MANUEL

DE

RELIGION

CHRÉTIENNE

PAR

N. RECOLIN

PASTEUR DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE MONTPELLIER

Deuxième édition, revue et corrigée.

PARIS

GRASSART, LIBRAIRE-ÉDITEUR

2, RUE DE LA PAIX, 2

—

1873

Tous droits réservés.

IMPRIMERIE EUGÈNE HEUTTE ET Cᵉ, A SAINT-GERMAIN.

MANUEL

DE

RELIGION

CHRÉTIENNE

INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE

PAR

N. RECOLIN

PASTEUR DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE MONTPELLIER

Deuxième édition, revue et corrigée.

PARIS

GRASSART, LIBRAIRE ÉDITEUR

2, RUE DE LA PAIX, 2

—

1873

Tous droits réservés.

AVANT-PROPOS

Ce livre est le résumé de toute une série d'instructions religieuses que j'ai eu le privilége de donner, pendant vingt ans, à plusieurs générations de catéchumènes appartenant à la classe lettrée. C'est à ces chers jeunes gens, dont la plupart sont maintenant des hommes, et à ceux qui peuvent leur succéder, si Dieu permet que je continue mon ministère, que j'adresse tout d'abord ce *Manuel*. Mon vœu est qu'il offre aux uns l'occasion de se remettre en mémoire les choses qu'ils ont entendues, et qu'il facilite aux autres l'intelligence des choses qu'ils entendront.

Toutefois, j'ose avouer que mon ambition s'est étendue plus loin, à mesure que j'ai avancé dans la rédaction de cet ouvrage. J'ai eu le dessein d'être utile à quelques parents ou instituteurs chrétiens qui, désireux d'instruire eux-mêmes dans les vérités de l'Évangile les enfants qui leur ont été confiés, ont besoin de livres

pour y puiser les matériaux et le plan de leur enseignement. Je n'ai pu oublier aussi dans ma pensée ceux de mes collègues qui, récemment sortis de nos Facultés et de nos Académies, se trouvent tout d'un coup mis en présence des devoirs si nobles, mais si variés et si complexes, du ministère pastoral, et journellement appelés à traduire en un langage clair, précis, dépouillé de toutes les abstractions de la science, les résultats pratiques de leurs études religieuses. Je sais bien que les nombreux Catéchismes ou Cours de religion déjà publiés leur seront d'un grand secours, comme ils l'ont été pour moi; mais j'ai espéré qu'un livre tel que celui-ci ne leur serait pas inutile. J'ai voulu enfin m'adresser à ces laïques sérieux, à ces hommes du monde eux-mêmes, dont le nombre va croissant de nos jours, qui désirent s'éclairer sur les questions religieuses, et qui ont quelquefois réclamé un exposé calme et succinct des vérités chrétiennes.

Répondre en quelque mesure à ces besoins divers; énumérer d'après l'ordre naturel les doctrines salutaires du Christianisme, en prenant pour base immuable et pour règle constante la Parole de Dieu contenue dans les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, et en tenant compte de l'état des esprits et de la science théologique contemporaine; montrer indirectement l'accord de ces doctrines avec les besoins immortels de l'âme humaine et avec les faits de l'histoire; mettre surtout en relief la correspondance admirable qui existe entre tous les cœurs droits, toutes les cons

ciences travaillées et la personne et l'œuvre de Jésus-Christ : tel a été le but que je me suis sans cesse proposé. Tout en le poursuivant, j'ai dû m'efforcer — ce qui n'a pas été la tâche la moins ardue de ce travail — d'être à la fois clair et précis, bref et complet, et de condenser en un volume la matière de plusieurs.

Ai-je réussi dans mon dessein? Je n'ose m'en flatter, ou, pour mieux dire, je suis assuré d'avance d'être resté éloigné du but. Ce que je puis affirmer, c'est que j'ai eu vivement à cœur, d'une part, la glorification de ce vieil Évangile qui est et qui restera, à travers tous les changements de ce monde, et malgré toutes les attaques de l'incrédulité, la lumière des hommes ; d'autre part, l'édification de cette jeunesse protestante qui est l'espoir, et qui pourra devenir le sel vivifiant de nos Églises et de notre société. Ce que je puis dire aussi, c'est que j'ai désiré m'élever dans cette exposition au-dessus de tout esprit de système ou de parti, et n'être que l'humble interprète de la Parole de Dieu, telle qu'il m'a été donné de la comprendre et de l'expérimenter dans ma vie religieuse. Ce que je dois reconnaître enfin, en rendant grâces à Dieu, c'est que j'ai trouvé dans ce travail, dans le contact incessant de mon esprit avec les saintes réalités de la foi, une grande douceur spirituelle et un vrai réconfort moral, au milieu de tous les bruits, souvent si affligeants, qui s'élèvent du monde et de l'Église.

Pour faciliter l'emploi de ce *Manuel* à ceux de Messieurs les Pasteurs qui croiraient devoir l'adopter, j'ai

divisé les Chapitres qui le composent, en Sections destinées à fournir, chacune, la matière d'une leçon sur un sujet nettement déterminé. Comme les instructions religieuses des catéchumènes durent ordinairement de six à sept mois, en donnant deux leçons par semaine on pourra étudier tous les sujets du *Manuel* dans cette courte période. Il serait mieux pourtant, comme la coutume commence à s'en établir dans nos Églises, de consacrer deux époques, de six mois chacune, à cette tâche si importante : les catéchumènes et le Pasteur auraient tout à gagner à aller plus lentement, et les parents ne sauraient se refuser à laisser leurs enfants pour un temps un peu plus long, sous l'influence de l'enseignement chrétien. De cette manière, avec une seule instruction par semaine, le Catéchiste conduirait sans peine ses élèves jusqu'au bout.

Fidèle au point de vue biblique où je me suis placé, j'ai appuyé toutes mes affirmations religieuses sur de nombreux passages de l'Écriture. Il sera bon de les faire tous chercher et lire par les élèves, et d'en faire transcrire et apprendre les plus importants. J'ai eu soin de mettre entre parenthèses ceux qui étaient trop étendus pour être copiés, et que les catéchumènes se borneront à consulter.

J'ai renvoyé aux Notes les remarques explicatives et quelques développements spéciaux qui ne s'adressent qu'à des lecteurs plus instruits. J'ai surtout consigné à cette même place les indications de passages empruntés à nos meilleurs auteurs religieux et à quelques écri-

vains profanes qui ont rendu témoignage en faveur des doctrines chrétiennes. Mon dessein a été de fournir à ceux qui enseignent l'occasion de lectures ou de citations qui pourraient donner du relief et un charme de plus à leurs leçons, et aussi d'inspirer aux jeunes gens cultivés le goût des bonnes lectures et même le désir de se former peu à peu une bibliothèque religieuse choisie. — Dans ces citations, je me suis borné aux livres que j'ai pu moi-même lire ou consulter, et sauf quelques exceptions, j'ai écarté à dessein les ouvrages de pure théologie, les nombreux articles de journaux et de revues qui se placent sur le terrain de la science ou des discussions ecclésiastiques. J'ai naturellement porté mon choix sur les écrits qui m'ont semblé propres à affermir la foi évangélique, tout en maintenant l'esprit de charité et de largeur chrétienne.

Quoique ce ne soit ici qu'un simple livre de théologie pratique, qu'il me soit permis, en terminant, de satisfaire à un besoin pressant de mon cœur et d'acquitter, en quelque sorte, une dette de reconnaissance, en rappelant la mémoire de deux hommes trop tôt enlevés à l'Église contemporaine, qui furent divers, inégaux sans doute par le talent, la méthode et l'ascendant, mais qui se montrèrent animés du même esprit évangélique et qui ont exercé sur plusieurs pasteurs de notre génération une influence bénie : l'éminent professeur de l'Académie de Lausanne, M. Alexandre Vinet, et le vénérable professeur de la Faculté de Montauban, M. P. Jalaguier. Le premier a eu l'hon-

neur de comprendre plus que personne peut-être en notre temps, et de démontrer par les nombreux écrits sortis de sa plume, l'harmonie préétablie entre le Christianisme positif et la conscience humaine; le second a eu la gloire plus modeste de recommander par son enseignement et par son caractère personnel : en théologie, l'amour des études sérieuses et un attachement inébranlable aux Saintes-Écritures; dans l'Église, la fermeté dans les principes unie au respect de toutes les convictions désintéressées et à une inaltérable bienveillance pour les personnes même dont on déplore les erreurs.

C'est de ces sentiments que je me suis efforcé de m'inspirer; c'est dans cette double voie de fidélité et de largeur évangélique que je voudrais contribuer en quelque mesure, par cet Essai, à pousser notre jeunesse protestante, et que je voudrais avancer moi-même, en ces jours si sérieux où le Seigneur nous appelle à vivre.

MANUEL

DE

RELIGION CHRÉTIENNE

INTRODUCTION.

DES BASES FONDAMENTALES DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

SECTION I.

DU SENTIMENT RELIGIEUX.

Quand nous rentrons en nous-mêmes et que nous imposons silence à la voix de nos soucis et de nos passions, nous découvrons au fond de notre âme une disposition mystérieuse qui tend à régir notre vie intérieure et notre vie extérieure elle-même. Cette disposition nous pousse à nous élever par la pensée au-dessus de ce monde visible et périssable, pour rattacher notre existence à un monde supérieur, invisible, éternel, et surtout à l'Être infini et tout-puissant qui en

est le centre. Nous donnons à cette disposition le nom de *sentiment religieux*, et nous appelons *Dieu* l'être auquel elle tend à nous unir.

Les manifestations les plus ordinaires du sentiment religieux sont : l'*adoration*, par laquelle l'homme rend hommage à la grandeur ou à la miséricorde de Dieu ; la *prière*, par laquelle il entre en communion directe avec Lui, pour implorer son secours et le remercier de ses dons ; le *sacrifice*, par lequel il lui offre une partie de ce qu'il possède ou s'offre lui-même, pour se le rendre favorable ou lui exprimer sa gratitude.

Le sentiment religieux est un des caractères distinctifs de l'homme, une des lois fondamentales de sa nature. Seul, l'homme l'éprouve sur la terre. Plusieurs circonstances contribuent à l'éveiller en nous : le sentiment de notre faiblesse physique ou morale, les épreuves de la vie, la pensée et la vue de la mort, le spectacle des grandes scènes de la nature, et par-dessus tout les mouvements de notre conscience. L'éducation donnée par la famille tend à l'épurer et à le développer, mais il existe en germe chez tous les hommes, il est naturel et universel. Sans doute, il atteint chez les uns un très-haut degré de vivacité et de force, tandis que chez les autres il est contrarié et affaibli. Comme tous nos autres sentiments, et en particulier comme le sentiment moral, qui lui est étroitement uni, il se fortifie quand on l'exerce, et s'engourdit quand on le néglige. Sans doute aussi, il est plus ou moins pur, suivant les temps, les lieux, les peuples, les religions

au milieu desquels il se produit. Mais il n'est personne qui, dans le cours de sa vie, un moment ou un autre, n'en ait subi l'ascendant, et il n'est aucun peuple de la terre qui, dans ses lois, dans ses coutumes, dans ses mœurs, n'en porte à quelque degré l'empreinte [1]. L'enfant dont l'intelligence commence à s'ouvrir, aussi bien que l'homme fait dont la raison est mûrie, le sauvage qui se prosterne devant son fétiche, comme l'Européen civilisé qui adore le Père céleste, l'homme corrompu, et le criminel lui-même lorsqu'il est atteint par le remords, tous rendent témoignage à la profondeur et à la puissance de cette faculté spirituelle.

On a cependant objecté, au siècle dernier, l'existence de plusieurs peuplades qui, croyait-on, n'avaient donné aucun signe de sentiment religieux. Mais la plupart de ces objections étaient faites par des hommes prévenus contre la Religion, et basées sur des observations incomplètes et inexactes. On avait confondu l'absence de certaines formes religieuses avec l'absence de sentiment religieux [2]. D'ailleurs, y aurait-il quelques misérables hordes sauvages qui en fussent privées, cette exception ne détruirait pas la règle générale. Ce serait une *monstruosité* dans l'ordre moral.

On a prétendu encore que ce sentiment nous vient du dehors, qu'il a été, par exemple, produit par l'igno-

[1] Mot de Plutarque : « Vous trouverez des états sans villes, sans lois, sans monnaie, sans écritures; mais jamais un peuple sans dieu, sans prières, sans exercices religieux et sans sacrifices. »

[2] Voyez ce que dit B. Constant : *De la Religion*, t. I, Note 3, sur les anciens habitants de la Californie.

rance et par la crainte, [1] ou inventé par les prêtres. Mais il est impossible que ces causes, tout accidentelles et extérieures, aient ainsi changé la nature intérieure de l'homme.

L'ignorance ou la peur, en présence des phénomènes mystérieux ou terribles de la nature, peuvent bien servir à éveiller le sentiment religieux, mais elles sont absolument impuissantes à le créer. Si elles pouvaient le créer, il en résulterait que les animaux, qui sont les êtres les plus ignorants et les plus craintifs, seraient les plus religieux ; or, il n'y a pas trace chez eux de cette disposition. Il devrait en résulter encore qu'à mesure que nos connaissances s'étendent et nous expliquent les lois de la Nature, le sentiment religieux devrait disparaître. Nous constatons, au contraire, qu'il persiste et grandit même avec les progrès de l'esprit humain. Les lumières de la civilisation obligent l'homme à épurer le sentiment religieux qui est en lui, mais ne le chassent pas de son cœur [2].

Quant aux prêtres, ils ont pu abuser de ce noble instinct et l'exploiter à leur profit ; mais ils n'ont pu le créer. Il n'a existé des prêtres, des ministres de la religion, que parce que l'homme a éprouvé le besoin d'un intermédiaire entre la Divinité et lui ; le sentiment religieux leur est antérieur.

Quelle est donc l'origine de cette disposition indes-

[1] Lucrèce a dit : « C'est la crainte qui a fait les dieux » (*primus deos fecit timor*).

[2] Voyez *De la Religion*, de B. Constant, tom. I, pag. 5.

tructible ? Elle vient, comme toutes nos autres facultés, de Celui-là même dont elle proclame l'existence, de Dieu, qui l'a imprimée dans notre âme comme le sceau de sa présence et de notre parenté avec lui : Act. XVII, 28.

Écouter, cultiver le sentiment religieux, ce n'est donc pas pour l'homme s'abaisser ou perdre sa vie, c'est s'ennoblir, c'est se sauver. Résumons en peu de mots les divers faits qui établissent cette vérité.

1° Le sentiment religieux est, avec le sentiment moral, le vrai titre de noblesse de l'homme, le plus beau fleuron de sa couronne ; c'est lui qui nous distingue essentiellement des autres êtres de la création terrestre et constitue en nous l'image de Dieu.

2° L'existence humaine n'est pas toujours facile et heureuse ; elle est traversée de souffrances et de mécomptes ; elle aboutit enfin à la mort[1]. Le sentiment religieux peut seul adoucir nos maux et, en nous ouvrant les perspectives du monde invisible et de l'immortalité, ôter à la mort son aiguillon.

3° Nous sommes pécheurs et, comme tels, nous nous sentons malheureux et coupables. Le sentiment religieux nous fait chercher et trouver en un Dieu de miséricorde le pardon de nos péchés et la régénération de notre cœur.

4° Enfin, le sentiment religieux, en unissant les

[1] Pascal, dans son livre des *Pensées*, a dit : « Quelque belle qu'ait été la comédie en tout le reste, le dernier acte est toujours sanglant, on jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais. . »

hommes à Dieu, est destiné à les unir entre eux et à exercer dans la famille et dans la société la plus salutaire influence [1]. Les grandes vertus de la charité, de la fraternité, du renoncement, du sacrifice de soi-même, sont nées et se sont développées sous le souffle de l'esprit religieux. Le bonheur et l'avenir de la société moderne sont attachés à la cause de la Religion [2].

Il est donc pour nous d'un suprême intérêt de ne pas enfermer notre existence dans les réalités du monde visible, et de prêter une oreille attentive à la voix intérieure qui nous parle de la part de Dieu : Ps. XXVII, 8 ; Ps. IV, 7-9.

SECTION II.

LA RELIGION ET LES RELIGIONS.

Le sentiment religieux est resté dans l'homme comme la trace profonde de cette religion primitive qui l'unis-

[1] Si les idées religieuses sont devenues si fréquemment une occasion de haine, de division et même de guerre, c'est que la Religion a été souvent mal comprise ou que les passions de l'homme lui ont fait obstacle. La vraie Religion peut dire à l'homme naturel ce qu'Élie disait au roi Achab : « Ce n'est pas moi qui trouble Israël, c'est toi. »

[2] « La solution de toutes les questions politiques et sociales se ramène à celle de la question religieuse. » Guizot, *l'Église et la Société*. B. Constant a dit : « L'époque où les idées religieuses disparaissent de l'âme des hommes est toujours voisine de la perte de la liberté ; des peuples religieux ont pu être esclaves, aucun peuple incrédule n'a pu être libre. » *Polythéisme romain*, tom. II, pag. 91.

sait à Dieu, et il est devenu comme le fondement sur lequel se sont élevées les diverses religions qui ont paru sur la terre. Il faut donc distinguer soigneusement ce sentiment des formes imparfaites qu'il a revêtues, il faut distinguer la *Religion* des *religions*. La Religion en soi est d'origine divine et, comme on l'a dit, « une fille du ciel ; » mais les religions peuvent être mêlées d'erreurs et de souillures, nous verrons plus loin pourquoi.

Il y a, en effet, sur la terre une foule de religions correspondant à autant d'idées différentes de la divinité et de la manière dont il faut la servir. Ces diverses manifestations du sentiment religieux peuvent être ramenées à quatre principales, suivant leur degré de développement :

1° *Le fétichisme* (du mot *fétiche*, image grossière, objet du culte des nègres), qui est le degré le plus inférieur de la religion et est répandu chez les peuplades les plus barbares ; il consiste dans l'adoration des objets matériels et des forces de la nature.

2° *Le polythéisme* (du grec *polùs theos*, pluralité des dieux), qui repose sur la croyance à une pluralité de dieux qui se partagent le gouvernement de l'Univers. Ce système religieux a fleuri surtout en Grèce et dans l'ancien monde romain.

3° *Le dualisme* (du grec *duô*, *deux*), qui proclame l'existence de deux principes éternels l'un et l'autre, de deux divinités qui luttent sans cesse l'une contre l'autre. Le dualisme a régné dans la religion des an-

ciens Persans et règne encore chez les Parsis. (Voyez Section XXIV.)

4° *Le monothéisme* du grec *monos theos*, un seul dieu), qui est le degré le plus élevé sur l'échelle des religions, et qui enseigne l'adoration d'un Dieu unique et éternel, Créateur et Conservateur du monde.

Toutes les religions comprises dans les trois premières classes portent le nom général de *paganisme*[1]; les religions juive, chrétienne, mahométane, sont seules monothéistes.

La seule forme religieuse qui puisse répondre à nos besoins intellectuels et moraux est évidemment le *monothéisme*, et la seule religion qui doive nous occuper, c'est la *Religion chrétienne*. On l'appelle *chrétienne* parce que *Jésus-Christ* en est le fondement et l'objet; on la désigne aussi sous le nom d'*Évangile* ou de religion *évangélique* (du mot grec *euangelion*, *bonne nouvelle*), parce qu'elle apporte la bonne nouvelle du salut. C'est à cette religion seule, en effet, qu'appartiennent le salut des âmes et l'avenir de la société; c'est elle aussi qui nous a donné des notions justes et complètes sur la nature et le but de la Religion.

Le *Judaïsme* ne peut être envisagé comme une religion indépendante, car il n'est que la préparation et

[1] Cette désignation vient du mot latin *paganus*, *paysan*. Quand le Christianisme se répandit, il s'établit d'abord dans les villes; les habitants des campagnes, les paysans, résistèrent longtemps à son influence et restèrent attachés, durant plusieurs siècles, au culte de leurs anciens dieux; on donna alors le nom de *païens* à tous ceux qui, comme eux, n'abandonnèrent pas les religions anciennes.

comme la préface du Christianisme ; mais, comme tel, il rentrera dans le cours de notre étude. Quant au *Mahométisme* ou *Islamisme* (du mot *islam*, qui veut dire littéralement *soumission à Dieu*), il ne constitue pas une religion originale, il est le résultat d'un amalgame d'idées empruntées au Judaïsme, au Christianisme et aux religions orientales.

Revenons maintenant à la Religion considérée en elle-même, dans son état pur et idéal.

L'étymologie du mot *religion* nous en révèle la nature. Il vient d'un mot latin (*religare*) qui veut dire *lier*. La Religion est donc le lien qui unit l'homme à Dieu et au monde invisible ; elle réalise, dans toute leur plénitude, les aspirations du sentiment religieux.

Si nous nous demandons quel est en nous le siége de la religion, nous aurons bientôt répondu avec l'Écriture Sainte : le *cœur*, par où nous entendons le foyer de notre vie intérieure, la source d'où procèdent nos affections et nos dévouements, nos joies et nos douleurs, nos actions et nos pensées elles-mêmes [1] : Prov. IV, 23; Prov. XXIII, 26. Ainsi défini, le cœur comprend la *conscience* et aussi la *raison;* la lumière du cœur est aussi, comme on l'a dit, celle de la conscience et de la raison [2]. L'homme est un dans les profondeurs de son être ; il ne faut pas séparer ce que Dieu a joint.

Puisque le cœur est le centre d'où tout part dans la

[1] Vauvenargues a dit : « Les grandes pensées viennent du cœur. »

[2] Voy. une page remarquable de Cousin, *le Vrai, le Beau et le Bien*, pag. 447.

vie de l'homme et que la religion a son siége dans le cœur, il est évident que la religion n'est pas un simple *sentiment;* elle est aussi *connaissance* et *action*. Elle consiste à *aimer*, à *connaître* et à *servir* Dieu : Jean XVII, 3 ; Matth. XXII, 37, 38 ; Jean XV, 10. Ces trois éléments, la connaissance, le sentiment et l'activité, doivent être étroitement unis et dans un constant équilibre; c'est alors que la *vie religieuse*, ou la *piété*, se développe d'une manière saine et féconde. Une piété qui ne serait que de sentiment tomberait aisément dans le *mysticisme;* celle qui résiderait exclusivement dans la connaissance, dans le *dogmatisme*, et celle qui consisterait surtout en pratiques extérieures, serait du *formalisme*. — Ce que l'Évangile appelle *la foi* n'est pas seulement un acte de l'intelligence qui adhère aux doctrines religieuses, c'est encore, et avant tout, un état du cœur, un acte de confiance et de volonté, une direction de la vie. (Lisez le chapitre XI des Hébreux.)

On voit dès lors qu'il y a une indissoluble union entre la *Religion* et la *Morale*. La Morale est la science de nos devoirs ; mais la Religion est la connaissance vivante du Dieu qui a mis en nous la loi du devoir et nous donne la force de la pratiquer. La Morale, pour être efficace, doit être *religieuse*, et la Religion doit être *morale*. La Religion et la Morale sont comme deux sœurs qui doivent marcher ensemble, la main dans la main. Il n'y a donc pas, il ne peut pas y avoir de *Morale indépendante*. L'homme vraiment pieux est à la fois un homme religieux et moral.

Ainsi comprise, la religion ne doit pas être envisagée comme une simple étude intellectuelle, comme une branche plus ou moins importante de la culture humaine, mais plutôt comme l'esprit qui doit tout pénétrer et vivifier. La religion est à notre âme ce que la séve est à l'arbre, ce que le sang est au corps : elle doit être toujours et partout présente. Tout dans notre vie : paroles, pensées, affections, actions, doit être dirigé et épuré par elle. Une femme célèbre a dit : « La religion doit être tout ou rien dans la vie [1]. » Elle est « le tout de l'homme, » dit l'Écriture : Ecclés. XII, 15.

Si telle est la nature de la religion, le premier devoir de l'homme est de s'en occuper sérieusement et de bonne heure. Le jeune homme surtout doit la considérer comme la seule chose vraiment nécessaire : Ecclés. XII, 3, et Luc X, 41 et 42.

[1] Mme de Staël, dans son beau livre *de l'Allemagne:* lisez la dernière partie : *la Religion et l'Enthousiasme.*

SECTION III.

DE LA RÉVÉLATION.

I. Sa nécessité et sa nature.

Si l'homme n'était pas tombé dans le péché, il n'y aurait eu sur la terre qu'une seule religion, qui aurait consisté dans la connaissance du vrai Dieu et dans la communion constante et pure de notre âme avec Lui. Dieu s'était manifesté aux hommes par deux moyens : 1° *Par les œuvres de la nature* qui étaient destinées à proclamer l'existence et les perfections du Créateur : Ps. XIX, 1 à 3 ; Rom. I, 20 ; 2° *Par la conscience morale ou religieuse* qui, en donnant à l'homme l'idée du bien qu'il doit accomplir et du mal qu'il doit repousser, lui donne aussi l'idée de ce Dieu qui aime et approuve le bien, qui déteste et punit le mal. (Rom. II, 14-16.) Mais, par l'effet du péché, ces deux moyens sont devenus insuffisants pour nous faire connaître le vrai Dieu et nous unir à Lui.

La Nature nous offre l'étrange spectacle de la souffrance, de la mort et du mal, et provoque ainsi des objections contre la sagesse et la bonté de Dieu. — La conscience a été obscurcie par le péché : elle est impuissante à donner à l'homme la connaissance pure du vrai Dieu et de sa volonté ; elle ne lui communique pas

la force de faire le bien ; enfin, quand l'homme a violé la loi de Dieu, elle ne lui enseigne pas le secret du pardon et du relèvement : Rom. I, 22 et 23; Rom. VII, 19.

L'homme pécheur est donc incapable, dans son état naturel, de posséder la vraie religion et de servir Dieu. L'histoire des nations païennes en est la preuve : le Dieu vivant et personnel n'y a jamais été directement connu, adoré et obéi [1]. (Section XXIV.)

Pour que l'humanité pécheresse fût sauvée et retrouvât la religion pure, il fallait que Dieu *se révélât* à elle, il fallait une *révélation* [2].

Le mot de révélation vient d'un verbe latin (*revelare*) qui signifie *lever le voile :* la Révélation est donc l'acte par lequel Dieu a levé le voile qui le cachait aux hommes et les empêchait d'entrer en communion avec lui. Or, ce voile, c'est le péché ; le péché est donc ce qui a rendu la révélation nécessaire.

Le but de la révélation sera donc de détruire le péché et ses tristes conséquences. Il y a dès lors une étroite union entre la *révélation* et la *rédemption* (rachat, délivrance, salut). La révélation a pour fin la rédemption. On peut la définir : l'*ensemble des manifestations de Dieu aux hommes pécheurs, destinées à accomplir leur rédemption.*

[1] Voyez le discours de A. Vinet sur les *Religions de l'homme et la Religion de Dieu,* et en particulier les premières pages. (*Discours sur quelques sujets religieux,* 1er discours.)

[2] Sur la nécessité de la Révélation, lisez la 7e conférence de Luthardt dans son livre intitulé : *Les vérités fondamentales du Christianisme,* traduit par A. Wabnitz et C. S.

La *source* de la révélation ne peut être en nous-mêmes, mais en Dieu, dans son amour gratuit pour nous. La révélation est un don libre de sa part, une *grâce* (faveur, don immérité) : Éphés. II, 8.

Le *besoin* d'une révélation qui sauve l'humanité déchue est un besoin profond et général. Presque toutes les religions qui ont paru sur la terre ont prétendu s'appuyer, à des degrés divers, sur des révélations. L'âme humaine, sérieusement interrogée, a toujours réclamé une manifestation directe et positive du vrai Dieu [1].

Cette révélation, il a plu à Dieu de nous la donner dans la *Religion chrétienne* ou le *Christianisme.* Comme le mot de *Christianisme* l'indique, l'organe principal de cette révélation, son centre vivant, c'est la personne et l'œuvre de *Jésus-Christ.* Le Christianisme se résume tout entier en Jésus-Christ; séparer le Christianisme de Jésus-Christ, ce serait séparer l'arbre de ses racines: Jésus-Christ est à la fois la révélation vivante et définitive du vrai Dieu et le Sauveur, le Rédempteur de l'homme. S'unir à Jésus-Christ, c'est rentrer dans la

[1] Platon écrivait au sein de l'antiquité païenne : « Nous voulons attendre une révélation quelconque, soit un dieu, soit un homme inspiré par la divinité, qui puisse nous enseigner nos devoirs religieux et enlever de nos yeux les ténèbres qui les obscurcissent. » Un poëte moderne a dit :

« Brise cette voûte profonde
Qui couvre la Création,
Soulève les voiles du monde,
Et montre-toi, Dieu juste et bon. »

communion du Père céleste, c'est retrouver la vérité et la vie : Jean XIV, 6-9. Ce fait donne au Christianisme une physionomie toute spéciale qui le distingue de toutes les autres religions et lui communique un caractère incomparable de popularité et de profondeur. Ce n'est pas par un ensemble de pratiques ou de doctrines que la révélation nous sauve, c'est par une *personne* humaine et divine à la fois, par Jésus-Christ.

Mais Jésus-Christ n'a pas été donné au monde immédiatement après l'apparition du péché ; un long intervalle s'est écoulé entre la chute de l'humanité dans le mal et la venue du Rédempteur. Pendant cet intervalle, Dieu a préparé l'humanité à recevoir ce Rédempteur. Dans ce dessein, il a mis à part un peuple, le *peuple d'Israël*, auquel il a confié le soin de garder le dépôt de la religion monothéiste et l'attente du Sauveur ; il a donné à ce peuple une série de révélations, dont les organes les plus importants furent *Moïse* et les *Prophètes*. (Voyez Section XX.) Mais ces révélations sont incomplètes et préparatoires, tandis que la révélation chrétienne est parfaite et définitive. Les premières forment ce qu'on appelle l'*Ancienne alliance*, et la dernière la *Nouvelle alliance*. Il y a donc entre l'ancienne et la nouvelle alliance le même rapport qu'entre la préparation du salut et son accomplissement : le Judaïsme est au Christianisme ce qu'est la figure à la réalité, ce qu'est le bouton à la fleur qui doit en sortir.

Enfin, la révélation de Dieu en Jésus-Christ nous a été racontée et expliquée par des hommes qui avaient

reçu les dons et les lumières du Saint-Esprit, et qui avaient été choisis par le Seigneur pour être les témoins et les propagateurs de la vérité révélée. Ces hommes sont les Apôtres et leurs disciples immédiats ; leurs prédications et leurs écrits font donc partie intégrante de la révélation. (Section VII.)

Nous pouvons maintenant conclure que la vraie révélation est *historique* et *progressive*. Elle se présente à nous comme une série de faits réalisés sur la terre et qui forment un ensemble admirable et complet, ou, comme on dit, un *organisme* vivant. Le centre de cet organisme, le foyer principal de la révélation, c'est Jésus-Christ, « la Parole faite chair ; » ses témoins, ce sont, avant Jésus-Christ, Moïse et les prophètes, et après Jésus-Christ, les apôtres et leurs disciples immédiats, les uns et les autres pénétrés de l'Esprit de Dieu.

SECTION IV.

DE LA RÉVÉLATION (*suite*).

II. Ses caractères et ses preuves.

En étudiant de plus près cette révélation dont nous avons constaté la nécessité et la nature, nous distinguons en elle trois grands caractères :

1° La vraie révélation est *surnaturelle*, c'est-à-dire que l'homme abandonné à ses lumières et à ses forces naturelles était incapable de la produire. Elle contient donc des *miracles*, des faits qui ne peuvent s'expliquer par les lois ordinaires de la nature, ni par l'activité de l'homme, et qui attestent l'intervention directe de Dieu[1]. Elle renferme aussi des *mystères*, des vérités profondes que la raison humaine ne pouvait découvrir et qui, quoique révélées, ne peuvent être entièrement pénétrées et démontrées par elle : 1 Cor. II, 9, 10.

2° Cette révélation est en même temps *en harmonie avec les besoins spirituels de l'homme;* elle développe et satisfait tout ensemble les facultés humaines. Si elle est *au-dessus* de la conscience et de la raison, elle *n'est pas contraire* à la conscience et à la raison dans leurs lois fondamentales : elle contient des mystères, mais non des absurdités; elle éclaire et vivifie la nature humaine, mais ne l'étouffe jamais. La révélation est à la fois humaine et divine[2].

3° Cette révélation est essentiellement *religieuse;* elle n'a pas pour but d'enseigner à l'homme des vérités de l'ordre scientifique et naturel qu'il peut atteindre

[1] Sur la question importante du miracle, voyez S. XXVIII : *Les Miracles de Jésus-Christ.*

[2] « Si on soumet tout à la raison, notre religion n'aura rien de mystérieux et de surnaturel. Si on choque les principes de la raison, notre religion sera absurde et ridicule. — La foi dit bien ce que les sens ne disent pas, mais non pas le contraire de ce qu'ils voient. Elle est au-dessus et non pas contre. » (Pascal, *Pensées*, tom. II, pag. 348 et suiv.).

par l'observation ou le raisonnement, mais de lui donner la connaissance et la communion de Dieu. Il n'y a donc pas opposition entre la *révélation* bien comprise et la *science* bien fondée ; chacune a son domaine et sa méthode ; leurs résultats définitifs sont destinés, non à se contredire, mais à se compléter[1].

La *possibilité* d'une telle révélation repose sur la nature de Dieu, sur sa liberté, sa toute-puissance, sa toute-présence et surtout sa miséricorde. Le Dieu vivant n'est pas lié par les lois qu'il a données à la nature, il peut intervenir directement et personnellement pour relever ses créatures, il peut *se révéler*. (Section XIII.)

Énumérons maintenant les preuves sur lesquelles se fonde *la réalité* de cette révélation. Ces preuves sont nombreuses, nous les résumerons dans les suivantes :

1° Le Christianisme *répond pleinement aux besoins spirituels de l'homme pécheur*, en particulier aux besoins de vérité, de pardon, de sainteté, de liberté morale et d'immortalité. L'étude approfondie de la doctrine et de la morale chrétiennes nous amène à affirmer cette vérité ; et les magnifiques et bienfaisants résultats de l'action de l'Évangile sur les individus et les sociétés la proclament à leur tour[2].

[1] La foi en la révélation permet d'accepter le mot connu : « *Tradidit* (*Deus*) *mundum disputationibus* » (Dieu a livré le monde aux disputes humaines).

[2] Sur cette grande preuve morale du Christianisme, lisez : *Essai sur le Christianisme envisagé dans ses rapports avec la perfectibilité de l'être moral*, par E. Diodati. — *Évidence intrinsèque du Christianisme* et *Essai sur la foi*, par Erskine, trad. de l'anglais. — *Guido et Julius*,

2° Le *caractère* du fondateur du Christianisme, de Jésus-Christ, est la sainteté absolue, la perfection morale. (Section XXIX.) Cette perfection, apparaissant au milieu d'un monde souillé et se présentant comme unique dans l'histoire, suppose une création divine.

3° Il y a dans les *documents* de la révélation, dans les Saintes-Écritures, au milieu des marques de leur humanité, une simplicité, une vérité, une grandeur morale et une unité d'esprit et de but qui ne s'expliquent que par l'influence de l'Esprit de Dieu. (Section VII.)

4° Les *récits* des Évangiles, qui constituent la base essentielle de la révélation, portent avec eux, dans leur ensemble, un cachet évident de vérité et d'authenticité. Comme on l'a dit, les faits principaux de la vie de Jésus-Christ sont aussi bien et même mieux établis que les faits de la vie de César ou d'Alexandre, dont personne ne doute. (Section VII.)

5° Parmi ces faits, il en est qui prouvent une intervention directe de Dieu : ce sont les *miracles* de Jésus-Christ. (Section XXVIII.)

6° La venue de Jésus-Christ a été préparée d'avance par *le peuple élu* et, au sein de ce peuple, par *la loi* et *les prophètes*. L'existence de la nation d'Israël qui conserve à travers les ténèbres de l'antiquité païenne le flambeau de la religion monothéiste; la grandeur et la pureté de sa loi morale, en particulier du Décalogue;

par Tholuck. — *Méditations sur la religion chrétienne*, par Guizot, tom. I, et les *Pensées* de Pascal. Nous citons toujours pour ce dernier ouvrage l'édition Faugère, 2 vol.

les exhortations et les prédictions des prophètes, constituent un fait unique dans l'histoire et qui ne trouve sa raison d'être que dans une révélation. (Sections XXI et XXII.)

7° On peut ajouter encore, comme preuve subsidiaire, l'*étonnante rapidité* avec laquelle la foi et l'Église chrétienne se sont répandues dans les premiers siècles, à travers toutes sortes d'obstacles et en opposition avec le cœur naturel. — On ne peut objecter l'établissement aussi rapide du Mahométisme, car le Christianisme s'est propagé par la parole et le martyre, et le Mahométisme par l'épée; le Christianisme en contrariant les passions de l'homme, le Mahométisme en promettant de les satisfaire.

Toutes ces preuves réunies ont une grande force[1]; mais pour qu'elles soient efficaces, il faut y joindre la preuve d'*expérience personnelle*. C'est en donnant son cœur à Dieu, dans la foi en Jésus-Christ, que l'homme pécheur reçoit la certitude que la révélation est vraie: Jean VIII, 31, 32, et IX, 25.

Le Christianisme ne se démontre donc pas d'une manière mathématique, mais il a des preuves de son ordre, historiques et surtout morales. Pour croire à l'Évangile, il faut la disposition intérieure, l'ouverture du cœur, la décision de la volonté. De là, le mot célèbre de Pascal: « Il y a assez de lumières pour ceux

[1] Lisez le passage de Pascal sur les preuves de la Religion chrétienne, tom. II, pag. 365, 368.

qui ne désirent que de voir, et assez d'obscurités pour ceux qui ont la disposition contraire;» et cet autre : « La volonté est l'organe de la créance (croyance) ; » de là aussi la déclaration de Jésus-Christ : « Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il connaîtra si ma doctrine est de Dieu ou si je parle de mon chef. » (Jean VII, 17.)

SECTION V.

DE L'ÉCRITURE SAINTE.

I. LIVRES QUI LA COMPOSENT.

A. L'Ancien Testament.

Pour que la révélation divine atteignît le but que Dieu s'était proposé, savoir: la rédemption des hommes, il fallait qu'elle fût transmise à travers les générations humaines dans sa pureté et dans son intégrité. Dieu a pourvu à ce besoin par le moyen des *Saintes-Écritures*, appelées encore l'*Écriture Sainte*, l'*Écriture*, les *Écrits sacrés*, la *Bible* (le livre), la *Parole de Dieu*.

Les Saintes-Écritures sont donc pour nous le *document de la révélation*. Elles ne sont pas un livre, mais un ensemble de livres, composés en divers temps et par divers auteurs, et destinés à rendre témoignage de

ce que Dieu a fait pour le salut des hommes. On les divise en deux parties principales: l'*Ancien Testament*, ou le recueil sacré des livres de l'Ancienne alliance, écrits en hébreu, avant la venue de Jésus-Christ; le *Nouveau Testament*, ou le recueil sacré des livres de la Nouvelle alliance, écrits en grec, par les apôtres ou leurs disciples immédiats, après la venue de Jésus-Christ. Ces deux recueils correspondent à deux époques de la révélation : le premier à la préparation, le second à l'accomplissement du salut. On comprend dès lors qu'ils n'aient pas la même importance pour le chrétien : dans l'Ancien Testament, Jésus-Christ est préparé ; dans le Nouveau Testament, il est manifesté ; dans l'Ancien Testament, la révélation de Dieu est incomplète; dans le Nouveau Testament, elle est définitive. Le Nouveau Testament est donc par excellence le livre du chrétien ; mais l'Ancien Testament doit être lu et médité, parce qu'il contient aussi « les oracles de Dieu, » et qu'il est propre à « instruire, à convaincre et à former l'homme à la justice: » Rom. III, 2, et 2 Tim. III, 14-17.

Énumérons rapidement les divers livres de ces deux recueils, en commençant par le premier.

Ancien testament. — Les Juifs divisaient l'Ancien Testament en deux parties : la *Loi* et les *Prophètes* : Luc XVI, 29 ; on y ajoutait quelquefois les *Psaumes* : Luc XXIV, 44. De nos jours, on le partage généralement en trois classes de livres :

1° *Livres historiques.* — Ce sont d'abord les cinq premiers livres qui sont attribués à Moïse (ils portent quelquefois le titre de I Moïse, II Moïse, etc.), et forment la collection dite *le Pentateuque* (collection de *cinq* livres), savoir : la *Genèse* (origine), qui raconte les origines de l'univers, de l'homme, du péché et du peuple élu ; l'*Exode* (sortie), qui renferme le récit de la sortie des Hébreux du pays d'Égypte sous la conduite de Moïse; le *Lévitique* (Lévi), qui énumère les lois cérémonielles destinées à régler le culte lévitique ; les *Nombres*, où est consigné le dénombrement des douze tribus d'Israël et où est racontée l'histoire de leur voyage à travers le désert ; le *Deutéronome* (seconde loi), qui donne un ensemble de lois destinées à développer et à compléter la loi primitive du Décalogue. Le Pentateuque est la charte constitutive du peuple juif, comme les Évangiles le sont du peuple chrétien.

Après ces livres viennent les suivants : *Josué*, récit de l'entrée des Hébreux dans la terre de Canaan, sous la direction de Josué successeur de Moïse ; *Juges*, histoire de ce peuple pendant l'époque agitée où il fut gouverné par ces hommes extraordinaires suscités de Dieu pour sa délivrance ; *Ruth*, épisode plein de fraîcheur et de poésie qui offre un bel exemple de piété filiale ; 1 et 2 *Samuël*, qui racontent l'histoire du juge et prophète Samuël et des rois Saül et David ; 1 et 2 *Rois*, 1 et 2 *Chroniques*, qui contiennent les annales du peuple de Dieu pendant l'époque des rois jusqu'à la captivité de Babylone.

Nous trouvons ensuite les deux livres d'*Esdras* et de *Néhémie*, où est résumée l'histoire du retour de la captivité sous la conduite de Zorobabel, et des efforts accomplis par ces deux pieux serviteurs de Dieu pour relever les murs de Sion et restaurer la nationalité juive. Enfin, la collection des livres historiques se termine par le livre d'*Esther*, qui nous transporte à la cour des rois de Perse, parmi les Israélites restés à l'étranger, et nous raconte la manière dont une jeune Juive, devenue la femme du roi Assuérus, déjoua un complot d'extermination formé contre les Hébreux dispersés dans les provinces de l'empire. Cette grande délivrance donna lieu à la fête juive connue sous le nom de *Purim* (fête des sorts).

2° *Hagiographes* ou *livres de morale et de culte*. — Si la collection précédente renferme surtout l'histoire du peuple de Dieu, celle-ci contient des livres où s'exprime, sous forme de poëme, de sentences ou d'allégories, la vie morale et religieuse d'Israël. Ce sont des livres d'instruction et d'édification. Ils sont au nombre de cinq : *Job*, admirable poëme où, sous une forme dramatique, est agité le grand problème de la souffrance. — Les *Psaumes*, recueil d'hymnes ou de cantiques (exécutés sur un instrument appelé *psalterion*, d'où le mot *psaume*), destinés pour la plupart à être chantés dans le culte hébraïque. Plusieurs ont été composés par David. L'âme religieuse de tous les temps a fait du psautier sa nourriture quotidienne ; il n'est pas un seul de nos besoins spirituels ni une seule

de nos détresses qui ne trouve dans les Psaumes un écho fidèle et une consolation efficace. — Les *Proverbes*, collection de sentences morales destinées à diriger l'homme, et surtout le jeune homme, dans les voies de la sagesse et de la prudence. — L'*Ecclésiaste* (littéralement le Prédicateur), livre plein de mélancolie où sont racontées les expériences d'un homme qui a connu toutes les jouissances de la vie et en a constaté la vanité et la fragilité. On peut résumer l'Ecclésiaste dans ce refrain douloureux : Ecclés. 1, 2 : « Vanité des vanités, tout est vanité, » et dans cette dernière parole qui relève et qui console : Ecclés. XII, 15 : « Crains Dieu et garde ses commandements, car c'est là le tout de l'homme. » Le *Cantique des Cantiques*, sorte d'épithalame où, sous des images propres à l'Orient, le peuple élu a vu dépeinte son union indissoluble avec Jéhovah.

3° *Livres prophétiques.* — Cette collection est formée par les écrits de ces hommes de Dieu qu'il suscita au milieu de son peuple, pour le ramener dans les voies de la vérité et de la justice, pour le reprendre ou le consoler, et lui annoncer les temps de grâce et de salut. (Voyez Section XXII.) Les livres des prophètes sont au nombre de 16, qui ont été divisés en deux classes : les *grands prophètes* et les *petits prophètes* ; cette distinction est purement relative à l'étendue de leurs écrits.

Les quatre grands prophètes sont: *Ésaïe*, qui écrivit sous le règne d'Ézéchias et qu'on a surnommé *le prince*

des prophètes; son livre n'est pas moins remarquable par la pureté du style et la magnificence des images que par la spiritualité et la profondeur religieuse des pensées qu'il contient. La dernière partie (XL-LXVI), que plusieurs théologiens considèrent comme étant d'un autre prophète qui vécut à l'époque de l'exil, est un recueil de prophéties messianiques dont la plus connue est celle renfermée dans Ésaïe LII, 13,— LIII, qui a été appelée l'*évangile anticipé.* — *Jérémie*, qui prophétisa à Jérusalem avant la ruine du royaume de Juda et après celle du royaume d'Israël. Son livre respire une compassion profonde pour ce peuple dont il voudrait conjurer la perte. Il est suivi d'un autre écrit appelé *les Lamentations*, que le prophète composa à la vue du pays ravagé et de la nation opprimée. — *Ézéchiel*, qui fut emmené en exil lors de la première déportation, sur les bords du fleuve Kébar (ou Chaboras, fleuve de la Mésopotamie), et prophétisa dans un style plein de force et avec des figures étranges et hardies. La vision des ossements blanchis (Ézéchiel XXXVII, 1-14), où est représenté sous une forme symbolique le retour de l'exil, est restée célèbre. — *Daniel*, qui fut aussi un prophète de la captivité, et qui par sa sagesse et son intelligence conquit une position élevée à la cour de Babylone. Son livre se divise en deux parties : l'une historique (chap. I-VI), l'autre prophétique (VII-XII).

Bornons-nous à mentionner les petits prophètes : *Osée*, *Joël*, *Amos*, *Abdias*, *Jonas*, *Michée*, *Nahum*,

Habacuc, *Sophonie*, *Aggée*, *Zacharie*, *Malachie*. Ces divers écrivains ont vécu en divers temps : les uns avant la ruine de Jérusalem (les neuf premiers), les autres après le retour de la captivité (les trois derniers). Les uns et les autres ont censuré les vices de leur peuple, se sont efforcés de prévenir les malheurs qui devaient en être le châtiment, et ont conservé dans sa pureté le culte de Jéhovah et l'attente du salut. Le dernier de ces prophètes, Malachie, a écrit 450 ans environ avant la naissance de Jésus-Christ.

A côté de ces livres de l'Ancien Testament on trouve dans quelques éditions de la Bible, mais classés à part, d'autres écrits auxquels on donne le nom d'*apocryphes* (livres douteux ou non reconnus). Ces écrits sont ainsi nommés : *Tobie*, *Judith*, *Sapience*, *Ecclésiastique*, *Additions au livre d'Esther*, *Baruch*, *Cantique des trois jeunes Hébreux*, *Histoire de Suzanne*, *Histoire de Bel et du Dragon*, *Prière de Manassé*, I et II *Macchabées*. Les apocryphes ont été composés dans les deux derniers siècles avant Jésus-Christ, pour la plupart en grec et au milieu des Juifs de *la dispersion*. Ils ne se trouvaient pas dans le recueil sacré des Juifs de la Palestine ; le peuple d'Israël ne les a jamais reçus comme faisant partie des Écritures. L'Eglise catholique les admet ; l'Église luthérienne leur assigne le second rang ; l'Église réformée les rejette du canon, et ne les consulte qu'avec précaution.

SECTION VI.

DE L'ÉCRITURE SAINTE (*suite*).

II. LIVRES QUI LA COMPOSENT (*suite*).

B. Le Nouveau Testament.

Le Nouveau Testament se divise naturellement en quatre parties : les *Évangiles*, les *Actes des Apôtres*, les *Épîtres* et l'*Apocalypse*.

1° *Les Évangiles*. — Les membres de l'Église primitive appuyaient leur foi sur la parole des Apôtres. L'enseignement de ceux-ci était *oral* : ils rendaient témoignage à ce qu'ils avaient vu et entendu de la vie, de la mort et de la résurrection de leur Maître. Mais à mesure que le règne de Dieu s'étendit et qu'on s'éloigna de l'époque où avait vécu le Christ, les disciples éprouvèrent le besoin de fixer par écrit les principaux faits de sa vie ; ainsi naquirent des relations diverses et ordinairement fragmentaires sur les discours, sur les miracles, sur la Passion de Jésus-Christ. Plus tard, on désira connaître et posséder une biographie du Sauveur plus complète et mieux ordonnée ; ce désir donna naissance successivement à nos *quatre Évangiles*, les seuls que l'Église des premiers siècles ait admis dans le recueil sacré. (Luc I, 1-4.)

L'expression d'*évangile* (*bonne nouvelle*) fut d'abord appliquée au contenu de la prédication de Jésus-Christ et des apôtres (Marc I, 14, et Rom. I, 15). On l'employa ensuite pour désigner aussi les livres qui racontent la vie de Celui qui a apporté la bonne nouvelle du salut.

Les Évangiles sont les suivants : S. *Matthieu*, S. *Marc*, S. *Luc* et S. *Jean*. Ils ont chacun leur but et leur plan spécial ; mais on constate bientôt entre les trois premiers des ressemblances qui en font un groupe à part et les distinguent du quatrième. On a donné à cause de cela aux trois premiers Évangiles le nom général de *synoptiques* (vue d'ensemble). Ces trois Évangiles nous présentent surtout Jésus dans son ministère en Galilée, le quatrième le suit dans son ministère en Judée et à Jérusalem ; les premiers nous peignent surtout le Messie promis, le Fils de l'homme; le quatrième nous apprend à contempler le Fils de Dieu. Les synoptiques relèvent dans la personne et dans l'œuvre du Sauveur, le côté humain et historique ; S. Jean met en lumière le côté divin et éternel. Il fallait ces deux genres de relations pour offrir au monde un Christ complet : Jésus-Christ a été en effet pleinement le Fils de l'homme, ayant vécu d'une vie humaine, et véritablement le Fils de Dieu, descendu du ciel pour nous révéler Dieu. Les différences entre les synoptiques et S. Jean sont manifestes, mais elles ne constituent pas des contradictions; c'est bien la même personnalité et la même vie qu'ils décrivent les

uns et les autres. D'ailleurs, si l'Évangile de S. Jean a surtout pour but d'accentuer la nature divine du Seigneur, il connaît et montre aussi sa réelle humanité (Jean IV, 6; XIX, 28, 29, 34); et, si les synoptiques mettent en relief le côté historique de la personne de Jésus, ils rendent aussi témoignage à sa divinité (Matth. XI, 27). Ces deux sortes de biographie se complétent donc l'une l'autre[1].

Il y a du reste une gradation réelle entre les quatre Évangiles. L'Évangile de *S. Matthieu*, composé primitivement en hébreu par l'apôtre Matthieu, juif d'origine, paraît avoir été adressé aux Juifs et destiné à leur montrer en Christ le Messie annoncé par Moïse et les prophètes, le véritable Roi du Royaume des cieux. Aussi ce livre relève constamment les rapports qui existent entre l'Ancien Testament et la personne de Jésus-Christ; il cite souvent l'Ancien Testament avec cette expression : *afin que fût accompli;* dans la généalogie qu'il nous donne de Jésus, il s'arrête à Abraham, père du peuple hébreu. Cet Évangile a été placé le premier, comme marquant le mieux la transition entre l'ancienne et la nouvelle alliance. Il ren-

[1] On a quelquefois comparé les synoptiques à *Xénophon*, qui dans ses *Mémoires* nous présente le côté le plus élémentaire et le plus pratique de l'enseignement de Socrate, et S. Jean à *Platon*, qui dans ses *Dialogues* nous donne surtout la partie la plus élevée de ce même enseignement. Pour avoir une idée complète de Socrate, a-t-on dit, il faut unir la lecture de Platon à celle de Xénophon. — Le rapprochement est juste, pourvu qu'on n'oublie pas que l'évangile de Jean a un caractère historique que n'ont pas les dialogues de Platon.

ferme une collection de discours de Jésus-Christ, entremêlés de faits qui leur servent de cadre historique ; en particulier, le discours sur la Montagne (Matth. V, VI, VII), les sept similitudes du Royaume des cieux (Matth. XIII), et les discours sur les derniers temps (Matth. XXIV et XXV).

L'Évangile de S. *Marc* est beaucoup plus court; c'est un simple abrégé des faits et surtout des miracles de Jésus-Christ. Le Christ nous y est offert comme le Médecin des âmes et des corps, « allant de lieu en lieu, faisant du bien à tous. » L'expression qui revient sans cesse dans le deuxième Évangile est celle-ci : « Aussitôt. » La plupart des versets qu'il contient se retrouvent dans S. Matthieu et dans S. Luc. La tradition attribue cet Évangile à Marc, compagnon de Pierre, et le considère comme destiné surtout aux Romains; de là, a-t-on dit, le caractère pratique de ce livre et sa disposition à montrer en Jésus la force divine qu'il a fait éclater pour le salut du monde.

L'Évangile de *S. Luc* fait le pendant de celui de S. Matthieu ; il est aussi étendu que celui-ci et contient aussi beaucoup de discours de Jésus-Christ ; seulement, ils sont moins groupés que dans le premier Évangile. Luc fut un compagnon de S. Paul, qu'il suivit dans ses derniers voyages missionnaires ; comme le grand Apôtre des Gentils, il semble avoir voulu relever l'élément universaliste de l'Évangile. Le Christ qu'il nous présente est vraiment le Fils de l'homme, le Sauveur des Grecs comme des Juifs, l'Ami des péagers et des

pécheurs qui se repentent et vont à lui. La généalogie de Jésus-Christ, qu'il contient, remonte jusqu'à Adam, chef de la race humaine, et plusieurs paraboles qu'il a seul recueillies, s'élèvent contre le particularisme juif et pharisaïque.

Quant au quatrième Évangile, il est marqué, nous l'avons vu, d'un cachet tout spécial. Composé probablement le dernier, par le disciple bien-aimé de Jésus, il a pour but, non de donner une histoire complète de la vie de son héros, mais de grouper les faits et les discours du Seigneur, qui révèlent sa gloire et le désignent comme le Fils de Dieu. Ce but est nettement indiqué dans Jean I, 1-18, et XX, 31. L'écrivain sacré se plaît à nous montrer Jésus dans le cercle de ses disciples, auxquels il révèle ses pensées les plus intimes et qu'il fortifie d'avance contre les angoisses qu'ils rencontreront dans le monde après son départ. (Lisez Jean XIV, XV, XVI, XVII.) La vie du Sauveur y est présentée comme une lutte entre la lumière qui est en lui et les ténèbres qui sont dans le monde. Cette lutte amène une crise parmi les hommes : ceux qui aiment la lumière vont à Christ et deviennent ses disciples ; ceux qui aiment les ténèbres le repoussent et s'enfoncent dans le mal : Jean I, 5, 11 à 13.

2° Les *Actes des apôtres*. — Le vrai titre de ce livre devrait être : *Histoire de la fondation et de la première propagation de l'Église chrétienne*. L'auteur, qui est le même que celui du troisième Évangile, s'adressant au même chrétien, nommé Théophile, lui raconte la ma-

nière dont l'Église, fondée à Jérusalem le jour de la Pentecôte, par la vertu du Saint-Esprit, s'est successivement répandue dans la Judée, la Samarie, l'Asie Mineure, la Macédoine, la Grèce et l'Italie. Le plan du livre des Actes est indiqué dans Act. 1, 8. La dernière moitié est remplie par la relation des voyages missionnaires de S. Paul.

3° *Les Épîtres.* — Ce sont des lettres écrites par les apôtres ou les premiers disciples à diverses Églises ou à diverses personnes. Elles sont nées de circonstances occasionnelles. Les Apôtres, S. Paul en particulier, étaient souvent consultés par les Églises ou par les chrétiens qu'ils avaient édifiés ; ils répondaient à ces questions par des lettres généralement assez étendues, où ils touchaient à divers sujets de doctrine, de morale ou de discipline ecclésiastique. Ces lettres passaient de main en main et souvent d'une Église à l'autre. Plus tard elles furent recueillies, et on les fit entrer avec les Évangiles dans le recueil sacré.

On en compte 13 de S. Paul, savoir : l'*Épître aux Romains*, la plus considérable par son étendue et par sa valeur, appelée autrefois « la clef d'or des Écritures. » C'est un véritable traité que l'on peut diviser en deux parties, l'une (chap. I-XI) essentiellement doctrinale, l'autre (XII-XVI) morale et pratique. Dans la première sont développées les grandes doctrines chrétiennes, la réalité et l'étendue du péché, l'impuissance de l'homme, Juif ou Gentil, à se sauver par la loi, la justification par la foi en Jésus-Christ et la vie nou-

velle qui découle de cette foi. La seconde partie expose les principaux devoirs de la piété chrétienne. — Les deux *Épîtres aux Corinthiens*, écrites à propos de certains désordres et de diverses lacunes spirituelles qui existaient dans l'Église de Corinthe. Elles renferment d'utiles indications sur la lutte qu'eut à soutenir S. Paul contre les docteurs qui voulaient conserver les ordonnances juives au sein du Christianisme (ils ont été appelés *judaïsants*), et de précieuses directions sur l'esprit qui doit animer les membres d'une Église. C'est dans la première de ces Épîtres que se trouve le beau chapitre sur la *charité*. (Lisez 1 Cor. XIII.) — L'*Épître aux Galates*, qui complète celle aux Romains et établit avec une grande force contre les judaïsants la doctrine du salut par la foi, « sans les œuvres de la loi. » — Les Épîtres *aux Éphésiens*, *aux Philippiens* et *aux Colossiens*, écrites pendant la captivité de S. Paul, soit de Césarée, soit de Rome. La première et la troisième offrent entre elles de grandes ressemblances de plan, de pensées et d'expressions; elles relèvent, l'une la doctrine de la grâce, l'autre la suffisance de la révélation en Jésus-Christ. — L'Épître *aux Philippiens* a un cachet particulier de simplicité et d'intimité; elle est comme une touchante effusion du cœur de l'apôtre à l'égard de ses chers disciples de Philippes. — Puis viennent les deux *aux Thessaloniciens*, qui contiennent de pressantes exhortations à la vigilance et à la sanctification; — les trois épîtres dites *pastorales*, 1 et 2 à *Timothée* et une à *Tite*, écrites à des conducteurs d'Églises et semées d'exhor-

tations adressées aux anciens et aux diacres; — enfin, l'Épître à *Philémon*, court billet envoyé par S Paul à un chrétien de ce nom, à propos d'un esclave nommé Onésime.

Après ces treize épîtres, nous trouvons l'*Épître aux Hébreux*, attribuée par plusieurs à S. Paul, mais qui ne paraît pas être de lui, mais d'un de ses compagnons, probablement d'Apollos. (Act. XVIII, 24-28, et 1 Cor. III, 4-6.) Elle a pour but de montrer aux Hébreux convertis à l'Évangile la supériorité de la nouvelle alliance sur l'ancienne. — Les épîtres qui suivent sont les épîtres dites *catholiques* (*universelles*, c'est-à-dire sans désignation spéciale, s'adressant à tous); savoir : une de *S. Jacques*, qui insiste sur le côté pratique de la piété, sur les bonnes œuvres; deux de *S. Pierre*, qui met en lumière la nécessité de la sainteté et l'utilité des souffrances; trois de *S. Jean*, qui rappelle le grand amour que Dieu a eu pour nous et l'amour que nous devons avoir pour Dieu et pour nos frères; une de *S. Jude*, qui prémunit ses lecteurs contre le relâchement et l'apostasie.

4° Mentionnons enfin l'*Apocalypse* ou *livre des révélations* de S. Jean, où est retracé dans une série de visions le triomphe de l'Église de Jésus-Christ sur tous ses ennemis. Ce livre était destiné à consoler et à fortifier les premiers chrétiens, encore tout émus par la première persécution que le cruel Néron dirigea contre eux. — Ainsi se termine le recueil sacré du Nouveau Testament.

La Bible forme donc, comme la Révélation dont elle est le document, un magnifique ensemble où l'unité éclate dans la diversité ; elle est comme un corps organisé qui a ses parties centrales et ses parties secondaires, mais où tous les membres tendent au même but, la conservation et la propagation de la vie.

SECTION VII.

DE L'ÉCRITURE SAINTE (*suite*).

I. Autorité de l'Écriture sainte.

Les livres que nous avons énumérés, et qui forment le recueil sacré de la Bible, sont nommés *canoniques* (du mot grec *kanôn*, règle), parce qu'ils sont considérés par l'Église chrétienne comme la règle de la foi et de la vie. Il nous faut voir comment se justifie ce beau titre.

Nous laissons de côté toutes les questions qui son exclusivement du domaine de la science théologique, en particulier de cette branche de la science que l'on désigne sous le nom de *Critique sacrée*, et qui s'occupe des origines historiques des Livres saints, de l'époque de leur composition, de la manière dont ils ont été recueillis et admis dans le canon, de l'état dans lequel les copies ou les traductions de ces livres nous sont

parvenues, des citations qu'en ont données les anciens écrivains, notamment les Pères de l'Église. Ces recherches sont pleinement légitimes ; elles doivent être faites par des hommes spéciaux dans un esprit tout ensemble de liberté et de piété ; le fidèle doit les respecter et même en accueillir les résultats bien constatés, se souvenant que la vérité doit être mise en lumière dans tous les domaines, et que la vraie piété n'a rien à redouter de la vraie science. Nous nous bornerons à dire que, parmi ces résultats, il en est deux très-importants qui sont affirmés par les théologiens les plus impartiaux, savoir : 1° Tous les livres qui se trouvent dans notre Nouveau Testament, à l'exception peut-être d'un seul [1], sont reconnus comme ayant été composés au premier siècle, au sein de l'Église apostolique [2]. 2° Les diverses variantes que présentent les versions de toutes sortes qui ont été faites du Nouveau Testament, ne portent pour la plupart que sur des expressions et des détails secondaires, et laissent intactes les pensées des écrivains sacrés et les grandes doctrines chrétiennes.

Ouvrons maintenant la Bible dans un esprit religieux et pratique, et constatons les diverses impressions que nous recevons de sa lecture. Occupons-nous d'a-

[1] La seconde épître de S. Pierre, qui est considérée par la plupart des théologiens comme un produit du second siècle (MM. Néander, Reuss, de Pressensé).

[2] Ce résultat ressort surtout de la lecture des écrits de M. le professeur Reuss, en particulier de son *Histoire de la théologie au siècle apostolique*.

bord du Nouveau Testament, qui renferme la révélation parfaite en Jésus-Christ.

1° La première impression que produit sur nous la lecture des livres du Nouveau Testament, en particulier des Évangiles, c'est que les faits qui y sont racontés portent dans leur ensemble un cachet inimitable de vérité et d'authenticité. Les témoins de ces faits n'ont pas *voulu nous tromper*. C'étaient des hommes simples, moraux, purs de tout esprit de mensonge et d'habileté ; ils n'avaient d'ailleurs aucun intérêt à tromper. Pascal a dit énergiquement : « Je crois volontiers des histoires dont les témoins se font égorger. » Ils n'ont pas *pu se tromper*, au moins d'une manière générale, touchant les faits de la vie de Jésus-Christ et de la fondation de l'Église. Ces faits se sont accomplis, non en cachette, mais en plein jour, devant la foule ou devant les disciples ; les ennemis de Jésus ne les ont pas contestés. — Quant aux discours du Sauveur rapportés dans les Évangiles, ils portent avec eux leur marque d'origine ; ils sont trop élevés et trop grands de pensée et de langage pour que de pauvres Galiléens aient pu les inventer ou les embellir. — De cette première impression, nous conclurons la *crédibilité* des écrivains du Nouveau Testament.

2° En lisant et relisant ce recueil sacré, nous éprouvons une impression nouvelle et plus profonde. Sous l'action de l'esprit qui émane de ces pages, notre esprit s'élève, notre conscience se réveille, notre cœur s'humilie et soupire après la sainteté, notre volonté se

retrempe et se fortifie pour la lutte morale. Évidemment, la lecture du Nouveau Testament exerce sur nous une influence sanctifiante, la plus haute et la plus pure. L'histoire est là aussi pour démontrer que ce livre a été pour une foule d'hommes une source intarissable de lumière et de vie, de relèvement et de progrès, de consolations et d'espérances. C'est en lui que l'âme humaine a trouvé le Dieu vivant et vrai, le Père des miséricordes, le Sauveur des pécheurs ; c'est par lui qu'elle a pu s'élever du sein des réalités du monde visible au monde invisible et éternel ; c'est lui enfin qui lui a donné la véritable vie, la vie en Dieu : Jean V, 39. — On a objecté qu'il y a d'autres livres qui exercent une semblable influence. Mais cette influence n'est jamais ni si profonde, ni si pure, ni si universelle ; d'ailleurs, ces livres ont été inspirés, directement ou indirectement, par les écrits sacrés et n'existeraient pas sans eux. — De cette seconde impression, nous concluons *la beauté morale exceptionnelle* du Nouveau Testament[1].

3° A ces deux résultats vient s'en ajouter un autre. Plusieurs des écrivains du Nouveau Testament n'ont pas été seulement les *témoins*, mais encore les *organes* de la révélation de Dieu en Jésus-Christ. Nous savons, en effet, que le Seigneur, voulant que son œuvre fût

[1] On connaît le beau passage de Rousseau qui commence ainsi : « Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe : qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un ouvrage à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes ! »

continuée et que son Évangile fût prêché dans le monde, choisit parmi ses disciples douze hommes qu'il mit à part et qu'il instruisit lui-même pendant le cours de son ministère, pour les préparer à cette grande mission. (Lisez Matth. X.) Ces hommes furent les douze *apôtres* (*envoyés*). D'une part, Jésus-Christ les rendit témoins des principaux faits de sa vie, de sa mort et de sa résurrection ; de l'autre, il leur promit le secours du Saint-Esprit : Matth. X, 19, 20 ; Jean XIV, 26 ; XVI, 12, 13 ; Act. 1, 5, 8, 21, 22. Cette promesse commença à se réaliser le jour de la Pentecôte. (Lisez Act. II.) Le changement profond qui s'accomplit depuis ce moment dans leur esprit et dans leur cœur, les dons miraculeux dont les apôtres furent revêtus, l'autorité exceptionnelle dont ils jouirent dans l'Église primitive, attestent la réalité et la vertu de cette action du Saint-Esprit. (Lisez les cinq premiers chapitres des Actes.) Cet Esprit qui les dirigeait dans leur ministère, les a aussi dirigés dans leurs écrits, destinés par la divine Providence à traverser les siècles et à instruire à salut les générations humaines.

Mais ce ne sont pas seulement les douze apôtres qui ont été animés et éclairés par le Saint-Esprit, ce sont aussi les disciples et les compagnons des apôtres, ce sont les membres vivants de l'Église primitive. A côté de l'apostolat en quelque sorte officiel, qui exigeait, comme première condition, la connaissance personnelle du ministère du Seigneur, nous constatons, dans cette époque de fondation du Royaume de Dieu, un apostolat moral

et universel, dont l'Église tout entière est revêtue, et qui la rend aussi l'organe du Saint-Esprit[1]. Le représentant le plus remarquable et le plus puissant de cet apostolat, c'est S. Paul. Quoiqu'il n'ait pas été disciple du Seigneur aux jours de sa chair et qu'il ne se soit pas trouvé dans la chambre haute, le jour de la Pentecôte, il n'en a pas moins été appelé à l'apostolat et, malgré les oppositions des docteurs judaïsants, reconnu comme apôtre par ses collègues de Jérusalem. (Lisez Actes IX et Galates II.) Dans ses discours et dans ses épîtres, il rend sans cesse témoignage à son apostolat, au grand miracle de sa conversion, aux révélations qu'il a reçues, aux œuvres extrordinaires qu'il accomplit et à l'action du Saint-Esprit sur son esprit et son ministère. (Lisez Actes IX, XX, XXII; Galates I, 1, 11, 12; 1 Corinth. II; 2 Cor. XII, 12; 2 Cor. III, 1-6; Éphés. III, 2-5.) La lecture de ses admirables lettres confirme ce témoignage. — De ce troisième fait, nous concluons l'*inspiration des écrits du Nouveau Testament*. Mais nous devons reconnaître que cette inspiration ne porte que sur les faits du salut et les vérités essentielles à la foi et à la vie, qu'elle laisse intactes la liberté morale et l'individualité des écrivains sacrés, et enfin qu'elle est plus ou moins grande suivant les sujets et

[1] Nous en avons des exemples frappants dans le livre des *Actes*, et particulièrement dans la personne de deux *diacres* de l'Église primitive, *Philippe* et *Etienne*, qui nous sont représentés comme remplis du S. Esprit et revêtus du don de faire des miracles et de prêcher l'Evangile. (Lisez Actes VI et VIII.)

les passages. Telle qu'elle est, elle suffit pour nous inspirer une pleine confiance au recueil sacré du Nouveau Testament. Les écrits de ce recueil ne renferment pas seulement pour nous l'histoire des doctrines et de la vie de l'Église primitive, ils contiennent aussi l'enseignement chrétien dans sa vérité et son intégrité ; ils sont le document par excellence et tout ensemble le dernier anneau de la Révélation.

Tout ce que nous venons de dire concerne uniquement le Nouveau Testament ; mais, comme nous l'avons vu (Section III), nous ne pouvons séparer l'Ancien Testament du Nouveau Testament : 1° Le peuple hébreu étant le peuple élu destiné à préparer l'avénement de la Religion parfaite, Dieu ne l'a pas abandonné à lui-même et lui a confié une série de révélations : Rom. III, 1 et 2 ; Hébr. I, 1. — 2° Moïse et les prophètes se présentent comme les envoyés de l'Éternel, comme les organes de sa volonté et de sa Parole. (Lisez Exode IV, 12 et 13 ; Ésaïe, VI ; Jérémie I.) — 3° Les écrivains du Nouveau Testament proclament l'inspiration de l'Ancien : 2 Tim. III, 14-17 ; 1 Pier. I, 10-12. — 4° Jésus-Christ lui-même cite souvent les écritures de l'Ancien Testament comme renfermant la Parole de Dieu : Matth. IV, 4 ; Jean V, 39. — 5° Enfin, ce que nous avons dit sur l'influence sanctifiante du recueil sacré de la nouvelle alliance s'applique aussi, à des degrés divers, à celui de l'ancienne. Nous sommes donc amenés à reconnaître l'union étroite qui existe entre les deux recueils, et à conserver l'Ancien Testament au rang de docu-

ment de la Révélation ; mais nous sommes obligés aussi de maintenir ces différences. Les vérités chrétiennes ne sont exprimées, dans toute leur plénitude, que dans le Nouveau Testament.

En réunissant les faits que nous venons de constater, nous pouvons maintenant conclure la doctrine de l'*autorité* de l'Écriture sainte et la légitimité de ce titre de *canoniques* donné aux écrits qui la composent. Cette autorité est une autorité purement *religieuse* et ne porte, comme l'inspiration, que sur les faits de la révélation et sur les grands principes de la foi et de la vie chrétienne. C'est dans ce sens que nous pouvons donner à l'Écriture sainte le beau titre de *Parole de Dieu*. Nous reconnaissons qu'une doctrine est chrétienne ou non chrétienne, selon qu'elle est conforme ou contraire à l'enseignement apostolique. Nous n'admettons d'ailleurs aucune autre autorité que celle-là, et nous repoussons, en particulier, celle qui, sous toutes les formes, s'appuie sur la *tradition :* Marc VII, 3, 9. Il ne doit y avoir d'autre intermédiaire obligé entre l'âme humaine et Dieu, que Jésus-Christ, et la Parole qui lui rend témoignage.

Nous ne séparons donc pas l'Écriture de Jésus-Christ. Si Jésus-Christ est « le chemin » qui conduit au Père, l'Écriture est « le flambeau » qui nous montre le chemin. Si Jésus-Christ est le *fondement* de la foi, l'Écriture en est la *règle*[1].

[1] Nous verrons plus tard que ce sont là, au fond, les deux grands principes du Protestantisme évangélique : le *principe matériel*, la jus-

SECTION VIII.

DE L'ÉCRITURE SAINTE (*suite et fin*).

II. Usage qu'il en faut faire.

L'Écriture est donc à la fois *nécessaire* et *suffisante* pour nous conduire à la connaissance de la vérité qui sauve. Ajoutons qu'elle est assez claire sur les points essentiels pour être comprise par un esprit sérieux et droit. Nous pouvons donc appliquer aux écrits sacrés des deux alliances les déclarations de l'Écriture relatives à l'Ancien Testament : Ps. XIX, 8 et 9 ; CXIX, 105 ; 2 Tim. III, 16, 17.

De là résulte le *droit* pour chaque chrétien de lire l'Écriture sainte et, selon la mesure de ses moyens, d'y chercher l'aliment journalier de sa foi et de sa vie spirituelle. Ce droit est fondé tout ensemble sur la nature des choses et sur les faits.

1° Si l'Écriture a été donnée de Dieu pour nous faire connaître la révélation qui sauve ; si elle renferme le pain de l'âme, la source des eaux vives ; si elle est à la portée des intelligences les plus ordinaires et à la hauteur des esprits les plus élevés[1], il n'est pas possible

tification par la foi en Jésus-Christ, et le *principe formel*, l'autorité des Écritures.

[1] Un pape a dit lui-même : « L'Écriture est comme un fleuve où un

qu'elle soit destinée à demeurer entre les mains d'une seule classe d'hommes qui en disposent à leur gré. Dans l'intention de Dieu, elle est adressée à tous ; tout chrétien, tout homme a le droit de la lire et de la posséder tout entière[1].

2° Les faits confirment cette assertion. Dans l'ancienne alliance, la lecture des écrits sacrés de l'Ancien Testament était, non-seulement permise, mais recommandée au peuple : Deut. XI, 18-21 ; Ps. 1, 2. Le Seigneur a sanctionné cet usage par diverses déclarations : Jean V, 39, 40 ; Matth. XXII, 31. Les apôtres et les écrivains du Nouveau Testament insistent sur le prix de la Parole de Dieu et reconnaissent à tous le droit de la méditer : 1 Thes. V, 27 ; 2 Tim. III, 14 et 15 ; Act. XVII, 11. (Voyez aussi les suscriptions et salutations contenues dans les Épîtres, qui montrent que celles-ci s'adressent non pas seulement aux conducteurs des Églises, mais à *tous les frères* sans distinction.)

On a fait à ce droit plusieurs objections.

1° La première est tirée de l'obscurité de certains passages de la Bible, particulièrement de l'Ancien Testament. Mais l'expérience démontre, comme nous l'avons déjà affirmé, que la Bible est assez claire pour révéler les faits du salut aux cœurs simples. Tous les

éléphant peut nager et qu'un agneau peut passer à gué. » Grégoire I, dit *le Grand*.

[1] On peut consulter avec fruit sur ce point : *L'homme en face de la Bible*, par M. P. Boucher, et *Lucile ou la Lecture de la Bible*, par A. Monod.

pécheurs qui l'ont lue avec un esprit d'humilité et de confiance, ont été éclairés, convertis, sanctifiés par elle. La lumière qui brille dans l'Écriture l'emporte de beaucoup sur les obscurités qui s'y trouvent, et ces obscurités vont en diminuant, à mesure que le lecteur attentif se familiarise avec son contenu. D'ailleurs, rien n'empêche que l'on ne commence par les parties les plus claires et les plus importantes, par le Nouveau Testament, et dans le Nouveau Testament par les Évangiles. Enfin, nous reconnaissons sans hésiter que l'Église chrétienne, avec les ressources spirituelles dont elle dispose, savoir : la prédication, le culte, le ministère de ses pasteurs et de ses docteurs, les lumières et les vertus de ses divers membres, peut être d'un grand secours pour l'intelligence des écrits sacrés.

2° Une seconde objection s'appuie sur ce fait que l'Écriture renferme des passages où le vice est dépeint dans toute sa nudité, et qui pourraient être *dangereux pour les bonnes mœurs*. — L'objection est en partie fondée. Les écrivains sacrés, fidèles à l'esprit de leur pays et de leur temps, ont une grande liberté de langage ; mais cette liberté est accompagnée d'une constante pureté : la manière dont ils nous parlent du mal tend toujours à en inspirer l'horreur. C'est donc ici le cas de rappeler le passage bien connu : « Toutes choses sont pures pour ceux qui sont purs » (Tite I, 15). En fait, nous ne voyons pas que les bonnes mœurs soient moins florissantes dans les pays et dans les fa-

milles où la Bible tout entière est mise entre les mains de tous, même des enfants. Il est permis cependant et convenable de faire pour ceux-ci un choix parmi les livres qu'elle contient[1].

3° On objecte enfin, contre le droit de tous les chrétiens à lire la Bible, les diversités et les divisions qu'amène dans l'Église l'exercice de ce droit[2]. On peut répondre à ce raisonnement que mieux vaut la liberté avec ses périls que la négation de la liberté ; dans le domaine religieux, l'activité, l'agitation même est préférable au silence et au sommeil. Ce n'est pas l'*unité* qui triomphe avec la suppression du droit de lire et d'interpréter l'Écriture, c'est l'*uniformité*. On peut surtout montrer, par l'histoire, que la véritable unité, l'unité morale et spirituelle, se forme et se dégage au sein de ces diversités, chez toutes les âmes pieuses. Toutes les fois qu'on a étudié la Bible avec simplicité et confiance, on y a trouvé les doctrines vitales[3].

Si c'est un droit pour tout fidèle de lire l'Écriture et d'y puiser sa foi, c'est aussi un *devoir*. Si notre père venait à mourir, nous laissant un testament où se trouveraient consignés ses derniers conseils avec ses der-

[1] Nous recommandons à cet égard le choix de passages contenus dans un petit livre intitulé : *Introduction à la lecture de l'Écriture Sainte*, par Bochinger, traduit de l'allemand par M. C. Laune ; 2 vol. in-12.

[2] C'est le fond de la thèse soutenue par Bossuet dans son livre intulé : *Histoire des variations des Églises protestantes.*

[3] Lisez l'intéressante biographie du curé allemand *Martin Boos.*

nières volontés, ne serait-ce pas pour nous une obligation sacrée de le lire et de le méditer? La Bible est en quelque sorte le testament de notre Père céleste, qui nous révèle ce qu'il a fait pour notre salut et ce qu'il attend de nous en retour; soyons donc fidèles à recueillir et à suivre ses directions. Les grands chrétiens de tous les temps ont affirmé ce saint devoir [1].

Donnons maintenant quelques règles générales qui doivent diriger le lecteur et l'interprète de la Bible, et qui nous dirigeront nous-même dans notre exposition des doctrines chrétiennes :

1° Il ne faut pas oublier que l'Écriture n'est pas un seul livre, mais un recueil de livres composés « en divers temps et en diverses manières, » et où la révélation est donnée d'une façon progressive. Il est donc nécessaire de ne pas confondre, en les lisant et en les citant, les époques et les moments, et de tenir compte du milieu historique et religieux dans lequel les auteurs sacrés ont écrit. 2° Il faut se rappeler que le langage des écrivains est ordinairement populaire et figuré; on doit donc chercher souvent la pensée sous l'image, l'esprit sous la lettre (Jean VI, 63), mais sans en détruire ou affaiblir le contenu. 3° En étudiant chaque texte, il faut le rattacher à ce qui précède et à ce qui suit (à ce qu'on appelle le *contexte*), pour en bien déterminer le sens exact et primitif. 4° Comme

[1] Lisez en particulier l'*Imitation de J.-C.*, liv. I, chap. v, *de la lecture de l'Écriture sainte.*

la Bible forme un ensemble admirable où l'unité d'esprit et de but éclate au milieu des diversités, il convient de rapprocher le passage que l'on médite des passages correspondants, et d'interpréter ainsi la Bible par la Bible, sans méconnaître le sens spécial de chaque texte comparé. 5° Il est surtout nécessaire d'aborder l'Écriture dans un esprit religieux, dans un esprit tout ensemble de foi, d'humilité, de sérieux examen, de sainte indépendance et d'application pratique et personnelle. L'Écriture déclare elle-même que son contenu reste fermé à l'esprit charnel : 1 Cor. II, 15. L'interprète fidèle des Écritures, le vrai *théologien*, doit être un *croyant* : la conscience et l'expérience chrétiennes sont donc indispensables à l'exposition de la foi chrétienne.

Nous pouvons maintenant résumer toute notre Introduction en disant que notre Manuel de Religion aura pour bases *la Révélation chrétienne étudiée dans les Saintes Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, à l'aide de la foi et de l'expérience chrétiennes* [1].

La Religion étant « le lien de l'homme avec Dieu, » et le fond de la Religion chrétienne étant la *Rédemption*, nous commencerons par la doctrine de Dieu et

[1] Convaincu comme nous le sommes de l'harmonie profonde qui existe entre le Christianisme biblique, d'une part, et de l'autre, la conscience humaine et l'histoire religieuse de l'humanité sérieusement interrogées, nous ne nous contenterons pas de citer les textes de l'Écriture, nous invoquerons aussi, dans les questions où elles peuvent jeter quelques lumières, les déclarations de ces deux autres témoins.

celle de l'homme envisagés en dehors des grands faits de la Rédemption; puis nous étudierons cette Rédemption, en la considérant tour à tour dans sa préparation, dans son accomplissement, dans son application individuelle et collective ; enfin, dans sa consommation finale. De là une série de sept chapitres, divisés eux-mêmes en plusieurs sections.

CHAPITRE PREMIER.

DE DIEU.

SECTION IX.

DE L'EXISTENCE DE DIEU.

Nous commençons l'exposé des vérités chrétiennes par l'étude de Dieu. Dieu est, en effet, l'objet et le but de la religion ; de plus, la connaissance de Dieu peut seule nous amener à une connaissance approfondie de nous-mêmes. L'expérience nous apprend que telle idée on se fait de Dieu, telle idée on se fait de l'homme et aussi des moyens d'union de l'homme avec Dieu. Nous devons ajouter cependant que l'étude de Dieu, de sa nature et de ses attributs, suppose déjà une certaine connaissance de l'homme, qui a été fait « à l'image de Dieu. »

En réalité, ces deux doctrines marchent ensemble et s'éclairent sans cesse l'une l'autre[1].

[1] Lisez la première première page du livre de *l'Institution chrétienne* de Calvin.

Pour aborder et conduire utilement cette étude si importante, il nous faut y apporter un esprit d'humilité et d'amour : d'humilité, parce que nous sommes des êtres finis et dépendants qui ne pouvons connaître à fond l'essence divine : Job XI, 7, 8 ; d'amour, parce que l'amour est la clef de la vraie connaissance de Dieu : 1 Cor. VIII, 3. « Il faut aimer les choses divines pour les connaître, » a dit un Père de l'Église.

La première vérité que nous ayons à établir, c'est celle de l'existence de Dieu. Il y a un Dieu, c'est-à-dire un principe premier et suprême, duquel tout procède et auquel tout est subordonné : telle est l'affirmation la plus élémentaire de la raison humaine, comme de la révélation chrétienne. Cette affirmation ne devrait pas avoir besoin de démonstration : Dieu ne se démontre pas ; comme le soleil, il se prouve en faisant sentir sa présence. Aussi l'Écriture sainte suppose-t-elle partout admise la foi en la divinité, et n'essaye-t-elle nulle part de la prouver d'une manière directe.

Les faits montrent cependant qu'il y a des *athées* (de *a theos*, qui ne croient pas en Dieu). En un sens, l'athéisme semble impossible, car l'homme, en rentrant en lui-même, en prêtant une oreille attentive à la voix de sa conscience et de sa raison, devrait être amené à reconnaître l'existence d'un monde invisible et de Dieu qui en est le fondement. (Section I.) Mais, dans un autre sens, comme le péché existe et que la tendance constante du péché, son résultat inévitable est

de diminuer, d'étouffer la conscience que nous avons de Dieu, il peut y avoir des athées; seulement l'athéisme doit nous apparaître comme une chose contre nature, comme un égarement spirituel, une sorte de *folie* intellectuelle et surtout morale : Ps. XIV, 1.

On a donc cherché à donner des preuves de l'existence de Dieu, et c'est à ce travail que se sont exercés les plus nobles génies de l'humanité, depuis Socrate jusqu'à nos jours. Nous énumérerons les plus belles et les plus accessibles de ces preuves, en nous rappelant qu'elles n'ont de force décisive que par leur ensemble et que lorsqu'elles s'appuient sur le *sentiment intime*, sur cette conscience primitive de Dieu que nous portons en nous.

1° On a invoqué, comme preuve de l'existence de Dieu, *l'existence même du monde* qui n'a pas pu se faire tout seul : Héb. III, 4. Ce monde se compose d'un ensemble d'êtres *contingents* (de *contingere*, échoir, arriver ; c'est-à-dire d'êtres *non nécessaires*), dont aucun n'a en soi la cause de son existence. En admettant que ces êtres dérivent les uns des autres, si on remonte tous les anneaux de cette longue chaîne, on est obligé d'arriver à un bout, à un être qui seul existe par lui-même, qui est le principe et la source de tous les autres, c'est-à-dire à Dieu. — La science moderne, en particulier celle qui s'occupe de l'origine et des modifications de notre globe, la *Géologie*, vient fortifier cette conclusion. Les fouilles qui ont été faites dans les couches terrestres démontrent qu'il y a eu un temps où

les minéraux, les plantes et la plupart des animaux connus existaient déjà, tandis que l'homme n'existait point encore. La race humaine a donc eu un commencement. De plus, les hypothèses les plus accréditées chez les savants sur l'état primitif de la terre, attestent que la vie *organique* (celle du règne végétal et animal) a aussi commencé sur notre planète. — L'apparition de l'homme et des êtres organisés ne peut s'expliquer que par l'existence et la puissance d'un être vivant et intelligent.

2° On en a appelé encore à l'*ordre* qui règne dans le monde (de là le mot même de *monde*, en grec *kosmos*, qui veut dire *ordre*). Ce monde, étudié dans son ensemble et dans ses détails, révèle une beauté, un harmonie, un équilibre qui ne peuvent être que le fruit d'un plan déterminé et d'une sagesse suprême. L'immensité de l'univers et la régularité qui règne dans les mouvements des mondes qui le composent; sur cette terre, la succession invariable des jours et des nuits, l'ordre des saisons de l'année; la structure des plantes et des animaux si merveilleusement appropriée au milieu dans lequel ils sont appelés à vivre et aux fonctions qu'ils doivent remplir; enfin, l'organisation même de l'homme, la correspondance admirable qui existe entre les diverses parties de son corps, et entre ce corps lui-même, qui est matériel, et l'esprit immatériel qui l'habite : tels sont les principaux faits sur lesquels on s'appuie pour démontrer l'existence d'un Être infiniment sage et puissant qui a tout fait « avec ordre,

poids et mesure, » et a créé toutes choses « de manière à ce qu'elles s'entre-répondent [1]. » On ne peut attribuer cet arrangement au *hasard*, car le hasard est aveugle et ne peut créer une telle harmonie [2]. Si un sauvage trouvait dans un désert une montre, dès qu'il pourrait en comprendre le mécanisme, ne se hâterait-il pas d'attribuer la production de cette merveille à quelque génie intelligent? Le monde aussi est une montre, une horloge magnifique dont l'agencement nous révèle l'Ouvrier qui l'a faite [3]. Plusieurs passages de l'Écriture font allusion à cette preuve : Ps. XIX, 1-3; Rom. 1, 20; elle a inspiré au Livre de Job quelques pages étincelantes de poésie (lisez surtout les chapitres XXXVII-XLI).

3° Si, de la contemplation de la Nature extérieure, nous passons à l'étude de nous-mêmes, nous y rencontrons de nouvelles marques de l'existence de Dieu. — Nous portons en nous l'idée du *beau*, du *vrai* et du *bien absolus*, l'idée de la *perfection*. Cette idée ne vient pas de nous, puisque nous sommes des êtres bornés et imparfaits ; elle ne peut venir de la Nature extérieure,

[1] On trouvera des développements intéressants sur ces faits dans les *Leçons de la Nature*, par Cousin Despréaux, dans les *Études de la Nature* de Bernardin de S. Pierre, dans le *Génie du Christianisme* de Chateaubriand et surtout dans le récent ouvrage de M. Charles Lévêque, sur les *Harmonies providentielles*.

[2] Lisez sur ce sujet la 1re partie du *Traité* de Fénelon sur l'*Existence de Dieu*, et la *Théologie naturelle*, par William Paley.

[3] Voltaire a dit quelque part :

« L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer
Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger. »

qui ne provoque en nous que des sensations. Elle vient donc d'un Être distinct de la nature et de nous, elle procède de Dieu ; c'est en Lui que résident la bonté, la vérité, la beauté absolue, la perfection [1].

4° Nous trouvons surtout en nous-mêmes une voix qui nous commande de faire le bien et de fuir le mal, qui nous approuve quand nous avons bien fait, et nous accuse quand nous avons mal fait : Rom. II, 14 et 15. Cette voix est appelée la *loi morale* déposée dans la conscience. D'où peut-elle venir? — Ce n'est pas nous qui nous la sommes donnée; car, dans ce cas, nous pourrions nous en débarrasser quand elle nous importune, et c'est ce qui n'a pas lieu. — Ce n'est pas l'éducation qui l'a mise en nous ; car l'éducation ne crée rien, elle ne fait que développer et perfectionner ce qui est en germe. Cette loi suppose donc l'existence du Législateur suprême, de Dieu, dont elle exprime à notre égard la volonté. — Cette preuve a été développée d'une manière philosophique et avec une grande force par le célèbre Kant, qui, après avoir renversé tous les autres fondements de la certitude, s'arrêta tout à coup avec respect devant l'ordre moral, et sur cette base inébranlable reconstruisit son système [2].

[1] *Traité de l'existence de Dieu*, par Fénelon, 2e partie. — *Du Vrai, du Beau et du Bien*, par Cousin, 4e et 16e leçon. — Voyez aussi quelques admirables passages de Platon dans les dialogues du *Timée* et de *Phèdre*.

[2] C'est Kant qui a prononcé cette belle parole : « Deux choses remplissent mon âme d'une admiration et d'un respect toujours nouveaux et toujours croissants : le ciel étoilé *au-dessus de moi*, et la loi morale *au dedans de moi*. »

5° Rappelons enfin l'argument tiré de l'*accord unanime* de tous les peuples et de tous les temps : partout on a trouvé des traces d'une religion quelconque. Serait-il possible que l'humanité tout entière se trompât? (Section I.)

Le chrétien possède dans sa foi en Jésus-Christ la preuve par excellence : Jean I, 18 ; XIV, 9. C'est pourquoi le meilleur moyen de conserver en nous toujours vivante la conscience de Dieu, c'est de contempler et de suivre Jésus-Christ ; c'est aussi d'avoir un cœur pur : Matth. V, 8. La vie religieuse et la vie morale marchent de pair, de même que le péché et l'incrédulité.

SECTION X.

DES ATTRIBUTS DE DIEU.

I. *Attributs absolus.*

Il ne nous suffit pas de savoir qu'il y a un Dieu, il nous faut encore savoir ce qu'il est, quelle est *sa nature*.

En un certain sens, Dieu est insondable, et nous devons renoncer à pénétrer tous les mystères de son essence ; mais, puisque Dieu a créé, puisqu'il a fait l'homme à son image, puisque surtout il *s'est révélé* dans l'Évangile, il nous est possible de contempler

quelques-uns des *aspects* de sa nature. Essayons de les décrire, en n'oubliant pas que là encore la lumière est accompagnée d'ombres [1].

Les aspects sous lesquels Dieu se montre à nous sont appelés *attributs*, parce qu'ils nous révèlent les manières d'être que nous attribuons à Dieu ; et aussi *perfections*, parce que chacun de ces attributs est une perfection.

Pour mieux étudier ces attributs, il nous les faut classer, en nous rappelant que cette division est tout humaine et que l'unité de la nature divine ne doit pas être brisée. Nous les diviserons en deux classes : 1° les attributs qui concernent Dieu considéré en lui-même indépendamment du monde, et auxquels nous donnerons le nom d'attributs *absolus;* 2° les attributs qui nous montrent Dieu dans ses relations avec le monde, et que nous appellerons attributs *relatifs* [2]. Nous énumérerons d'abord les premiers.

1° Dieu est d'abord l'Être existant par lui-même et ne dépendant que de lui-même, le seul être nécessaire, ou, comme on aime à le nommer de nos jours, l'*Absolu*. La définition qu'il donna de lui-même à Moïse en Horeb : « *Je suis celui qui suis*, » Exode III, 14; le

[1] « Il faudrait être au soleil pour ne point avoir d'ombre, » a dit un grand prédicateur protestant, Adolphe Monod.

[2] Nous avons eu souvent recours, dans cette étude des attributs de Dieu, à la remarquable analyse du *Système théologique de Rothe*, faite par M. le pasteur Babut : *Bulletin théologique*, 25 juillet et 25 octobre 1868.

nom de *Jéhovah* (littéralement *Celui qui est*), nous le présentent sous ce premier aspect, qui est le plus général. Dieu est donc l'Être duquel procèdent tous les êtres, la vie universelle d'où découlent toutes les existences particulières et individuelles.

2° Si Dieu est l'absolu, il est aussi l'Être *infini*, *éternel*, *immuable* et *parfait* : infini, c'est-à-dire élevé au-dessus des limites de l'*espace* : 1 Rois VIII, 27 ; éternel, c'est-à-dire existant en dehors du *temps*, sans commencement ni fin : Ps. XC, 2 ; Rom. XVI, 26 ; immuable, c'est-à-dire inaccessible à la loi de succession et de changement qui préside à la vie de toutes les créatures : Ps. CII, 28 ; Jacq. I, 17 ; parfait, c'est-à-dire exempt de toute lacune et de toute défectuosité : Matth. V, 48.

3° Dieu est *un* ; il n'y a qu'un seul Dieu : Deut. VI, 4. L'Être qui est le principe de tous les êtres ne peut être *multiple* ; il ne peut pas y avoir plusieurs absolus : l'unité est donc un des attributs de Dieu. C'est là le fondement du *monothéisme*, qui est, comme nous l'avons vu, la doctrine des religions les plus élevées et spécialement du Judaïsme et du Christianisme. La révélation préparatoire donnée au peuple hébreu a mis cet attribut de l'unité à la base de toutes les lois et de toutes les institutions d'Israël, et c'est lui qui nous explique les grands faits de son histoire : la vocation d'Abraham, la mission de Moïse, l'envoi des prophètes. Pour garantir la pureté du monothéisme, le Législateur avait interdit toute représentation sensible de la

Divinité et de ses œuvres : Exode XX, 3-5. La révélation en Jésus-Christ a fait briller cette vérité d'un nouvel éclat : Jean I, 18 ; 1 Cor. VIII, 6.

A cet attribut de l'unité sont directement opposés le *Polythéisme*, qui adore plusieurs dieux, et le *Dualisme*, qui admet la coexistence de deux principes éternels. Toutefois, en y regardant de près, on constate que l'aspiration au monothéisme se retrouve au fond des cultes polythéistes et du dualisme lui-même (le *grand Esprit* chez les sauvages ; *Jupiter*, dieu des dieux chez les Grecs ; le triomphe final d'*Ormuz*, dieu du bien chez les Perses).

Il est vrai qu'à côté de cette unité, l'Évangile nous révèle une sorte de pluralité en Dieu. Le Nouveau Testament nous parle du *Père*, du *Fils*, et du *Saint-Esprit :* Matth. XXVIII, 19 ; 1 Pier. 1, 2. Mais cette triple manifestation de Dieu ne détruit pas l'unité divine. Il n'y a qu'un Dieu, duquel procède le Fils, qui a été engendré par lui de toute éternité et qui lui reste subordonné ; et du Père et du Fils procède le Saint-Esprit : Jean V, 26 ; XVI, 13, 14. Le Dieu absolu est donc la source première et unique d'où tout dérive. (Sections XXXIII, XXXV.)

4° Les attributs qui précèdent ne nous donnent de Dieu qu'une idée très-générale et très-abstraite ; hâtons-nous d'ajouter que Dieu est *esprit :* Jean IV, 24. Par la spiritualité de Dieu, il faut d'abord entendre que Dieu est un être invisible, sans corps ni figure, l'opposé de la matière ; mais il faut entendre encore

quelque chose de plus élevé ; pour cela replions-nous sur nous-mêmes. Qu'est-ce que l'esprit dans l'homme ? C'est en lui ce qui a conscience de lui-même, ce qui *pense* et ce qui *veut*. Dieu est esprit, en ce qu'il possède la suprême *intelligence* et la souveraine *volonté*. Dieu ne se confond point avec la Nature sortie de ses mains, il n'est point assujetti à des lois fatales et aveugles, il se possède lui-même, il pense et il veut d'une manière infaillible et absolue. Mais comme la volonté n'existe pas sans la liberté, qui consiste dans le pouvoir de se diriger, de se déterminer soi-même, il en résulte que Dieu possède aussi la *liberté absolue*. En réunissant ces trois attributs du Dieu esprit : l'intelligence, la volonté et la liberté, on est amené à conclure la *personnalité* de Dieu. Le Dieu de la Bible n'est pas seulement l'Être nécessaire et universel, c'est encore l'Être qui s'appartient à lui-même et qui par suite peut se donner, l'être auquel l'homme, créature personnelle, peut s'unir et auquel il peut parler « comme un ami parle à son intime ami. » C'est pour cela que l'Écriture lui donne si souvent le nom de *Dieu vivant :* Ps. XLII, 2 ; Act. XIV, 15. — La personnalité de Dieu est directement attaquée et niée par le *Panthéisme* (de *pan theos*, tout est Dieu), qui confond Dieu avec le monde et lui enlève toute conscience de lui-même et toute liberté. Ce système se présente avec un certain air de simplicité et de grandeur, et il est quelquefois imprégné d'un entiment religieux sincère ; mais il est destructeur de toute croyance positive. Si le Dieu personnel dispa-

raissait, non-seulement la révélation mais encore la religion disparaîtraient avec lui, et la personnalité de l'homme elle-même ne serait qu'une chimère.

5° Le Dieu vivant et personnel n'est pas resté enfermé en lui-même, il s'est déterminé de toute éternité comme étant *amour*, *charité :* 1 Jean IV, 8. L'amour est le don de soi-même. L'Être qui s'appartient a voulu se donner, en donnant de toute éternité la vie à un autre Être semblable à Lui. Cet Être ne peut être le monde, qui a eu un commencement et qui d'ailleurs est imparfait ; c'est celui que l'Écriture appelle le *Verbe*, le *Fils*, celui-là même qui, lorsque les temps ont été accomplis, s'est incarné en Jésus-Christ pour notre salut : Jean I, 1, 2, 14. Le Fils est donc l'objet éternel de l'amour du Père, la splendeur de sa gloire, l'image empreinte de sa personne : Hébr. I, 3 ; Colos. I, 15. Là est le fondement de la doctrine biblique de la *divinité* de Jésus-Christ. (Section XXXIII.)

6° Enfin, le Dieu absolu, infini, éternel, un, esprit, amour, est bien l'Être auquel rien ne manque, qui se suffit pleinement à lui-même, le Dieu « bienheureux. » Nous ajoutons donc aux attributs qui précèdent celui de la *souveraine béatitude :* Act. XVII, 25, et 1 Tim. VI, 15.

La contemplation de ces attributs divins doit nous inspirer des sentiments de respect et d'adoration pour Celui qui les possède. On ne peut avoir de Dieu des notions à la fois plus hautes et plus précises, et c'est à l'Évangile que nous les devons.

SECTION XI.

DES ATTRIBUTS DE DIEU.

II. Attributs relatifs.

Les attributs de Dieu que nous avons appelés *relatifs*, et qui se manifestent dans les relations de Dieu avec les créatures, peuvent se diviser en deux classes : les attributs de Dieu considéré dans ses rapports avec la *Création en général ;* les attributs de Dieu considéré dans ses relations avec ses créatures morales, avec *les hommes*.

En étudiant ces divers attributs, il nous sera facile de remarquer qu'ils se rattachent étroitement aux attributs absolus, avec lesquels ils forment un ensemble complet et vivant.

A. *Attributs de Dieu envisagé dans ses rapports avec la Création en général.*

1° La *toute-présence*. — Le Dieu infini et éternel est présent partout. Quoiqu'il soit distinct du monde, pas un coin, pas un des détails de son vaste royaume n'échappe à sa vigilance et à son action : il est au ciel et sur la terre ; c'est par lui que tout subsiste, c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être : Ps. CXXXIX, 7-11; Act. XVII, 28 : Matth. X, 29.

2° La *toute-science.* — Si Dieu est présent partout, il doit tout savoir : le passé et l'avenir sont devant lui comme le présent. L'Éternel contemple de toute éternité, avec une clarté toujours parfaite, tout ce qui arrive dans la succession du temps et dans la vie de ses créatures; son regard illumine les plus épaisses ténèbres et plonge jusqu'au fond des cœurs : Ps. CXXXIX, 1-4 ; Hébr. IV, 13. — De là, la doctrine de la *prescience divine* qui, présentée sous un certain aspect, est devenue sous la plume de S. Paul la doctrine de l'*élection* et de la *prédestination*. Nous verrons plus tard que la prescience divine n'exclut pas la liberté des créatures morales, et que l'élection et la prédestination bibliques doivent être entendues comme une élection de grâce et une prédestination au salut. (Section XIX.)

3° La *toute-puissance.* — Le Dieu qui sait tout est aussi le Dieu qui peut tout ce qu'il veut. C'est par sa toute-puissance qu'il a tiré l'univers du néant et qu'il le gouverne. Il est le Maître absolu et souverain, sur la terre et dans les cieux ; il tient dans ses mains les rênes du monde et de nos destinées ; rien ne lui est impossible, et nul ne peut lui résister : Ps. CXXXV, 6; Matth. XIX, 26.

4° La *toute-sagesse.* — Tout ce que Dieu fait est bien fait ; c'est en cela que consiste sa sagesse. Dieu ne contemple pas la scène du monde en spectateur indifférent, et il ne déploie pas sa puissance d'une manière capricieuse et inutile; il dirige le monde en vue du but qu'il lui a assigné, et il choisit les moyens les plus

propres à atteindre ce but. La toute-sagesse est donc le complément de la toute-science et l'âme de la toute-puissance. — Cette sagesse se révèle dans l'ordre de la Nature : Ps. CIV, 24 ; dans celui de la Providence : Ésaïe XLV, 11-13, et surtout dans celui de la Grâce : Rom. XI, 33. (Voyez Section XIII.)

5° La *toute-bonté*. — La toute-sagesse de Dieu elle-même est au service de sa souveraine bonté. Dieu poursuit toujours le vrai bien, le bonheur de ses créatures. S'il a créé, c'est dans un esprit de bonté, pour communiquer à d'autres êtres le bonheur de l'existence. (Voyez Section XII.) S'il continue à agir sur ses créatures morales, c'est pour les sauver : Éphés. II, 5-7. Nous sommes ainsi conduits aux attributs de Dieu relatifs à l'humanité, et spécialement à l'humanité coupable et appelée au salut.

B. Attributs de Dieu considéré dans ses rapports avec les hommes.

1° La *charité*. — La bonté de Dieu à l'égard des hommes prend le nom de *charité:* 2 Cor. XIII, 11. Cette charité elle-même, dans son application à nos misères physiques et morales, est appelée *pitié*, *miséricorde*, *compassion*[1] : Ps. CIII, 8. Par la charité, Dieu sort de lui-même et se communique à ses créatures morales. C'est en vertu de cette charité qu'il les a faites à son image ; c'est surtout par un effet de cette charité qu'il veut rétablir en elles la communion avec lui

[1] Miséricorde vient de *miserere*, avoir pitié, et *cor*, cœur ; compassion, de *pati cum*, souffrir avec.

interrompue par le péché. Aussi est-ce dans le don de Jésus-Christ et dans son œuvre rédemptrice, que l'Évangile nous montre la manifestation complète et émouvante de la charité de Dieu envers les hommes pécheurs : Jean III, 16 ; Rom. V, 7, 8 ; 1 Jean IV, 9, 19. Cette charité est libre et désintéressée ; elle n'est le résultat d'aucune nécessité ni d'aucun calcul égoïste. Si Dieu aime et sauve ses créatures pécheresses, c'est uniquement pour elles-mêmes ; sa charité est toute *gratuite :* Éphés. II, 8, 9. C'est pourquoi l'Écriture donne à Dieu le doux nom de *Père :* Matth. VI, 9 ; Rom. I, 7. Ce nom est plus qu'une image : Dieu est le *Père*, et même le seul être en qui l'idée de paternité soit pleinement réalisée.

2° La *sainteté.* — Mais la charité de Dieu n'est pas l'amour d'un père faible pour des enfants rebelles, c'est un amour pur, saint, aussi opposé au péché que la lumière l'est aux ténèbres. Dieu est *lumière* dans le sens moral, c'est-à-dire *sainteté :* 1 Jean I, 5. Dieu est saint, d'abord parce qu'il est exempt, séparé de tout péché : Lév. XI, 44, et ensuite parce qu'il en a horreur et qu'il en est l'éternel ennemi : Prov. XV, 9. Le péché, dont l'essence est l'égoïsme, l'amour exclusif de soi-même (voyez Section XVI), doit inévitablement trouver comme adversaire le Dieu qui aime, qui se donne. La sainteté de Dieu n'est donc pas opposée à sa charité ; l'une est aussi essentielle que l'autre[1]. L'une et

[1] Le théologien Rothe allait jusqu'à affirmer que la sainteté de Dieu

l'autre produisent, en rencontrant le péché dans le monde, ce que l'Écriture appelle *la colère de Dieu :* Juges II, 13, 14 ; Rom. I, 18. La colère divine est donc comme la réaction de la charité et de la sainteté de Dieu contre l'iniquité du pécheur qui se refuse à l'obéissance. C'est cette union intime de la sainteté et de la miséricorde que l'Ancien Testament proclame à chaque page, avec un accent incomparable[1]. Jésus-Christ, par sa parole, par son exemple et par son sacrifice, nous révèle dans toute sa plénitude le Dieu de charité et de sainteté, le Dieu qui aime les pécheurs en haïssant et condamnant le péché.

3° La *justice.* — La justice est en quelque sorte le bras de la sainteté ; c'est la sainteté veillant à l'ordre moral de l'univers et rendant témoignage à l'horreur de Dieu pour le mal et à sa résolution de le détruire : Ps. VII, 12 ; Hébr. XII, 29. Le moyen que la justice emploie pour arriver à ce but, c'est la *punition.* Cette punition elle-même revêt diverses formes. Si le pé-

était encore plus nécessaire que sa miséricorde ; car, disait-il : « Si l'on ôte la miséricorde, l'homme est perdu ; mais si l'on ôte la sainteté, Dieu est mort. »

[1] « Ce qu'il y a de plus grand dans ce livre, dit Rothe, ce qui en fait surtout la sublimité, c'est qu'il parle à la fois et avec la même énergie des dévorantes ardeurs de la colère de Dieu, et des ineffables tendresses de sa miséricorde qui surpasse infiniment l'amour d'une mère. Le vent brûlant du courroux divin, le souffle rafraîchissant et printanier des compassions divines, s'y rencontrent partout et s'y pénètrent mutuellement. C'est parce que l'antiquité classique n'a pas vraiment connu la colère de Dieu, n'en a jamais senti les terreurs, qu'elle n'exprime jamais non plus un sentiment vif et profond de la miséricorde de Dieu. »

cheur refuse de renoncer au mal et s'enfonce dans le péché, elle est un châtiment *rémunérateur* destiné à proclamer la sainteté de Dieu et à maintenir intact son gouvernement : 1 Rois VIII, 32. Si le pécheur est disposé à répondre aux appels de Dieu, la punition devient une *discipline* salutaire, un moyen d'éducation morale, une bénédiction : Hébr. XII, 6, 7. Il est vrai que, sur cette terre, l'attribut de la justice ne se manifeste pas toujours d'une manière immédiate : nous voyons souvent l'homme injuste prospérer et, par contre, les fidèles semblent quelquefois abandonnés. (Lisez Ps. LXXIII.) Mais ce n'est là qu'une apparence ou un désordre momentané : finalement, le malheur doit rencontrer le mal et celui qui l'a fait : Prov. XVI, 4. Il nous faut donc marcher par la foi, et attendre le jour du jugement, où l'ordre sera rétabli : Rom. II, 5-7.

4° La *fidélité*. — Le Dieu qui est immuable, qui est amour et lumière, est fidèle à accomplir ses menaces et ses promesses. Ce que sa bouche a dit, sa main doit le réaliser : Hébr. X, 23. — Si dans certains passages de l'Écriture il est dit que Dieu « change » (par exemple dans la Genèse VI, 5, 6), c'est une manière de parler, pour exprimer sous une forme humaine l'impression produite sur Dieu par l'ingratitude et les rébellions de ses créatures [1]. Cet attribut de la fidélité devrait être un sujet de terreur pour les ennemis

[1] C'est ce qu'on appelle dans le langage théologique un *anthropomorphisme*, une manière humaine de parler des choses divines. Nous sommes obligés de recourir à chaque instant à cette forme de langage.

de Dieu, et une source intarissable de confiance pour ses enfants, au milieu de leurs épreuves et de leurs tentations.

Pour compléter cette étude des attributs de Dieu, rappelons les noms donnés à Dieu dans les Écritures. Ce sont, dans l'Ancien Testament, les noms de Dieu ou *Élohim* (le Dieu fort, avec le pluriel de majesté), *El-Shaddaï* (le Tout-puissant), *Jéhovah* (l'Éternel, Celui qui est), l'*Éternel des armées* (soit des armées d'étoiles, soit des armées célestes, les anges), *Adonaï* (ou le Seigneur, le Maître souverain), le *Saint d'Israël*, le *Dieu vivant ;* dans le Nouveau Testament, c'est le nom de *Père*, ou de *Père céleste.*

L'étude des attributs de Dieu envisagé dans ses rapports avec l'humanité n'est pas seulement destinée à provoquer notre admiration, mais encore notre imitation. Nous sommes invités par l'Écriture à devenir les imitateurs de Dieu dans ses perfections morales : Éphés. V, 1, 2.

SECTION XII.

DE LA CRÉATION.

Après avoir considéré Dieu en lui-même, dans son existence et dans ses attributs, il nous reste à étudier l'activité divine dans ses relations avec le monde ; de

là deux questions : celle de la *Création* et celle de la *Providence* [1].

La question de l'origine du monde a été soulevée dès les temps les plus reculés par la raison humaine, et elle est encore le sujet de bien des débats. On donne le nom de *cosmogonies* (de *goneia*, naissance, et de *kosmos*, monde) aux systèmes qui ont été produits pour résoudre ce difficile problème. Plusieurs de ces systèmes renferment des opinions étranges et bizarres, et en dehors de la solution chrétienne toutes les solutions données tombent : ou dans le *dualisme*, qui place à côté de Dieu une matière éternelle, source de tout mal ; ou dans le *panthéisme*, qui considère l'univers comme une émanation nécessaire, une sorte de *déroulement* de Dieu ; ou dans le *naturalisme* et le *matérialisme*, qui n'admettent pas au-dessus de la nature un principe premier et ordonnateur, mais uniquement des lois. Toutes ces théories froissent à la fois la conscience et la raison, et contredisent l'idée chrétienne d'un Dieu vivant, tout-puissant, libre et personnel.

Si, après avoir étudié ces divers systèmes de l'origine du monde, on ouvre la Bible et qu'on lise en particulier le premier chapitre de la Genèse, on est aussitôt frappé du cachet de simplicité, de beauté poétique et de vérité morale qu'y portent la doctrine et le récit de

[1] Lisez la 2e méditation de M. Guizot dans ses *Méditations sur l'essence de la Religion chrétienne*, spécialement les deux études sur la *Création* et la *Providence*, et les conférences de M. Ernest Naville sur *le Père céleste*.

la *Création*. Prenons pour base de notre étude ce chapitre, en le complétant par les autres déclarations de l'Écriture relatives à la création. N'oublions pas d'ailleurs, en l'interprétant, le principe déjà posé (Section VII), savoir : que la Bible n'est pas un manuel d'astronomie ou de géologie, mais le recueil des révélations divines qui intéressent notre salut. Il ne faut donc pas chercher dans le récit biblique une description scientifique de la formation de l'Univers, mais les grandes vérités religieuses et morales qui y sont exprimées sous une forme simple et populaire [1]. Nous serons amenés à établir les principes suivants :

1° Le monde n'a pas existé de toute éternité ; il ne s'est pas formé, ni organisé de lui-même ; Dieu l'a *créé*, dans le sens absolu du mot, *matière* et *forme :* Gen. I, 1-3 ; Ps. XXXIII, 6 ; Hébr. XI, 3. Dieu est donc antérieur et supérieur au monde ; c'est ce qu'on appelle, dans le langage philosophique, la *transcendance* de Dieu (du latin *transcendere*, aller au delà, surpasser). Mais si Dieu est au-dessus de ses créatures, l'Écriture nous enseigne que les créatures ne peuvent vivre en dehors de Lui, et que c'est en Lui qu'elles puisent sans cesse la vie et le renouvellement journalier de cette vie : Ps. CIV, 27-30 ; Act. XVII, 25 ; c'est ce qu'on nomme l'*immanence de Dieu* (du latin *manere in*, demeurer dans). — Le *déisme* ne veut accepter que la première de ces

[1] « L'intention de l'Écriture sainte, disait le cardinal Baronius, est de nous apprendre comment *on va au ciel*, et non comment *va le ciel*. »

vérités : Dieu séparé du monde, et le *panthéisme* que la seconde : Dieu vivant dans le monde. La révélation chrétienne les unit et satisfait ainsi pleinement la raison et le cœur, en nous donnant un Dieu qui est à la fois le Dieu grand et infini et le Dieu *de près*.

2° Ce n'est pas tout d'un coup que Dieu a créé l'univers, mais progressivement : il a soumis son œuvre, dès le commencement, à la loi du temps et du progrès. Le récit de la Genèse nous montre Dieu donnant d'abord l'existence à la matière : Genèse I, 1, 2 ; puis introduisant peu à peu dans ce chaos l'ordre et la vie ; sur la terre, c'est d'abord la vie *inorganique* qui apparaît (celle qui est soumise seulement aux lois physiques et chimiques, le minéral, l'eau, l'air, etc.) ; puis la vie organique, avec ses deux règnes, le règne végétal et le règne animal (Genèse I, 3-25) ; enfin, l'homme se montre le dernier, comme le chef-d'œuvre de la puissance créatrice, le Roi et le maître de la création terrestre, l'image de Dieu : Genèse I, 26, 27. La science moderne, et spécialement la *géologie*, confirme dans ses grands traits le récit biblique. Elle nous enseigne, en effet, que l'univers s'est organisé lentement, et que notre planète en particulier a été le théâtre d'une longue série de transformations et de modifications avant de devenir le domicile de notre race. Elle reconnaît aussi, par ses études sur les diverses couches terrestres, que l'homme a paru le dernier, après toutes les espèces animales [1]. La Genèse nous dit que l'organisation du

[1] Voyez les Manuels de Géologie, spécialement celui de M. Leymerie ;

monde a eu lieu en *six jours* ; ces jours ne peuvent être entendus que comme des *époques* d'une longue durée.

3° Les diverses parties de la création correspondent entre elles et au but que leur a assigné le Créateur : en sortant des mains de Dieu, chaque chose était à sa place, tout était très-bon : Genèse I, 10, 12, 21, 25, 31. (Section IX.)

4° La Création, dans son ensemble et dans ses détails, n'est pas le produit de la nécessité, mais le fait de la *libre volonté* de Dieu, un acte de sa *parole* : Genèse I, 3. Dieu se suffisait pleinement à lui-même; il n'avait pas besoin de créer pour être heureux. S'il l'a fait, c'est qu'il a voulu rendre d'autres êtres participants du bonheur de l'existence. — L'amour de Dieu est donc le motif de la création ; le but que l'Éternel s'est proposé en créant, c'est le *bien*, le *bonheur* de ses créatures : 1 Cor. III, 21 et 22 [1]. Toutefois, la création tout entière est destinée à refléter les perfections de Dieu et à le glorifier : Ps. XIX, 1; Coloss. I, 16. Aussi peut-on dire également, avec l'Écriture, que Dieu a créé le monde pour *sa gloire* : Ésaïe XLIII, 7.

5° Enfin, plusieurs passages du Nouveau Testament nous disent que Dieu a créé le monde par le moyen

et *la Terre avant le Déluge*, par M. Figuier, qui a pour but de populariser les résultats de la science.

[1] Ce principe a été saisi et développé avec une grande force et sous une forme philosophique, par M. C. Secrétan, dans sa *Philosophie de la liberté*, tom. II, leçon XVIII, 1re édition.

du *Fils* ou de la *Parole*, qui plus tard s'est faite chair en Jésus-Christ : Jean I, 14 ; Coloss. I, 16 et 17 ; et Hébr. I, 1-3. Ce monde porte donc l'empreinte du Verbe divin; mais c'est surtout dans l'homme que brille sa lumière : Jean I, 9. La Rédemption et la Création ne sont donc pas deux œuvres isolées : la première continue et restaure la seconde ; l'organe de l'une est aussi l'instrument de l'autre. Il y a dès lors une correspondance profonde, une harmonie préétablie entre l'âme humaine et Jésus-Christ [1].

Nous pouvons conclure de tous ces faits que l'existence de l'univers et son développement progressif à travers les siècles ne sont pas le simple effet des lois et des forces qui le régissent, mais le résultat de la volonté du Dieu personnel et libre, du Dieu vivant. Au-dessus de la Nature, il y a donc un être surnaturel qui l'a créée. On peut dire dans ce sens que la création est le premier et grand miracle, qui implique tous les autres.

L'Écriture nous apprend encore que l'homme n'est pas la seule créature spirituelle de Dieu; elle nous parle d'autres créatures analogues, mais supérieures à l'homme, qu'elle appelle *anges* (ou *envoyés*) : Ps. VIII, 5, 6. — Ces anges nous sont représentés comme des êtres intelligents qui se sont définitivement affermis

[1] Cette vérité a été mise vivement en lumière par les Pères de l'Église du IIe et du IIIe siècle, notamment par Justin Martyr, et Clément d'Alexandrie; lisez à ce sujet *l'Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne*, par M. E. de Pressensé, tom. IV, liv. IV.

dans le bien, comme des serviteurs de Dieu qu'il a associés en quelque mesure à ses desseins de miséricorde à l'égard des hommes pécheurs et qui, instruments de sa volonté, sont intervenus dans les destinées de notre race aux grandes époques de la révélation. (Voyez : Hébr. I, 14; Luc XV, 10; Matth. XXV, 31; Luc II, 13 et 14; Matth. XXVIII, 2.) Cette doctrine des anges n'est pas contraire à la raison : la considération de l'immensité de l'univers et du nombre infini de mondes qui peuplent l'espace, nous dispose plutôt à penser que la terre n'est pas le seul lieu habité par des êtres intelligents et moraux. Cette croyance est consolante : il nous est doux de sentir que nous appartenons par la foi à une grande famille spirituelle dont Dieu est le père : Éphés. III, 14, 15; nous répétons alors avec un accent tout nouveau la prière que le Seigneur nous a enseignée : Matth. VI, 10.

L'imagination populaire a souvent exagéré cette doctrine (croyances superstitieuses des Juifs, de l'église du moyen âge et du catholicisme contemporain). Il est donc nécessaire de ne l'aborder que dans un esprit de prudence et de sobriété, et de s'en tenir aux indications fournies par la Bible. Si la révélation nous parle de ces êtres mystérieux, c'est pour nous exciter à une joyeuse confiance, et non pour tourner vers des créatures une adoration qui n'est due qu'au Créateur; elle condamne d'ailleurs formellement tout culte rendu aux anges : Coloss. II, 18; Apoc. XXII, 8, 9[1].

[1] Le catholicisme distingue entre le culte de *latrie* (de *latreuô*, ado-

Parmi ces anges, il en est, nous dit l'Écriture, qui n'ont pas gardé leur origine et se sont volontairement abîmés dans le mal : Jude 6. A leur tête, elle distingue un chef appelé *Satan* ou le *Diable*. (Lisez Genèse III, rapproché de Apoc. XII, 9; Matth. IV, 1-12.) Dieu a laissé à Satan le pouvoir de solliciter l'homme à la tentation; mais ce pouvoir est limité, et l'homme demeure libre de résister et capable, avec le secours de Dieu, de triompher. Nous savons enfin que le Rédempteur est venu pour détruire les œuvres du Diable : Jacques IV, 7; 1 Jean III, 8.

Il faut donc ici surtout écarter toute idée superstitieuse et fataliste, et considérer cette croyance comme un appel à la vigilance et à la fidélité : 1 Pierre V, 8; Éphés. VI, 12-17.

SECTION XIII.

DE LA PROVIDENCE.

Dieu ne s'est pas contenté de créer l'univers, il a encore soin de son œuvre, il ne cesse pas un seul instant de veiller sur elle pour la conserver et la faire marcher vers le but qu'il se propose.

rer) qu'elle réserve à Dieu seul, et celui de *dulie* (de *douleuô*, servir, vénérer) qu'elle applique aux anges et aux saints; mais cette distinction est nulle dans la pratique, et elle est d'ailleurs contraire aux textes sacrés, où les deux expressions s'échangent et s'appliquent à l'adoration de Dieu : Galates IV, 8. Voyez aussi dans le Décalogue : Exode XX, 3-5.

Cette vigilance de Dieu sur le monde, ce gouvernement des créatures par le Créateur, porte le nom de *Providence*. — Ce mot renferme la double idée de *prévoir* et de *pourvoir* (soit qu'on le fasse dériver de *prævidere* ou de *providere*). La Providence est en effet l'activité de Dieu qui prévoit tout ce qui se passe au milieu de ses créatures et qui pourvoit à tous leurs besoins.

Cette Providence s'étend à toutes choses. Elle embrasse le *monde physique* dans son ensemble et dans ses détails. Le Dieu qui a créé l'univers et lui a donné des lois pour le régir, continue à le soutenir et à maintenir l'action de ces lois. Celles-ci ne sont d'ailleurs que l'expression de sa volonté, et n'existeraient pas sans elle. Aussi l'Écriture, en reconnaissant ces lois, en acceptant ce que l'on a appelé les *causes secondes*, se plaît à remonter plus haut, à la cause des causes, au Dieu vivant. Elle nous le montre donnant à tout et à tous la vie et la nourriture, envoyant les pluies du ciel et les saisons fertiles, nourrissant les oiseaux de l'air et revêtant le lis des champs : Ps. CXLV, 15, 16; Act. XVII, 25-28; XIV, 17; Matth. VI, 11, 25-30. Rien n'est insignifiant ni indifférent dans la création aux yeux de son Auteur; la grandeur de Dieu se montre dans le soin qu'il prend des petites choses aussi bien que dans celui qu'il prend des grandes : Matth. X, 29 [1].

[1] « On ne montre pas sa grandeur en se tenant à l'une des extrémités, mais en remplissant tout l'entre-deux. » *Pensées* de Pascal. — On peut d'ailleurs affirmer que ces expressions de *petites* et de *grandes* choses sont des expressions très-imparfaites; en un sens, rien n'est

La Providence divine gouverne aussi et surtout le monde *moral*, le monde des esprits, et par suite l'humanité. Si Dieu s'occupe des moindres détails de la création matérielle, à plus forte raison doit-il veiller sur les hommes, qui sont sur cette terre les créatures les plus excellentes, les seules qui aient été faites à son image et dans lesquelles il se plaît à se glorifier [1]. De là le touchant raisonnement de Jésus-Christ s'adressant à ses disciples et à ses apôtres : Matth. VI, 26, 30 ; X, 30, 31. C'est lui qui dirige les événements qui s'accomplissent dans la marche des peuples et dans la vie de chacun de nous ; c'est lui qui veille sur le moindre de ses enfants, qui le console ou le fortifie, lorsqu'il crie à lui dans ses détresses : Ps. XXXIII, 13-19 ; XXXIV, 18, 19.

Le péché qui s'est introduit dans l'humanité est sans doute opposé à cette volonté de Dieu qui gouverne le monde ; mais il ne peut la braver ni l'entraver. Si Dieu laisse les pécheurs marcher dans leurs voies, ce n'est que pour un temps ; tôt ou tard il les frappe des verges

petit de ce qui existe ou arrive dans le monde; dans un autre, rien n'est grand.

[1] Un auteur chrétien a dit :

« Plus haut que toute pensée
Ta main étendit les cieux;
Tu veux, leur voûte embrasée
Se peuple de nouveaux feux.
Mais privés d'aimer, de croire,
Tous les cieux et leur splendeur
Ne valent pas pour ta gloire
Un seul soupir d'un seul cœur. »

de sa justice, anéantit leurs projets et fait concourir leurs passions et leurs crimes mêmes à l'accomplissement de ses desseins : Ps. XXXIII, 10 et 11. Le grand but que poursuit l'Éternel dans son gouvernement, c'est l'établissement de son Royaume sur la terre par Jésus-Christ : Éphés. I, 9 et 10. La Providence considérée à ce point de vue se confond avec *la grâce*. Ses voies sont souvent mystérieuses et impénétrables, mais ce sont toujours des voies de sagesse et de miséricorde : Ésaïe LV, 8 et 9.

Après avoir caractérisé cette belle doctrine de la Providence, efforçons-nous de l'établir par des preuves directes.

1° Et d'abord, le gouvernement divin n'est que l'exercice des attributs de Dieu que nous avons déjà reconnus : sa toute-science, sa toute-puissance, sa toute-sagesse, sa souveraine bonté. Par sa toute-science, l'Éternel pénètre constamment de son regard à la fois le jeu si compliqué des forces qui agissent dans le monde matériel et les pensées de ses créatures morales; par sa toute-puissance, il dirige la marche du monde et des êtres particuliers de manière à ne pas manquer son but ; enfin, en vertu de sa sagesse et de sa bonté, il choisit pour ses créatures le but le meilleur, savoir : leur bonheur ou leur relèvement, et emploie les moyens les plus sûrs pour les y conduire.

2° La foi en la Providence est, comme la foi en Dieu, naturelle à l'homme : nous la trouvons à la base de toutes les religions et de tous les cultes ; elle est l'âme

de la prière et la source de la sérénité et de la force morale. A l'heure de l'épreuve, de la tentation, en face de la mort, notre âme se tourne naturellement vers ce Père, ce Sauveur ou ce Juge qui nous voit et qui nous entend, et de qui vient toute grâce. — Pouvons-nous croire que ce sentiment nous trompe et nous égare?

3° En étudiant l'histoire des sociétés humaines, nous ne voyons d'abord que désordre et confusion ; il semble que l'humanité poursuive dans son développement une course désordonnée, sans but et sans fruits. Mais, en y regardant de plus près, nous découvrons peu à peu les linéaments d'un *plan* providentiel. Les peuples se succèdent sur la scène du monde dans un ordre qui révèle l'intervention du Maître souverain duquel « relèvent tous les empires ; » chacun d'eux nous apparaît comme chargé d'une mission, comme porteur d'une idée, dont l'accomplissement est nécessaire au développement de l'humanité [1]. Quand cette idée est réalisée, la nation s'affaisse ou se transforme, et d'autres alors prennent sa place. Ce qui se dégage finalement de toutes les complications de l'histoire, comme de toutes les agitations de l'humanité, c'est la grande loi du *progrès* collectif. Le mot de Bossuet reste vrai : « L'homme s'agite, mais Dieu le mène, » et nous pouvons ajouter qu'il le mène au relèvement [2].

[1] On peut ici invoquer bien des exemples : la succession des quatre grands empires du monde ancien : Assyrien, Mède, Macédonien, Gréco-romain; l'invasion des Barbares qui, unie à la diffusion du Christianisme, rajeunit l'Europe et enfante un monde nouveau.

[2] C'est là le principe d'une vraie *philosophie* de l'*Histoire*. Ce prin-

4° Notre propre expérience vient ajouter un argument de plus en faveur du gouvernement divin. Quand, mûris par les leçons de l'expérience et éclairés par la lumière de la foi, nous jetons un regard en arrière et que nous sondons nos voies, nous reconnaissons avec émotion et actions de grâce que les événements les plus divers et les plus pénibles de notre vie ont servi à notre éducation morale, et concouru ainsi à notre vrai bien ; nous pouvons nous associer alors au mot d'une pieuse Israélite : « Tout est bien, » et à l'affirmation de saint Paul : Rom. VIII, 28. S'il reste encore dans notre carrière des circonstances voulues de Dieu qui nous semblent inexplicables ou infructueuses, nous sommes appelés à marcher par la foi, et à attendre avec confiance ce jour où « nous connaîtrons comme nous avons été connus, » et où « les secrets de l'Éternel » nous seront dévoilés.

5° Mais la preuve décisive et émouvante de la réalité de la Providence nous est fournie par l'existence de la *Révélation*. Que nous prouvent la vocation d'Abraham, la formation du peuple élu, l'envoi de Moïse et des prophètes, dans l'ancienne alliance ; et, dans la nouvelle, la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ,

cipe a servi de base, sous des formes diverses, à la *Cité de Dieu* de S. Augustin, à l'*Histoire universelle* de Bossuet et aux *Idées sur la Philosophie de l'Histoire de l'humanité*, de Herder (traduit par M. E. Quinet). Mais l'application de ce principe exige à la fois beaucoup de piété, de science, de largeur d'esprit et de prudence. Les auteurs que nous venons de citer n'ont pu réunir au même degré ces diverses conditions; aussi faut-il les consulter avec réserve.

le don du Saint-Esprit, l'établissement et l'extension de l'Église, si ce n'est que Dieu ne perd pas un seul instant de vue ses créatures morales, et qu'il dirige toutes choses en vue de leur salut? Aussi l'Écriture sainte a-t-elle été appelée « le livre de la Providence. »

Deux objections ont été faites à cette doctrine :

1° On a dit : Si Dieu gouverne le monde avec sagesse et amour, comment s'expliquer l'existence du mal qui règne sur la terre, la présence et l'universalité de la souffrance, de la mort et du péché [1] ?

Il y a là un redoutable problème que nous ne pouvons résoudre absolument, mais que la révélation chrétienne nous aide à éclaircir. Elle nous apprend que le mal moral, le péché, est le fruit de la libre volonté de l'homme. (Section XVIII.) — Quant à l'existence du mal physique, nous savons deux choses qui nous aident à l'accepter : la première, c'est que les souffrances qui nous frappent, et la mort sous sa forme actuelle, sont le châtiment et le symbole du grand désordre moral auquel nous avons tous participé ; la seconde, c'est

[1] Un poëte moderne s'est fait l'écho de cette question dans ces vers bien connus :

« Pourquoi donc, ô Maître suprême,
As-tu créé le mal si grand,
Que la raison, la vertu même
S'épouvantent en le voyant?
. . . . . .
Pourquoi, dans ton œuvre céleste,
Tant d'éléments si peu d'accord?
A quoi bon le crime et la peste?
O Dieu juste, pourquoi la mort? »

que la douleur a une sainte et bienfaisante mission à remplir au milieu de ce monde pécheur. Elle sert à éveiller notre esprit et à le dégager de la servitude de la chair; à tourner nos regards vers le monde invisible et moral ; à nous faire sentir notre faiblesse et notre culpabilité; à nous conduire aux pieds du Père des miséricordes et de « l'Homme de douleurs ; » à préparer notre conversion ou notre sanctification, et à développer cette capacité d'aimer et de sympathiser avec les souffrances d'autrui, que Dieu a mise dans notre cœur [1].

2° On a dit encore : Si Dieu intervient à chaque instant au milieu et au dedans du monde moral, que deviennent la liberté et la responsabilité de l'homme?

Sans prétendre pénétrer jusqu'au fond du grand mystère de l'accord de la souveraineté divine avec la liberté humaine, disons, comme le catéchisme, que « la Providence divine ne gouverne pas les créatures morales comme les êtres destitués de raison, » qu'elle respecte et laisse subsister dans toute leur intégrité la liberté et la responsabilité des hommes, quoique, par l'effet d'une sagesse admirable et incompréhensible, elle se serve, comme nous l'avons établi, des écarts de cette liberté pour atteindre son but. Quand l'homme fait le bien, il le fait par la vertu de Dieu, et il a l'insigne honneur de devenir volontairement ouvrier avec

[1] « Rien n'est bon que d'aimer, n'est vrai que de souffrir, » a dit encore le poëte; or, c'est la souffrance qui nous initie à tous les secrets du véritable amour.

lui : 1 Cor. III, 9. Quand il fait le mal, il en est responsable et coupable, alors même que Dieu fasse sortir le bien du mal : Genèse L, 20. (Exemples : les frères de Joseph, qui par leur crime amenèrent l'élévation de ce serviteur de Dieu, et par suite le salut de sa famille et de l'Égypte ; les premières persécutions contre l'Église, qui contribuèrent à la diffusion de l'Évangile.)

La doctrine de la Providence sérieusement entendue nous conduit, aussi bien que celle des perfections de Dieu et de la Création, à accepter la possibilité des *miracles*. Si Dieu veille sur le monde et sur l'humanité, s'il est supérieur aux lois qu'il a données à l'univers, il peut, quand il le juge nécessaire, modifier la direction de ces lois ou intervenir personnellement, pour atteindre le but qu'il poursuit sans cesse : le progrès et le relèvement de ses créatures. L'existence du mal transforme cette possibilité des miracles en nécessité.

Terminons en indiquant les leçons pratiques qui découlent de cette doctrine : 1° La confiance en Dieu et la soumission à sa volonté dans les épreuves de la vie : Matth. VI, 31, 32 ; Job 1, 21[1] ; 2° l'esprit de prière : Matth. VII, 7-11 ; 3° l'activité et une activité joyeuse dans le service de Dieu, 1 Cor. XV, 58 ; Philip. II, 12, 13.

[1] Lisez l'admirable poésie de Vinet, composée à l'occasion de la mort de sa fille, et qui commence ainsi :

« Pourquoi reprendre,
O Père tendre, etc. »
Chants chrétiens, édit. 1864, cantique 199.

CHAPITRE II.

DE L'HOMME.

SECTION XIV.

LA NATURE DE L'HOMME ET SA VOCATION.

La religion étant le lien de l'homme avec Dieu, nous avons dû nous demander d'abord ce qu'est Dieu; il nous faut maintenant étudier l'autre terme de cette union, l'homme.

La connaissance de l'homme est de la plus grande importance. Déjà dans l'antiquité, le philosophe Socrate avait mis à la base de son enseignement ces mots gravés sur le fronton du temple de Delphes: « Connais-toi toi-même. » D'après lui, le point de départ de la connaissance de la vérité, c'est la connaissance de l'homme par lui-même. Si cela est vrai de la vérité philosophique, cela est plus vrai encore de la vérité religieuse: pour que l'homme s'attache à la religion, à la religion de l'Évangile, il faut qu'il ait appris à connaître sa vraie nature, sa vocation primitive, ses besoins et ses

misères spirituelles. Il nous faut donc aborder avec sérieux cette étude de l'homme. Il va sans dire que nous n'aurons pas à traiter les questions qui se rapportent à son organisation physique, mais seulement celles qui touchent à sa vie morale. Le récit de la Genèse aux chapitres I et II, éclairé par les déclarations répandues dans l'Écriture et par l'observation des faits, nous servira de guide dans la première partie de notre étude, celle qui a pour sujet la nature et la vocation primitive de l'homme.

La révélation nous enseigne que l'homme a été *créé* par Dieu : Gen. I, 26, 27 ; II, 7. *L'homme n'est* donc pas le résultat d'un développement antérieur et fatal de l'univers, le simple produit de l'action des forces de la nature ; il est le fruit d'un acte spontané du Créateur.

Les mêmes passages nous montrent qu'il est sur cette terre *la dernière* créature que Dieu ait formée, et *la plus excellente*. Avant d'accomplir cet acte nouveau et suprême, l'Éternel semble entrer en conseil avec lui-même. L'homme est, en effet, tout à la fois le résumé et le chef-d'œuvre de la création terrestre; la vie qui anime la nature et qui va s'élevant de degré en degré, atteint en lui son développement le plus complet, et avec lui commence une vie nouvelle, un ordre nouveau. C'est en l'homme qu'apparaît pour la première fois l'être personnel, libre et moral, distinct de la Nature, qui aspire et tend à lui comme à son couronnement et à son roi : Ps. VIII, 5-9.

La constitution de l'homme est admirablement appropriée à cette destination. Il est composé d'un *corps* tiré de la terre et d'un *esprit* ou d'une *âme* qui est le souffle même de Dieu : Gen. II, 7. Par son corps, il se rattache au monde visible ; par son âme, il relève du monde invisible et éternel. L'Écriture semble quelquefois distinguer en lui trois éléments : l'*esprit*, l'*âme* et le *corps :* 1 Thess. V, 23 ; mais ces trois peuvent être aisément ramenés à deux : Matth. X, 28.

De ces deux éléments, le plus important est sans contredit le second, l'*âme;* c'est l'âme qui doit commander, c'est le corps qui doit obéir. Le corps est à l'âme ce que le serviteur est au maître, ce que l'outil est à l'ouvrier. Le but principal de la vie de l'homme est la conservation, le développement, le salut de son âme : Marc VIII, 36. Toutefois, comme ces deux parties de l'homme sont ici-bas étroitement unies et exercent l'une sur l'autre une constante influence, la révélation, d'accord avec la raison, nous enseigne à respecter et à entretenir notre corps. En condamnant énergiquement la *sensualité*, qui laisse les affections et les appétits de la vie animale dominer les affections et les mouvements de l'esprit, elle repousse le faux *ascétisme* qui tend à mépriser et à mutiler le corps. Ainsi que l'âme, le corps est destiné à glorifier Dieu, et il est désigné par l'Écriture comme étant « le temple du Saint-Esprit : » 1 Cor. VI, 19, 20 [1].

[1] L'Évangile répudie également deux systèmes contraires : l'un le *matérialisme*, qui ne veut voir dans l'homme que la matière et ses lois ;

Par son corps, l'homme est le dernier terme de la série du règne animal ; il se distingue de tous les animaux par son attitude droite et par les traits de son visage [1]. Par son âme, il a été fait *à l'image et à la ressemblance de Dieu :* Gen. I, 27 ; il appartient primitivement « au règne de Dieu. »

Cette image de Dieu dans l'homme, où réside-t-elle? Elle se montre d'abord dans la domination que Dieu a donnée à l'homme sur la création terrestre : Gen. I, 28. Dieu est le Créateur et le Maître de la terre ; l'homme en est le vice-roi.

Elle réside aussi dans les facultés dont l'homme a été pourvu : l'*intelligence*, la *sensibilité* ou le *cœur*, et la *volonté*. Ces facultés sont comme le reflet en lui de Dieu qui l'a créé et qui est, comme nous l'avons vu, *Intelligence, Volonté, Amour*. A ces facultés nous devons joindre le don de la *parole* ou du *langage*, par lequel l'homme manifeste sa *pensée* intérieure et communique avec d'autres êtres semblables à lui [2].

Elle réside surtout dans la *conscience morale et reli-*

l'autre l'*idéalisme*, qui ne voit que l'esprit; mais il trouve un allié naturel dans le *spiritualisme*, qui, sans nier l'existence et la légitimité de la matière, subordonne la matière à l'esprit.

[1] Ovide a dit :

« *Os homini sublime dedit, cœlumque tueri*
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus. »
« L'homme porte un front noble et regarde les cieux. »

[2] Un grand écrivain que nous aimons à citer, a résumé toute la grandeur de l'homme dans la *pensée;* tout le monde connaît ces magnifiques paroles : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier

gieuse que l'homme porte en lui et qui lui donne l'idée de la perfection et de Dieu qui est l'Être parfait : Matth. V, 48. Nous verrons plus loin que le péché a obscurci et qu'il tend à effacer cette image, mais qu'il ne l'a pas détruite : Jacques III, 9. Le but de la Rédemption est de la restaurer dans toute sa plénitude : Éphés. IV, 20-24.

Le récit de la Genèse nous apprend que Dieu, après avoir formé l'*homme*, lui donna la *femme* pour compagne. La nature et la mission de la femme sont indiquées dans ce passage si connu : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui une aide semblable à lui : » Gen. II, 18. La femme est donc semblable à l'homme, et elle est destinée à être *son aide* dans le domaine naturel et spirituel. En créant la femme, Dieu institua le *mariage* et fonda la *famille*. Il fonda aussi la *société*. La société a donc été faite pour l'homme : elle doit l'aider à atteindre sa double destination terrestre et morale [1].

La Bible nous enseigne également dans ce récit que

s'arme pour l'écraser : une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore ptus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt... Toute notre dignité consiste donc dans la pensée... » *Pensées* de Pascal.

[1] Là est le principe de ce qu'on a appelé l'*individualisme*, qui voit dans l'individu un être personnel, moral et immortel. Dans ce système, la société civile, l'État, a été constitué pour le bien des individus. Dans le système opposé, le *socialisme*, les individus ne sont considérés que comme des parties, des engrenages du corps social, qui seul a une valeur réelle. Le véritable individualisme est donc la base du vrai *libéralisme*, et le socialisme s'allie aisément au *despotisme* et au *fatalisme*.

l'humanité est *une* à son origine. C'est de l'homme que la femme a été tirée, et c'est du premier couple qu'est sortie progressivement la grande famille humaine : Act. XVII, 26.

L'humanité forme donc un organisme vivant dont les membres doivent rester étroitement unis les uns aux autres, comme les membres d'un même corps ; l'esprit qui doit présider à tous leurs rapports est l'esprit de *charité* et de *fraternité ;* le contraire de cet esprit, c'est l'*égoïsme*. De là ressort la loi de la *solidarité*, que notre siècle semble avoir pour mission de mettre en lumière, et qui se résume en ces mots : « Un pour tous, et tous pour un. » — Ce fait de l'unité de l'espèce humaine nous servira plus loin à résoudre les grands problèmes de la Chute et de la Rédemption.

Ainsi pourvu des dons de Dieu, le premier couple fut placé, nous dit l'Écriture, « dans le jardin d'Éden pour le cultiver et le garder ; » le Créateur lui donna la libre disposition des fruits des arbres du jardin : Gen. II, 15 et 16. Ce trait du récit nous enseigne d'abord que l'homme fut destiné à jouir de tous les biens de la nature : ce n'est pas pour le malheur que Dieu l'a créé, c'est pour la *félicité*. Mais cette félicité n'est pas l'oisiveté ; l'homme est appelé à « cultiver » la nature, à exercer ses facultés et ses forces, à travailler : Dieu lui a donné dès l'origine la loi du *travail*.

Enfin, la Genèse ajoute que Dieu fit à l'homme une défense, celle de manger des fruits « de l'arbre de la science du bien et du mal : » Gen. II, 17. Cette défense

exprime une vérité profonde dont le développement doit compléter notre étude de la vocation de l'homme.

Dieu a fait la créature pour la rendre heureuse ; mais ce bonheur, elle ne peut le trouver que dans l'amour de Dieu et dans l'obéissance à sa loi. Glorifier Dieu en s'unissant volontairement à lui, en vivant pour lui, en lui faisant hommage de ce monde dont il est en quelque sorte le pontife, telle est la vraie vocation de l'homme. Toutes choses sont à lui pour qu'il soit lui-même à Dieu : 1 Cor. III, 21-23. Dieu est à l'homme ce que le soleil est à la terre, son centre et sa lumière ; pour la créature morale, la vie sans Dieu n'a pas de sens, c'est la *mort ;* la vie en Dieu et pour Dieu est la vraie vie. Mais pour qu'il se livre à Dieu, il faut que l'homme soit *libre*, libre de se donner ou de se refuser. La liberté est en effet le pouvoir de se déterminer soi-même, de se créer en quelque sorte soi-même moralement et de choisir entre l'amour et l'égoïsme, entre l'obéissance à Dieu et la révolte contre Dieu, entre le bien et le mal. Sans la liberté, l'homme ne serait pas un être personnel et moral, il ne serait pas l'image de Dieu qui est souverainement libre, il retomberait complétement sous l'action des lois de la nature, qui sont des lois fatales. Dieu a donc accordé à sa créature morale le don magnifique de la *liberté*. Et afin que cette liberté pût s'exercer, il a soumis la créature à une épreuve, à une tentation. — Tel est le sens du récit biblique. La défense dont il nous parle n'est donc pas l'effet d'un caprice du Créateur, elle est la

réalisation d'un plan conçu d'avance et où éclate la sagesse de Dieu ; elle est l'occasion d'une épreuve solennelle de la liberté humaine, un moyen d'élever l'homme de la minorité à la majorité spirituelle, de l'innocence à la sainteté [1], de l'état d'*enfant de Dieu* à l'état de *fils* de Dieu. — Le don de la liberté renferme donc la possibilité de la chute de l'homme dans le mal moral, ou le péché.

Telle est l'idée que nous donne la révélation de l'origine et de la destination de l'homme. Formé d'un corps et d'une âme, personnalité morale et libre, roi du monde, image de Dieu, l'homme est appelé à accomplir le bien en se donnant à Dieu et à ses frères. On voit combien cette idée est plus haute et plus digne de l'homme que celle qui découle de la plupart des systèmes contemporains [2]. Si la Bible nous apprend à connaître notre misère, elle nous enseigne aussi notre grandeur, elle nous rend nos vrais titres de noblesse.

[1] L'innocence est inférieure à la sainteté : l'innocence, c'est l'ignorance du mal; la sainteté, c'est le mal moral connu et vaincu. « Il y a quelque chose de meilleur que l'innocence, c'est la vertu; aussi l'innocence ne se conserve-t-elle qu'en se transformant en vertu. » *Philosophie de la liberté*, par M. C. Secrétan, tom. II, pag. 62.

[2] Nous n'avions pas à examiner ici les théories modernes qui méconnaissent ou combattent les principes que nous avons établis. On peut consulter là-dessus la Conférence de Luthardt sur l'*homme*, dans son livre déjà mentionné : *Les vérités fondamentales du Christianisme*, et dans le remarquable ouvrage de M. le professeur Bois : *Évangile et liberté*, la 4e Conférence, intitulée aussi : *L'homme*.

SECTION XV.

L'EXISTENCE DU MAL DANS L'HUMANITÉ.

L'expérience s'unit à la révélation pour attester que l'homme n'a pas réalisé cette magnifique vocation que Dieu lui avait assignée et qu'il est tombé dans le *mal*[1].

Le mal dans l'humanité se présente sous trois formes : la souffrance, l'erreur et le péché.

1° Il n'est pas nécessaire d'établir longuement que la *souffrance* est le lot journalier de l'homme sur la terre. L'Écriture est d'un bout à l'autre comme un hymne de douleur sur les misères de l'homme et, sous une riche variété de formes, elle répète et développe la déclaration mélancolique contenue dans le Livre de Job : V, 7. Celui qu'elle nous offre comme le Sauveur des hommes a été peint d'avance par le prophète, comme « l'Homme de douleurs, » et par l'évangéliste, comme « portant nos maladies et chargé de nos langueurs. » La douleur est tellement mêlée à notre existence, que c'est surtout par elle que nous sentons la

[1] Sur cette question *du mal* ou du péché, nous recommandons la lecture de plusieurs livres auxquels nous avons fait plus d'un emprunt : *le Problème du mal*, sept discours par Ernest Naville; le résumé très-complet que nous a donné le *Compte rendu des principales publications scientifiques* (qui paraît à Genève tous les trois mois), du beau livre de J. Muller sur *le Péché*. Nous renvoyons surtout nos jeunes lecteurs à l'ouvrage de Tholuck, intitulé : *Guido et Julius*.

vie. Tous les éléments, toutes les facultés de notre être : le corps, la raison, le cœur, la volonté, la conscience, sont autant de sources de souffrances. — La société humaine, la famille, l'Église, qui sont destinées de Dieu à aider et à consoler l'homme, accroissent son infortune, car c'est de là que procèdent de nouvelles douleurs, quelques-unes les plus poignantes et les plus amères. — La Nature, à son tour, semble, à certaines heures, se venger de la domination que nous exerçons sur elle; souvent, au lieu de nous servir, elle nous asservit; d'autres fois elle nous brise, ou par le déchaînement soudain des terribles fléaux qu'elle porte dans son sein, ou par la simple action des forces qui agissent en elle. — Enfin, la souffrance conduit l'homme à la *mort*, qui a été à juste titre appelée « le Roi des épouvantements. »

Sans doute, au milieu de tous ces maux la Providence de Dieu a placé des consolations et des joies : la Nature a ses magnificences, la vie humaine ses bénédictions. Mais la douleur jette dans ce concert une note dominante ; comme le ver caché dans le calice de la fleur, elle se retrouve au fond de toutes nos jouissances. De là dérive la *Poésie*, qui, dans le sentiment du contraste qui existe entre le monde idéal et le monde réel, nous crée un autre monde, plein de lumière, de paix et d'harmonie ; ou bien, s'attachant de préférence au malheur, contemple, en les transfigurant, les infortunes de notre vie.

2° L'*erreur* a aussi sa place, et une large place, dans

l'existence humaine[1]. Notre intelligence aspire à la vérité, et elle retombe souvent sous le joug du préjugé et du mensonge. Ce n'est pas seulement sur des questions de pure curiosité intellectuelle, où il est permis et sans danger d'ignorer, que l'humanité s'égare, c'est sur des questions pratiques et morales qui intéressent son bonheur et sa dignité. Que de systèmes divers et contradictoires ont été produits et popularisés parmi les hommes, sur la vocation humaine, sur le sens et le but de la vie, sur la nature et l'adoration de Dieu, sur l'avenir! Que de manières différentes d'entendre et de pratiquer le bien, le devoir, la justice, la charité[2]! Les erreurs commises à cet égard ne sont pas seulement fatales à notre félicité, elles sont encore funestes à notre développement moral, elles concourent à altérer et à fausser notre conscience, elles produisent et alimentent le *péché*[3].

3° C'est en effet le *péché* qui est le fond et le principe de toutes nos misères. L'erreur et le péché sont étroitement unis, mais ce sont pourtant des faits très-

[1] Il ne faut pas confondre l'*erreur* et l'*ignorance*. Comme nous sommes des êtres finis, nous ne pouvons pas tout savoir et tout connaître. L'ignorance, du moins une certaine ignorance, n'est pas un mal; mais l'erreur, celle qui consiste à porter des jugements faux sur des sujets qui touchent à notre destination, est un désordre et un mal.

[2] On connaît le mot énergique de Pascal, qu'il ne faut pas prendre cependant au pied de la lettre : « Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence; un méridien décide de la vérité. Plaisante justice qu'une rivière borne! Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà. » *Pensées*, édit. Faugère, tom. II, pag. 126.

[3] La est la raison de l'adage : « Les mauvaises maximes sont pires que les mauvaises mœurs. »

distincts. L'erreur a surtout pour siége l'intelligence; le péché est l'acte du cœur et de la volonté [1]. Considérons surtout cet aspect du mal.

L'homme est pécheur, tout homme est pécheur : telle est l'humiliante vérité que démontrent à la fois le témoignage de l'Écriture et celui de l'expérience, soit générale, soit individuelle.

A. A quelque page que nous ouvrions l'*Écriture sainte*, nous trouvons les marques de l'existence du péché dans l'humanité. Les principaux faits qu'elle nous raconte : la chute du premier couple en Éden, le meurtre d'Abel par Caïn, le déluge, le choix et l'appel d'Abraham, le châtiment de Sodome et de Gomorrhe, la lutte d'Ésaü et de Jacob, l'histoire de Joseph, les lois de Moïse, les luttes intestines des Hébreux au temps des Juges, l'envoi des prophètes, les captivités de Ninive et de Babylone — attestent la présence et la puissance du péché au sein même du peuple de Dieu. Mais ce qui les révèle surtout, c'est le dernier acte de cette histoire : la mort sanglante de Jésus-Christ, le Saint et le Juste, accomplie par cette même nation qui avait pour mission de le préparer et de le recevoir : Jean I, 11 ; XV, 24.

[1] « Le sage Socrate s'est prodigieusement abusé sur ce point. Il a dit que l'erreur est la seule origine de nos actions mauvaises, que les hommes se trompent sur la nature de leurs obligations, mais « qu'ils font ce qu'ils regardent comme leur devoir. » Le poëte Euripide, son contemporain, aurait pu lui donner à ce sujet une leçon de vraie philosophie en lui rappelant cette vérité élémentaire : « Nous savons ce qui est bien, nous le connaissons, mais nous ne le faisons pas. » *Le problème du Mal*, par M. E. Naville, pag. 73.

A ces faits viennent s'ajouter des déclarations positives de l'Écriture.

Parmi elles, les unes sont *directes* et affirment que le péché est dans l'humanité et que chaque homme est pécheur. Nous ne citerons que quelques passages pris dans les diverses classes de nos Livres saints.

Dans l'Ancien Testament : Gen. VIII, 21 ; 1 Rois VIII, 46 ; Job XIX, 4 ; Ps. XIV, 2-4 ; Ésaïe LIII, 4-6.

Dans le Nouveau Testament : Matth. VII, 11 ; Jean III, 19 ; Rom. I, 18-23 ; III, 9-12 ; 1 Jean V, 19.

Les autres déclarations sont *indirectes ;* ce sont celles qui établissent pour tout homme la nécessité d'une régénération, et pour cela, l'obligation de s'humilier et de se convertir : Jean III, 3 ; Matth. XVIII, 3; Luc XIII, 3-5 ; Rom. XII, 2 ; Galat. VI, 15.

B. Les dépositions de l'*expérience* confirment les passages de l'Écriture.

Expérience générale. — La vie de l'humanité nous apparaît comme une déviation de la loi morale. En parcourant les annales des peuples, nous voyons le péché éclater partout et sous toutes les formes : sensualité, orgueil, ambition, haine, incrédulité. Au sein des peuples les plus civilisés, comme au milieu des nations les plus barbares, la maladie morale de l'homme se montre et se propage ; nous la découvrons sous le voile brillant de la civilisation grecque, sous l'apparente austérité du Romain de la république, sous le luxe de la Rome impériale, sous la rude fierté des peuplades du

Nord qui envahissent le monde romain. C'est elle qui a enfanté, au sein des nations païennes, ces mœurs et institutions qui en amenèrent la ruine : l'asservissement de l'individu à l'État, la dégradation du mariage, l'abaissement de la femme, l'abus du pouvoir paternel, l'esclavage. Dans le monde moderne, malgré l'influence bienfaisante du Christianisme, nous ne pouvons jeter les yeux autour de nous sans découvrir les mille empreintes du péché : divisions dans les états et divisions dans les familles; difficultés que rencontrent dans la vie domestique l'éducation des enfants, et dans la vie politique l'accord de l'ordre et de la liberté; révolutions sanglantes, guerres, meurtres, crimes et délits de toutes sortes ; fanatisme, impiété, indifférence religieuse. — Les actes de vertu, de piété et de charité, qui brillent encore dans l'histoire et dans la société contemporaine, sont des faits relativement rares, isolés, qui, comme les éclairs dans la nuit, rendent plus sensibles nos ténèbres morales. Le péché se mêle tellement à la trame de notre vie, que le progrès lui-même ne s'accomplit qu'à travers le sang et les larmes.

Expérience individuelle. — Si nous rentrons en nous-mêmes et que nous interrogions notre conscience, nous sommes forcés de reconnaître que « le péché habite en nous. » Cette loi morale que Dieu a gravée dans notre âme, qui nous commande et nous oblige, nous la violons, tantôt d'une manière négative en ne faisant pas ce qu'elle nous prescrit, tantôt d'une manière posi-

tive en faisant ce qu'elle nous interdit : Rom. VIII, 19. Elle nous commande « d'aimer Dieu de tout notre cœur, » et naturellement la pensée de Dieu nous est difficile, la prière nous est à charge, l'amour du monde et de nous-mêmes prend la place de l'amour de Dieu. Elle nous ordonne « d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, » et le plus souvent nous portons dans nos cœurs à l'égard de nos frères des sentiments d'indifférence ou d'hostilité ; nous demeurons froids et égoïstes. — Aussi le *sentiment du péché* est celui de tout homme qui s'examine et se connaît bien soi-même. — Ce sentiment acquiert toute son intensité quand nous comparons notre vie à la vie de Celui qui a été l'homme tel qu'il doit être, l'homme parfait, Jésus-Christ. On peut affirmer que la vraie notion du péché date de l'apparition du Sauveur, et que les hommes les plus convaincus de leur état de péché sont les vrais disciples de Jésus-Christ.

La *philosophie*, la *poésie* et le *langage* lui-même (qui renferme toute une philosophie) ont proclamé de tout temps la triste réalité que nous établissons.

Dans l'antiquité[1], Platon parle de deux chevaux attelés au char de l'âme, « l'un beau et docile, l'autre mal fait et rétif ; » Xénophon voit en nous « deux âmes, l'une bonne, l'autre mauvaise ; » Plutarque dit que « les passions sont innées en l'homme, qu'elles ne viennent pas du dehors ; » Thucydide déclare

[1] La plupart de ces citations se trouvent indiquées dans le livre déjà cité de Tholuck : *Guido et Julius*, pag. 39 et 40.

que « tous les hommes pèchent en public et en secret ; » Ovide reconnaît « qu'il voit le bien, qu'il l'approuve, mais qu'il fait le mal[1]. » Épictète affirme que « celui qui pèche ne fait pas ce qu'il veut. »

Quant à la philosophie et à la poésie modernes, éclairées par les lumières de l'Évangile, elles ont puisé dans une connaissance plus approfondie du péché, des luttes et des malheurs qu'il engendre, leurs pensées les plus hautes et leurs inspirations les plus dramatiques.

Enfin, pour ne citer qu'un seul exemple emprunté au langage, le mot *vertu*, qui est pour nous le contraire du mot *péché*, vient d'un mot latin (*virtus*, racine *vis*) qui primitivement exprimait l'idée de force, de *violence*[2]. N'y a-t-il pas là une autre preuve du sentiment qu'a l'homme que ce qu'il y a de naturel et de facile pour lui, ce n'est pas la vertu, mais le péché ?

[1] On connaît ces vers d'Ovide :

Video meliora, proboque,
Deteriora sequor...

et celui-ci :

« *Nitimur in vetitum semper, cupimusque negata.* »

[2] La vertu a été définie par quelqu'un : « *un effort* fait sur nous-mêmes pour le bien d'autrui, dans l'intention de plaire à Dieu seul. »

SECTION XVI.

DE LA NATURE DU PÉCHÉ ET DE SES MANIFESTATIONS.

Le sujet que nous avons abordé en constatant la présence du péché dans l'humanité, est trop important pour que nous nous contentions d'une vue superficielle et rapide. Pour l'homme, dans son état présent, connaître et sentir sa misère morale, c'est se connaître soi-même, c'est faire le premier pas dans le chemin de la vérité évangélique. La révélation unit ordinairement d'une manière étroite la doctrine du péché et celle de la rédemption, et l'histoire de l'Église atteste que, plus l'homme a le sentiment de sa maladie spirituelle, plus il est disposé à chercher et à s'approprier le divin remède : Matth. IX, 12. Il nous faut donc envisager ce sujet sous toutes ses faces, et nous demander tour à tour ce qu'est le péché, comment il se manifeste, d'où il vient et où il nous mène. Pour résoudre ces questions si graves et si difficiles, appelons à notre aide, avec les déclarations de la Bible et les leçons de l'expérience, les inspirations d'une conscience austère et inflexible.

Qu'est-ce que le péché ?

L'Écriture répond : la *transgression de la loi :* I Jean III, 4. Nous savons que cette loi est la loi morale, l'idéal et la règle de notre vie. Cette loi commande avec autorité et veut absolument être obéie. Ce qu'elle com-

mande, c'est ce qui doit être, c'est le *devoir*. Désobéir à cette loi, ne pas accomplir le devoir, c'est sortir de l'ordre, c'est pécher.

Mais cette loi, l'homme ne se l'est pas donnée à lui-même, car elle est trop souvent contraire aux penchants de sa nature, et il pourrait la changer si elle était son ouvrage. Cette loi vient de l'Être absolu et souverain qui seul peut dire à l'homme : « Tu dois ; » elle est l'expression de la volonté de Dieu envers l'homme. Désobéir à cette loi, c'est désobéir à Dieu. Le péché est donc au fond *une révolte de la créature contre le Créateur*. Son premier terme, c'est l'oubli de Dieu ; son dernier, c'est l'inimitié contre Dieu : Rom. V, 10 ; Coloss. I, 21.

Si nous voulons savoir maintenant quel est en nous le principe du péché, le péché central, nous n'avons qu'à nous demander quel est le résumé de cette loi morale que nous devons accomplir. Ce résumé nous a été donné par Jésus-Christ : Matth. XXII, 35-40 ; c'est l'*amour*, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Le péché qui viole la loi viole aussi ce commandement. Le péché est donc le contraire de l'amour, du don de soi-même ; son essence, c'est l'*égoïsme*, c'est la recherche exclusive de soi-même, qu'il ne faut pas confondre avec l'amour légitime de soi-même que Jésus-Christ a sanctionné dans le passage qui vient d'être cité [1]. L'observation attentive de nous-mêmes et des

[1] Le légitime amour de nous-mêmes est fondé sur l'instinct de notre

autres nous montre, en effet, que l'égoïsme est le péché central d'où sortent et auquel se ramènent tous les péchés particuliers : la sensualité, la paresse, l'avarice, l'orgueil, l'ambition, le mensonge, l'injustice, la haine, l'incrédulité.

On voit dès lors toute la gravité du péché. Le péché n'est pas une lacune, une imperfection, un moindre bien ; c'est un désordre, c'est ce qui absolument ne doit pas être, c'est le contraire de notre vraie nature, c'est l'opposé de la vie, c'est la mort spirituelle : Éphés. II, 1.

Nous pouvons aussi conclure de là que le siége du péché en nous n'est pas essentiellement la partie corporelle de nous-mêmes, mais la partie immatérielle ; non le corps, mais l'âme. L'Écriture le fait résider surtout dans le *cœur* : Marc VII, 21-23. Si elle nous parle de « la chair et de ses convoitises, » d'une « chair de péché, » d'une « loi des membres » (lisez Rom. VII ; Gal. V, 24), c'est par figure et parce que le péché se manifeste souvent d'une manière sensible dans le corps et le prend pour organe et pour esclave. Ce qu'elle entend ordinairement par « la chair, » c'est l'ensemble des affections de l'homme qui sont opposées à la loi et à la volonté de Dieu : 1 Cor. III, 3, 4. Nous savons

conservation, sur le besoin de bonheur personnel et surtout sur le devoir de développer en nous l'homme spirituel, l'image de Dieu ; il n'exclut donc pas le don de nous-mêmes à Dieu et au prochain. L'égoïsme, au contraire, est le vice de l'homme qui rapporte tout à soi, en oubliant Dieu et ses frères.

d'ailleurs qu'il y a des péchés qui ne peuvent venir des sens : l'orgueil par exemple.

Après avoir caractérisé la nature et le siége du péché, jetons encore les yeux sur nous-mêmes et sur le monde ; nous constaterons les faits suivants :

1° Le péché est *universel*. Les preuves que nous avons déjà données de sa présence dans l'humanité attestent aussi cette universalité. Évidemment, le péché n'est pas une exception, un accident parmi les hommes; c'est un fait constitutif de leur nature. Nous associons inévitablement à l'idée d'homme l'idée de faiblesse morale, de péché. Nous n'avons pas besoin de renouveler pour chacun des hommes que nous rencontrons l'expérience que nous avons faite sur nous-mêmes et sur les autres; d'avance, *à priori*, nous savons, nous affirmons qu'il en est ainsi. De là certaines maximes qui circulent dans le monde; de là en particulier le principe posé par de profonds politiques : « Toute conscience a son prix, » c'est-à-dire : Tout homme a son côté faible par où le péché n'a qu'à le saisir à un moment favorable pour l'engager peu à peu dans la voie du mal. « L'aimable innocence de la jeunesse est comme une fleur délicate, mais fragile, que le contact d'un seul homme pervers peut flétrir. On a dit avec raison que ce qui protége souvent la vertu des hommes contre l'ennemi caché, c'est l'absence d'occasion, c'est... un heureux hasard [1]. » Aussi Jésus

[1] Julius Muller : *Du Péché*.

nous a-t-il enseigné à dire : « Ne nous amène point en tentation. »

2° Le péché est *un principe de corruption* qui atteint les racines mêmes de notre vie morale. Notre maladie n'est pas seulement à la surface de notre être moral, elle est au fond ; elle ne se trahit pas seulement dans tel ou tel de nos actes, elle réside à la source même d'où découlent nos actes, dans notre cœur [1]. Nous ne commettons pas seulement des péchés, nous *sommes* pécheurs. Il faut donc distinguer entre *le péché* et *les péchés*, entre le péché comme *acte* et le péché comme *penchant*, comme disposition, comme état. L'Écriture insiste encore plus sur *le péché* que sur *les péchés*, et, quand elle nous parle du changement que doit produire en nous l'Évangile, elle nous le peint comme une régénération intérieure, comme une nouvelle naissance, une nouvelle vie : Jean I, 12, 13; III, 3; Rom. VI, 3-6. Les hommes vraiment pieux s'affligent et s'humilient, non-seulement sur tel ou tel manquement, mais sur leur état moral qui n'est pas encore en pleine harmonie avec la loi de Dieu. Pour eux, le péché n'est pas un accident isolé, superficiel, mais une disposition permanente qu'il faut sans cesse combattre, une puissance de corruption qu'il faut toujours enchaîner.

[1] Le poëte a dit vrai :

« Le cœur d'un homme vierge est un vase profond;
Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
La mer y passerait sans laver la souillure,
Car l'abîme est immense et la tache est au fond. »

Cette corruption morale qui découle du péché n'est pas cependant comme une masse inerte, toujours et partout semblable à elle-même. Elle a au contraire des manifestations inégales et aussi des degrés divers. Tous les hommes ne sont pas également mauvais et de la même manière. Il est des pays, des époques où la puissance du mal est limitée et combattue ; il en est d'autres où elle se déploie dans toute sa force et se montre sous les aspects les plus effrayants. Mais on peut affirmer qu'elle gît au fond de tous les cœurs, en sorte que, dans tous les temps et dans tous les lieux, chaque homme pourrait répéter la prière du péager : « O Dieu, sois apaisé envers moi qui suis pécheur ! » Luc XVIII, 13.

3° Une considération nouvelle s'ajoute aux précédentes pour nous révéler la profondeur de notre maladie morale. En interrogeant nos souvenirs, en remontant par la pensée jusqu'à notre première enfance, nous cherchons en vain le moment où le péché a fait sa première apparition dans notre cœur et dans notre vie : la conscience du péché se confond avec la conscience de nous-mêmes. Le penchant au péché nous est naturel, il est *primitif* et *inné* en nous. Sans doute l'expérience nous montre que l'influence de l'exemple est considérable dans la propagation du péché. C'est l'homme qui est le premier corrupteur de l'homme. Le germe du mal n'est pas développé chez l'enfant comme chez l'homme fait ; c'est pourquoi il est permis de parler de l'innocence de cet âge, et le Seigneur a pu

offrir à ses disciples de petits enfants comme modèles : Matth. XIX, 13, 14. Mais cette innocence est toute relative ; l'observation constate aisément chez les enfants, antérieurement à toutes les influences venues du dehors, les symptômes du mal qui éclatera plus tard (mouvements de jalousie, de colère, de méchanceté).

Nous concluons de tous ces faits, que le péché est à la fois *universel*, *profond* et *inné* ou *originel* [1] dans l'homme. Nous acceptons dans toute son énergie l'expression renfermée dans Éphés. II, 3 : « Nous étions *par nature* des enfants de colère, » et nous nous associons à cette déclaration de la *Confession des péchés* : « Nous reconnaissons et nous confessons devant ta sainte Majesté que nous sommes de pauvres pécheurs, nés dans la corruption, enclins au mal, incapables par nous-mêmes de faire le bien [2]. »

Mais irons-nous plus loin, et, après avoir constaté que l'homme est profondément et naturellement pécheur, irons-nous jusqu'à dire qu'il n'y a en lui que ténèbres et que péché, que la corruption de l'homme est *totale* [3] ? Non, car l'expérience et l'Écriture nous

[1] C'est dans ce sens que nous adhérons à la doctrine traditionnelle du *péché originel*.

[2] Cette admirable Confession des péchés est de Théodore de Bèze ; elle fut prononcée pour la première fois par lui et par les membres calvinistes du Colloque de Poissy ; elle fait partie du culte public au sein des Églises réformées de France.

[3] On a quelquefois entendu par *corruption totale* le fait que l'homme est incapable de se régénérer et de se sauver lui-même ; dans ce sens,

attestent que si l'homme est tombé dans le mal, il reste encore en lui quelques débris de sa grandeur première, des sentiments, des aspirations, « une loi de l'esprit » qui lutte en lui contre sa corruption.

a. L'histoire nous révèle, au sein même des ténèbres du paganisme, la présence et l'action de certaines dispositions morales ou de certaines institutions religieuses dont nous sommes obligés d'admirer le principe (piété filiale, amour conjugal, tendresse fraternelle, dévouement patriotique; prières, sacrifices, culte rendu à la divinité). — Elle nous raconte aussi la vie d'hommes qu'on peut appeler relativement vertueux (Socrate, Platon, Zénon, Marc-Aurèle).

Nous avons déjà constaté qu'il y a, en dehors même de l'action de l'Évangile, des différences morales entre les hommes; de telle sorte que nous disons que ceux-ci sont moins mauvais que ceux-là. Si les hommes étaient totalement corrompus, ils le seraient tous également, car ce qui est total n'implique pas de degrés.

Enfin, en descendant dans notre propre cœur, nous reconnaissons avec joie que, si nous sommes naturellement éloignés de Dieu, nous ne pouvons pas entièrement nous passer de lui, et que, si nous ne sommes plus à l'état « d'anges, » nous ne sommes pas descendus encore à l'état de « démons. »

nous l'accordons pleinement. (Voyez plus loin Section XIX.) Mais ce n'est pas là la signification exacte et naturelle de cette expression. Dire que l'homme est *totalement* corrompu, c'est dire qu'il n'y a en lui *que* corruption, que péché, c'est dire qu'il est devenu *démon*; et c'est ce que nous contestons.

b. Quoique la révélation soit surtout destinée à nous faire connaître et sentir notre corruption, elle rend souvent témoignage à ces restes de notre primitive nature. Partout elle suppose en nous une certaine *réceptivité* pour la vérité, pour le devoir, pour la communion de Dieu ; partout elle en appelle à notre volonté et à notre responsabilité morale.

L'enseignement tout entier de Jésus-Christ, et spécialement celui qu'il a exprimé dans ses paraboles, nous montre que l'homme, tout homme a reçu et possède des grâces premières, des talents spirituels primitifs, qui s'accroissent ou se perdent suivant l'usage qu'il en fait. (Voyez spécialement Matth. XIII, parabole du Semeur, et Matth. XXV, parabole des Talents.)

S. Paul constate dans ses épîtres la présence en nous de la loi morale, de la loi de l'esprit : Rom. II, 14 ; VII, 23. Devant les païens d'Athènes, il rend hommage à ce sentiment religieux qui les pousse à chercher « le Dieu inconnu : » Act. XVII, 22, 23.

S. Jean, qui a mis si vivement en relief « les ténèbres » qui règnent dans le monde et qui ne veulent pas recevoir « la lumière, » déclare au commencement de son Évangile que cette lumière divine « éclaire tout homme qui vient au monde : » Jean I, 9.

La corruption de l'homme est donc profonde, mais elle n'est pas absolue. Par l'effet de la grâce divine, la semence du péché n'a pas porté dans l'humanité ses derniers fruits. « L'homme est indigne de Dieu, mais

n'est pas incapable de Dieu, » a dit un grand chrétien. L'humanité dans son état actuel peut être comparée à une de ces antiques cités de l'Orient que les révolutions et le temps ont détruites. L'œil du voyageur ne rencontre que ruines et débris; mais ces ruines elles-mêmes attestent la beauté des monuments d'où elles sont issues; elles peuvent d'ailleurs être relevées et servir de matériaux pour la construction de nouveaux et glorieux édifices. « Misères de grand seigneur, a dit encore Pascal en contemplant tous ces débris, misères d'un roi dépossédé; » et nous ajoutons : Misères d'un roi qui, avec la grâce de *l'Évangile*, peut recouvrer sa couronne.

SECTION XVII.

MISÈRE ET CULPABILITÉ DE L'HOMME PÉCHEUR.

Il était impossible que cette terrible maladie du péché, en s'établissant au cœur de l'homme et en se propageant dans l'humanité, n'entraînât par les conséquences les plus funestes. Ces conséquences, mesurons-les.

1° Le péché a rendu l'homme moralement *faible* et *misérable*.

Sous l'influence du péché, le sentiment religieux qui est en nous s'est obscurci et égaré. Il a perdu son

véritable objet : le Dieu vivant et personnel, et il a fini par diviniser la nature et l'humanité. Ainsi sont nés l'idolâtrie et le paganisme sous toutes les formes ; ainsi ont paru toutes ces religions qui se sont multipliées sur la terre : Rom. I, 21-23. Ces religions sont, en un sens, le signe de notre grandeur originelle et un effort de relèvement : elles attestent le besoin que l'homme a de Dieu et du monde invisible; mais, dans un autre sens, elles sont la marque et le fruit de notre état de péché, elles démontrent que nous nous sommes éloignés de Dieu.

De plus, par l'effet du péché, la conscience morale a perdu sa pureté et sa vertu premières. Elle nous dit bien encore : « Fais le bien ; » mais elle ne nous donne pas toujours une idée juste du bien qu'il faut accomplir, et surtout elle ne nous communique pas la force de le réaliser. De là ces innombrables erreurs morales que nous avons déjà signalées (Section XV), et qui contribuent à leur tour à accroître la corruption humaine ; de là surtout notre faiblesse en présence des tentations. Cette faiblesse tend à dégénérer en un véritable *esclavage moral*. Chaque acte de péché réagit sur notre vie intérieure et, en fortifiant notre penchant au mal, prépare de nouvelles chutes. « Une faute, a-t-on dit, entraîne une autre faute. » Le péché engendre toujours le péché. A mesure que l'homme s'abandonne au mal, il perd la délicatesse de sa conscience et l'énergie de sa volonté, il devient esclave : Jean VIII, 34. Sans doute, cette servitude spirituelle n'est jamais

absolue, pas plus que la corruption; il reste encore dans l'homme, même le plus asservi à ses passions, assez de lumière et de liberté morale pour qu'il puisse connaître son mal et secouer sa chaîne [1]. Il est d'ailleurs, comme nous l'avons établi, des hommes qui s'efforcent en quelque mesure de faire de leur conscience la règle de leur vie, et qui ont été gardés des excès du mal.

Mais, à des degrés divers, tout homme qui se connaît et qui se met en face de l'idéal moral, renouvelle tôt ou tard la douloureuse expérience décrite par saint Paul d'une manière si dramatique et si émouvante, dans le chapitre VII de son Épître aux Romains : VII, 14-24 [2].

[1] On pourrait appliquer à l'homme qui gémit de son esclavage moral le vers célèbre :

« *Siamo servi, si, ma servi ognor frementi.* »

« Nous sommes esclaves, oui, mais des esclaves toujours frémis ants. »

[2] On a beaucoup discuté la question de savoir si l'apôtre parle dans ce chapitre de l'homme *régénéré* ou de l'homme *naturel*. Nous croyons qu'il parle de l'homme naturel, mais de l'homme naturel qui se met en face de la loi.

Sans entrer dans les détails pour établir cette interprétation, nous rappellerons que le but de S. Paul dans cette partie de son épître est d'établir que ce que la *loi* ne peut accomplir, savoir : la justification et la régénération du pécheur, la *grâce* de l'Évangile l'opère. S'il s'agissait, dans les autres versets cités, de l'homme régénéré, le but de l'auteur sacré serait manqué, la grâce serait déclarée aussi impuissante que la loi.

Trois états spirituels nous semblent décrits dans ce chapitre VII et le chapitre VIII qui s'y rattache : 1° l'état de l'homme qui vit *sans loi (en qui la loi morale n'exerce pas un empire décisif)* : Rom. VII, 9 ; 2° l'état de l'homme *sous la loi :* Rom. VII, 10-24; et 3° l'état de l'homme *sous la grâce :* Rom. VIII.

2° Mais le péché ne nous a pas seulement rendus misérables, il nous a rendus *coupables*.

Le sentiment du péché est en effet accompagné d'un autre sentiment plus douloureux encore, celui de notre culpabilité. — J'ai péché. Lorsque ma conscience se réveille, je condamne aussitôt l'acte que j'ai accompli, je le déclare mauvais, en contradiction avec la loi de Dieu; mais, du même coup, je me condamne moi-même comme l'auteur responsable de ce péché, je me déclare coupable. Dans ce sentiment de ma culpabilité se trouve renfermée l'idée que j'aurais pu ne pas accomplir cet acte de péché, c'est-à-dire que j'étais libre de faire autrement. Qui dit culpabilité dit responsabilité, et qui dit responsabilité dit liberté. Le sentiment de ma liberté est gravé aussi dans ma conscience. Il est vrai que, par l'effet du penchant au péché qui est en moi, j'étais d'avance prédisposé au mal. Mais tout ce que je puis en conclure, c'est que ma liberté morale n'est pas absolue. Toute relative qu'elle est, elle suffit pour me rendre inexcusable. Alors même que je ne serais pas coupable de porter en moi une tendance au péché, je le serais d'y avoir cédé. S'il y a une part à faire à la *nature* dans mon péché, il y a aussi une part à faire à la *volonté*.

Ceci nous amène à reconnaître que tous les péchés ne sont pas égaux devant Dieu et la conscience. Ils sont plus ou moins graves et coupables suivant le degré de connaissance que l'homme a de la loi et suivant le degré d'énergie qu'il a dû déployer en les com-

mettant. La distinction établie par l'Église romaine entre les péchés *véniels* et les péchés *mortels* est trop extérieure et arbitraire. Ce qui est péché véniel pour l'un est péché mortel pour l'autre; en un sens d'ailleurs, tous les péchés sont *mortels*, puisqu'ils peuvent conduire à la *mort* spirituelle, et tous sont *véniels* (de *venia, pardon*), puisqu'ils peuvent tous être *pardonnés* [1]. La vraie distinction repose sur les différences qui existent entre les pécheurs, eu égard aux grâces qu'ils ont reçues de Dieu et aux lumières de leur conscience : Luc XII, 47-48. Nous distinguons donc entre les *péchés d'ignorance*, dans lesquels le pécheur ignore la loi qui l'oblige, ou la portée de ses actes, et les *péchés contre la conscience*, dans lesquels le pécheur sait ce qu'il fait.

Parmi ceux-ci, on doit signaler des degrés. Il y a des péchés de *précipitation*, commis sans réflexion ; des péchés *de faiblesse*, dans lesquels la volonté résiste un moment, puis succombe; des péchés de *liberté*, que nous accomplissons le voulant et le sachant. Ceux-là sont les plus graves. Répétés, ils conduisent le pécheur à un état d'*endurcissement* dans lequel, à force de méconnaître la voix de la conscience et les appels de la grâce, il devient insensible spirituellement et quelquefois directement hostile à la vérité. Cet état se développe ordinairement là où l'action divine s'est déjà fait éprouver ; alors la difficulté de la conversion

[1] A l'exception pourtant d'un seul indiqué plus loin (pag. 125.)

touche à l'impossibilité : Matth. XII, 45 ; Hébr. VI, 4-6 [1]. — Ajoutons que Jésus-Christ signale un péché comme pire que tous les autres, c'est *le blasphème contre le Saint-Esprit :* Matth. XII, 31 et 32. Ce péché est le dernier mot d'un état d'endurcissement ; il consiste à haïr tout ce qui est divin et à repousser résolûment et obstinément la grâce de Dieu. Le Seigneur déclare ce péché impardonnable, parce que celui qui le commet se place dans un état d'impénitence finale et qu'il n'est plus capable de se repentir. La parole d'avertissement adressée par Jésus-Christ aux Pharisiens ne prouve pas qu'ils l'eussent encore commis, mais qu'ils étaient en danger de le commettre. Nous ne pouvons d'ailleurs affirmer de personne qu'il en soit coupable ; c'est le secret de Dieu. Il se rencontre quelquefois, surtout dans les temps de réveil religieux, des cœurs troublés qui croient l'avoir commis; les larmes de repentance qu'ils versent, la tristesse même qu'ils éprouvent, sont la preuve qu'ils y sont étrangers [2].

[1] L'Écriture semble quelquefois rapporter à Dieu cet état d'endurcissement : Exode IV, 21 ; Rom. IX, 18. Mais elle nous montre aussi les mêmes pécheurs s'endurcissant d'abord eux-mêmes (lisez Exode III-XII). L'endurcissement qui vient de Dieu n'est que le résultat d'un jugement et d'un châtiment de Dieu, une application de la grande loi du Royaume de Dieu, qui transforme les grâces divines en « odeur de mort » pour ceux à qui elles ne sont pas « odeur de vie. »

[2] Plusieurs versions françaises du Nouveau Testament (notamment celle de Martin) ont commis une grave erreur sur le passage déjà cité : Hébr. VI, 4-6. Elles ont traduit : « Il est impossible que ceux qui ont été une fois illuminés, s'ils retombent, soient changés de nouveau *par* la repentance... » Il faut traduire : reviennent de nouveau *à* la repen-

Revenons à la doctrine de la culpabilité de l'homme pécheur.

Cette culpabilité est *universelle* comme le péché. Quelles que soient les différences morales, *tous* les hommes sont *coupables*, comme tous les hommes sont pécheurs : Rom. III, 19. Mais ce fait entraîne à son tour des résultats qu'il nous importe de signaler.

Nous savons que toute loi porte avec elle une sanction, c'est-à-dire des récompenses et des peines destinées à garantir le respect qui lui est dû. Si cela est vrai des lois civiles, cela est plus vrai encore de la loi morale, qui vient de Dieu. Cette loi ne peut être impunément violée. Elle doit se retourner contre le pécheur pour le troubler et le condamner. De là, avec le sentiment de la *coulpe* que le péché met en nous, ce malaise intérieur, ce mécontentement et quelquefois cette horreur de nous-même, ces regrets, ces repentirs, ces remords qui nous saisissent et « nous prennent à la gorge. » Le pécheur qui se sent coupable, se juge et se condamne lui-même.

Tous ces faits moraux correspondent en Dieu à une réalité. Nous n'avons ici qu'à rappeler ce que nous avons écrit plus haut, touchant les attributs relatifs de Dieu (Section XI). Dieu est amour, mais cet amour est un amour saint, qui fait de Dieu l'ennemi du péché (dont l'essence, nous l'avons vu, est l'égoïsme, et le dernier mot la révolte contre Dieu). Dieu doit donc

tance,» ce qui est tout différent. Ainsi rendu, ce passage qui a troublé des âmes pieuses servira au contraire à les rassurer.

montrer son déplaisir à l'homme pécheur. Ce déplaisir se posant d'une manière énergique en face du péché, prend dans l'Écriture le nom de *colère divine* : Matth. III, 7 ; Jean III, 36 ; Rom. II, 8 ; Éphés. II, 3. Cette expression est évidemment une image, mais cette image contient une vérité : *la condamnation du pécheur* par le Dieu saint et juste.

Mais cette colère de Dieu à l'égard des pécheurs et cette condamnation des pécheurs devant Dieu doivent, pour être senties, revêtir une forme. Cette forme est celle de la *punition* ou du *châtiment*. Il est juste qu'au *mal moral* corresponde le *malheur*, au *péché* la *souffrance*. Ainsi se trouvent maintenues l'inviolabilité de la loi et la sainteté de Dieu, et ainsi est rendu possible le relèvement du pécheur. Les châtiments du péché sont, en effet, en même temps qu'un avertissement donné aux pécheurs, des appels à la repentance et à la conversion.

Les châtiments dont Dieu a frappé l'humanité pécheresse et coupable sont de diverse nature.

Les uns sont *corporels*. Ce sont les maladies, les infirmités, les souffrances de toutes sortes que nous avons énumérées (Section XV). C'est enfin la *mort*, sous sa forme actuelle. L'Écriture nous présente ce long cortége de misères comme étant le châtiment et le symbole de notre état de péché. (Lisez Genèse III; Rom. V, 12.) Mais elle nous met aussi en garde contre la disposition très-répandue à croire que certaines misères physiques sont la punition et le signe

d'un certain degré de culpabilité : Luc XIII, 4; Jean IX, 1-3. L'expérience nous montre, en effet, qu'il y a des hommes pieux qui souffrent plus que bien des impies, et aussi qu'il y a des générations qui portent la peine des péchés des générations antérieures.

Les autres châtiments sont *intérieurs* et *spirituels*. Ceux-ci sont étroitement liés aux précédents, car, à cause de l'union de l'esprit et du corps, il est impossible que les souffrances de l'un ne soient pas aussi les souffrances de l'autre. Ces châtiments spirituels sont, en général, les fruits immédiats et naturels du péché même, que nous avons déjà indiqués comme accompagnant le sentiment de la culpabilité. Ce sont aussi toutes ces peines morales qui frappent à des degrés divers, tôt ou tard, parmi les enfants des hommes, ceux-là mêmes dont la conscience est endormie : les soucis, les chagrins, les désenchantements, les découragements, les dégoûts, quelquefois le désespoir. Le plus terrible de ces châtiments c'est l'exclusion de la communion de Dieu, c'est l'effacement progressif de cette sainte image que Dieu avait gravée en nous ; c'est la *mort spirituelle :* Jacq. I, 15; Éphés. II, 1.

Ces châtiments s'accomplissent ici-bas; mais la révélation, d'accord avec la conscience, nous apprend que, si le pécheur continue à résister à Dieu et à vivre éloigné de lui, ces châtiments le poursuivront sous une autre forme, au delà de la tombe, dans cette vie mystérieuse, mais réelle et éternelle, dont la vie présente n'est qu'une image et une préparation : Matth.

VIII, 12; XI, 23-24; XXV, 20, 30-46. La mort spirituelle tend donc à se transformer en mort éternelle; l'*enfer* n'est pas une vaine imagination, c'est une effrayante réalité. Nous aurons à examiner plus loin (Section L) quelle est la nature de cet enfer et quelle en sera la durée.

Il importe donc à l'homme pécheur de ne pas traiter à la légère, mais plutôt de haïr cette maladie morale, qui est à la fois son malheur et son crime, et de s'associer à la prière du Psalmiste : Ps. LI, 1-12.

SECTION XVIII [1].

ORIGINE DE NOTRE ÉTAT DE PÉCHÉ.

Dans notre étude de l'état actuel de l'homme, nous pourrions nous borner aux faits que nous avons établis. Connaître et sentir en nous-mêmes l'amère réalité du péché, en comprendre les causes, en mesurer les conséquences, c'est là ce qui importe essentiellement à notre vie morale et religieuse, et ce qui nous prépare à recevoir la Rédemption. Toutefois, nous croyons devoir aborder encore la difficile question de l'*origine* du péché : d'abord, parce qu'il nous paraît convenable

[1] Cette section, abordant une question difficile, et dont la solution n'intéresse pas aussi directement que les autres la vie religieuse, pourra être omise sans inconvénient par le Catéchiste dans la série de ses instructions.

que la foi chrétienne dise son mot sur cette question si agitée en nos jours ; ensuite, parce que, en essayant de la résoudre, nous aurons l'occasion de combattre plusieurs erreurs dangereuses et de nous affermir dans la vérité biblique.

D'où vient le péché ? Comment ce qui ne doit pas être est-il ?

On a donné à ce problème diverses solutions qui nous semblent contraires à la fois à l'Écriture et à la conscience morale.

1° On a voulu dériver le péché de la nature même de l'homme. L'homme, a-t-on dit, pèche parce qu'il est un être fini, limité. — Sans doute l'homme est un être fini, limité, puisqu'il est une créature. Mais la limite n'est pas le péché. Le péché est autre chose qu'une lacune, une imperfection naturelle ; c'est un désordre, c'est le contraire de notre vocation primitive, c'est la violation même de la loi de notre être. Si le péché provenait simplement des entraves que nous impose notre nature d'êtres finis et dépendants, nous ne pourrions nous expliquer l'indignation et le dégoût que nous inspire la vue de la malice humaine ; nous ne pourrions comprendre comment l'Écriture condamne si énergiquement les pécheurs obstinés, les appelle « des ennemis de Dieu, » des complices de Satan, et s'efforce d'allumer en nous la sainte haine du mal.

2° On a dit que le corps est la source du péché, et que l'esprit, bon en lui-même, est vicié par son union avec la matière. C'était l'opinion qui dominait dans

l'antiquité, en particulier chez les grands philosophes de la Grèce, Socrate et Platon. — Il est certain que le corps est l'occasion de bien des chutes et le siége de bien des souillures. Aussi l'Écriture nous invite-t-elle « à le tenir en bride. » Mais, nous l'avons vu, le corps n'est pas mauvais en soi; subordonné à l'esprit, il peut servir à la glorification de Dieu : nous en avons une preuve dans la vie de Jésus-Christ homme.

3° De nos jours, cette opinion a été reprise et modifiée de la manière suivante : « La vie de l'homme est un développement, et le point de départ de ce développement est la vie instinctive, animale. L'enfant débute par elle; avant que l'esprit soit éveillé, la chair est là avec ses appétits et ses exigences. Quand la conscience a parlé, la chair a pris les devants, et l'esprit est trop faible pour l'emporter; c'est dans cette faiblesse que réside le péché. » — Cette explication porte directement atteinte à la doctrine de la gravité du péché et de la responsabilité du pécheur. Si nous sommes constitués de telle sorte que la chair ait toujours les devants sur l'esprit, le péché n'est plus une altération, un désordre, mais une imperfection relative, une nécessité. C'est ce que la conscience et l'Écriture ne nous permettent pas d'accepter. Sans doute, nous commençons par la vie instinctive, animale; mais nous pouvons très-bien supposer l'existence d'une créature qui, dès que la conscience se montre et parle, lui obéit, et qui, à mesure qu'elle se développe, subordonne toujours la chair à l'esprit. C'est ainsi que

nous apparaît Jésus enfant. — Nous devons ajouter enfin que l'erreur de cette théorie est d'oublier qu'il y a des péchés qui se forment en dehors des sens, au milieu même du mépris et du sacrifice des jouissances matérielles : nous avons nommé l'orgueil. Aussi, comme nous l'avons vu, « la chair » n'est pas pour l'Écriture uniquement la sensualité, mais l'ensemble des dispositions mauvaises de l'homme.

4° On a prétendu que l'existence du péché est nécessaire pour former la vertu, qui ne peut se réaliser qu'à travers les efforts et les luttes. — Mais si le bien ne pouvait être qu'à la condition du mal, le mal cesserait d'être le mal, ce qui est en opposition avec tous les faits que nous avons établis [1]. La vertu, la sainteté de l'homme ne peut sans doute se former que par l'épreuve et le combat ; mais cette épreuve aurait pu être surmontée, ce combat aurait pu aboutir à la victoire : témoin encore l'exemple de Jésus-Christ.

Toutes ces théories ont un vice radical : elles font le péché nécessaire et, par suite, elles en font remonter la cause à Dieu lui-même. Du même coup elles portent atteinte à la doctrine de la Rédemption et à celle de la sainteté parfaite de Jésus-Christ ; elles sapent le Christianisme par sa base.

Quelle est donc la véritable origine du péché?

L'Évangile et la conscience la mettent dans l'homme, dans l'usage qu'il fait de sa *liberté*.

[1] On pourrait ajouter aussi que le bien, n'ayant pas en soi les conditions de l'énergie, de la vie, cesserait d'être le bien.

Nous avons vu (Section XIV) que Dieu a fait l'homme à son image, et que l'un des traits distinctifs de cette image, c'est la liberté, c'est-à-dire le pouvoir de se déterminer soi-même et en quelque sorte de se créer moralement. Or, la liberté renferme la possibilité du mal. L'être qui, en présence de la loi, ne pourrait pas obéir ou désobéir, ne serait pas libre, ne serait pas un être moral. Demander qu'une créature soit incapable de faire le mal, c'est demander qu'elle ne soit pas libre. Cette possibilité du péché a été seule voulue de Dieu. Si cette possibilité est devenue une réalité, si l'homme a usé de sa liberté pour tomber dans le mal, ce n'est pas la faute de Dieu, c'est la faute de l'homme, c'est un effet de sa libre volonté ; voilà pourquoi sa conscience l'accuse avec tant de force. Une fois le péché entré dans le cœur de l'homme, l'erreur, surtout l'erreur morale, y est aussi entrée ; la corruption du cœur est devenue celle de l'intelligence et de la volonté. Enfin, la souffrance et la mort ont paru dans le monde, comme punition et comme avertissement du Dieu saint et amour.

Telle est la première solution que nous pouvons donner de ce redoutable problème. Cette solution s'appuie sur le contenu général des Écritures, et spécialement sur les déclarations suivantes : Jacques IV, 17; I, 13-15; Ézéch. XVIII, 4 ; Rom. VI, 23; Rom V, 12, et sur le chapitre III de la Genèse, sur lequel nous reviendrons plus loin.

Mais cette réponse n'est pas complète et n'explique pas tous les faits.

Le péché, nous l'avons vu, n'est pas seulement un acte de notre volonté, il est aussi un effet de notre nature ; nous en portons avec nous le germe en entrant dans la vie. De plus, nous pouvons ajouter que notre vie morale est considérablement modifiée et même déterminée par des circonstances qui sont en dehors et au-dessus de notre volonté : par nos penchants naturels qui tiennent eux-mêmes à notre organisation physique ; par les conseils et l'exemple de nos semblables ; enfin, par l'influence qu'exercent sur nous le milieu dans lequel nous naissons et nous vivons, l'époque, le pays, la race. L'atmosphère spirituelle au milieu de laquelle nous respirons et qui a été préparée par la série des générations humaines, est déjà infectée de péché. Nous ne sommes pas seulement, comme on l'a dit, « les fils de nos œuvres, » mais encore « les fils des œuvres d'autrui. » Il ne suffit donc pas de dire, pour répondre à la question, que le péché vient du mauvais usage que l'homme a fait de sa volonté. Comment se fait-il que le péché soit à la fois inné et imputable, un produit de la nature et un fait de la volonté ?

L'Écriture ayant un but populaire et pratique, ne se pose pas directement et ne cherche pas, par conséquent, à résoudre cette question. Il lui suffit, et il doit suffire à notre conscience que nous sachions et que nous sentions que nous sommes pécheurs, et pécheurs responsables. Cependant, l'un des récits contenus dans le livre des « Origines » confirmé par d'autres passa-

ges, jette indirectement quelque lumière sur ces obscurités. Le chapitre III de la Genèse, uni au chapitre II qui le prépare, renferme, sous une forme naïve et populaire [1], des vérités profondes qui confirment les faits déjà mentionnés et nous conduisent plus loin. En dégageant le fond du récit de la lettre et en rappelant les explications que nous avons données précédemment (Section XIV), voici ce que nous constatons :

L'humanité est une à son origine. Tous les hommes descendent d'un premier couple, d'un premier homme, d'Adam. Au sortir des mains du Créateur, l'homme était encore dans un état d'enfance morale ; il était *innocent*, mais il n'était pas encore *saint*. Pour l'élever à la sainteté, Dieu lui donna un commandement et le soumit à une épreuve. Ce commandement fut une défense dont le caractère était approprié à son état spirituel; cette épreuve fut une tentation. Sollicité par l'Esprit du mal, mais déterminé aussi par un acte de sa propre volonté, l'homme désobéit à Dieu. Dès lors, il connaît le bien et le mal, mais il est entré dans la voie du mal. La présence de Dieu lui devient importune, la crainte bannit en lui la confiance, l'égoïsme se substitue à la charité. Accusé par sa conscience, il est aussi accusé et condamné par le juge-

[1] Avec la plupart des théologiens évangéliques, nous croyons que le récit contenu dans le chapitre III de la Genèse ne peut être pris entièrement à la lettre et qu'il renferme des éléments symboliques. Comme l'a dit le pieux Dr Nitsch, il faut chercher dans ce récit, non la *réalité matérielle*, mais la *vérité morale*.

ment de Dieu. L'Éternel le châtie par la souffrance et par la mort; il l'exclut du séjour de la félicité. Mais en même temps il lui donne l'assurance que ce mal qui l'asservit ne sera pas éternel, et que de la postérité même de la femme sortira la délivrance. La miséricorde de Dieu brille à travers les coups de sa justice; l'œuvre de la rédemption commence aussitôt après la déchéance. Le péché et la mort se transmettent à la postérité d'Adam ; mais le Royaume de Dieu se fonde et se propage en opposition au Royaume du mal.

Le chapitre V de l'épître de S. Paul aux Romains (lisez V, 12-fin) explique et complète le *récit* de la Genèse. L'apôtre y enseigne que si, par l'effet de la désobéissance d'Adam, le péché et la mort sont venus sur tous les hommes, par l'effet de l'obéissance de Jésus-Christ, le second Adam, le salut est aussi venu sur tous les hommes.

L'Écriture affirme donc la doctrine de *la Chute*, et elle lui donne pour corollaire celle de *la Rédemption*. Elle oppose au triste fait de la transmission du péché, le fait consolant de la transmission du salut. S'il y a « un mystère de péché, » il y a « un mystère de grâce. » Adam et Jésus-Christ sont les deux pôles opposés entre lesquels se meut l'humanité; mais la vertu réparatrice du second doit l'emporter sur la funeste influence du premier : Rom V, 19.

La Bible ne va pas au delà de ces affirmations. Plusieurs penseurs chrétiens, les prenant pour bases, ont été amenés à conclure que, si le péché est à la fois inné

et imputable, c'est que la chute a été *collective* et que l'humanité tout entière a péché et est tombée avec le premier homme, en qui elle était réellement contenue. — L'humanité, a-t-on dit, n'est pas simplement une réunion fortuite d'individus, mais un ensemble vivant, un corps organisé dont les individus sont les membres. Ce qui le prouve, c'est le fait mystérieux mais certain de la *solidarité* qui nous lie les uns aux autres, de telle sorte que la société entière souffre ou bénéficie des fautes ou des vertus de quelques-uns de ceux qui la composent ; c'est aussi le sentiment si admiré de la *charité* qui nous pousse à sortir de nous-mêmes pour nous mettre à la place de nos frères et nous enseigne « à être dans la joie avec ceux qui sont dans la joie et à pleurer avec ceux qui pleurent ; » c'est enfin la doctrine bien établie de l'*unité* primitive et essentielle de la race humaine. La chute du premier homme a donc été en même temps celle de l'espèce entière ; de là, la participation de tous et de chacun au principe funeste. Mais cette responsabilité collective ne détruit pas la responsabilité individuelle. Chaque homme est responsable d'avoir laissé ce principe se développer dans son cœur et porter dans sa vie ses fruits amers. A cette solidarité fatale dans le mal, Dieu a aussitôt opposé une solidarité miséricordieuse dans le bien, par le don de Jésus-Christ, par la rédemption. Comme le péché, celle-ci a une portée universelle. Elle manifestera avec une puissance incomparable l'amour infini de Dieu ; de telle sorte qu'on pourra dire que la chute de l'hu-

manité aura concouru à proclamer la gloire de ce Dieu que « toutes choses sont destinées à servir [1]. » (Rom. XI, 32-36.)

Quoi qu'il en soit de cette solution [2], qui nous semble une des plus sérieuses et des plus complètes, nous pouvons conclure deux faits qui restent inattaquables :

1° Le péché ne vient pas de Dieu, mais de l'homme. Il est le fruit de la liberté humaine, le résultat d'une chute personnelle dont chacun de nous est responsable et coupable.

2° En permettant la Chute, Dieu a voulu et préparé la Rédemption qui doit la réparer.

« O Seigneur, à toi est la justice et à nous la confusion de face. » (Dan. IX, 7.)

[1] C'est dans ce sens qu'on peut répéter le mot de saint Augustin ; « *O felix culpa, talem qui meruit Redemptorem !* » Heureuse faute qui nous a mérité un tel Rédempteur!

[2] On trouvera le développement de cette dernière solution dans le livre déjà cité de M. E. Naville: *le Problème du mal*, et dans *la Philosophie de la liberté* de M. Secrétan, à qui doit remonter l'honneur de l'avoir le premier de nos jours remise en lumière.

CHAPITRE III.

LA PRÉPARATION A LA RÉDEMPTION OU ISRAEL ET LES GENTILS.

SECTION XIX.

LE PLAN DE LA RÉDEMPTION.

L'étude que nous avons faite de l'état actuel de l'homme nous a amenés à reconnaître que, malgré les restes de l'image divine qui survivent en lui, l'homme, tout homme, est à la fois pécheur et coupable, sépar et indigne de la communion de Dieu, sujet à la cor damnation et à la mort. Le plus pressant besoin l'homme, l'intérêt suprême de sa vie, est donc d'*êt sauvé :* Act. XVI, 30.

Pour que ce salut s'accomplisse, trois choses soi nécessaires : 1° il faut que l'homme retrouve la con naissance du Dieu vivant et vrai ; 2° il faut que la condamnation qui pèse sur lui soit ôtée et que le pardon de Dieu lui soit assuré ; 3° il faut qu'il reçoive dans son cœur un principe nouveau qui accomplisse sa régénération morale.

Mais il résulte aussi de notre étude que l'homme déchu ne peut réaliser ces conditions et se sauver lui-même. Il ne trouve son relèvement ni dans les souffrances qu'il endure, car ces souffrances, suites et châtiments du mal moral, ne peuvent par elles-mêmes régénérer le pécheur ; ni dans ses efforts pour accomplir la loi, car la loi fait plutôt connaître et « abonder le péché » qu'elle n'en donne la guérison ; ni dans le repentir, car un repentir profond et efficace qui change le cœur et renouvelle la vie est impossible à l'homme abandonné à lui-même ; ni dans un simple recours à la bonté divine, car cette bonté se voile et disparaît derrière la justice pour une conscience angoissée.

Le salut ne peut donc venir que d'une intervention de Dieu qui se révèle de nouveau à l'homme pécheur et ôte à la fois la condamnation et l'empire du péché. Il faut donc à l'homme une *rédemption divine*. Ce besoin de rédemption est inscrit au fond de l'âme humaine ; toutes les religions de l'antiquité, à des degrés divers, en ont porté la marque. Si l'homme est incapable de revenir par lui-même à Dieu, il est capable de reconnaître sa misère, de tourner ses regards vers le ciel et de désirer, de demander la rédemption.

Nous savons, par le triple témoignage de l'Écriture, de l'histoire et de l'expérience chrétienne, que cette rédemption a été accomplie pour l'humanité. Quels sont les éléments, quel est le plan de cette grande œuvre ?

Un beau verset de l'Évangile de S. Jean répond à

cette question : « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle : » Jean III, 16. En analysant ce verset et en le complétant par d'autres déclarations, nous en déduirons les principes suivants :

1° L'*auteur* de la rédemption, c'est *Dieu*, le Dieu de l'Écriture sainte, le Dieu unique, personnel, vivant. C'est à lui et à lui seul qu'il faut en attribuer le dessein et l'exécution. Ce dessein a été formé avant le temps ; la réalisation en a eu lieu dans le temps et dans l'histoire : Éphés. III, 11.

2° Le *motif* de cette rédemption, c'est l'*amour:* « Dieu a tant aimé. » La rédemption n'est pas le résultat d'une nécessité en Dieu, elle est un acte essentiellement libre, un don, une grâce de Dieu : Éphés. II, 4-10.

3° L'*objet* de cet amour et de cette rédemption, c'est *le monde,* c'est-à-dire l'humanité entière, tous les hommes : « Dieu a tant aimé le monde. » La rédemption a donc dans la pensée de Dieu une portée *universelle.* L'expérience nous apprend, il est vrai, que tous les hommes, dans l'économie actuelle, n'en profitent pas, et l'Écriture nous parle d'une « prédestination divine, » d'une « élection de grâce : » Éphés. I, 3-5. Mais cette prédestination n'est pas une volonté aveugle et arbitraire, elle est le résultat de la toute-science de Dieu, qui d'avance a connu ceux qui accepteraient la rédemption ; cette élection de grâce, dont le fidèle a le sentiment, n'exclut nullement la responsabilité et

l'activité individuelle. Ceux-là sont élus qui ont répondu à l'appel de la grâce de Dieu en Jésus-Christ ; ceux-là seuls sont exclus qui se sont volontairement exclus eux-mêmes, qui ont refusé de croire. (Lisez Rom. VIII, 28, 29 ; Phil. II, 12 et 13 ; Matth. XXII, 14 ; Jean III, 17 et 18[1].) La Révélation ne met aucune borne au dessein de Dieu pour le salut des hommes ; ce dessein embrasse la race humaine, l'humanité tout entière : Rom. XI, 32, et 1 Tim. II, 3, 4.

4° L'*organe*, le *Médiateur* de cette rédemption, c'est le *Fils unique* de Dieu, Jésus-Christ : « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique. » Jésus-Christ, le Fils de Dieu devenu Fils de l'homme, Jésus-Christ dans sa vie, dans sa mort, dans sa résurrection et dans son règne glorieux, est le seul Rédempteur et Sauveur de l'humanité perdue : Jean I, 29 ; 1 Cor. I, 30.

[1] Les défenseurs de la prédestination absolue et inconditionnelle ont souvent cité à l'appui de leur opinion plusieurs passages de l'Écriture sainte qui semblent l'établir, en particulier Rom. IX.

Nous ne pouvons discuter en détail ce fameux chapitre ; mais, en l'examinant attentivement, on se convaincra que l'apôtre appelé à défendre la doctrine du salut par grâce, en opposition à l'erreur juive des priviléges nationaux, a été entraîné à mettre en relief un seul côté de la question, la souveraineté de Dieu. Il fait à cette occasion ce que nous faisons nous-mêmes dans une foule de discussions semblables. Les passages de ses épîtres que nous avons cités montrent qu'il a cru à l'universalité de la grâce, et à la réalité de la liberté et de la responsabilité individuelle. Il faut reconnaître d'ailleurs que la souveraineté absolue de Dieu et la liberté humaine sont deux faits en apparence contradictoires, et que leur accord est logiquement impossible. Nous devons les maintenir également tous deux, comme le fait l'Écriture, sans diminuer l'un ou l'autre.

5° Mais pour que Jésus-Christ sauve efficacement les pécheurs, il faut qu'ils s'unissent à lui par la *foi :* « afin que quiconque croit en lui ne périsse point... » La foi, la foi en Jésus-Christ, est, du côté de l'homme, la *condition* du salut ; Jean VI, 47 ; Rom. V, 1. Nous aurons à établir que cette foi n'est pas une simple adhésion de l'esprit à certaines vérités religieuses ou une acceptation passive de certains faits historiques, mais qu'elle est essentiellement un acte de confiance, un abandon du cœur à la grâce de Dieu, manifestée en Jésus-Christ, une union spirituelle, mais réelle et vivante, du racheté avec son Sauveur : Jean XV, 5.

6° Enfin, les *fruits* de cette rédemption sont, envisagés par le côté *négatif*, l'affranchissement du péché et de ses conséquences, et par le côté *positif*, le don de la vie nouvelle et éternelle ; en d'autres termes, le pardon des péchés et la régénération du cœur : « afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle : » Matth. I, 21 ; Rom. VI, 23.

Divers noms sont donnés par l'Écriture à cette œuvre de salut. Elle est appelée du beau nom d'*Évangile* (bonne nouvelle) ; Marc I, 15, et Rom. I, 1. On lui donne aussi celui de *Royaume de Dieu* et de *Royaume des cieux :* Luc VIII, 1 ; Matth. III, 2 ; de *nouvelle alliance :* Matth. XXVI, 28 ; Hébr. XII, 24 ; de *dispensation* ou *économie de grâce :* Éphés. III, 2 ; de *rédemption :* Rom. III, 23. C'est ce dernier terme que nous avons adopté.

Mais, comme nous l'avons établi (Section III), avant la venue du Rédempteur il fallait que l'humanité fût

préparée à le recevoir. Cette préparation fait aussi partie de l'œuvre de rédemption ; nous aurons à l'étudier dans ses traits généraux. — Enfin, après l'accomplissement de la rédemption par Jésus-Christ, il fallait encore que les hommes connussent, s'appropriassent cette œuvre jusqu'à son entière consommation. L'étude de la rédemption se divise donc naturellement en trois grandes parties :

La *préparation* de la rédemption ;

L'*accomplissement* de la rédemption.

L'*appropriation* de la rédemption.

Mais cette dernière partie se subdivise elle-même en trois autres, comme nous l'avons indiqué. — Nous ne ferons ainsi que développer les vérités contenues dans le verset de saint Jean déjà cité.

SECTION XX.

LA PRÉPARATION SPÉCIALE AU SEIN DU PEUPLE ÉLU.

1° ABRAHAM ET LA FAMILLE PATRIARCALE.

La rédemption accomplie par Jésus-Christ a été lentement préparée : de longs siècles se sont écoulés entre la chute et l'apparition de Celui qui devait opérer

le relèvement. Il était nécessaire que l'humanité fît l'amère expérience de sa misère morale et de son impuissance à retrouver la vérité et la vie ; il était nécessaire aussi que le Sauveur fût souhaité, entrevu, annoncé d'avance. Sa venue dans le monde devait être à la fois une intervention du ciel et un fruit des soupirs de la terre.

Dieu a pourvu à cette œuvre de préparation de deux manières : 1° Il a formé et mis à part un peuple auquel il s'est spécialement et miraculeusement révélé. Ce peuple était destiné à devenir pour toutes les nations le porteur et le messager de la religion pure, un foyer de lumières et de bénédictions, dont la plus grande devait être le don du Sauveur : Jean IV, 22 ; 2° Dieu a laissé les autres peuples (que l'Écriture appelle les *Gentils*) errer dans leurs voies, pour qu'ils apprissent à connaître leurs ténèbres spirituelles : Act. XVII, 26, 27. Toutefois, il n'a pas voulu être sans témoignage au milieu d'eux : il a suscité une série d'hommes qui ont tenu en éveil et développé les besoins religieux de l'âme humaine, et préparé indirectement l'avénement de la religion parfaite.

Cette double préparation, l'une *spéciale* et *miraculeuse* au sein du peuple hébreu, l'autre *générale* et *naturelle* au milieu des nations païennes, sera l'objet de notre étude dans ce chapitre. Nous insisterons surtout sur la première, nous bornant pour la seconde à un coup d'œil d'ensemble ; pour l'une comme pour l'autre, nous laisserons de côté les détails historiques ;

nous recueillerons seulement les vérités qui se dégagent des faits, et qui rentrent dans le cadre de notre livre.

Immédiatement après la chute, une mystérieuse promesse de délivrance fut faite au premier couple, nous dit l'Écriture : Gen. III, 15. A côté de la triste phalange des enfants du monde, la Bible nous signale la présence des enfants de Dieu qui luttent contre la puissance du péché. (Lisez Gen. IV-V.) Mais le mal va croissant sur la terre, et un moment arrive où il semble menacer l'œuvre de Dieu. C'est alors que l'Éternel commence à réaliser un dessein plein de sagesse et de miséricorde, et qu'il met à part une famille, et, par elle, le peuple dont il veut faire la lumière des nations.

Ce peuple a porté divers noms dans l'histoire : il a été successivement appelé le *peuple de Dieu*, le *peuple élu* (à cause de sa vocation divine) ; le *peuple hébreu* (de *Héber*, un des ancêtres d'Abraham, ou d'un mot qui veut dire *au delà*, c'est-à-dire le peuple qui est au delà de l'Euphrate) ; le peuple d'*Israël* (du nom donné à Jacob après une lutte mystérieuse : Gen. XXXII, 28) ; enfin le peuple *juif* (du nom de la tribu de Juda après le retour de l'exil). La conservation au sein de ce peuple d'une religion simple et pure, fondée sur la foi en un Dieu unique, personnel, Créateur et Providence, et sur l'attente d'un Libérateur, est un des faits les plus étonnants de l'histoire. On a voulu l'expliquer de nos jours par le génie de la *race* à laquelle il appartient,

la race *sémitique* [1]. Sans doute, cette race avait certaines prédispositions qui la rendaient particulièrement propre à réaliser les intentions de Dieu [2]; mais les faits ne permettent pas de soutenir, comme on l'a affirmé, qu'elle fût naturellement vouée au monothéisme. Il est facile de constater que les autres rameaux de cette race (Assyriens, Babyloniens, Phéniciens) sont toujours restés dans le polythéisme le plus grossier, et qu'Israël lui-même, jusqu'à son retour de l'exil, fut sans cesse enclin à l'idolâtrie. S'il se fixa enfin dans le monothéisme, c'est grâce à Moïse et aux prophètes, c'est grâce aussi aux rudes épreuves par lesquelles la Providence divine le fit passer. — La cause de ce fait extraordinaire est donc, comme nous l'avons dit (Section IV), un *miracle*, le miracle d'une *révélation*, d'une intervention constante de Dieu au milieu du peuple élu. Il ne faut donc pas s'étonner de trouver des mi-

[1] On sait que la science, s'appuyant sur des différences physiques, physiologiques, intellectuelles et morales, qui se sont établies parmi les diverses branches de la grande famille humaine, a divisé l'humanité en plusieurs races, qui peuvent être ramenées à trois principales : la race *blanche* ou *caucasique*, qui s'est répandue en Europe et au sud de l'Asie (Européens et Hindous); la race *jaune* ou *mongole*, qui s'est établie dans l'orient de l'Asie (Chinois et Tartares); et la race *noire* ou *éthiopienne*, qui occupe le centre de l'Afrique. C'est à la race caucasique qu'a été confié jusques à maintenant le sceptre de la civilisation. Dans cette race, on distingue diverses branches, parmi lesquelles la branche ou race des peuples dits *sémitiques*, qui ont habité non loin du berceau du genre humain, et dont les langues furent l'hébreu, le syrien, l'arabe, etc.

[2] La race sémitique est évidemment plus prédisposée que la race de Japhet à une religion simple, ramenant tout à l'unité de son principe.

racles à la base des grands événements et des développements religieux qui s'accomplissent dans son sein.

Dieu contracte avec ce peuple une étroite alliance qui lui confère des droits et des devoirs. D'un côté, Jéhovah s'engage à combler Israël de bénédictions temporelles et spirituelles, à faire son éducation religieuse et à assurer par lui le salut du monde. De l'autre, Israël s'engage à connaître, aimer et servir Jéhovah, à devenir son témoin au milieu des Gentils, et à former sur la terre un royaume de Dieu.

L'histoire de ce peuple nous montre que c'est par une succession d'hommes animés de son *Esprit* et revêtus de tous les dons nécessaires à *l'accomplissement* de leur mission, que le Seigneur lui communiqua successivement les lumières et les forces dont il avait besoin. Elle nous apprend aussi que les révélations divines furent *progressives*, toujours plus précises et plus complètes, toujours appropriées aux circonstances et à l'état religieux de la nation élue.

On peut distinguer dès lors dans l'histoire de la préparation spéciale, trois moments : 1° *Abraham* ou l'*époque patriarcale ;* 2° *Moïse* ou l'*époque de la loi ;* 3° les *prophètes.*

1° *Abraham* ou l'*époque patriarcale.* — Israël devant être un peuple nouveau placé sous la direction divine, l'Éternel commence par se révéler à un homme qu'il choisit pour être le père de ce peuple. Cet homme était issu de la famille de Sem ; il était resté pur au

milieu de l'idolâtrie et de la corruption régnantes; il avait nom *Abram* (changé plus tard en celui d'*Abraham :* Genèse XVII, 3-5). Le Seigneur l'appela à sortir de son pays et de sa parenté, pour aller dans la contrée où devaient habiter ses descendants : Gen. XII, 1. Le but de ce commandement était d'éprouver la foi du patriarche, de l'arracher, ainsi que sa famille, au contact de l'idolâtrie, et d'assurer la réalisation des desseins de Dieu pour l'avenir.

La contrée choisie a été successivement appelée *Canaan*, la *Terre promise*, la *Judée*, la *Palestine*, la *Terre Sainte*, le *Pays de l'Évangile*. Sa configuration géographique correspondait admirablement au but que l'Éternel se proposait, savoir : d'isoler dans les commencements le peuple élu de toutes les nations païennes, et de l'obliger à conserver intact le dépôt de ses révélations. Entouré de tous côtés de barrières naturelles : la mer, les montagnes, le désert; possédant alors une grande fertilité, la Judée devait retenir dans son sein le peuple qui l'habitait. Toutefois, quand l'œuvre de préparation serait accomplie, il était nécessaire qu'Israël pût être facilement mis en contact avec les Gentils ; aussi le pays se trouvait-il placé au centre même des grands mouvements des peuples de l'ancien monde.

A côté du commandement adressé à Abraham, Dieu plaça une promesse, dont les bénédictions peuvent se ramener à trois : 1° la possession de la terre pour lui et pour sa race : Gen. XII, 7; 2° une postérité nom-

breuse : Gen. XII, 2 ; 3° l'assurance que toutes les familles humaines seraient bénies en cette postérité : Gen. XII, 3. Cette dernière partie de la promesse a été appliquée par le Nouveau Testament au don de Jésus-Christ : Luc II, 30-32 ; Gal. III, 14-16.

Devant cet ordre et cette promesse, Abraham montra l'attitude d'un vrai serviteur de Dieu : il obéit et il crut : Gen. XII, 4 ; XV, 6. Aussi l'Écriture nous dit que sa foi lui fut imputée « à justice » (qu'il fut traité de Dieu comme s'il était juste), et qu'il mérita le nom de « père des croyants : » Gal. III, 7.

Abraham fut ainsi le digne chef du peuple de Dieu, un type et un modèle pour tous les temps : Hébr. XI, 8. A travers des lacunes inhérentes à l'infirmité humaine, il marcha comme un véritable enfant de Dieu, unissant à la foi les vertus et les œuvres qui en découlent. Cette foi éclate surtout dans l'épreuve à laquelle Dieu le soumit relativement à Isaac. (Lisez Genèse XXII, et Hébr. XI, 17-19.)

Le souvenir de cet homme de Dieu est encore vivant sur la terre : les trois religions monothéistes qui occupent la première place dans le monde, le Judaïsme, le Christianisme et le Mahométisme, le vénèrent également comme leur père spirituel [1].

Les descendants d'Abraham, Isaac et Jacob, malgré

[1] Le livre sacré des Mahométans, l'Al-Koran, est rempli de louanges à l'égard d'Abraham. Aujourd'hui encore, le nom du patriarche est sacré pour les disciples de l'Islam ; il est appelé dans leur langue *El-Chalil, l'ami de Dieu.*

leurs faiblesses et leurs chutes, furent les héritiers de la promesse et aussi de la foi d'Abraham : Hébr. XI, 9. Ils continuèrent à former et à étendre la famille privilégiée.

Jacob eut douze fils, dont les noms sont devenus ceux des douze tribus d'Israël. Le plus célèbre de ces enfants fut *Joseph ;* l'histoire de cet homme de Dieu est à la fois la démonstration de la puissance de la piété et de la réalité de la Providence. (Lisez Gen. XXXVII-L.) A la faveur de Joseph, le patriarche Jacob s'établit en Égypte avec toute sa famille, et c'est là que cette famille commence à devenir un peuple et que se réalise ainsi une des promesses divines.

Pendant cette période de préparation au sein de la famille patriarcale, Dieu se manifeste à ses serviteurs, tantôt par une parole intérieure, tantôt par des visions et des songes, tantôt par des apparitions d'anges. Le culte rendu à Dieu est essentiellement monothéiste et d'une grande simplicité : il consiste surtout en prières et sacrifices offerts sur des autels domestiques par le chef de famille, qui nous apparaît comme le prêtre spirituel de toute sa maison. Dans cette religion et dans ce culte se trouvent en germe tous les éléments de la religion et du culte de l'avenir.

SECTION XXI.

2° MOISE ET LA LOI.

Les descendants de Jacob, devenus en Égypte une nation, risquaient de se laisser corrompre par l'idolâtrie ou de disparaître sous l'influence des mauvais traitements dont ils étaient devenus l'objet de la part des Égyptiens et de ses Pharaons. (Lisez Exode I.) C'est alors que, fidèle à ses promesses, Dieu suscita *Moïse*, le vrai fondateur et organisateur du peuple hébreu.

Ce grand serviteur de Dieu fut préparé à son œuvre par la protection dont il fut entouré dès son berceau, par l'éducation accomplie qu'il reçut en Égypte, par quarante années de retraite dans le désert de Madian et par la révélation qui lui fut accordée en Horeb : Exode II et III.

Plein de foi et d'humilité, Moïse accomplit fidèlement la mission qui lui fut confiée par Jéhovah. Son œuvre fut double : il fut à la fois le *libérateur* et le *législateur* d'Israël.

1° Comme *libérateur*, soutenu miraculeusement par la force de Dieu, il fit sortir, à travers toutes les oppositions, le peuple hébreu de la « terre de servitude, » et le conduisit pendant quarante ans dans le désert jusqu'au seuil de la Terre promise. Ce fut là l'*exode* (sortie, voyage). Pendant cette longue durée, Dieu fit éprouver journellement à son peuple les effets de sa

puissance et de sa bonté, et quelquefois aussi de sa justice : Deut. VIII, 2 et 3. D'autre part, son serviteur manifesta tout ensemble une énergie, une patience et une fidélité incomparables : Hébr. III, 5. Il mourut après avoir accompli sa tâche, mais sans être entré au pays de la promesse.

2° Comme *législateur*, Moïse fut l'organe de Dieu pour établir au milieu de son peuple la *loi*, dont le but était de le constituer comme peuple élu, en lui révélant la sainteté de Jéhovah et en tenant en éveil dans le cœur de ses enfants le sentiment de l'obéissance, la conscience du péché et le besoin de grâce et de salut : Rom. III, 20. — L'*alliance* que Dieu avait promise à Abraham se réalise dès ce moment. Dieu déclare à Israël qu'il l'a choisi pour être son plus précieux joyau et pour devenir un peuple de sacrificateurs, pourvu qu'il obéisse à sa voix et garde son alliance : Exode XIX, 3-6.

Cette législation, à laquelle on a donné le nom de *mosaïque*, ne doit pas être étudiée d'une manière abstraite et isolée, mais dans son rapport avec le caractère du peuple auquel elle devait s'appliquer, la mission qu'il était appelé à remplir et les circonstances géographiques et historiques au milieu desquelles il fut placé. Ainsi envisagée, elle nous apparaît comme un monument de sagesse et de prévoyance pour l'avenir. C'est elle qui a restauré et fondé pour toujours au milieu de l'humanité la grande vérité du monothéisme, la doctrine d'un Dieu unique, personnel, saint et miséricor-

dieux ; c'est elle aussi qui a rendu sensible l'idée du Royaume de Dieu [1].

La promulgation de la partie la plus importante de la loi sur le mont Sinaï fut entourée d'un appareil redoutable destiné à imprimer fortement dans le cœur du peuple le sentiment de son indignité et de la sainteté de Jéhovah : Exode XX, 18, 19.

On peut distinguer dans cette législation trois parties : 1° les lois *morales* et *religieuses ;* 2° les lois *civiles* et *politiques ;* 3° les lois *cérémonielles* [2].

1° Le résumé des lois morales et religieuses est contenu dans le *Décalogue* (de deux mots grecs *déka* et *logos*, dix paroles), recueil de dix paroles ou dix commandements donnés en Sinaï et gravés sur deux tables de pierre : Exode XX, 1-17.

Le Décalogue s'ouvre par un *préambule* ou préface, qui réclame attention et obéissance à l'auteur de la loi comme étant le Dieu éternel et le Sauveur d'Israël : Exode XX, 2.

Vient ensuite la première table renfermant les Commandements qui se rapportent plus directement aux *devoirs* de l'Israélite *envers Dieu.* Ces Commandements sont au nombre de cinq :

[1] Consultez à ce sujet l'*Esprit de la législation mosaïque* de Cellérier, d'après Michaëlis.

[2] Il faut reconnaître que cette distinction n'appartient pas au législateur hébreu. Le caractère de la loi mosaïque est de mettre tous les préceptes sur la même ligne, comme procédant également de Jéhovah, de confondre l'élément civil et l'élément religieux, ou, comme on dirait de nos jours, *le temporel* et *le spirituel.*

Le premier, qui proclame l'adoration du seul vrai Dieu comme base de la loi, et exclut le polythéisme sous toutes ses formes : Exode XX, 3 ; le deuxième, qui pour garantir le premier condamne le culte et l'emploi des images : v. 4-6 ; le troisième, qui interdit toutes les paroles qui peuvent porter atteinte au respect dû au nom de Dieu, les faux serments, les jurements, les imprécations : v. 7 ; le quatrième, qui établit le repos du sabbat pour assurer le culte de Jéhovah : v. 8-11 ; le cinquième, qui recommande la piété filiale comme base de la famille et comme se rattachant à la piété envers Dieu : v. 12.

La seconde table comprend les autres Commandements, qui concernent les relations de l'Israélite avec son *prochain*. Le sixième condamne le *meurtre* ou l'attentat contre la *vie* du prochain : v. 13 ; le septième condamne l'*adultère* ou l'attentat contre l'*honneur* du prochain : v. 14 ; le huitième condamne le *vol* ou l'attentat contre la *propriété* du prochain ; v. 15 ; le neuvième, le *faux témoignage* ou l'attentat contre la *réputation* du prochain : v. 16 ; le dixième, la *convoitise*, qui est l'attentat moral contre ce qui appartient au prochain : v. 17.

Jésus-Christ a résumé le Décalogue en deux grands commandements : l'*amour de Dieu* et l'*amour du prochain* : Matth. XXII, 37-40.

2° Toutes les institutions *civiles* et *politiques* d'Israël reposent sur les deux principes suivants :

a. Dieu est l'unique et vrai roi d'Israël, le propriétaire de Canaan, manifestant sa volonté par les organes qu'il s'est choisis. Toutes les lois données à ce peuple par l'intermédiaire des envoyés de Dieu sont l'expression de sa volonté, et doivent être toutes également respectées et obéies. Le gouvernement d'Israël est donc un gouvernement *théocratique*, c'est-à-dire dont Dieu est le chef (de *theou kratos*, pouvoir de Dieu).

b. Le peuple d'Israël est un peuple de frères, qui doivent s'aimer et s'aider mutuellement, mais rester séparés des autres hommes. Comme il est encore un peuple enfant, bien des choses ont été permises qui doivent un jour disparaître (Lisez Matth. XIX, 8); en particulier le divorce et l'esclavage.

On comprend dès lors les caractères spéciaux qui distinguent la constitution politique d'Israël : la confusion des péchés et des délits, la promesse de récompenses ou l'annonce de châtiments terrestres, les défenses si sévères pour empêcher le mélange d'Israël avec les autres nations.

3° Les lois *cérémonielles* règlent le culte à rendre à l'Éternel. Le but du culte étant d'unir les Israélites à leur Dieu, les lois cérémonielles devaient mettre en lumière la nature de ce Dieu. Or, Jéhovah est *saint:* Israël doit devenir saint comme lui. Lév. XIX, 2. Pour faire comprendre cette vérité à un tel peuple, Dieu met à part, pour lui être exclusivement consacrés, certains *lieux*, certaines *personnes*, certains *temps*, certains

actes. Israël apprendra ainsi peu à peu, d'une part que tout appartient à Dieu, et de l'autre que ce qui vient de l'homme n'est pas assez pur pour être agréé de Lui.

a. Le *lieu sacré* était le *Tabernacle*, sorte de tente divisée en deux parties : le *lieu saint* et le *lieu très-saint*, et précédée d'une cour en plein air, le *parvis*. Dans le lieu très-saint, symbole de la présence et de la gloire de Jéhovah, était l'*arche de l'alliance* recouverte d'une plaque en or appelée le *propitiatoire*, sur laquelle on offrait le grand sacrifice d'*expiation ;* dans l'arche étaient contenues les deux tables de la Loi, pour marquer que l'alliance de Dieu se basait sur la loi. Dans le lieu saint on voyait : le *chandelier d'or* à sept branches ; la *table des pains de proposition*, sur laquelle on posait douze pains sans levain qu'on renouvelait tous les sabbats ; l'*autel des parfums*, où deux fois par jour le Sacrificateur faisait brûler l'encens.

Sur ce modèle du tabernacle fut construit plus tard le temple de Jérusalem, centre du culte pour les Hébreux.

b. Les *personnes sacrées* étaient les *lévites ;* parmi les lévites, les *prêtres* ou *sacrificateurs* ayant à leur tête le grand prêtre ou *souverain sacrificateur*, représentant des droits de Dieu auprès du peuple, et des prières et des besoins du peuple auprès de Dieu. A eux seuls appartenait la direction du culte.

c. Les *temps sacrés* étaient : chaque semaine, le *sabbat ;* chaque mois, la *nouvelle lune ;* chaque année, les grandes fêtes : celle de *Pâques*, en mémoire de la sortie

d'Égypte ; celle de *Pentecôte*, fête de la moisson, et plus tard de la promulgation de la loi ; celle des *Tabernacles*, mémorial du séjour des Israélites dans le désert ; celle de l'*Expiation*, jour de confession et d'humiliation publique. — Tous les sept ans, on célébrait l'année *sabbatique*, pendant laquelle la terre se reposait de ses cultures ; et tous les cinquante ans le *jubilé*, où les esclaves qui pouvaient se libérer étaient affranchis et où les propriétés aliénées pouvaient revenir à leurs anciens possesseurs.

d. Les *actes sacrés* consistaient essentiellement en *sacrifices* ou offrandes. Parmi les sacrifices, les uns étaient *non sanglants* et exprimaient surtout la reconnaissance de l'Israélite envers Dieu (dons des prémices de la terre et des troupeaux, offrandes de guérisons de maladies, etc.); les autres étaient *sanglants*, et ils étaient alors des sacrifices d'*expiation* ou de *propitiation*. L'Israélite coupable amenait au sacrificateur une victime pure et sans tache, et lui imposait les mains au moment où elle était égorgée. Ces sacrifices ne pouvaient par eux-mêmes purifier la conscience, mais ils servaient à entretenir le sentiment de la gravité du mal moral et à faire sentir le besoin d'une réparation. Aussi le Nouveau Testament les a-t-il présentés comme des symboles ou comme des *types* du sacrifice de Jésus-Christ : Jean I, 29 ; Hébr. X, 1-5.

Toutes ces lois religieuses, politiques et cérémonielles étaient destinées à conserver au sein du peuple élu le pur monothéisme et le besoin d'une délivrance

spirituelle. La loi a donc été, en un sens, un « conducteur pour amener à Christ, » qui seul l'a pleinement accomplie : Gal. III, 23 et 24 ; Matt. V, 17.

SECTION XXII.

3° LES PROPHÈTES.

Les institutions mosaïques que nous venons d'étudier renfermaient un élément d'*espérance prophétique* pour l'avenir. Au milieu de ces symboles et de ces types, l'Israélite pieux se sentait poussé à tourner les yeux vers les biens spirituels dont toutes ces choses n'étaient que « l'ombre. » Mais il était nécessaire que cette espérance fût mise plus vivement en lumière, pour qu'elle ne fût pas étouffée sous le poids des rites et des cérémonies extérieures. D'ailleurs, les Hébreux abandonnaient souvent le culte de Jéhovah pour retourner à l'idolâtrie et à la corruption des mœurs qui en étaient la suite. Afin d'assurer au sein de cette nation « au col roide » le maintien de la vraie religion et l'attente du salut, Dieu suscita des *prophètes* qui se succédèrent depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la captivité : Jérém. VII, 25. Il importe de se faire une juste idée de cet élément si important de la préparation à la rédemption.

Les prophètes hébreux n'ont pas été seulement, comme on l'a quelquefois supposé, des hommes chargés de prédire l'avenir ; ils furent avant tout des serviteurs de Dieu, animés de son Esprit et appelés à ra-

mener Israël dans la voie de la vérité et de la fidélité. Le principe de leur autorité était l'inspiration divine, l'appel de Dieu : Amos VII, 14 et 15. Leur arme était la parole, une parole ardente, incisive, qui devait être l'écho et l'interprète de la parole de Dieu : Ézéch. XIII, 1-3. Cette parole de Dieu leur était adressée, soit par une révélation intérieure, soit par des visions symboliques. (Lisez Ésaïe VI et Jérém. I.) Le prophète hébreu était donc une sorte de prédicateur inspiré, souvent doublé d'un poëte [1]. Les visions et les discours prophétiques mentionnés dans le recueil sacré constituent, avec les hymnes renfermées dans le psautier, les plus beaux morceaux de la littérature sacrée d'Israël, et peut-être de toutes les littératures.

Nous ne pouvons raconter ici l'histoire des prophètes qui parurent en Israël ; bornons-nous à quelques indications nécessaires pour caractériser l'œuvre qu'ils accomplirent.

L'esprit de prophétie a de bonne heure existé dans la famille de Jacob. Le nom de prophète est déjà appliqué à Abraham, parce qu'il entre avec Dieu dans des relations directes : Gen. XX, 7. — Au temps de Moïse, nous voyons apparaître quelques hommes auquel ce nom est donné : Nomb. XI, 26-29. Moïse est lui-même un grand prophète de l'Éternel, dont il reçoit et dont il transmet les paroles et les révélations :

[1] Quant à la poésie des livres de l'A. T., lisez l'*Histoire de la poésie des Hébreux* par Herder, traduit de l'allemand par Mme de Carlowitz ; et *De la Poésie sacrée des Hébreux*, par Lowth, traduit de l'anglais.

Deut. XXXIV, 10. Mais ce n'est qu'à partir de Samuel que le prophétisme s'organise et commence à jouer un véritable et grand rôle en Israël ; Samuel était prophète, et il établit à Rama des écoles ou des congrégations de prophètes : 1 Sam. XIX, 19, 20.

A partir de cette époque, ces serviteurs de Dieu se succédèrent sans interruption jusques après le retour de l'exil, et ils exercèrent dans la nation une puissante et salutaire influence. Les plus anciens prophètes ne paraissent pas avoir écrit leurs discours ; dans tous les cas, ils ne nous ont pas été transmis. C'étaient des hommes d'*action* plus que des *écrivains ;* ils n'en avaient pas moins d'autorité. Les plus connus sont : *Nathan*, l'austère censeur de David (lisez 2 Sam. XII, 1-14) ; *Élie le Thisbite* dont la parole enflammée et le zèle indomptable tinrent en échec l'impie Jézabel et le roi Achab, confondirent les prêtres de Baal et arrêtèrent au milieu d'Israël les progrès d'une funeste idolâtrie ; son successeur *Élisée*, qui hérita de son manteau et de son esprit (lisez I et II Rois). — La vie de ces hommes de Dieu présente un cachet de grandeur et d'austérité incomparable. Ils ont fait trembler les peuples et les rois. Leur mémoire est restée chère en Israël, particulièrement celle d'Élie, dont le peuple attendait le retour au temps du Christ.

Après cette période des prophètes d'action commence, vers l'an 800 avant Jésus-Christ, celle des prophètes *écrivains*, soit que ces prophètes aient mis par écrit leurs discours, soit qu'on les ait rédigés pour eux.

Nous ne les mentionnons pas ; nous avons déjà énuméré leurs livres contenus dans le recueil sacré de l'Ancien Testament, au nombre de 16 (Section V). Qu'il nous suffise de rappeler qu'ils ont paru, les uns avant la ruine du royaume d'Israël et de Juda, les autres à l'époque de l'exil, d'autres après le retour, et que tous se sont efforcés de prévenir les malheurs qui allaient frapper la nation à cause de ses infidélités, ou de la consoler et de la ramener à l'Éternel au milieu de ses épreuves.

Ceci nous amène à caractériser en peu de mots la mission des prophètes.

Les prophètes furent les continuateurs de Moïse et les restaurateurs du pur monothéisme si souvent oublié en Israël. On peut ramener à trois points l'œuvre qu'ils ont accomplie :

1° Ils rappelaient la loi de Dieu méconnue et faisaient ressortir le sens spirituel de cette loi. On les voit dans leurs écrits insister sans cesse sur les dispositions morales dans le culte qu'il faut rendre à Jéhovah, placer les œuvres de justice et de miséricorde au-dessus des cérémonies et des sacrifices, et protester énergiquement contre l'idolâtrie, le formalisme et la corruption. Ils ont donc servi à contre-balancer l'influence souvent exagérée du sacerdoce et à conserver le spiritualisme dans la religion. (Lisez Ésaïe I, 11-18.)

2° Ils dénonçaient à Israël les châtiments de Dieu qu'il allait s'attirer par ses désobéissances. Si le peuple élu devenait infidèle, s'il commettait un adultère spi-

rituel en abandonnant Jéhovah, la colère de Jéhovah s'appesantirait sur lui. Les peuples voisins, les Égyptiens, les Assyriens, les Syriens, les Chaldéens, seraient les ministres de cette colère, ce qui n'empêcherait pas qu'ils ne fussent à leur tour brisés et châtiés à cause de leur impiété et de leurs abominations. (Lisez Jérém. XXV, 8-16.)

3° A côté des menaces venaient se placer les consolations et les promesses. Les prophètes se plaisaient à relever les espérances des Israélites pieux, ou le courage de la nation humiliée et repentante. Malgré ses infidélités, Israël demeurera toujours la race élue, la vigne du Seigneur : l'alliance de Jéhovah est indissoluble. Les châtiments de Dieu, les malheurs de la patrie, les invasions des peuples voisins, la captivité, auront pour effet de ramener le peuple à Jéhovah. Alors aussi la faveur de l'Éternel lui sera rendue. Toutes les nations qui l'ont opprimé seront châtiées à leur tour et réduites en désolation. La gloire du royaume de David refleurira, Jérusalem deviendra le sanctuaire de toute la terre, et ainsi la vérité, la justice, le salut, se répandront parmi toutes les nations. (Lisez surtout Ésaïe LX.)

C'est ici que nous devons placer la partie la plus importante des prédictions des prophètes, les promesses appelées *messianiques*.

Plusieurs prophètes rattachent ces temps de grâce et de salut à l'apparition d'un être qui est représenté, tantôt dans la gloire, tantôt dans l'abaissement, et qui

doit être l'auteur et la source de toutes ces bénédictions. Cet être est le *Messie* ou le *Christ* (l'oint, le consacré de l'Éternel).

1° Présenté le plus souvent sous un aspect glorieux, le Messie sera le *rejeton* de *David*, le *roi* d'*Israël* : Jérém. XXIII, 5 et 6 ; le *Fils* de *Dieu* : Ps. II, 7 et 8 ; le *Fils* de l'*Homme* : Dan. VII, 13. Quoique devant naître à Bethléem, il aura une origine divine et éternelle : Michée V, 2. L'Esprit de Dieu reposera sur lui, et il annoncera l'an de grâce du Seigneur : Ésaïe XI, 1 et 2 ; Ésaïe LXI, 1 et 2. Son règne sera un règne glorieux et sans fin : Ésaïe IX, 5 et 6 ; il sera précédé dans sa venue d'un nouvel Élie : Malach. IV, 5 ; et III, 1. Un jour, sous sa domination, la justice et la paix régneront sur la terre renouvelée : Ésaïe II, 1-4 ; LV, 4, 5, 12, 13 ; Jérémie XXXI, 31.

3° Mais il est un autre aspect sous lequel l'a contemplé le grand prophète auquel est due la seconde partie du livre d'Ésaïe. Dans le chapitre LIII de ce livre, l'écrivain sacré le dépeint sous la forme du serviteur de Dieu humilié, persécuté, souffrant et mourant pour les péchés de son peuple. Bornons-nous à transcrire dans son entier cette page magnifique que l'on a appelée « l'hymne à l'Homme de douleurs, » ou encore « un Évangile anticipé [1]. »

[1] Nous citons d'après la traduction de M. le professeur Louis Segond, dans le volume qu'il a fait paraître sur le *Prophète Ésaïe*. Nous sommes heureux de savoir qu'une traduction complète de l'Ancien Testament a été confiée aux soins de cet éminent et pieux hébraïsant. En attendant

Ésaie LII, 13 — LIII.

« Voici, heureux sera mon serviteur !
Il grandira, il s'élèvera, il sera puissamment exalté.

Comme tu as été pour un grand nombre un sujet d'effroi,
Tant son visage était défiguré,
Et son aspect différent de celui des enfants des hommes,

Ainsi il sera pour un grand nombre de peuples un sujet de joie.
Devant lui, des rois fermeront leur bouche ;
Car ils verront ce qui ne leur avait point été raconté,
Et ils apprendront ce qu'ils n'avaient point entendu.

Qui a cru à ce que nous avons annoncé,
Et par qui le bras de l'Éternel a-t-il été reconnu ?

Il s'est élevé devant lui comme une faible plante,
Comme un rejeton qui sort d'une terre desséchée.
Il n'avait ni beauté, ni éclat ;
Nous l'avons regardé, et son aspect n'avait rien pour attirer.

Méprisé et abandonné des hommes,
Homme de douleurs et visité par la souffrance,
Semblable à celui dont on détourne le visage,
Nous l'avons dédaigné, et n'en avons fait aucun cas.

qu'elle soit achevée, nous recommandons à tous les amis des études bibliques la *Chrestomathie biblique* du même auteur ; nous recommandons aussi la version de l'Ancien Testament de Perret-Gentil, publiée par la Société Biblique de Paris, et qui est, malgré des incorrections de style, si supérieure aux versions reçues de Martin et d'Osterwald.

Cependant, il a porté nos infirmités,
Et il s'est chargé de nos douleurs,
Et nous l'avons considéré comme puni,
Frappé de Dieu et humilié.

Mais il était blessé pour nos péchés,
Brisé pour nos iniquités;
Le châtiment est tombé sur lui, afin que nous eussions la paix,
Et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris.

Nous étions tous errants comme des brebis;
Chacun suivait sa propre voie;
Et l'Éternel l'a frappé pour l'iniquité de nous tous.

Il a été maltraité et opprimé,
Et il n'a point ouvert la bouche.
Comme un agneau qu'on mène à la boucherie,
Comme une brebis muette devant ceux qui la tondent,
Il n'a point ouvert la bouche.

A la suite des angoisses et de la condamnation, il a été enlevé.
Qui dira où il habite?
Car il a été retranché de la terre des vivants,
Il a été frappé pour les péchés de mon peuple.

On lui avait assigné un sépulcre avec les criminels,
Mais il a été avec le riche après sa mort,
Car il n'avait point commis de violence,
Et il n'y avait point eu de fraude dans sa bouche.

L'Éternel a trouvé bon de le frapper par la souffrance;
Mais après avoir donné son âme en expiation,
Il verra une postérité et prolongera ses jours,
Et la volonté de l'Éternel s'accomplira entre ses mains.

En retour de ses souffrances, il rassasiera ses regards;
Par sa science mon serviteur juste en justifiera plusieurs,
Et il se chargera de leurs iniquités.

C'est pourquoi je lui donnerai sa portion parmi les grands,
Et il partagera le butin avec les puissants,
Parce qu'il s'est livré lui-même à la mort,
Et qu'il a été mis au nombre des malfaiteurs;
Parce qu'il a porté les péchés de plusieurs
Et qu'il a intercédé pour les coupables. »

Ces prédictions du Messie par les prophètes provoquèrent au sein d'Israël et, par son moyen, au milieu même des Gentils, une attente religieuse qui contribua puissamment à la propagation de l'Évangile. Jésus-Christ et les apôtres se sont toujours appuyés sur les prophètes comme sur Moïse : Luc IV, 16-21; Luc XXIV, 25-27; et Act. VIII, 34 et 35.

SECTION XXIII.

ÉTAT RELIGIEUX DU PEUPLE JUIF A LA VENUE DE JÉSUS-CHRIST.

Lorsque le Christ parut, « les temps étaient accomplis » pour le peuple élu. Un simple coup d'œil jeté sur l'état religieux des Juifs au moment de sa venue suffira pour le montrer.

La captivité de Babylone avait contribué puissamment à développer l'œuvre de préparation ; elle avait fait sortir un peuple nouveau de l'ancien Israël : le peuple *juif*. Ce nouveau nom qui lui fut donné à partir de cette époque est significatif. Ce ne furent pas tous les anciens Hébreux ou Israélites qui retournèrent dans la mère-patrie, lorsque fut promulgué l'édit libérateur de Cyrus; ce furent les enfants de la tribu de *Juda*, les *Judéens* (par contraction les *Juifs*). Il n'y a donc plus sur la Terre sainte que le débris de l'ancien peuple; mais ce débris en est la partie la plus pure, l'élite morale et religieuse. Les épreuves par lesquelles Dieu l'a fait passer ont porté leurs fruits. La restauration nationale est accompagnée d'une réforme religieuse. Depuis le retour de l'exil, l'idolâtrie est pour jamais vaincue, le monothéisme et l'attente messianique s'affermissent et se développent, la loi redevient chère à la nation. Enfin Israël renonce à son ambition politique pour accomplir sa véritable mission, la mission religieuse. Le *judaïsme* proprement dit se constitue et fait refleurir l'antique Mosaïsme. C'est alors que le sacerdoce et le culte lévitique furent rétablis et fortement organisés, et que le temple de Jérusalem vit accourir en foule, aux époques des grandes fêtes, les adorateurs de Jéhovah. C'est alors aussi que fut formé et décidément clos, quelques siècles avant la naissance du Messie, *le canon* de l'Ancien Testament. C'est alors enfin que fut fondée, dans les principales villes de la Judée et jusque dans les pays païens où les Juifs étaient

dispersés, cette institution des *Synagogues* qui fournit plus tard à Jésus-Christ et aux Apôtres de précieuses occasions pour prêcher l'Évangile, et qui donna à l'Église primitive le premier modèle du culte chrétien [1].

Mais cette renaissance religieuse qui assurait le triomphe des grands principes dont le peuple élu était le porteur, ne tarda pas à s'altérer. Un attachement fanatique à la lettre de la loi, un formalisme de plus en plus étroit, un orgueil national démesuré, vinrent entraver le développement de la vraie piété. A la parole puissante des prophètes succéda bientôt l'enseignement aride des scribes et des docteurs de la loi. Sous leur influence, une théologie étrange et subtile, basée sur de prétendues traditions et sur une interprétation allégorique de l'Écriture, prit la place des simples et fortes croyances répandues par les prophètes [2].

A la tête de cette fausse direction religieuse nous de-

[1] Chaque jour du Sabbat, les Juifs d'une localité se réunissaient dans la synagogue pour y écouter la lecture et la méditation de la loi et des prophètes, et répéter les prières consacrées. Ces assemblées étaient présidées par des anciens ayant à leur tête le chef de la synagogue. Quand on voyait paraître dans ces réunions un étranger que l'on savait être un docteur de la loi ou un *rabbi* (maître), on l'invitait à prendre la parole (Lisez Luc, IV, 16, 17; Act. XIII, 14-16). C'est bien là le commencement du culte en esprit et en vérité.

[2] On peut consulter sur cette période de l'histoire religieuse des Juifs, l'Appendice de l'*Histoire du siècle apostolique* de Néander, traduit par M. F. Fontanès, et qui constitue l'introduction de Néander à son *Histoire de l'Église chrétienne;* les pages 54-152 de l'*Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique,* par M. Reuss, et les pages 81-151 de *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre,* par M. E. de Pressensé.

vons mentionner les *Pharisiens* [1]. Ils ne formaient pas, comme on l'a souvent dit, une *secte*, mais un *parti*, à la fois politique et religieux. Patriotes ardents, ils avaient rendu de grands services à la patrie dans ses mauvais jours [2] ; ils détestaient les innovations et supportaient en frémissant le joug romain sous lequel la Judée était placée ; mais ils corrompaient l'esprit religieux par leur ostentation, leur formalisme et leur hypocrisie. La lutte que le Sauveur eut à soutenir contre eux nous les a fait particulièrement connaître ; nous nous les représentons aimant à pratiquer l'aumône, à jeûner, à prier, mais en public ; ajoutant à la loi cérémonielle une foule de nouveaux préceptes extérieurs, à l'observation desquels ils attachaient plus de prix qu'aux œuvres de justice et d'amour ; pleins d'ailleurs d'orgueil, d'ambition et de dureté à l'égard des péagers et des petits. N'oublions pas cependant de remarquer que tous les Pharisiens, même à l'époque de décadence spirituelle dans laquelle parut Jésus-Christ, n'étaient pas animés du même esprit. Parmi eux, il s'en trouvait de plus sérieux qui s'efforçaient d'accomplir la loi et de devenir justes : de ce nombre furent Nicodème, Joseph d'Arimathée, Gamaliel, le maître de saint Paul, et saint Paul lui-même, qui,

[1] Leur nom vient d'un mot hébreu qui veut dire *séparer*, parce qu'ils prétendaient se séparer de la foule par leur sainteté.

[2] A l'époque de la persécution suscitée contre les Juifs par le roi de Syrie, Antiochus Épiphane ; cette persécution donna naissance à la révolte, finalement victorieuse, des *Macchabées*.

après sa conversion à l'Évangile, se glorifiait d'avoir été pharisien rigide. (Galat. I, 14; Philip. III, 5, 6.)

En opposition aux Pharisiens se placèrent les *Sadducéens*. Au point de vue politique, les Sadducéens représentaient le parti de la soumission à l'étranger et combattaient l'isolement dans lequel les Pharisiens voulaient tenir la nation. Ils étaient généralement peu nombreux, mais riches et très-attachés à leurs aises. Ils méprisaient le zèle et les pratiques religieuses de leurs adversaires, n'acceptaient de l'Ancien Testament que les cinq livres de la Loi, repoussaient les espérances messianiques et traitaient de chimères la doctrine de la résurrection et celle d'une vie future. Le Sadducéisme était donc, dans le domaine religieux, le parti des *indifférents* et des *douteurs*, comme le Pharisaïsme était celui des *conservateurs* et des *formalistes*. Comme on l'a dit, le premier aboutissait à un honteux appauvrissement du Judaïsme ; le second, à une triste pétrification [1].

Un certain nombre de Juifs, travaillés par des besoins spirituels que ne pouvaient satisfaire ni la froide moralité des Sadducéens, ni la piété tout extérieure des Pharisiens, s'étaient retirés à l'écart et vivaient dans une sorte de communauté, soit sur les bords de la mer Morte, soit dans les campagnes de la Judée, soit même dans l'intérieur des villes. Ils s'occupaient d'agriculture, de travaux manuels, et surtout de l'art de guérir.

[1] M. Reuss, dans son *Histoire de la théologie au siècle apostolique*.

C'est peut-être de là que leur vient leur nom d'*Esséniens* ou d'*Esséens* (guérisseurs). Seuls ils formaient une *secte* proprement dite. La séparation d'avec la société générale, la division de leur propre communauté en plusieurs classes qu'on ne franchissait qu'après de sévères épreuves, l'obligation du célibat, l'usage exclusif des vêtements blancs, la multiplicité des jeûnes et des macérations, la condamnation de la guerre et du serment, tels étaient les traits caractéristiques de cette secte. Il y avait là les marques d'une piété sincère, mais unie à une tendance ascétique et séparatiste qui en altérait la vertu. Les Esséniens furent les *mystiques* de leur pays. Comme ils vécurent isolés, ils n'exercèrent qu'une faible influence sur la nation, et il n'en est pas question dans l'histoire évangélique.

Le peuple était surtout placé sous l'influence pharisaïque. Il priait, il jeûnait, il pratiquait les ordonnances à la manière des Pharisiens; il s'attachait à la lettre de la religion plutôt qu'à l'esprit, et faisait prédominer la forme sur le fond. Comme les Pharisiens, il attendait avec une fiévreuse impatience le Messie, mais un Messie temporel et conquérant qui devait briser le joug romain, délivrer la nation élue, ramener les Juifs de la dispersion, s'asseoir sur le trône de David et dominer sur tous les peuples de la terre.

Cependant quelques Israélites plus sérieux, nourris de la parole de Moïse et des prophètes, pénétrés du véritable esprit de Jéhovah, protestaient par leur exemple contre le formalisme et le fanatisme domi-

nants. Les vertus de l'humilité, du renoncement au monde, de la miséricorde, si contraires aux dispositions pharisaïques, leur étaient particulièrement chères ; l'aspiration à la vraie justice avait chassé de leurs cœurs le désir de la domination. Ils attendaient avec tous leurs compatriotes un Messie libérateur, qui devait jeter un grand éclat et fonder sur la terre un royaume universel ; mais ce Messie était aussi pour eux un Sauveur qui devait opérer avant tout une restauration morale, pardonner les péchés et ramener au Seigneur un peuple de vrais adorateurs. C'étaient les *piétistes* du temps, et ce furent, en fait, les premiers candidats du royaume du Christ.

A côté de ces représentants de l'Israël fidèle, il y avait aussi, répandus dans les bourgades de la Judée et dans les pays de la dispersion, un certain nombre d'anciens païens qui, dégoûtés de leurs erreurs et attirés par la puissance spirituelle du judaïsme, en avaient embrassé les principes essentiels : la foi au Dieu unique, Créateur et Juge du monde, et l'attente du Messie. Ces hommes, que le Nouveau Testament désigne souvent sous le nom « d'hommes pieux et craignant Dieu, » étaient appelés les *prosélytes de la porte*, par opposition à d'autres prosélytes qui avaient accepté les pratiques et les étroitesses des Pharisiens, et que l'on nommait les *prosélytes de la justice*. Les premiers étaient particulièrement préparés à recevoir le Sauveur.

Mentionnons enfin les nombreuses colonies juives qui, depuis la grande captivité et surtout depuis les

conquêtes d'Alexandre le Grand, s'étaient disséminées dans toutes les parties du monde civilisé et formaient autant de foyers religieux, en Égypte, en Asie-Mineure, en Grèce, en Macédoine, en Italie. On donna à ces Juifs le nom de *Juifs de la dispersion*, ou encore celui d'*Hellénistes* (parlant la langue grecque). Cette situation amena sans doute chez plusieurs l'altération de la foi mosaïque; à Alexandrie, par exemple, où la colonie était nombreuse et florissante, le vieux judaïsme s'ouvrit à la pensée philosophique des Grecs, et enfanta de nouveaux systèmes; mais en même temps, par l'effet de la dispersion, les écrits de l'Ancien Testament se répandirent, les prophéties messianiques furent divulguées, et les peuples païens eux-mêmes participèrent, dans une certaine mesure, à l'attente de « Celui qui devait venir. » La traduction des Livres saints de l'hébreu en grec, faite à Alexandrie par les soins d'un des Ptolémées, en faveur des Juifs hellénistes, concourut à ce résultat. C'est de cette version dite des *Septante* (parce qu'elle fut rédigée, dit-on, par 70 interprètes), que se servirent plus tard, dans leurs citations de l'Ancien Testament, les écrivains du Nouveau.

Au terme de cette période, le peuple juif a donc accompli sa mission. D'une part, l'institution extérieure et officielle est dans un état de dissolution; elle a dit son dernier mot et révélé son impuissance à opérer le salut du monde. Le vieil édifice de la théocratie tombe en ruines. Cette chute est nécessaire; pour que la nouvelle religion s'établisse, il faut que l'ancienne

s'écroule : on ne peut rebâtir que sur des décombres. D'autre part, le germe divin déposé dans le sein de la race élue a atteint sa pleine maturité ; les grandes vérités dont Israël était le messager dans le monde sont maintenant reçues, affirmées, propagées ; enfin, tous les vrais Israélites soupirent après la venue du Libérateur. Les temps sont accomplis, le Christ peut venir ; il est à la fois nécessaire et attendu.

Mais avant de raconter sa venue, il nous faut caractériser rapidement l'état religieux des nations païennes, pour constater au milieu d'elles une œuvre générale de préparation.

SECTION XXIV [1].

LA PRÉPARATION GÉNÉRALE AU MILIEU DES NATIONS PAIENNES.

Il semble au premier abord que, pendant la longue période des temps qui ont précédé la venue de Jésus-Christ, les nations païennes aient été abandonnées de Dieu et exclues du plan de la Rédemption. Mais une observation attentive des faits, aussi bien que le témoignage de l'Écriture, nous atteste que la Providence divine a veillé sur cette portion si importante de son œuvre et l'a aussi préparée à entrer dans son royaume.

[1] Le Catéchiste peut omettre cette section dans ses instructions aux catéchumènes les moins cultivés.

Cette préparation est en quelque sorte *indirecte* et *négative*. Elle n'a pas consisté, comme pour la race élue, en une série de révélations positives, mais en une longue suite d'expériences morales et religieuses dont le but était de produire dans les âmes, au sein du paganisme, une connaissance croissante de leur misère spirituelle et une aspiration de plus en plus intense vers la religion pure et universelle. Ici encore, Dieu se sert le plus souvent d'un certain nombre d'hommes supérieurs par la pensée ou par la conscience, pour éveiller ou développer cette sainte aspiration. — Le point de convergence de ces deux œuvres de préparation au sein du Judaïsme et dans le monde païen, est l'attente universelle répandue sur la terre à l'époque de la naissance de Jésus-Christ. — Nous ne pouvons qu'indiquer rapidement les principaux traits de la préparation des Gentils [1].

L'histoire du monde ancien constate chez tous les peuples l'existence d'une religion. Comme nous l'avons établi (Sect. I), il n'est pas de nation qui n'ait son culte, ses autels, ses sacrifices. Sans doute, les religions païennes sont mêlées d'erreurs et de souillures, mais elles rendent témoignage, par leur existence même, au besoin qu'a l'homme de rétablir sa communion

[1] Nous renvoyons le lecteur aux ouvrages qui ont traité plus longuement ce beau sujet; spécialement à l'introduction de l'*Histoire chrétienne aux trois premiers siècles*, tom. I, par M. E. de Pressensé; à la huitième conférence de Luthardt: *Paganisme* et *Judaïsme*, dans le livre déjà cité.

avec Dieu et le monde invisible ; de plus, elles renferment toutes, à des degrés divers, des parcelles de vérité ; enfin, il est facile de voir, quand on les étudie de près et en suivant l'ordre chronologique, qu'il y a entre elles une succession et une gradation qui révèlent avec la grande loi du progrès l'action de cet Esprit « qui souffle où il veut. » Énumérons quelques-unes de ces étapes religieuses que l'humanité a suivies dans sa marche :

1° Nous mentionnerons en premier lieu les *Religions orientales*. Ce sont celles des peuples qui ont occupé les premiers la scène du monde dans les temps historiques : les Chinois, les Égyptiens, les Phéniciens, les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Hindous. Ces religions diffèrent beaucoup entre elles, mais elles ont des traits communs : elles divinisent les forces de la nature. Quand l'homme séparé de Dieu essaya de remonter à lui, il commença par adorer la nature. A son degré le plus infime de développement, il se contenta d'un grossier fétiche de bois ou de pierre, puis il se prosterna devant quelques-unes des manifestations de la nature : le feu, le soleil, la lune, les astres. C'est sous cette dernière forme que la religion a régné pendant de longs siècles dans l'Asie et au nord de l'Afrique. Le Dieu qui est esprit se confond pour ces peuples avec la nature ; et, comme dans les pays qu'ils habitent la nature se présente tantôt sous un aspect grandiose et terrible, tantôt sous une enveloppe gracieuse et séduisante, les divinités que l'on adore sont tantôt malfaisantes, tantôt corruptrices. Devant elles, l'homme est terrifié ou eni-

vré, et il ne trouve pas de meilleur moyen de leur rendre hommage que de se livrer aux macérations les plus douloureuses ou aux jouissances les plus effrénées. Dans un tel système religieux, la personnalité humaine disparaît, le monde moral se voile, la lutte contre le péché est rare et mal entendue. Aussi les religions orientales ont-elles abouti partout à peu près aux mêmes résultats : dans les classes lettrées, elles ont conduit au panthéisme ou au scepticisme; dans les classes inférieures, au fétichisme. Les nations au milieu desquelles elles ont fleuri sont restées stationnaires dans la sphère morale et politique.

Toutefois, au milieu de leurs graves erreurs, ces religions ont contribué à éveiller et à entretenir dans les âmes le besoin d'une vie supérieure à celle des passions et des intérêts, le sentiment de l'infini et le vague désir d'une délivrance. Dans leurs mythes les plus étranges on trouve cachés des pressentiments mystérieux que réalisera un jour dans leur plénitude la révélation chrétienne[1]. De remarquables individualités apparaissent d'ailleurs de loin en loin, pour les réformer; bornons-nous à citer les noms de *Confucius* en Chine, de *Zoroastre* en Perse et de *Çâkyamouni* (appelé aussi *le Bouddha*) dans l'Inde. L'une de ces formes religieuses est surtout remarquable par son caractère moral : c'est la religion des anciens Persans, épurée par *Zoroastre*, six siècles avant Jésus-Christ[2].

[1] Le pressentiment de l'Incarnation, celui de la Rédemption.

[2] Nous ne partageons nullement l'enthousiasme excessif de certains

2° *Le paganisme grec.* — L'heureuse situation de la Grèce, la douceur de son climat, le génie éminemment artistique du peuple qui l'habitait, enfantèrent peu à peu une religion bien différente de celles de l'Orient. Quand l'homme s'est reconnu supérieur à la nature, il cesse de l'adorer ou il ne l'adore plus que personnifiée sous une forme et avec des attributs empruntés à l'homme. C'est bien là le caractère du paganisme grec ou de l'*hellénisme*, à l'époque où il est décidément constitué et s'est dégagé des influences de l'Orient. L'hellénisme est, en effet, la divinisation de l'homme ; « les dieux n'y sont que des héros mis sur l'autel[1] ».

Cette religion constitue à certains égards un progrès sur les précédentes. Sous son influence, la personnalité humaine se forme ; un esprit nouveau, l'esprit politique et philosophique, est entré dans le monde. De là l'importance unique de la nation grecque, de là le rôle à la fois brillant et fécond qu'elle a joué dans l'histoire, de là le sillon lumineux qu'elle a tracé au sein de l'humanité. Les peuples modernes sont, par certains côtés, fils des Hellènes. Mais le paganisme grec était atteint d'un vice radical qui porta à la lon-

écrivains de notre temps pour Çakyamouni et sa doctrine. Nous lui préférons de beaucoup *Zoroastre* (dont l'histoire, il est vrai, est moins connue) et la réforme qu'il opéra dans la religion de l'*Iran*. Tandis que la religion du Bouddha conduit à l'ascétisme et à l'anéantissement, la religion de Zoroastre pousse à l'action, à la lutte, au progrès moral. (V. *Histoire des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 40-52 et 64-69 ; et *Le Bouddha et sa Religion*, par M. Barthélemy Saint-Hilaire.)

[1] *Jésus-Christ*, par M. E. de Pressensé, pag. 51.

gue ses fruits amers : il était essentiellement le culte du *beau*. Il donna naissance à des fables gracieuses, à des symboles charmants, à des fêtes brillantes et à des œuvres d'art incomparables, mais il n'enfanta pas une vie religieuse profonde et pure ; il fit un peuple d'artistes, de héros, mais non un peuple de saints. L'amour passionné du beau aboutit à la recherche effrénée des jouissances sensuelles ; celle-ci entraîna à son tour l'abaissement, et finalement la décadence de la nation. Quand elle eut perdu sa liberté morale, la Grèce perdit bientôt sa liberté civile : elle devint la proie du peuple romain.

Nous devons cependant mentionner l'apparition, au milieu du peuple grec, d'une série d'hommes qui furent comme les prophètes de la conscience morale et religieuse, et aspirèrent à la religion spirituelle. Dans les drames d'*Eschyle*, cette conscience élève sa voix : elle proteste avec autorité contre le crime et l'injustice ; elle montre l'anathème divin suspendu sur les coupables et le sang versé « appelant un vengeur : » elle ose prédire une grande rénovation religieuse, la victoire du Dieu de l'avenir qui doit percer de ses flèches le Dieu ancien et délivrer l'humanité enchaînée [1]. Avec *Sophocle*, elle proclame « ces lois non écrites » qu'elle porte en elle et « dans lesquelles vit un Dieu qui ne vieillit jamais [2], » et elle évoque un idéal moral d'une pureté admirable dans la création de

[1] Dans le beau drame du *Prométhée enchaîné*.
[2] Voyez *Œdipe-roi*.

ce personnage d'Antigone, qui est née, comme elle le dit, « non pour haïr, mais pour aimer [1], » et qui unit aux inspirations de la piété filiale celles de la miséricorde et de la charité. Mais c'est surtout dans la personne de *Socrate* que la conscience naturelle se révèle dans sa grandeur. Socrate fut, comme on l'a dit, le Jean-Baptiste du paganisme. Ramenant l'attention de l'homme du dehors au dedans, il mit à la base de sa doctrine la sentence célèbre : *Connais-toi toi-même ;* il fit de la conscience le principe de la certitude et le centre de la vie religieuse ; il protesta contre les superstitions et les souillures du polythéisme, et pressentit le Dieu unique, créateur et juge de l'univers ; il affirma, par ses paroles et son attitude à l'heure de la mort, les destinées immortelles de l'âme humaine. Parmi ses successeurs, *Platon*, son plus fidèle disciple, proclama l'immense supériorité du monde invisible sur les réalités terrestres, et fit de la ressemblance avec Dieu le but de la vie de l'homme; tandis que *Zénon*, le chef de la secte stoïcienne, plaçait comme fondement de la morale ce précepte sublime : « Fais le bien par amour du bien lui-même. » Malheureusement, les systèmes de ces philosophes n'exercèrent qu'une influence restreinte sur la masse du peuple grec ; ils s'adressaient à l'intelligence plus qu'à la conscience et au cœur ; c'étaient des philosophies, ce n'était pas une religion.

3° *Le polythéisme romain.* — Le peuple romain suc-

[1] Voyez *Antigone.*

cède à la nation grecque dans l'histoire : après le paganisme grec, nous devons nommer le polythéisme romain. Celui-ci revêt le caractère du peuple au milieu duquel il a vécu. Le génie romain est le génie pratique, c'est le génie de la conquête et de la politique ; aussi la religion romaine est-elle essentiellement utilitaire. Les premières divinités latines sont subordonnées à l'homme et à ses besoins : elles semblent avoir été créées pour protéger ses moissons ou assurer ses victoires. Dans une telle religion, la personnalité de l'homme s'affirme avec une grande énergie ; la notion du droit, de la justice, se fait jour ; l'État s'organise. Mais la vie religieuse diminue et se perd en quelque sorte dans la vie sociale : la religion est l'instrument de la politique; le Romain est citoyen avant d'être homme, et homme religieux.

Après la conquête de la Grèce, le polythéisme romain se modifia par l'admission des arts et des divinités helléniques ; mais ce mélange ne fit que hâter la décadence commencée. La rencontre des deux religions et des deux civilisations leur fut également funeste [1], parce qu'elles s'empruntèrent l'une à l'autre ce que chacune avait de corruption. Nous renvoyons aux historiens de cette époque ceux qui désirent connaître dans ses détails l'état du monde romain à l'époque où parut le divin Libérateur [2]. Le cycle des

[1] M. E. de Pressensé, *Histoire des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 195.

[2] Lisez aussi le *Polythéisme romain* de B. Constant, tom. II, pages

systèmes religieux et philosophiques avait été parcouru jusqu'au bout, et il semblait désormais achevé. Dans toute l'étendue de l'empire romain, presque tous les esprits cultivés avaient cessé de croire aux dieux de leurs pères, et ce cri qui s'échappa des lèvres de l'un d'eux : « Les dieux s'en vont ! » n'était que l'expression exacte de la situation générale.

Le *stoïcisme*, fondé par *Zénon*, en Grèce, et qui revêtit à Rome une forme plus austère, s'efforçait en vain de relever la foi morale, la foi au devoir, à la vertu ; il contribuait, pour sa part, à ruiner la foi religieuse, en niant la responsabilité humaine et le Dieu libre et personnel. Il trouvait, d'ailleurs, devant lui un implacable et puissant adversaire dans la philosophie d'*Épicure*, qui faisait de la jouissance le but de la vie de l'homme, et ne commandait la tempérance dans le plaisir que pour le mieux prolonger. Le *scepticisme*, le doute universel, fut, dans les classes lettrées, le dernier terme de ce long travail de la pensée. Par contre, chez le peuple, à qui les souffrances de la vie présente ne permettent pas une complète incrédulité, les doctrines les plus étranges empruntées à l'Orient étaient partout accueillies; les devins, les arts magiques, les livres où étaient consignées les formules cabalistiques, étaient avidement recherchés et consultés. (Lisez Act. XIX, 19.) Le courant de la superstition marchait de front avec celui de l'impiété.

103-128; et du *Polythéisme au* 1er *siècle de notre ère*, par M. Villemain, en tête de son beau livre: *Tableau de l'éloquence chrétienne au* IVe *siècle.*

Sous de telles influences, le désordre moral était à son comble. L'austérité antique avait disparu. Le peuple romain, devenu maître du monde, mais asservi à ses empereurs et à ses propres passions, opprimait et pillait les nations par le moyen de ses proconsuls et de ses soldats. Le respect des lois avait fait place à l'arbitraire; les haines, les divisions, les proscriptions, les meurtres, ensanglantaient Rome et les villes les plus considérables de l'Empire. La volupté s'associait à la cruauté, on ne demandait plus qu'à jouir et, pour renouveler la jouissance, on ne reculait pas devant les plus odieux spectacles (*combats de gladiateurs, raffinement des supplices infligés, orgies sanglantes*). L'humanité chancelait comme un homme ivre. Cette profonde misère et cette effroyable corruption produisirent dans les âmes qu'elles n'avaient pas complétement brisées, une ardente aspiration; de l'excès du mal sortit la soif de la délivrance. « Donnez-moi des consolations nouvelles, grandes et fortes, que je n'aurais jamais entendues ni lues ! » Cette exclamation d'un Romain qu'un deuil cruel vient de frapper [1], était le soupir de bien des cœurs. Deux siècles plus tard, un jeune païen devenu chrétien écrivait ces mots : « J'étais ballotté de doctrine en doctrine, plus malheureux que jamais, comme emporté dans un tourbillon d'idées contraires, et je soupirais du plus profond de mon âme [2]. »

[1] Pline le jeune (Epist. I, ch. XII).

[2] Clément d'Alexandrie (*Recognitiones*, ch. I). Lisez aussi le récit de

Aussi, quand le Christ vint au monde, l'attente d'une ère nouvelle qui ferait reparaître l'âge d'or était répandue partout [1]. Si l'on en croit les historiens qui suivirent : Suétone, Tacite, Josèphe [2], tous les regards étaient tournés vers l'Orient, car le bruit s'était accrédité que la « direction du monde allait échoir à des hommes sortis de la Judée. » D'un autre côté, Dieu, qui ne perdait pas de vue ses desseins, en préparait d'avance l'accomplissement. Les conquêtes d'Alexandre le Grand avaient déjà mis en rapport l'Orient et l'Occident, et popularisé en Europe et en Asie cette belle langue grecque qui devait être l'instrument de la prédication de l'Évangile. Depuis lors, l'étendue et l'unité du monde romain avaient abaissé les barrières qui séparaient les peuples, et fait surgir une idée nouvelle, celle du *genre humain*, et par suite de la *charité*, de la *fraternité universelle*, que l'Évangile seul pouvait et devait réaliser. Enfin, après de longues et terribles guerres, le temple de Janus venait d'être fermé pour la première fois sous l'empereur Auguste, et la paix établie sur la terre. Cette paix devait servir d'auxiliaire à la propagation du royaume de celui qui était « le Prince de la paix. »

la conversion de Justin Martyr, dans l'*Histoire des trois premiers siècles*, de M. de Pressensé, tom. III, pag. 192-195.

[1] Voyez la quatrième églogue de Virgile adressée à Pollion.

[2] Suétone, *Vespasien*, § 4; Tacite, *Histoires*, V, 10; Josèphe, *Sur la guerre des Juifs*, liv. V, 3.

CHAPITRE IV.

L'ACCOMPLISSEMENT DE LA RÉDEMPTION OU JÉSUS-CHRIST.

SECTION XXV.

NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST ET SA PRÉPARATION A SON MINISTÈRE.

Après avoir résumé dans ses grands traits la préparation à la Rédemption, nous devons en raconter l'accomplissement, et pour cela entreprendre l'étude de la personne et de l'œuvre du Rédempteur, de Jésus-Christ. Nous sommes ainsi parvenus au centre même de la religion et de notre Manuel; comme autrefois les disciples, nous allons nous trouver sur une terre sainte : il nous faut donc redoubler de sérieux, de respect et de piété, nous souvenant que c'est par le Saint-Esprit que nous pouvons connaître Jésus-Christ : 1 Cor. XII, 3 [1].

[1] Nous n'avons pas l'intention de raconter ici, ni même de résumer la vie de Jésus-Christ; nous désirons seulement mettre en relief les

C'est dans la vieille terre de Judée, où l'attente du Messie était le plus répandue, que naquit le Sauveur du monde, vers l'an 750 de la fondation de Rome, sous le règne de l'empereur Auguste.

La manière dont il entra dans le monde était bien propre à renverser les fausses espérances des Juifs charnels. C'est dans l'obscurité, au sein d'une famille issue du sang royal, mais tombée dans la pauvreté, qu'eut lieu ce grand événement. Le Christ naissant eut pour palais une étable et pour berceau une crèche. (Lisez Luc II, 1-17.) Cette naissance obscure était le commencement de sa vie d'abaissement et de son œuvre de Rédemption : És. LIII, 2.

Toutefois, Dieu voulut faire briller sur le berceau de son fils quelques rayons de gloire. De là le choix de Bethléem, la cité où était né David, et les circonstances providentielles qui conduisirent dans cette bourgade la mère du Seigneur : Michée V, 2; Luc II, 1-5. De là aussi la prédiction de sa naissance, faite tour à tour à Marie et à Joseph par l'ange de l'Éternel. (Lisez

faits principaux de cette vie, pour en faire sortir les doctrines fondamentales sur l'œuvre et la personne du Sauveur. Nous adressons les lecteurs désireux de connaître dans ses détails l'histoire du Sauveur, aux Évangiles et aux livres suivants : *Vie de Jésus*, par Néander, traduction française de M. P. Goy, 2 vol.; *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre*, par M. E. de Pressensé; *Vie du Seigneur Jésus*, par M. Riggenbach, traduit par M. Steinheil. On peut consulter aussi l'*Essai sur le plan de Jésus*, par Reinhard; *Qui est Jésus-Christ?* par M. N. Roussel; la 8e Méditation de M. Guizot: *Jésus-Christ selon l'Évangile*, dans son 1er vol. des *Méditations sur la Religion chrétienne*, et les Conférences de M. F. Coulin sur le *Fils de l'Homme*.

Luc I, 26-33, et Matth. I, 18-23.) De là encore la désignation du nom significatif qui fut donné à l'enfant, sur l'ordre divin, le nom de *Jésus*, qui veut dire *Libérateur* ou *Sauveur :* Matth. I, 21. — D'ailleurs, les écrivains sacrés s'accordent à déclarer que cette naissance fut miraculeuse. Jésus eut Marie pour mère, mais il n'eut d'autre père que Dieu. Il naquit d'une vierge par la vertu du Saint-Esprit : Matth. I, 20; Luc I, 35; III, 23. Ce miracle de la naissance surnaturelle du Seigneur était nécessaire pour que Jésus fût le Saint de Dieu, exempt de ce germe de péché que nous portons tous en nous dès notre origine, et qu'il pût ainsi accomplir le salut du monde : 1 Jean III, 5, et 1 Pierre I, 18 et 19. Nous aurons à établir plus loin (Section XXXIII) qu'en Jésus le Verbe éternel se fit chair et que le Fils unique de Dieu revêtit notre humanité.

Plusieurs classes d'hommes rendirent hommage au Christ naissant : d'abord les *bergers* des environs de Bethléem qui figurent les pauvres et les petits (Lisez Luc II, 8-20); ensuite, *les Mages* d'Orient qui furent les prémices des savants et aussi des Gentils (Lisez Matth. II, 1-12); enfin, deux vieillards, *Siméon et Anne*, ces deux pieux représentants de l'Israël fidèle. (Lisez Luc II, 25-39.)

L'enfance de Jésus fut l'emblème de sa vie. Le petit enfant fut exposé à la haine et aux embûches du gouverneur de la Judée, le roi Hérode [1], et ce ne fut que

[1] Il y a eu plusieurs Hérodes tristement célèbres dans l'histoire évan-

par l'intervention de Dieu qu'il fut soustrait à la mort. (Lisez Matth. II, 13-18.) Après avoir passé quelque temps en Égypte, cette terre de servitude de ses pères les Israélites, Jésus revint avec ses parents en Judée, et c'est à *Nazareth*, petite bourgade méprisée de la province de Galilée, que s'écoulèrent son adolescence et sa jeunesse : Matth. II, 23, et Jean I, 46.

A partir de ce moment jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de trente ans, les évangélistes se taisent sur son histoire. Deux passages seulement jettent quelque jour sur sa vie intérieure : Luc II, 41-51, et Luc II, 40 et 52. Nous pouvons conclure de ces passages que Jésus a subi une des lois constantes et primitives de la nature humaine, qu'il s'est *développé* comme tous les enfants d'une manière graduelle « en sagesse, en stature et en grâce, » et nous verrons dans la suite que ce développement eut lieu sans péché. Nous apprenons aussi par là qu'il acquit peu à peu, mais de bonne heure, la conscience de sa mission divine.

En réunissant divers traits épars dans les Évangiles, nous sommes amenés à conjecturer la manière dont le

gélique : 1° *Hérode le grand*, prince ambitieux et cruel, qui avait le premier obtenu des Romains le titre de roi : c'est celui dont il est ici question ; 2° *Hérode Antipas*, fils du précédent, meurtrier de Jean-Baptiste et devant lequel comparut Jésus-Christ : (Matth. XIV, 1-13, et Luc XXIII, 7-12) ; 3° *Hérode Agrippa I*, petit-fils d'Hérode le grand par Marianne, et qui persécuta l'Église naissante (Act. XII) ; 4° enfin, *Hérode Agrippa II*, fils du précédent, appelé simplement *Agrippa* dans le Nouveau Testament, et devant lequel comparut saint Paul (Act. XXV et XXVI).

Seigneur a passé sa jeunesse et s'est préparé à son ministère actif.

Il a exercé le métier de son père adoptif et a sanctionné par son exemple la loi du travail : Marc VI, 3.

C'est au sein de sa famille et en accomplissant tous les devoirs de la piété filiale, et probablement aussi de l'affection fraternelle, que Jésus a grandi : Luc II, 51, et encore Marc VI, 3.

Il a dû se mettre de bonne heure en contact avec ce peuple dont il connut plus tard si bien les souffrances et les besoins spirituels : Matth. IX, 35 à 38.

Son âme s'est ouverte dès sa jeunesse aux austères beautés de la nature galiléenne; elle y a trouvé la présence du Dieu Créateur et Conservateur du monde et de touchants symboles des mystères du Royaume des Cieux. (Lisez Matth. VI, 26-30, et Matth. XIII [1].)

Mais surtout il a beaucoup médité les écrits sacrés de l'ancienne alliance, et il a vécu dans la prière et dans une intime communion avec le Père céleste. La manière à la fois libre et profonde dont il cite Moïse et les prophètes dès son entrée dans la vie publique, et l'habitude constante qu'il a de prier, démontrent la vérité de cette supposition. (Lisez Matth. IV, 1-12; Luc IV, 16-22, et Matth. XIV, 23 [2].)

[1] Ceux qui désirent connaître par des récits exacts et détaillés le pays de l'Évangile, doivent lire l'intéressant ouvrage de M. F. Bovet : *Voyage en Palestine*. Cet ouvrage unit à un haut degré l'instruction à l'édification.

[2] V. M. E. de Pressensé, *Jésus-Christ*, etc., pag. 282-287.

Pendant que Jésus-Christ se préparait ainsi dans le silence et l'humilité à son ministère de Rédempteur, Dieu lui suscitait en Israël un *Précurseur* [1], en qui devait se résumer l'ancienne alliance et par qui devait être solennellement publiée l'inauguration des temps de grâce. Ce précurseur fut *Jean-Baptiste*. Le but de son ministère était double : 1° Il devait d'abord préparer le peuple à recevoir Jésus-Christ, en réveillant dans le cœur des Israélites sérieux le sentiment du péché et le besoin d'un renouvellement spirituel. Ce fut là l'objet de sa prédication et le sens de son baptême : Matth. III, 1-10. 2° Il devait ensuite annoncer la venue prochaine du Royaume de Dieu, désigner et consacrer directement Jésus comme le vrai Messie. Il ne fut pas moins fidèle à accomplir cette seconde partie de sa mission : Matth. III, 11 et 12; Jean I, 25-27, 29; III, 27-30.

Aussi Jean-Baptiste fut-il considéré par Jésus-Christ comme étant « cet Élie qui devait venir, » comme le dernier et le plus grand de tous les prophètes : Matth. XI, 7-14. Il réalisa pleinement, mais d'une manière spirituelle, deux antiques prophéties : És. XL, 3-5, et Malachie III, 1. Sa position intermédiaire entre l'ancienne et la nouvelle alliance suffit pour nous expliquer ce mélange de lumière et d'obscurité qui se trouvait encore dans son esprit et le trouble momentané qu'il éprouva dans sa prison, lorsqu'il envoya

[1] De *præcurrere*, courir devant.

demander à Jésus s'il était vraiment le Christ. (Lisez Matth. XI, 1-6.) [1] Sa mort, qui fut la conséquence de sa courageuse fidélité, en fit un martyr et mit le sceau à son œuvre. (Lisez Matth. XIV, 1-12.)

Au reste, cette œuvre ne fut pas stérile. La puissante parole de l'austère Précurseur remua les consciences, réveilla l'attente messianique et donna à Jésus quelques-uns de ses plus fidèles disciples et apôtres. (Lisez Matth. III, 5 et 6, et Jean I, 35-39.) Près de ving-cinq ans après, saint Paul trouvait à Éphèse des traces du ministère du Baptiste. (Lisez Actes XIX, 1-7.)

Parvenu à l'âge de trente ans, qui était celui où les prophètes entraient dans leurs fonctions, Jésus se manifesta en Israël. Mais avant d'être manifesté, il passa par une double épreuve qui devait achever en lui l'œuvre de préparation. Ce fut celle du *baptême* et celle de la *tentation*.

1° *Le baptême.* — Au milieu des Israélites qui venaient à lui pour être baptisés dans le Jourdain, le Précurseur reconnut Jésus. Après avoir exprimé sa surprise et rendu ainsi témoignage à la pureté et à la

[1] Plusieurs interprètes du Nouveau Testament pensent que ce n'est pas pour lui-même, mais pour ses disciples, que Jean adressa ce message à Jésus. Mais l'étude attentive du texte, l'expérience du cœur humain et la considération des circonstances où se trouvait le Précurseur, nous obligent à expliquer, comme nous l'avons fait, la conduite de Jean. Au reste, ce pieux serviteur de Dieu montre sa foi dans son trouble même; c'est au Christ lui-même qu'il s'adresse pour s'éclairer. Lisez à ce sujet: Néander, *Vie de Jésus*, tom. II, pag. 81 et 82 ; et M. de Pressensé, *Jésus-Christ, son temps*, pag. 310 et 311.

dignité du Sauveur, Jean obéit et conféra le baptême à son maître. (Lisez Matth. III, 13-17.) La vision symbolique que le Baptiste eut en ce moment, la voix du ciel qui se fit entendre, furent pour lui une éclatante confirmation de son ministère, et pour Jésus-Christ l'occasion d'inaugurer le sien et de s'affermir dans la conscience de sa nature divine et de sa vocation messianique. Dans son baptême comme dans sa naissance et dans sa tentation, le Sauveur s'est vraiment uni à notre humanité et a porté avec nous et pour nous la livrée du péché et de l'humiliation.

2° *La tentation.* — A cette préparation en succéda bientôt une autre plus douloureuse, celle de la tentation au désert : Matth. IV, 1-12[1].

Cette épreuve était nécessaire pour le Fils de l'Homme au début de sa carrière de Messie : elle lui fournissait le moyen de connaître d'avance et de surmonter toutes les embûches de ses ennemis et de ses amis mêmes, et de déterminer nettement la voie qu'il devait suivre ; elle servait d'ailleurs à compléter ses souffrances, à consommer son humanité et à le constituer le Vainqueur du péché et le Sauveur des pécheurs : Héb. II, 17 et 18.

La tentation de Jésus au désert se présente à nous

[1] Nous appliquons au récit évangélique sur la Tentation de Jésus-Christ, la remarque que nous avons faite (Sect. XVIII) sur l'histoire de la Chute, dans Genèse III. Ce récit ne peut être entièrement pris au sens littéral; il n'y faut pas chercher la réalité matérielle, mais la vérité historique et morale.

comme un drame en trois actes. Toutes les séductions humaines y sont réunies et concentrées par le Prince du péché. Satan veut persuader tour à tour au Christ de se passer du secours de Dieu, de déployer sa puissance dans un intérêt orgueilleux et égoïste, et d'échanger les souffrances qui l'attendent contre une domination sur le monde immédiate et charnelle. Le fond commun de ces trois formes de la tentation est la fausse idée du Messie répandue parmi les Juifs, et que le Seigneur eut sans cesse à combattre dans son ministère. Satan offre à Jésus une couronne messianique toute mondaine à la place de la couronne d'épines que le Père céleste a préparée pour lui. Le Seigneur résiste à cette tentation, en lui opposant le plan de Dieu et la véritable idée du Messie arrivant à la gloire par la croix. Les seules armes dont il se sert pour vaincre l'ennemi sont, d'une part, le sentiment de la présence et de la volonté de Dieu; de l'autre, sa Parole, contenue dans les Saintes Écritures. Il nous donne ainsi un grand exemple et se fortifie lui-même pour la longue lutte qu'il va livrer à toutes les puissances du mal [1].

[1] Sur ce fait important de la Tentation, lisez *Jésus-Christ, son temps*, etc., pag. 313-324 ; et la *Vie de Jésus*, de Néander, tom. I, pag. 108-115.

SECTION XXVI.

L'ENSEIGNEMENT DE JÉSUS-CHRIST.

I. LA FORME DE CET ENSEIGNEMENT.

Ainsi préparé, Jésus entra dans son ministère actif et commença son œuvre de rédemption. C'est de cette œuvre que nous avons maintenant à nous occuper. Nous la chercherons successivement dans les paroles de Jésus-Christ ou *son enseignement*, dans ses actes ou *ses miracles*, dans sa vie morale et religieuse ou *son exemple*, dans *ses souffrances* et *sa mort*, et enfin dans *son triomphe* par sa résurrection, son ascension et son élévation en gloire. Puis nous jetterons les yeux en arrière, pour apprécier les résultats de notre étude touchant la *nature de Celui* qui accomplit cette œuvre et touchant *la valeur et la portée de cette œuvre* elle-même.

Pendant les deux à trois années que dura son ministère, Jésus alla de lieu en lieu en faisant le bien : Act. X, 38. Son activité consista surtout à prêcher l'Évangile du Royaume et à guérir toutes sortes d'infirmités morales et physiques : Matth. IX, 35. Parlons d'abord du premier point, de la prédication de l'Évangile, c'est-à-dire de l'enseignement de Jésus-Christ.

C'était l'un des offices les plus importants des hommes de Dieu de l'Ancien Testament, et particulièrement des prophètes, d'enseigner au peuple la vérité en prêchant la Parole de Dieu. Jésus a été le prophète par excellence, annoncé d'avance par Moïse et par les prophètes : Deut. XVIII, 15, et ainsi désigné par la foule dès sa manifestation en Israël : Luc. VII, 16. Au reste, il a déclaré lui-même devant Pilate qu'il est venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité : Jean XVIII, 37. Le péché et l'erreur étant étroitement liés l'un à l'autre, la connaissance de la vérité, de la vérité religieuse et morale, était nécessaire à l'acquisition du salut.

Pour mieux nous rendre compte de l'enseignement du Seigneur, nous l'envisagerons d'abord au point de vue de la *forme*, puis au point de vue du *fond* ou du *contenu*.

1. Forme de cet enseignement.

La manière dont Jésus enseignait [1] a été indirectement caractérisée par lui-même dans Matth. XIII, 52. « Tout docteur bien instruit dans le Royaume des Cieux, est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses vieilles. » Ce qu'il dit du docteur bien instruit du Royaume des

[1] Lisez à ce sujet les belles pages de Néander dans sa *Vie de Jésus*, tom. I, pag. 140-163 ; et celles de *Jésus-Christ, son temps*, etc., pag. 351-372 ; de la *Vie du Seigneur Jésus*, de M. Riggenbach, pag. 433-484.

Cieux, il l'a pleinement réalisé. « De même qu'un père de famille qui montre à ses hôtes des objets précieux, mêle habilement les choses nouvelles aux choses anciennes et commence par présenter les objets connus, pour aller par degrés jusqu'aux plus rares [1], » ainsi le Souverain docteur est allé dans son enseignement progressivement, partant des vérités connues et ordinaires et élevant peu à peu ses auditeurs à des vérités plus hautes, aux grands mystères du Royaume de Dieu. Jésus n'a pas suivi la méthode sèche et servile des docteurs et des scribes; il a tenu compte, dans son enseignement, de l'intelligence religieuse de ceux qui l'écoutaient, de la diversité des circonstances et des caractères; il a voulu approprier la vérité éternelle à tous les besoins et à tous les degrés de culture. Aussi le voyons-nous rattacher son enseignement à Moïse et aux prophètes, et se servir d'images et d'expressions empruntées à l'Ancien Testament, mais en les animant d'un esprit nouveau, pour conduire graduellement ses disciples du judaïsme au christianisme. De plus, il déploie la plus riche variété dans les formes de sa pensée. Il ne parle pas de la même manière, au commencement et à la fin de son ministère, à la foule ignorante et à ses disciples mieux disposés; autre est l'accent de sa voix quand il s'adresse aux pharisiens hypocrites ou à des pécheurs humiliés.

Il est impossible d'indiquer toutes les formes que

[1] Néander, *Vie de Jésus*, tom. I, pag. 144.

revêt son enseignement. Nous les ramènerons à trois : *la parabole*, *la sentence* et *le discours* proprement dit.

1° La *parabole* est la forme que le Seigneur emploie de préférence devant la foule. On peut définir la parabole : un récit fictif, mais vraisemblable, emprunté aux scènes de la nature ou aux événements de la vie journalière, et destiné à mettre en relief une vérité religieuse. La parabole est donc une sorte de comparaison prolongée ou même une espèce d'apologue ou de fable. Elle diffère pourtant de la fable en ce qu'elle respecte toujours, même dans la fiction, les lois de la nature qu'elle met en scène, et en ce que son but est toujours religieux [1].

La forme parabolique était inspirée à Jésus tout ensemble par le génie oriental, qui affectionne le langage figuré et dramatique; par la tradition de la littérature sacrée de l'Ancien Testament, si riche en images, en similitudes et qui contient quelques belles paraboles [2]; et surtout par le but que se propose sans cesse le Seigneur dans son enseignement. Ce que Jé-

[1] On sait que la fable, au contraire, transporte dans les êtres d'un ordre inférieur les attributs d'êtres supérieurs; elle fait par exemple parler et agir comme des hommes, les animaux et les plantes. Dans les paraboles du Seigneur, il est question quelquefois d'animaux et de plantes (Matth. XIII, 31, 32; Jean, X, 1-5); mais les lois de la nature sont exactement observées. On sait aussi que la morale qui se dégage des fables est quelquefois bien utilitaire et même égoïste, tandis que les vérités qui sortent des paraboles évangéliques sont de l'ordre spirituel.

[2] Notamment celle de Nathan racontée au roi David touchant son crime. Lisez 2 Samuel XII, 1-4.

sus voulait, c'était, non pas déposer la vérité comme une lettre morte dans les esprits, mais en provoquer le désir et l'amour, et pour cela éveiller l'attention et l'intérêt, mettre en mouvement la conscience et la volonté. Or, c'était le résultat de l'emploi de la parabole. La parabole présente la vérité d'une manière vivante et animée, mais en la recouvrant d'un léger voile destiné à exciter une sainte curiosité et un sérieux effort moral. L'intelligence de son contenu dépendait de la disposition et de l'activité des auditeurs. Aussi, tandis qu'elle était un stimulant pour les uns, elle devenait une pierre d'achoppement pour les autres. De là la signification de plusieurs paroles de Jésus-Christ placées après les paraboles : Matth. XIII, 9-12, surtout de cette dernière sentence : « A celui qui a il sera donné, et il aura encore davantage; mais à celui qui n'a pas, il sera ôté même ce qu'il a. » Celui qui a, c'est celui qui fait valoir les grâces reçues; celui-là en reçoit de nouvelles. Celui qui n'a pas, c'est celui qui ne met pas à profit ce qu'il a reçu; car il finit par tout perdre.

Les plus belles paraboles du Royaume des Cieux sont d'abord celles contenues dans Matth. XIII, au nombre de sept; puis la parabole de l'*Enfant prodigue* (Luc XV), celle du *Bon Samaritain* (Luc X, 30-37), celles des *Dix vierges* et des *Talents* (Matth. XXV).

2° *La sentence* est une pensée sérieuse, exprimée en peu de mots, sous une forme vive et quelquefois paradoxale, qui la grave profondément dans l'esprit. Cette

forme de langage a été toujours en vigueur parmi les hommes. Tous les peuples ont eu leurs *proverbes* ou leurs *maximes;* elle était très-répandue parmi les Juifs, et elle a donné son nom et sa forme à tout un livre du recueil sacré (le livre des *Proverbes*). D'ailleurs, comme la parabole, la sentence se trouvait admirablement appropriée au but de Jésus-Christ; son enseignement pouvait ainsi se retenir plus facilement et risquait moins d'être altéré par la tradition.

Nous retrouvons presque constamment cette manière d'enseigner, dans les entretiens du Seigneur avec les personnes qu'il rencontre, dans ses courts appels au peuple, dans ses réponses aux questions insidieuses de ses ennemis et aux demandes quelquefois grossières de ses disciples. En un sens, tous les discours de Jésus sont formés de sentences. Parmi les entretiens où elles dominent, nous citerons spécialement l'entretien de Jésus avec *Nicodème* (Jean III, 1-16) et son entretien avec *la femme Samaritaine* (Jean IV, 5-20).

3° Après avoir attiré l'attention de ses auditeurs par ses paraboles et ses sentences, il était naturel que le Sauveur les instruisît d'une manière plus étendue; de là, la forme de *discours suivis*. Nous avons deux exemples célèbres de cette forme : le discours dit *sermon sur la montagne* (Lisez Matth. V, VI, VII), et celui qu'il adressa à ses disciples dans *la chambre haute*, la veille de sa mort. (Lisez Jean XIV, XV, XVI.) On peut remarquer dans ces deux discours cette variété de forme et de contenu qui éclate dans la parole de Jésus.

Dans le premier, le Seigneur, à l'entrée de son ministère, veut montrer comment son œuvre se rattache à l'ancienne alliance et expliquer les caractères de cette loi nouvelle qu'il vient établir; aussi sa parole est éminemment simple, juive quant à la forme et morale quant au fond. Dans le second discours, il désire consoler et instruire une dernière fois ses disciples avant de les quitter; dès lors, son enseignement a un caractère tout-spécial d'intimité, d'onction et de profondeur religieuse.

Au reste, les discours de Jésus n'ont pas la même disposition que les discours religieux de notre temps. Jésus ne procède pas par raisonnement et par preuves; il se contente d'affirmer les diverses vérités qu'il annonce, laissant à la pensée et à la conscience le soin de les démontrer et de les développer.

Si nous réunissons maintenant les divers traits de cet enseignement, nous les résumerons en ces mots : *simplicité, popularité, profondeur*[1], et enfin *autorité*. L'impression qu'il produisait sur les âmes sincères est admirablement dépeinte dans Jean VII, 46, et Matth. VII, 29, 30.

Nous en jugerons mieux encore en étudiant cet enseignement dans son contenu.

[1] « Jésus-Christ a dit les choses grandes si simplement qu'il semble qu'il ne les a pas pensées, si nettement néanmoins qu'on voit bien ce qu'il en pensait. Cette clarté jointe à cette naïveté est admirable. » Pascal, *Pensées*.

SECTION XXVII.

L'ENSEIGNEMENT DE JÉSUS-CHRIST.

II. LE CONTENU DE CET ENSEIGNEMENT.

Au premier abord, nous sommes arrêtés par une difficulté : c'est que Jésus n'a pas apporté au monde un système bien lié de doctrines; il n'a pas écrit de livre, il n'a pas ouvert d'école, il n'a pas donné une série de leçons. Il a été plutôt un *Sauveur* qu'un *Docteur* et un *Législateur*. Aussi faut-il chercher dans son enseignement plutôt des principes généraux qu'un ensemble de dogmes. Le soin de développer sa pensée et de continuer son œuvre était réservé à ses disciples immédiats animés du Saint-Esprit : Jean XVI, 12, 13. Contentons-nous donc de signaler les grandes vérités que le Seigneur a affirmées en les groupant autour d'une doctrine qui les résume, la doctrine du *Royaume de Dieu*. Demandons-nous successivement, d'après les paroles de Jésus, quelle est la *nature* de ce Royaume, quel en est le *fondateur*, quel en est le *chef*, quelles sont les *conditions* à remplir pour y participer, quels doivent en être les *propagateurs* et quelles en seront les *destinées* [1].

[1] Sur la doctrine de Jésus-Christ on peut consulter le livre II de la *Théologie du siècle apostolique* de M. Reuss, tom. I, pag. 155-273.

1° Le *Royaume de Dieu* que le Seigneur annonce est une économie nouvelle dans laquelle les hommes pécheurs sont ramenés à la communion avec Dieu et les uns avec les autres ; c'est la société des âmes régénérées qui adorent Dieu en esprit et réalisent la véritable unité spirituelle ; c'est l'Israël selon l'esprit substitué à l'Israël selon la chair : Jean IV, 23 ; XVII, 21 ; I Pier. II, 9. La loi de ce Royaume est la loi de la *perfection*, qui se résume elle-même dans l'*amour*, l'amour de Dieu et du prochain : Matth. V, 48 ; Matth. XXII, 37-40.

Sans doute les germes de ce Royaume existaient dans l'ancienne alliance au milieu du peuple théocratique ; aussi Jésus est-il venu au sein de ce peuple et rattache-t-il constamment son œuvre à celle de l'ancienne alliance : Matth. V, 17. Mais la manière dont il conçoit ce royaume diffère essentiellement de celle dont on l'avait compris chez les Juifs. Le Royaume de Dieu prêché par le Sauveur est invisible, *spirituel* ; c'est dans les consciences purifiées et dans les cœurs renouvelés, c'est au dedans qu'il réside : Luc. XVII, 20 et 21 ; Jean XVIII, 36 et 37. Par cela même il est *universel*, destiné à tous les hommes de tous les pays, de tous les temps, de toutes les races, de toutes les conditions. (Lisez la parabole du festin : Matth. XXII, 1-14 ; des Vignerons : Matth. XXI, 33-43.) C'est d'abord aux Juifs que ce Royaume est annoncé ; mais c'est pour tous qu'il est préparé : pour les Gentils comme pour les Israélites ; les premiers doivent même devan-

cer les seconds : Matth. VIII, 11; Matth. XXI, 43.

2° Le *Fondateur* de ce Royaume est Dieu, le Jéhovah de l'ancienne alliance, le Créateur et le Conservateur du monde. Jésus présente sans cesse ce Dieu comme saint et juste, comme devant rendre à chacun selon ses œuvres et punir les incrédules et les méchants; mais il le montre aussi plein de compassion et de miséricorde à l'égard des pécheurs repentants et leur ouvrant le chemin du pardon et du salut. (Lisez Matth. XXV; Matth. XI, 20-24 ; Luc XV.) Aussi lui donne-t-il le nom de *Père*, de *Père céleste*, de *notre Père :* Luc XII, 32; Matth. VI, 9. Ce Père céleste est présent et agissant dans toutes ses œuvres, il aime et il exauce ses enfants : Jean V, 17; Matth. VI, 30 et 31; Matth. VII, 7-11.

3° Le *Chef* du Royaume de Dieu, le représentant du Père céleste, c'est Jésus-Christ lui-même : Jean XVIII, 37. Les noms que le Sauveur se donne ou qu'il accepte, montrent bien quel est le caractère de cette royauté. Il aime à se nommer le *Fils de l'Homme*, c'est-à-dire vraiment homme ; mais l'homme normal, l'homme parfait : Marc II, 28. Il se laisse appeler le *Fils de Dieu :* Matth. XVI, 16, 17; il se dit, en effet, issu directement de Dieu, un avec lui, ayant reçu de lui toutes choses : Jean III, 14; Matth. XI, 27. Il est souvent appelé *le Seigneur* (partout dans les Évangiles). Il accepte aussi le titre de *Messie* ou de *Christ :* Jean IV, 25, 26. Mais sa messianité est toute spirituelle : il vient pour délivrer les hommes de l'esclavage du

péché et leur communiquer la vérité et la vie éternelle : Jean VIII, 31-36. Les souffrances et la mort sont la condition de son règne et du salut du monde : Matth. XX, 28; Jean XII, 23, 24. Mais Jésus sait qu'un triomphe éclatant suivra son sacrifice : il ressuscitera, il rentrera dans la gloire de son Père, d'où il reviendra au dernier jour pour juger le monde : Matth. XVI, 21; Jean XVII, 5; Matth. XXV, 31.

4° Les *conditions* d'entrée dans ce royaume sont spirituelles comme lui. Aucune observance légale, aucune forme extérieure n'est imposée pour en devenir membre. Tous les hommes y sont appelés, pourvu qu'ils revêtent les dispositions que réclament leur état moral et la volonté de Dieu. Or, d'après la parole de Jésus-Christ, tous les hommes sont pécheurs, mauvais par nature : Matth. VII, 11; Marc VIII, 38; le péché n'est pas à la surface, il a son siége dans le cœur de l'homme : Matth. XV, 17-20. Le Prince du péché agit sans cesse dans le monde : Matth. XIII, 19, 25, 38, 39, mais sa domination n'est pas absolue ni éternelle : le règne du Christ l'emportera : Luc X, 18. Pour cela, il faut que ceux qui sont appelés se fassent une sainte violence et qu'ils « *naissent de nouveau* : » Matth. XI, 12; Jean III, 3. Le premier pas que l'homme ait à faire, afin que cette nouvelle naissance s'accomplisse, est de *se repentir*, de sentir vivement sa pauvreté et son indignité spirituelles : Matth. V, 3; Luc XVIII, 13. Cette repentance n'est efficace que lorsqu'elle est accompagnée d'un sérieux désir de retour à Dieu,

d'un commencement de *conversion*. (Lisez Luc XV, Enfant prodigue.) A celui qui s'humilie dans le sentiment de ses péchés et se retourne vers Dieu, *l'Évangile* est annoncé : Marc I, 15. Cet Évangile apporte *la rémission des péchés* et *la paix avec Dieu :* Luc VII, 48-50. Pour s'approprier l'Évangile, une seule condition est nécessaire, c'est *la foi :* Jean VI, 29. Cette foi n'est pas seulement une adhésion de l'esprit à la vérité, c'est un acte de confiance et d'abandon à la miséricorde de Dieu et plus spécialement à la personne de Jésus-Christ; aussi est-elle présentée comme le moyen d'union du racheté avec son Sauveur : Jean XV, 1, 4. Elle produit dans le cœur du croyant des œuvres de justice et de sainteté : Jean XV, 5. Elle lui communique l'amour, l'amour de Dieu, l'amour du Christ et l'amour fraternel : Jean XV, 9, 12. Elle forme entre ceux qui la possèdent une communauté spirituelle qui en fait une société à part, l'*Église*. Jésus a peu parlé de l'Église : Matth. XVI, 18; mais il l'a inspirée et fondée par la vie qu'il a répandue dans les cœurs. Enfin cette foi et cette vie qui en découlent sont communiquées à l'homme par le don de l'*Esprit de Dieu*, du *Saint-Esprit*, que Jésus appelle aussi dans le dernier discours à ses disciples, *le Consolateur* [1] : Luc XI, 13; Jean III, 5; Jean XVI, 7-15.

5° Les *propagateurs* du Royaume de Dieu sont d'abord les douze *apôtres* que Jésus a choisis, qui sont

[1] Ou l'*Avocat*.

témoins de son ministère et qui doivent recevoir l'effusion du Saint-Esprit. (Lisez Matth. X; Act. I, 8.) Ces envoyés du Seigneur doivent être reçus et écoutés comme le Seigneur lui-même, et occuper une place spéciale dans son royaume : Luc X, 16; Matth. XIX, 28. Si l'un d'eux reçoit le premier la solennelle déclaration qu'il sera placé au fondement de l'Église, c'est parce que le premier il a confessé Jésus comme Fils de Dieu; mais il n'a aucun privilége qui ne soit aussi conféré à ses compagnons d'œuvre. (Lisez Matth. XVI, 13-19, rapproché de Matth. XVIII, 18-20.) Au reste, à côté des douze et après eux, tous les croyants sont appelés à confesser le Seigneur et à travailler, par la parole, par l'exemple et par la prière, à l'extension du Royaume de Dieu. (Lisez Matth. X, 32; Matth. V, 13-16; Matth. VI, 9 et 10.)

6° Enfin, les *destinées* de ce Royaume sont assurées et éternelles. D'abord petit comme le grain de sénevé, il doit devenir un grand arbre. (Lisez Matth. XIII, 31-32.) Il surmontera l'opposition des ennemis de Jésus-Christ et l'infidélité même de ses amis; il sera prêché sur toute la terre : Matth. XXIV, 14. Quand le Christ reviendra pour juger le monde, ce Royaume, d'abord caché et mêlé au monde, se manifestera avec éclat. Une séparation aura lieu entre les fidèles et les infidèles; les premiers entreront dans la gloire de leur Maître, les seconds seront rejetés. (Lisez Matth. XIII, 41-43, et Matth. XXV, 31-46.) Au reste, chaque membre vivant de ce Royaume possède dans sa foi

le principe et le gage de toutes les délivrances, et en particulier de celle de la condamnation et de la mort : Jean XI, 25 et 26.

Ce qu'il y a évidemment de plus caractéristique dans cet enseignement de Jésus, c'est le témoignage qu'il se rend à Lui-même comme étant le centre de la religion, la source de la vie et l'objet de la foi et de l'amour pour ses disciples. Ce n'est pas seulement à *sa doctrine* qu'il presse les hommes de croire, c'est à *sa personne,* à *Lui* directement : Matth. XI, 28. Il n'est donc pas possible de séparer sa personne de sa doctrine; celle-ci est avant tout le moyen de révélation de celle-là.

SECTION XXVIII.

LES MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST.

Si, comme nous venons de le voir, l'enseignement de Jésus-Christ doit être surtout considéré comme une révélation de sa personne, nous ne pouvons séparer de cet enseignement les *œuvres* que le Seigneur a faites, et particulièrement les *miracles*, qui sont une forme spéciale de son activité.

Le Seigneur, en effet, ne se contente pas de prêcher le Royaume de Dieu, il agit pour consoler, pour guérir et pour sauver; il unit étroitement l'action à la parole. Le même esprit de compassion qui le pousse à éclairer

par son enseignement les hommes qu'il rencontre, le pousse aussi à soulager leurs misères physiques et morales. En résumant l'activité de Jésus, les évangélistes mentionnent toujours ce trait important : Matth. IV, 23, 24; Luc IV, 40.

Parmi ces œuvres de miséricorde, il en est qui sont extraordinaires et que l'on nomme des *miracles;* c'est de celles-là que nous allons surtout nous occuper [1].

Qu'est-ce qu'un *miracle?* On le définit ordinairement : *un fait extraordinaire qui s'accomplit en dehors des lois connues de la nature et des forces naturelles de l'homme.* Cette définition est juste, mais elle ne suffit pas pour caractériser le miracle. L'idée de miracle est essentiellement religieuse et suppose l'intervention de Dieu. L'homme ayant perdu par le péché la communion divine, ne peut être sauvé que par une nouvelle manifestation de Dieu, par une révélation. (Voyez Section III.) Cette révélation ne peut s'accomplir que d'une manière extraordinaire, surnaturelle, au sein de la nature visible et de l'humanité déchue; elle doit être accompagnée de miracles, elle est elle-même un miracle, le grand miracle de l'amour divin travaillant au salut du monde.

[1] Sur les miracles de Jésus, lisez : *Vie de Jésus,* de Néander, pages 179-214 ; *Jésus-Christ,* de M. E. de Pressensé, pag. 373-386; *la Vie du Seigneur Jésus,* de M. Riggenbach, pag. 379-442; le *Miracle dans la Vie du Sauveur,* discours par M. L. Bonnet. Nous recommandons surtout dans cette brochure l'Appendice intitulé : *Opinion de Rothe sur le miracle.*

Le miracle n'est donc pas un simple *prodige*, un fait merveilleux et arbitraire qui n'a aucun but moral, qui est destiné uniquement à éblouir et à stupéfier l'homme ignorant. Il est un acte immédiat de la puissance et de la miséricorde du Dieu-Sauveur; il a sa cause, sa raison d'être, d'une part dans l'état actuel de l'homme que le péché a rendu malheureux et coupable, de l'autre dans le dessein de la Rédemption. La dispensation évangélique une fois établie, le miracle devient un fait en quelque sorte normal et nécessaire; la venue de Jésus-Christ est le miracle par excellence; tous les autres ne sont que la *préparation* ou le *prolongement* de celui-là.

Quant aux difficultés que l'on a soulevées contre la *réalité* et même la *possibilité* des miracles, elles tombent devant une notion juste du vrai Dieu. Le Dieu que l'Évangile nous a révélé est un Dieu vivant et libre, supérieur aux lois de la nature, un Dieu saint et amour qui peut, quand il le veut, pour le bien des hommes, produire, sans l'intermédiaire de ces lois, des effets nouveaux et extraordinaires. Ce n'est que le *Déisme* vulgaire qui sépare Dieu du monde ou le *Panthéisme* qui les confond, qui soient fatalement amenés à contester à Dieu ce pouvoir. S'il y a, de nos jours, des hommes qui croient à un Dieu libre, veillant sur le monde, et qui pourtant nient les miracles, c'est qu'ils méconnaissent la gravité du péché et de ses conséquences, et la nécessité d'une rédemption [1].

[1] Voici, pour ceux de nos lecteurs qui désirent approfondir cette

Le don des miracles avait été déjà accordé aux envoyés de Dieu dans l'ancienne alliance, à Moïse et aux prophètes, comme signe de leur mission divine et comme instrument pour accomplir leur œuvre libéra-

question des miracles, de nos jours si controversée, quelques citations que j'emprunte, en les abrégeant, à l'Appendice déjà mentionné du grand théologien allemand Rothe, que l'on ne peut suspecter de faiblesse d'esprit et de préjugés ecclésiastiques : « Certainement, dit-il, si le cours de l'univers est un problème d'arithmétique dont les facteurs, y compris les causes libres, constituent les quantités immuables en elles-mêmes; ou si le gouvernement divin du monde est le déroulement d'un mécanisme à musique dont la mélodie est fixée de toute éternité, au moyen d'un cylindre garni de pointes rendues immobiles par le marteau de l'ouvrier : non, alors il n'y a dans un tel monde aucune place pour le miracle. Le miracle, en effet, suppose une indépendance réelle bien que relative de l'univers à l'égard de Dieu, une distinction entre la causalité divine et la création, et par suite un espace où se meut la liberté, — la liberté de Dieu aussi bien que celle des créatures morales. Mais cette présupposition s'impose à celui qui a la vraie notion de Dieu, du Dieu personnel, du Dieu vivant. Cette notion admise, je répète que je suis incapable de m'expliquer les difficultés que l'on veut voir dans la pensée du miracle. Tout aussi peu puis-je comprendre l'argumentation à laquelle on a si souvent recours de nos jours, en invoquant la permanence des lois de la nature. Ce mot : « lois de la nature, » qu'on nous présente sans cesse comme une tête de Méduse, je ne le crains pas du tout, j'ose le regarder en face sans me laisser prendre à la superstition que le préjugé y attache en se donnant des airs d'importance. J'honore les lois de la nature, et je me réjouis de chaque progrès accompli dans la connaissance que nous en avons. Dieu est celui qui leur a soumis la création ; mais lui-même, sa liberté, sa volonté toute-puissante, voilà ce qu'il ne leur a pas soumis. Même dans le monde créé, il s'est réservé sa souveraineté absolue. » Rothe affirme d'ailleurs que le miracle est au-dessus de la nature et non en contradiction avec elle, puisque c'est en dehors d'elle et par sa puissance que Dieu produit le miracle et que, de plus, l'*effet* du miracle entre immédiatement dans la nature, en devient une partie intégrante et se range sous sa loi, et il rappelle à ce sujet les principaux miracles de Jésus-Christ.

trice; mais ce don n'était qu'occasionnel, intermittent. C'est dans la personne du Messie que cette vertu devait se montrer dans toute sa puissance, et qu'elle a éclaté en effet : Ésaïe XXXV, 4-6; Matth. XI, 2-5.

Les Évangiles racontent plusieurs miracles de Jésus et déclarent qu'il en fit beaucoup d'autres qu'ils n'ont pas mentionnés : Jean XX, 30. Leur *authenticité* repose sur ce fait qu'ils ont été nombreux, variés, accomplis publiquement, attestés par plusieurs témoins et reconnus par les adversaires contemporains de Jésus-Christ et de ses disciples. *D'ailleurs, dans les récits* évangéliques, les paroles du Seigneur *sont étroitement* unies à ses miracles; ceux-ci ont été souvent l'occasion de celles-là; il faut les accepter ou les rejeter ensemble. On ne peut donc assimiler les miracles du Seigneur aux miracles des légendes païennes ou catholiques, qui n'ont pas les mêmes caractères.

La plupart de ces miracles ont été accomplis sur la *nature humaine;* quelques-uns sur la *nature inanimée.* Comme Jésus est avant tout le Rédempteur de l'humanité, c'est l'homme qui est surtout l'objet de son action miraculeuse.

1° Les miracles qu'il a opérés sur la nature humaine sont principalement des *guérisons de maladies ou d'infirmités.* Le mal physique étant d'une manière générale l'effet du mal moral, il y avait un rapport

étroit entre les guérisons corporelles et la guérison spirituelle que le Seigneur est venu apporter. Comme on l'a dit, le pouvoir qu'il déployait sur les *corps* révélait le pouvoir qu'il avait sur les *cœurs* : Matth. IX, 6. Aussi rappelait-il souvent aux malheureux qui l'imploraient, que la vraie maladie était celle du péché, et en leur offrant son pardon les invitait-il à marcher dans une vie nouvelle. — Les guérisons les plus remarquables sont celles du *lépreux* (Matth. VIII, 1-4) ; du *serviteur du centenier* (Matth. VIII, 5-10) ; du *paralytique* (Matth. IX, 1-8) ; du *sourd-muet* (Marc VII, 32-36) ; de l'*aveugle-né* (Jean IX).

2° Parmi ces guérisons, il en est qui ont un caractère spécial : ce sont les *guérisons de démoniaques*. Le Seigneur les opère sur des individus livrés à de mystérieuses et terribles maladies qui frappaient à la fois l'âme et le corps, et que les Juifs attribuaient à la possession d'un ou de plusieurs esprits mauvais. Sans accepter toutes les superstitions populaires, Jésus confirme par ses paroles la doctrine qui reconnaît l'existence de Satan et son influence sur certains désordres physiques, fruits du désordre moral, et il exerce doublement sa vertu rédemptrice sur ces malheureuses créatures, en les rendant à la fois à la santé et à la paix. (Lisez Marc V, 1-20.) Le rapport de ce genre de miracles avec l'œuvre spirituelle du Seigneur est très-frappant.

3° Quelques miracles de Jésus sont des *résurrections corporelles* : le Christ a rendu des morts à la vie. Les

deux plus connus de ces miracles sont la résurrection du *fils de la veuve de Naïn* (Lisez Luc VII, 11-16) et celle de *Lazare de Béthanie* (Lisez Jean XI). Le récit de ce dernier miracle est particulièrement émouvant et circonstancié; les détails dans lesquels entre l'écrivain sacré révèlent un témoin oculaire. Dans ces résurrections, qui sont le comble du miracle accompli sur la nature humaine, Jésus se révèle comme le Prince de la vie, le Vainqueur de la mort et du péché : Jean XI, 25 et 26.

4° Le Seigneur a aussi opéré quelques miracles sur la *nature inanimée;* les principaux sont : le *changement de l'eau en vin* (Lisez Jean II, 1-11); la *multiplication des pains* (Lisez Jean VI, 1-14); la *tempête apaisée* (Lisez Luc VIII, 22-25); la *marche sur les eaux* (Lisez Matth. XIV, 24-33). Ces miracles sont moins nombreux que les précédents; ils ont été accomplis encore pour le bien des hommes, et spécialement des disciples de Jésus. Nous pouvons y contempler les marques de la royauté souveraine et universelle du Seigneur et y voir une prophétie de la domination absolue que l'esprit exercera sur la nature dans le Royaume de Dieu parvenu à sa perfection.

Remarquons que toutes les œuvres de Jésus sont, sans exception, des actes *rédempteurs*. Il n'en est pas une seule qu'il ait opérée pour lui-même, pour la conservation de sa vie ou dans l'intérêt de son bien-être; il n'en est pas une seule aussi qui soit destinée à le venger de ses adversaires. De là le reproche sévère

qu'il adresse à Simon Pierre dans le jardin de Gethsémané : Matth. XXVI, 51-53, et aux fils de Zébédée : Luc IX, 53-56.

Nous pouvons maintenant caractériser le but des miracles du Sauveur : il est double :

1° Ils ont d'abord pour but le *soulagement* de ceux qui souffrent : ce sont des œuvres de bienfaisance, de compassion. Le Christ a été le plus grand et le plus puissant des philanthropes ; et l'on peut ajouter que toutes les institutions de charité qui se sont établies dans la chrétienté sont un reflet plus ou moins pur de son esprit de miséricorde, et une continuation de son ministère de consolation et de relèvement.

2° Le second but des miracles du Seigneur est de *révéler sa gloire de Fils de Dieu*, de manifester sa personne et son œuvre : Jean II, 11, et V, 36. Comme ses discours, ses miracles le font connaître aux cœurs droits. Comme ses paraboles, ils sont des symboles visibles et saisissants de sa vertu rédemptrice.

Ce dernier trait nous explique comment le Seigneur demande, pour les accomplir, une disposition à la *foi*, et pourquoi il ne fait pas de miracles quand il rencontre une incrédulité obstinée : Matth. XIII, 58. Nous sommes ainsi amenés à une juste idée de la valeur des miracles. Les miracles sont destinés à servir d'appui aux âmes faibles, mais sincères et bien disposées ; ils n'ont pas pour effet de convertir. Sans l'ouverture de la conscience et du cœur, les plus grands

miracles restent stériles pour ceux qui en sont témoins : Luc XVI, 31. Aussi le Seigneur loue-t-il ceux qui croient sans voir : Jean XX, 29.

SECTION XXIX.

L'EXEMPLE DE JÉSUS-CHRIST.

Ce n'est pas seulement par sa parole et par ses miracles que Jésus Christ a accompli le salut du monde ; c'est encore par *son exemple,* par sa vie morale et religieuse. Cette vie nouvelle qu'il est venu communiquer à l'humanité déchue, il l'a réalisée le premier dans sa plénitude et dans sa perfection; il a été « le saint et le juste, » « le nouvel Adam. » Nous sommes ainsi amenés à établir la *sainteté parfaite* du Seigneur. Invoquons tour à tour le témoignage des faits, celui de Jésus sur lui-même, celui de ses disciples et celui de ses adversaires [1].

1° *Témoignage des faits.* — La conviction que produit sur nous la lecture attentive des Évangiles est que Jésus a pleinement accompli, dans toute sa carrière terrestre, la loi morale qui se résume dans l'amour,

[1] Voir sur ce sujet l'ouvrage d'Ulmann (traduit par M. T. Bost) *la Sainteté parfaite de Jésus-Christ* ; l'*Essai sur le caractère de Jésus-Christ* par M. R. Hollard ; et les deux conférences historiques sur *Jésus de Nazareth,* par M. le professeur Sabatier.

l'amour de Dieu et du prochain : Matth. XXII, 37-39.

L'amour du Seigneur pour son Père céleste se révèle dans le souci constant qu'il a de sa gloire et le zèle qu'il déploie à son service : Jean II, 17; VII, 18; dans les prières qu'il lui adresse : Jean XI, 41; dans toutes ses paroles pénétrées du sentiment de la présence et de la volonté de Dieu : Jean IV, 34. Cet amour est accompagné de la plus touchante *humilité*, et se traduit par des œuvres d'*obéissance* : Jean XIV, 28, 31. L'histoire de la tentation au Désert nous a montré la pureté de cette obéissance; les scènes de Gethsémané et de la Croix nous en offriront l'entier accomplissement : Matth. XXVI, 39; Jean XIX, 30.

Quant à son amour pour les hommes, il se montre dans tous les actes de son ministère. Son immense compassion pour les pécheurs, sa bonté pour les pauvres et les petits, sa tendresse et sa condescendance à l'égard de ses disciples, sa sollicitude pour les besoins spirituels et temporels de la multitude, ses paroles de pardon en faveur de ses bourreaux, et enfin le don volontaire qu'il fait de sa vie pour le salut d'un monde rebelle, sont des marques irrécusables de cet amour. Il n'y a pas place dans la vie de Jésus pour l'égoïsme et la sensualité. Nous ne citons pas de passages, il faudrait transcrire tout l'Évangile.

Le caractère moral du Seigneur nous apparaît aussi comme parfait en ce qu'il unit des vertus qui semblent opposées. Le Seigneur n'a pas, comme les hommes, même les meilleurs, « les défauts de ses qualités, » il a

toutes les qualités sans les défauts correspondants. Il unit la simplicité la plus entière à la prudence la plus consommée. (Lisez Luc XXII, 13, et Matth. XXII, 15-22.) Il est doux et humble de cœur, et il fait éclater dans l'occasion une majesté toute royale (Matth. XI, 29, et Matth. XXVI, 63 et 64). Il manifeste au milieu des épreuves une mâle énergie, et tout ensemble la sensibilité la plus humaine et la tendresse la plus exquise (Jean XII, 24-28). Il est plein de condescendance envers ses disciples, et pourtant il les reprend avec sévérité. (Relisez Matth. XVI, 15- 24.) Il est austère dans ses mœurs et dans sa vie, et il n'a aucune espèce de rigorisme (Matth. VIII, 20, et Jean II, 1 et 2). Enfin, il unit à l'amour le plus compatissant pour les pécheurs la haine la plus ardente contre le péché (Luc XIX, 41 et 42, et Matth. XI, 20, 21). Comme on l'a dit, le caractère de Jésus est l'*harmonie des contraires*. On a fait observer aussi avec raison que Jésus n'a pas de caractère particulier, si le caractère consiste essentiellement dans la possession de certaines qualités qui prédominent ou qui se rencontrent à l'exclusion des autres. Le Fils de l'Homme a eu toutes les qualités, toutes les vertus, et chacune d'elles portée jusqu'à la perfection. Et cependant l'ensemble de sa vie présente un aspect vraiment humain et vivant.

En vain a-t-on prétendu que les évangélistes ont embelli, idéalisé le caractère de Jésus de Nazareth. Il est impossible à l'homme imparfait de créer, même par l'imagination, un être parfait et de donner la vie

à cette fiction. Platon l'a tenté, sans y parvenir, dans la peinture du sage, dont les principaux traits étaient fournis par Socrate. Dans les temps modernes, la même entreprise a échoué, malgré les efforts des plus beaux talents, guidés par les lumières de l'Évangile [1]. Comment donc auraient pu réussir, dans cette œuvre impossible, des hommes ignorants et grossiers, d'obscurs Galiléens? C'est le cas de dire que « l'inventeur de cette histoire serait plus grand que le héros, » et que « ce n'est pas ainsi qu'on invente [2]. » L'existence du portrait prouve donc l'existence de la personnalité sainte du Seigneur [3].

2° *Témoignage de Jésus.* — Après avoir interrogé les faits, interrogeons le Sauveur lui-même. Il ne peut y avoir là de cercle vicieux, parce que nous partons de ce fait universellement reconnu, que Jésus a été tout au moins un homme sincère et moral.

Nous remarquons d'abord que le Seigneur, dont la concience est toujours en éveil et sait discerner le péché sous les apparences les plus séduisantes, dont la vie entière est un long combat contre le mal, dont la parole ardente l'a si souvent démasqué, dénoncé, châtié, n'a jamais exprimé pour lui-même le sentiment du péché. On ne trouve en lui aucune trace de remords ou de repentir. Quand il s'humilie devant Dieu, ce n'est pas

[1] Ainsi Richardson, dans son roman du *Chevalier Grandisson.*

[2] Rousseau, dans *Émile.*

[3] Voir sur ce sujet un remarquable discours de P.-A. Stapfer, tom. II de ses Œuvres, pag. 465-504 et, surtout, deux appendices, pag. 504-514.

pour confesser ses péchés, mais sa dépendance du Père céleste; quand il prie, ce n'est pas pour implorer son pardon, c'est pour bénir Dieu ou réclamer son assistance. S'il demande à Jean de le baptiser, on voit bien à sa manière d'agir que c'est pour se soumettre à toutes les ordonnances de la justice, et non pour exprimer un besoin de purification personnelle.

Mais nous avons des déclarations plus positives, quoique faites occasionnellement. En opposition à la conscience générale qui accuse tout homme de péché, Jésus a prononcé cette parole : « *Qui de vous me convaincra de péché?* » (Jean VIII, 46) *et celle-ci :* « *Le Prince de ce monde vient, mais il n'a rien en moi.* » (Jean XIV, 30.) Il se place d'ailleurs vis-à-vis des pécheurs avec la conviction du pouvoir qu'il a de pardonner les péchés, d'être leur Sauveur et leur Juge : Matth. IX, 2, 6; Luc XIX, 10; Matth. XXV, 31 et 32. Enfin, il déclare qu'il est un avec le Père, qu'il est le type et la source de la vraie vie, de la vie morale et spirituelle : Jean X, 30; XIV, 6, 9.

3° Le *témoignage des disciples et de l'Église.* — Les disciples immédiats de Jésus, ceux qui ont pénétré dans son intimité, ont rendu un éclatant témoignage à la pureté absolue de son caractère et de sa vie. Comme nous l'avons vu, l'image que les évangélistes donnent de sa personne est celle d'un être parfaitement saint. Les autres écrivains du Nouveau Testament affirment la même vérité : 1 Pierre II, 22; 1 Jean III, 5; 2 Corinth. V, 21; Hébr. IV, 15.

L'Église chrétienne, dans son ensemble, a gardé à travers les âges et toujours manifesté sa foi au Saint et au Juste. Trop souvent divisés sur d'autres questions de doctrine et de morale, les membres de l'Église universelle se sont donné la main pour proclamer la perfection du Fils de Marie.

4° *Témoignage des adversaires.* — Les adversaires mêmes de Jésus-Christ et de la Révélation viennent ajouter leur témoignage involontaire à tous ces témoignages. Au temps de sa vie terrestre, le Christ est persécuté par les scribes et les pharisiens, à cause de sa spiritualité; odieux aux sadducéens, à cause de sa foi; abandonné du peuple, à cause de ses humiliations et de ses souffrances; en sorte qu'il a pu dire : « Ils m'ont haï sans cause » (Jean XV, 25). Il n'est pas jusqu'au traître Judas et au sceptique Pilate, dont la conduite ne dépose en faveur de la pureté morale du Seigneur. Depuis lors, les recherches les plus patientes de l'histoire et de la critique n'ont pu constater dans son caractère une seule tache, une seule souillure. Plusieurs écrivains hostiles à la foi chrétienne ont rendu hommage à la sainteté de Jésus [1]. Et si, de nos jours, il en est qui se refusent à la reconnaître comme étant absolue, c'est parce qu'ils repoussent d'avance la réalité et la possibilité de tout miracle. Les objections

[1] Tout le monde connaît le passage célèbre de Rousseau (*Émile*, tom. II), où il compare Jésus-Christ à Socrate, et qu'il termine par ces mots : « Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. »

de détail qu'ils ont faites à la perfection morale du Seigneur disparaissent devant une juste idée de sa mission.

Nous concluons en répétant, mais dans un autre sens que lui, le mot du gouverneur romain : « Voilà l'homme ! » Oui, disons-nous en contemplant Jésus : voilà l'Homme, mais l'Homme normal, l'Homme idéal et parfait.

SECTION XXX.

LES SOUFFRANCES ET LA MORT DE JÉSUS-CHRIST.

I. LES FAITS.

Un des traits les plus frappants de la vie de Jésus-Christ, ce sont les *souffrances* qu'il a endurées. Ces souffrances commencent à son berceau et s'achèvent sur la croix. Sa vie tout entière est un *sacrifice* dont la mort est le couronnement. Arrêtons-nous sur ce nouvel aspect de l'œuvre du Seigneur, nous rappelant que c'est dans la souffrance, en face de la mort, que se révèle l'homme intérieur, et que c'est surtout par sa passion et par sa mort que Jésus-Christ nous est présenté dans les Écritures comme ayant accompli notre rédemption.

Énumérons d'abord les divers moments de la Passion de notre Sauveur ; nous en chercherons ensuite la signification et les résultats.

Cette Passion a son point de départ dans l'Incarnation du Fils de Dieu. (Voy. S. XXXIII.) L'entrée du Verbe éternel dans ce monde pécheur est déjà un abaissement, un dépouillement, et par suite un sacrifice. La naissance obscure de Jésus, son enfance agitée et persécutée, son développement graduel, plus tard sa Tentation au désert, peuvent être considérés comme les premiers anneaux de cette longue chaîne d'humiliations et de douleurs.

Mais c'est quand il entre dans son ministère actif que cette Passion s'accroît. Parmi les souffrances du Seigneur, il faut mentionner sa pauvreté, son isolement, ses fatigues, ses veilles, ses combats spirituels, l'enthousiasme charnel de la multitude suivi de son abandon, la grossièreté et les défaillances de ses disciples, la haine ardente et les embûches continuelles de ses ennemis, le spectacle d'une société malheureuse et corrompue; enfin et surtout la compassion sans bornes qu'il éprouve pour toutes les misères. Comme on l'a dit, la *compassion* de Jésus est aussi *sa passion*.

Toutefois, les souffrances du Seigneur atteignent leur point culminant dans les derniers jours et dans les dernières heures de sa vie ; aussi est-ce à cette dernière période que la piété chrétienne a réservé la dési-

gnation de *Passion* de Jésus-Christ. Racontons les principales péripéties de ce drame douloureux [1].

Au commencement de son ministère, Jésus semblait devoir trouver un accueil sympathique au sein de ce peuple préparé à le recevoir et témoin de ses œuvres d'amour et de puissance. Les populations galiléennes, parmi lesquelles il accomplit d'abord sa mission, se pressent en foule autour de lui, pénétrées de respect et d'enthousiasme : Matth. IV, 25, 26; XIII, 1, 2. Mais à mesure que les jours s'écoulent et que la vraie nature du Messie se révèle, cet enthousiasme se transforme en indifférence et même en hostilité. D'ailleurs, Jésus compta bientôt d'ardents adversaires : *les pharisiens* dont il attaquait le formalisme et l'orgueil; *les scribes* et *les docteurs de la loi*, qui voyaient en lui un ennemi de leurs traditions et de leurs subtilités; *les sacrificateurs*, défenseurs obstinés des prérogatives et des fonctions sacerdotales dont ils méconnaissaient l'esprit; *les sadducéens*, qui, avec leur amour d'une vie commode et leur insouciance des vérités religieuses, trouvaient dans les paroles et la vie de Jésus une censure permanente; enfin, la *multitude* des Juifs grossiers ou fanatiques qui demandaient à grands cris un libérateur temporel, et ne rencontraient en lui qu'un sauveur spirituel. Finalement, tous les partis se coalisèrent pour conjurer sa perte.

[1] Voir pour les détails : *Vie de Jésus*, de Néander, tom. II, 2e partie, pag. 343-447; *Jésus-Christ*, pag. 591-638.

Le Seigneur n'ignorait pas le dénoûment fatal. Pendant longtemps il garda dans son cœur cette terrible pensée ; il ménageait la faiblesse de ses disciples. Mais quand il vit que la foi en sa dignité messianique était bien enracinée dans leurs âmes, il commença à leur parler ouvertement de sa fin prochaine : Matth. XVI, 21. Sa Transfiguration sur la montagne fut spécialement destinée à les y préparer : Luc IX, 28-31.

C'est dans son dernier voyage à Jérusalem qu'éclata l'hostilité de ses adversaires. Son entrée triomphale dans la ville sainte où l'enthousiasme de la foule se ranime un moment, ses derniers discours où il répond victorieusement aux attaques et aux ruses de ses ennemis et prononce de foudroyantes paroles contre le pharisaïsme, enfin le grand miracle de la résurrection de Lazare, décident les principaux de la nation à exécuter le complot. (Lisez Matth. XXI-XXVI; Jean XI, 46-57 et XII.)

Il fallait saisir Jésus en secret, pour ne pas provoquer un mouvement populaire. *Judas* de *Karioth* (surnommé à cause de cela *Iscariot*) s'offrit comme l'instrument de cette trahison. Judas était un des douze. Participant à l'attente messianique de son pays et de son temps, il s'était attaché à Jésus, qui l'avait admis dans le cercle de ses apôtres. Nature forte et passionnée, doué d'ailleurs d'aptitudes pratiques remarquables, Judas aurait pu devenir un serviteur utile de Jésus-Christ : il n'avait qu'à se laisser pénétrer de l'Esprit de son Maître. Mais il se laissa au contraire peu à peu

envahir et subjuguer par le démon de l'avarice. S'apercevant que Jésus ne réalisait pas ses espérances grossières, il prit la résolution de le quitter; mais en le quittant il voulut faire une bonne affaire : il alla trouver les ennemis du Seigneur, et leur promit de le leur livrer secrètement pour trente pièces d'argent. Peut-être espérait-il fournir ainsi à son Maître l'occasion de se déclarer comme Messie glorieux. Probablement aussi ne croyait-il pas que cette trahison conduirait Jésus à la mort; son désespoir et son suicide sembleraient le prouver [1]. Il ne manquait plus qu'une occasion favorable pour livrer le Seigneur; cette occasion se présenta bientôt.

Sachant que son heure est venue, Jésus célèbre avec ses disciples une dernière fois le repas pascal, institue la Sainte-Cène en commémoration de sa mort prochaine, lave lui-même les pieds de ses disciples, puis leur adresse un dernier discours qu'il termine par l'admirable prière dite *sacerdotale*. (Lisez Luc XXII, 1-22; Jean XIII-XVII.) Il se rend ensuite au mont des Oliviers, qui était au delà du torrent du Cédron, dans un lieu qu'il affectionnait, appelé le *Jardin de Gethsémané*. C'est là qu'après une lutte mystérieuse et terrible, qu'on a nommée l'*agonie* de Gethsémané, le Christ immole sa volonté à celle de son Père, et se prépare à boire jusqu'au fond le calice de sa mort ignominieuse et rédemptrice. (Lisez Matth. XXVI,

[1] Sur la trahison de Judas, voir *Vie de Jésus*, de Néander, tom. II, pag. 383-393.

36-45; rapp. de Luc XXII, 39-46.) C'est là aussi que vint le chercher le traître Judas, accompagné des émissaires du Sanhédrin et d'une bande de soldats armés. Après avoir manifesté sa puissance et réprimé la coupable colère d'un de ses disciples, le Seigneur se laisse saisir et emmener. C'était le Jeudi soir. (Lisez Luc XXII, 47-54.)

Pour que Jésus fût mis à mort, il fallait que ses ennemis obtinssent une double condamnation : l'une du Sanhédrin et du souverain sacrificateur, qui représentaient l'autorité religieuse; l'autre du gouverneur romain, Ponce Pilate, qui représentait l'autorité politique. D'après la loi romaine, la peine capitale ne pouvait être appliquée sans la décision du gouverneur. De là, la comparution successive du Seigneur devant *Anne*, beau-père de Caïphe qui l'interroge, puis devant le souverain sacrificateur *Caïphe* et le Sanhédrin, qui le condamnent comme blasphémateur et faux Messie; enfin devant *Pilate*, auquel on le présente comme ennemi de César et comme aspirant à la royauté. Pilate, convaincu de son innocence, voudrait le sauver. Apprenant que Jésus est Galiléen, il l'adresse à *Hérode*, tétrarque de la Galilée, qui se trouvait à Jérusalem à l'occasion de la fête de Pâques. Hérode lui renvoie le Seigneur, après l'avoir insulté. Le lâche gouverneur romain cède aux cris de la foule et le livre pour être crucifié. Pendant ces heures pénibles, Jésus est couronné d'épines, raillé, insulté, frappé; il oppose à toutes ces injures, tantôt un silence plein de dignité,

tantôt une affirmation énergique de sa royauté céleste, toujours une douceur inaltérable, réalisant ainsi les paroles du prophète : És. LIII, 7.

Quand la sentence de mort a été obtenue, les Juifs le conduisent, portant sa croix, hors de la ville, en un lieu consacré à l'exécution des criminels, appelé le *Calvaire* ou *Golgotha*. C'est là qu'il est crucifié entre deux brigands, et qu'il meurt après avoir prononcé, au milieu d'indicibles angoisses [1], les *sept paroles de la Croix*, dans lesquelles se résument tout son caractère et toute son œuvre : Luc XXIII, 34, 43; Jean XIX, 25-27; Matth. XXVII, 46; Jean XIX, 28, 30; Luc XXIII, 46.

Dans ces divers moments de sa Passion, le Christ se révèle comme « l'Homme de douleurs, » toujours pur et miséricordieux, pleinement obéissant à la volonté de son Père, et donnant librement sa vie pour le salut du monde. La contemplation de Jésus souffrant et mourant sera toujours la clef de la connaissance vivante de sa personne et de son œuvre : 1 Cor. I, 23, 24. Mais pour que cette contemplation soit efficace, il est nécessaire de nous arrêter plus longtemps sur ce grave sujet.

[1] Le supplice de la croix n'était pas seulement infâme et maudit, il était horriblement cruel; il ne tranchait pas la vie d'un coup, mais il l'épuisait goutte à goutte en produisant les plus grands troubles dans le système nerveux, et, avec eux, les plus atroces douleurs.

SECTION XXXI.

LES SOUFFRANCES ET LA MORT DE JÉSUS-CHRIST.

—

II. LEUR SIGNIFICATION.

L'Écriture sainte nous présente les souffrances et la mort de Jésus-Christ comme *nécessaires*, comme le point culminant de son œuvre et la condition même de notre rédemption : És. LIII, 4, 5; Luc XXIV, 26; Jean XII, 27; Matth. XXVI, 28; Rom. IV, 25; 1 Pierre II, 24; 1 Jean I, 7; Hébr. IX, 11 et 12. Quelle est donc la signification de ces souffrances et de cette mort?

Cette signification est double :

1° Jésus-Christ a souffert, est mort comme *martyr* de la vérité et de la sainteté, qui aux jours de sa chair ont brillé dans sa personne.

L'expérience du cœur humain et le témoignage de l'histoire nous apprennent que l'apparition, sur cette terre, d'un homme dont la parole puissante vient dévoiler quelque vérité nouvelle de l'ordre moral, ou dont la conduite pure proteste contre les vices de son pays et de son temps, a toujours soulevé la haine de ceux qui aiment l'erreur ou le péché. Telle fut, dans le monde grec, la destinée d'un Socrate ; telle fut aussi, à des degrés divers, la destinée des grands pro-

phètes d'Israël, spécialement d'un Jérémie ; telle fut plus tard celle de bien des disciples de Jésus-Christ. Chaque témoin fidèle de la vérité est plus ou moins un martyr [1] : c'est la triste loi qu'a établie ici-bas la fatale domination du péché.

Cette loi a dû trouver son application la plus complète dans la carrière terrestre de Celui qui est « la vérité et la vie. » La parole et la personne de Jésus ont provoqué l'explosion de toutes les passions mauvaises cachées au fond du cœur de ses contemporains, qui n'étaient pas « de la vérité, » et ont finalement déterminé la catastrophe de sa mort sanglante. *L'histoire* de la Passion, résumée plus haut, confirme cette première explication, basée d'ailleurs sur la déclaration du quatrième évangile : Jean III, 19.

La Croix de Christ est donc tout à la fois l'éclatante confirmation de sa sainteté, et la révélation la plus manifeste de l'empire effrayant que le péché exerce dans le monde.

2° Toutefois, cet aspect des souffrances et de la mort du Seigneur n'en épuise pas la signification et n'en montre pas toute la nécessité. Il y a dans certaines de ses souffrances, il y a dans cette mort quelque chose de spécial et d'extraordinaire. En Gethsémané et en Golgotha, le Fils de l'Homme ne fait pas éclater la force et la sérénité du sage antique et des martyrs de sa

[1] En grec, le même mot (*martur*) est employé pour désigner un *témoin* et un *martyr*.

propre Église : il se trouble, il est en angoisse, il frémit, il parle de l'abandon de Dieu. C'est que Jésus-Christ n'a pas souffert seulement comme martyr, il a souffert, il est mort comme *Sauveur*, comme *Rédempteur*. Ce n'est pas seulement *par nous* qu'il a été frappé, c'est encore *pour nous*, pour notre rédemption. La mort de Jésus est bien le résultat inévitable de la rencontre de la lumière et des ténèbres, mais elle est encore le fruit d'un plan divin librement accepté et pleinement réalisé. Insistons sur ce point capital de l'œuvre du Seigneur.

En parcourant les annales des peuples, nous trouvons à peu près partout une institution qui occupe dans leurs cultes divers une place centrale, l'institution des *sacrifices sanglants*. Partout des autels sont dressés, et sur ces autels coule le sang des victimes, quelquefois humaines [1], destinées à rendre les dieux propices ou à calmer leur colère. La première cause de cette institution doit être cherchée au fond de l'âme humaine, dans le sentiment qu'a l'homme pécheur de sa souillure morale, de la justice de la divinité qu'il a offensée, et du châtiment qui le menace. Pour détourner ce châtiment, pour se réconcilier avec son Dieu, il éprouve le besoin de lui offrir une réparation, et cette réparation n'est pas seulement pour lui dans ses prières et dans son repentir, elle est dans le sacri-

[1] Les sacrifices humains furent surtout pratiqués daus notre vieille Gaule.

fice de ce qu'il a de plus pur et de plus cher. En retour, la divinité est censée pardonner [1].

Cette institution des sacrifices sanglants fut établie de bonne heure, sous une forme épurée, dans la famille de Jacob, et régularisée plus tard par Moïse. Comme nous l'avons indiqué (S. XXI), parmi les sacrifices il y en avait que l'on désignait sous le nom de *sacrifices pour le péché*, ou de *propitiation*. Quand l'Israélite avait péché, il amenait au sacrificateur une victime choisie dans la catégorie des animaux purs et parmi les animaux domestiques. Le sacrificateur immolait l'animal sur l'autel, pendant que le coupable posait la main sur sa tête, comme pour se décharger sur lui de sa souillure. Une fois par an, à la fête des Expiations, le souverain sacrificateur des Hébreux entrait dans le lieu très-saint, et aspergeait le couvercle de l'Arche du sang de la victime offerte en propitiation pour les péchés de tout le peuple. En prescrivant tous ces rites, le Législateur avait eu pour but de tenir la conscience israélite en éveil, et de rendre sensibles les grandes réalités spirituelles : la gravité du péché, la sainteté de Dieu, l'inviolabilité de sa loi, la nécessité d'une réparation de la part du pécheur pour qu'il obtînt son pardon.

L'idée cachée dans cette institution universelle des sacrifices a été pleinement réalisée dans le sacrifice de

[1] Il faut reconnaître que cette notion du sacrifice a été souvent altérée et matérialisée ; mais, dès que l'idée de la divinité s'élève, le sacrifice s'épure et révèle ce besoin de réparation.

Jésus-Christ. Jésus-Christ souffrant et mourant se présente à nous comme la *victime sainte et volontaire* qui s'offre elle-même pour les péchés du monde. Le sacrifice de Jésus-Christ est la *rançon* dont il paye le salut de l'humanité coupable.

Cette vérité a été plusieurs fois affirmée par le Seigneur lui-même : Matth. XX, 28; XXVI, 28; Jean III, 14, 15. Elle est nettement enseignée par les écrivains sacrés : És. LIII, 5; Jean I, 29; Rom. III, 23, 24; Hébr. X, 10-12, 19-21; 1 Pierre I, 18-20; 1 Jean II, 2; Apoc. V, 9. Essayons, à l'aide de l'Évangile et de la foi chrétienne, non pas de sonder jusqu'au fond ce « mystère de piété, » mais d'en éclairer les bords.

Dieu est amour, nous l'avons établi (Sect. XI); en vertu de cet amour, il veut faire grâce aux pécheurs, il veut pardonner. Ce pardon, qui est un acte souverainement libre, est le point de départ et le principe de l'œuvre de rédemption. Mais Dieu est en même temps saint et juste : pour que le péché soit pardonné, il faut qu'il soit réparé et vaincu. Or, l'humanité pécheresse est impuissante à offrir cette réparation et à obtenir cette victoire. Jésus-Christ, qui est l'homme par excellence, le Chef et le Représentant de l'humanité, à laquelle il s'est uni par sa nature humaine et par son immense charité, s'est chargé d'accomplir cette œuvre redoutable. Comme l'humanité est tombée avec le premier Adam, elle peut se relever par le second : Rom. V, 15, et 1 Cor. XV, 22. Pour cela, Jésus entre

dans le cercle de l'existence humaine, telle que le péché l'a faite, et il en parcourt jusqu'au bout tous les degrés, se rendant « semblable à nous en toutes choses, sans péché. » D'une part, il subit tous les châtiments, toutes les malédictions attachées au péché, et, parmi ces malédictions, celle de la mort, et d'une mort ignominieuse; sa vie est d'un bout à l'autre une passion dont l'agonie de Gethsémané et les souffrances de Golgotha sont les moments suprêmes. D'autre part, il est toujours vainqueur de la tentation, « saint, saint à Dieu, terrible aux démons [1], » pleinement obéissant à la volonté du Père céleste. La réparation que le Fils de l'Homme offre à Dieu par son obéissance et ses souffrances, est donc complète. Jésus est bien déjà, dans le sens moral, « le Fils unique de Dieu, » Celui « en qui il a mis tout son plaisir; » Dieu est donc pleinement glorifié en lui : Jean XVII, 4.

Mais tout ce que Jésus-Christ a souffert et accompli est, en vertu du principe de la solidarité (S. XIV), au profit de notre race, qui est devenue la sienne. Par lui, l'humanité condamnée retrouve grâce devant le Dieu saint; par lui aussi, un esprit nouveau, une vie nouvelle lui sont communiqués. Tous ceux des enfants d'Adam qui s'unissent par la foi à Jésus-Christ crucifié, sont rendus capables de mourir progressivement au péché et de marcher dans les voies de la justice. « Comme par la désobéissance d'un seul, plusieurs

[1] Pascal.

ont été rendus pécheurs, par l'obéissance d'un seul plusieurs sont rendus justes. » (Rom. V, 19 [1].)

Ainsi, par le sacrifice de Jésus-Christ, le péché de l'homme a été à la fois condamné et vaincu. La solidarité fatale qui nous unissait au premier Adam est brisée ; une solidarité, une humanité nouvelle a commencé avec le second Adam : Dieu peut pardonner sans cesser d'être le Dieu saint et juste ; son gouvernement moral est maintenu et la loi est accomplie. Le sacrifice de Jésus-Christ est donc un sacrifice de *réparation* et d'*expiation*. Son fruit immédiat est ce que l'Écriture appelle tour à tour : *le pardon*, ou *la rémission des péchés, la réconciliation du monde avec Dieu, la justification des pécheurs, la rédemption* : Matth. XXVI, 28; Éphés. II, 16 ; 2 Cor. V, 18-19; Rom. III, 23; 1 Cor. I, 30.

Mais nous ne devons pas oublier que, pour avoir part à cet immense bienfait, il faut que nous reproduisions en nous d'une manière spirituelle le drame de la Passion de notre Sauveur; il faut qu'unis à Christ par la foi, nous devenions « une même plante avec lui par la conformité à sa mort, » et que nous crucifiions en nous la chair et ses convoitises : Rom. VI, 3-6. La Croix de Christ n'est pas seulement l'instrument de notre justification, elle est aussi l'emblème de notre régénération. Voilà pourquoi elle est devenue

[1] Voyez pour les développements Section XXXIV ; lisez aussi l'admirable discours de A. Vinet, intitulé *le Regard, Études évangéliques.*

le symbole le plus significatif du Christianisme et de la vie chrétienne : 1 Cor. II, 2.

SECTION XXXII.

LA RÉSURRECTION, L'ASCENSION ET LA GLORIFICATION DE JÉSUS-CHRIST.

Jésus-Christ ne resta pas dans le tombeau où il avait été placé après sa mort (Jean XIX, 38-42) ; le surlendemain, au matin du premier jour de la semaine juive, il *ressuscita*. C'est pour cette raison que ce jour a pris le nom de *Dimanche* ou *jour du Seigneur* (dies dominica), et est devenu plus tard le jour de repos des chrétiens.

Le grand miracle de la résurrection du Seigneur repose sur des preuves historiques et morales dont voici les principales [1] :

1° La résurrection de Jésus-Christ est attestée par les quatre évangiles qui, tout en différant sur les détails relatifs aux apparitions du Seigneur ressuscité, sont unanimes à proclamer le fait. Cette diversité, loin de porter atteinte à la vérité de leurs récits, sert à la

[1] Voyez : *Vie de Jésus*, de Néander, tom. II, pag. 448-465; *Jésus, son temps*, de M. de Pressensé, pag. 645-670; *les Quarante jours après la Résurrection*, traduit de l'anglais du Dr W. Hanna; *la Résurrection de Jésus-Christ*, Conférence par M. Godet. Voyez aussi le premier volume de M. L. Thomas sur le même sujet.

garantir, car elle montre qu'aucune entente préalable n'a présidé à la rédaction de ces récits.

Il est d'ailleurs possible de réunir ces apparitions variées réparties entre les évangiles, et d'en former un tableau complet et lié.

Marie-Madeleine et les saintes femmes qui s'étaient rendues les premières au sépulcre et, après elles, les deux apôtres Pierre et Jean, trouvèrent le tombeau vide (Luc XXIV, 1-3 ; Jean XX, 1-10). Peu après, le Ressuscité apparut, d'abord à Marie-Madeleine (Jean XX, 14-17) et à ses compagnes (Matth. XXVIII, 9); puis à Pierre (Luc XXIV, 34) ; le soir de ce grand jour, aux deux disciples du chemin d'Emmaüs (Luc XXIV, 13-33); enfin, aux apôtres réunis dans la Chambre haute, à l'exception de Thomas (Jean XX, 19-24). Dans ces apparitions de la première journée, le Seigneur semble avoir eu pour but de rassurer ses amis *découragés*.

Huit jours après, il se montra à ses disciples et spécialement à Thomas, dont il dissipa les doutes. (Jean XX, 26-29.) Le petit troupeau consolé et reconstitué, Jésus le renvoya en Galilée ; là, il fit deux apparitions : l'une sur les bords du lac de Tibériade, où il adressa par trois fois à Simon-Pierre (allusion à son triple reniement) la célèbre question : « M'aimes-tu? » (Jean XXI) ; l'autre sur une montagne, où il confirma aux apôtres leur mandat, et leur renouvela la promesse du Saint-Esprit (Matth. XXVIII, 16-20). Enfin, quarante jours après sa résurrection, le Sei-

gneur réunit une dernière fois ses disciples sur le mont des Oliviers, et, pendant qu'ils le regardaient, il fut élevé au ciel. (Luc XXIV, 50, 51, et Act. I, 9.)[1]

2° La résurrection de Jésus-Christ est aussi fortement garantie par *le témoignage de saint Paul*, des autres *apôtres*, et *de l'Église primitive* tout entière.

Vingt-cinq années environ après la mort du Seigneur, saint Paul écrivait aux chrétiens de Corinthe la déclaration contenue dans 1 Cor. XV, 5-11. Dans ce texte important, l'apôtre affirme que Christ ressuscité a été vu de Pierre, de Jacques, des douze *et de plus de* 500 *frères dont la plupart sont encore vivants*, et il part du fait de la résurrection corporelle du Seigneur pour établir la doctrine de la résurrection des morts. (Lisez tout le chapitre.) Cette affirmation solennelle n'a jamais été démentie dans l'Église primitive. Nous savons au contraire, par le Nouveau Testament tout entier, et spécialement par le livre *des Actes*, que tous les disciples ont fermement cru et énergiquement annoncé la résurrection de leur Maître. Cet événement occupe même dans les prédications apostoliques la place centrale. (Act. II, 24-32; III, 15; XIII, 30; XVII,

[1] « On s'est demandé de quelle nature était le corps de Jésus ressuscité. Nous sommes ici dans un domaine qui échappe totalement à notre expérience. Il est probable que l'état de Jésus était un état de transition : « Je ne suis pas encore monté, dit-il (Jean XX, 17), mais « je monte... » Son corps était donc en voie de transformation. D'un côté, il participait à la nature du corps ancien; de l'autre, il possédait déjà en quelque mesure les qualités du corps spirituel. L'Ascension a signalé le terme de ce développement. » (*Résurrection de Jésus-Christ*, par Godet, pag. 37.)

31, etc.) Il serait impossible d'accuser les chrétiens d'imposture ; on ne ment pas pour soutenir un fait dont la proclamation expose aux persécutions et à la mort.

3° La réalité de la résurrection est enfin démontrée par *l'immense révolution* qui s'accomplit, quelque temps après la disparition de leur Maître, dans l'âme des apôtres et, par leur moyen, dans le monde.

Pendant la vie terrestre du Seigneur, les apôtres se montrent faibles, timides, grossiers dans leurs espérances et dans leur foi. A l'heure du jugement et du crucifiement de Jésus, ils sont presque tous dispersés ; quand le Christ a été mis au tombeau, on les voit abattus, découragés. Quelques jours après, on les retrouve joyeux, fidèles, vaillants ; ils sont devenus des hommes nouveaux. Ils rendent témoignage à leur Sauveur ; par leur parole, le monde juif et païen est vaincu et l'Église fondée. Comment s'expliquer ce changement profond et salutaire, si ce n'est par la raison qu'ils donnent eux-mêmes, c'est-à-dire par la vertu de ce Jésus que les Juifs ont mis à mort, et que Dieu a ressuscité ?

Au reste, la science incrédule contemporaine est obligée de reconnaître, par la bouche de ses représentants les plus distingués, que « les disciples ont cru fermement que Jésus était ressuscité, et que c'est par cette foi que l'Église a été fondée [1]. » Or, l'Évangile

[1] On a essayé, de nos jours, d'expliquer cette conviction par des visions et des extases. Mais l'état d'extase ne peut exister que d'une

qui est la vérité, l'Église [1] qui est devenue « le sel et la lumière du monde, » ne peuvent reposer sur un rêve pas plus que sur un mensonge.

La résurrection du Seigneur n'est pas d'ailleurs un fait isolé, secondaire, que l'on puisse supprimer sans porter atteinte à l'Évangile; elle est au contraire intimement liée à l'œuvre du Rédempteur.

1° Elle est d'abord une confirmation de la vérité de son enseignement et de ses promesses, et comme une attestation irrécusable que Jésus est vraiment le Fils de Dieu : Rom. I, 4.

2° Elle est par cela même la preuve de fait que Christ a vraiment offert le sacrifice réparateur agréable à Dieu, et achevé l'œuvre de notre rédemption. Aussi les écrivains sacrés unissent-ils étroitement la résurrection glorieuse de Jésus à sa mort sanglante : celle-ci est le signe du pardon des péchés, celle-là de

manière individuelle, isolée; il est impossible d'admettre que tous les disciples, plus de 500, aient été en même temps le jouet d'une hallucination. D'ailleurs, les visions d'un homme se produisent toujours dans le sens de ses dispositions actuelles : or, les disciples avaient perdu tout espoir et tout courage après la mort de leur Maître. Enfin, si la foi en la résurrection de Jésus était le simple produit de l'imagination des disciples, il serait surprenant que les docteurs et les incrédules, parmi les Juifs, ne les eussent pas détrompés, en leur montrant le corps de Jésus-Christ resté la proie de la mort. L'hypothèse des visions tombe devant l'examen, après celle maintenant abandonnée de l'imposture et de la fraude.

[1] Voir sur ce sujet un excellent opuscule traduit de l'allemand, de Ullmann, et inséré dans *le Christ et l'Église*, 2e cahier, par M. A. Sardinous; cet opuscule a pour titre : « *Que suppose la fondation de l'Église chrétienne par un crucifié?* »

notre justification et de notre glorification : Rom. IV, 25; VIII, 33, 34.

3° Elle est enfin le triomphe de la vie sur la mort, de la justice sur l'iniquité, et le gage de notre immortalité personnelle et de notre résurrection future. L'humanité a toujours eu le pressentiment d'une vie supérieure à la vie présente, mais elle n'a jamais eu que des idées confuses, incertaines sur ce grand sujet (Section XLIX). La résurrection du Seigneur confirme ces pressentiments et dissipe tous les nuages. Dans la victoire de Jésus-Christ sur la mort, nous contemplons notre propre victoire. (1 Cor. XV, 12-22 et 53-58.)

A la résurrection de Jésus-Christ vient se joindre son *Ascension*[1].

Après être ressuscité, après avoir revêtu un corps dont la glorification avait commencé, le Seigneur ne pouvait pas rester toujours sur cette terre de souffrance et de péché, où il avait accompli son œuvre; il ne pouvait pas non plus passer une seconde fois par la mort : il fallait donc qu'il entrât dans le sein et la gloire du Père, sous une forme spéciale et surnaturelle; c'est ce qui a eu lieu par son élévation au Ciel.

L'Ascension est attestée par le témoignage de l'Église primitive : Marc XVI, 19; Luc XXIV, 50 et 51; Act. I, 9. Si les écrivains apostoliques ne parlent pas

[1] Sur l'Ascension, voir *Vie de Jésus*, de Néander, tom. II, pag. 465-69.

directement de ce fait dans leurs lettres, c'est qu'il s'est effacé pour eux derrière celui de la résurrection, qui en est le point de départ et celui de la glorification du Christ dans le Ciel, qui en est la conclusion. La lecture des épîtres de saint Paul en particulier ne laisse aucun doute à cet égard : Éphés. I, 19-21, et II, 5 et 6.

L'ascension du Seigneur fut, en effet, suivie de *son retour auprès du Père* et de sa participation à la vie et à la gloire divines ; c'est là ce que l'Écriture appelle « la séance à la droite de Dieu : » *Act. II, 32,33.* Pendant son ministère, Jésus avait lui-même parlé de cette glorification : Luc XXII, 69 ; Jean XVII, 5. Les écrivains sacrés aiment à mettre en relief ce moment glorieux de son activité rédemptrice, et ils le présentent comme étant à la fois la récompense de ses humiliations et de ses souffrances, et le couronnement de l'œuvre de notre salut : Philip. II, 9-11 ; Hébr. XII, 2 ; IX, 11, 12, 24.

Rentré dans le sein du Père, ayant glorifié en lui notre nature humaine, Jésus-Christ nous apparaît comme étant à la fois le *Médiateur unique* et le *seul Roi spirituel* de l'humanité qu'il a rachetée : Hébr. VIII, 6 ; 1 Cor. XV, 25. Il intercède pour nous par son sacrifice et il gouverne le monde, et spécialement son Église, au nom de Dieu. Les principaux actes de cette royauté sont : *le don du Saint-Esprit, la fondation et l'extension de l'Église* : Jean XIV, 16-18 ; Éphés. I,

22-23. Dans l'avenir[1], elle se révélera à tous les regards par *l'avénement glorieux du Seigneur, la résurrection des morts, le jugement du monde* et *la glorification des croyants et de l'Église :* Matth. XXV, 31-34 ; 1 Cor. XV, 20-23. Alors le but de la rédemption sera atteint ; le règne du Fils sous sa forme militante prendra fin ; « Dieu sera tout en tous : » 1 Cor. XV, 24-28.

La résurrection, l'ascension de Jésus-Christ et sa glorification auprès du Père nous sont toujours présentées, dans l'Écriture, comme des emblèmes de notre vocation spirituelle. Comme Christ est ressuscité, nous devons ressusciter spirituellement en mourant au péché et en marchant en nouveauté de vie ; puisqu'il est monté au Ciel, où il vit et règne éternellement, nous devons nous affectionner aux choses qui sont en Haut et placer notre cœur là où est notre trésor : Rom. VI, 4 ; *Col. III, 1 et 2.*

SECTION XXXIII.

LA NATURE DE JÉSUS-CHRIST.

Nous avons étudié sous ses diverses faces l'activité rédemptrice de Jésus-Christ. Avant de finir, jetons un rapide coup d'œil sur l'ensemble, pour constater les résultats de notre étude touchant la nature du Christ

[1] Voyez Section L.

et la portée de son œuvre; nous répondrons ainsi à deux grandes questions, de nos jours si controversées : *Qui est* Jésus-Christ? — La religion qu'il a donnée au monde est-elle la religion *parfaite*, qui répond aux besoins spirituels de l'homme et nous apporte le salut? Occupons-nous d'abord de la première de ces deux questions.

Une première conclusion que nous pouvons tirer de tout ce qui précède, c'est que, pendant les jours de sa carrière terrestre, Jésus s'est montré et a été vraiment *homme* « semblable à nous en toutes choses. » Ce n'est pas une ombre, une apparence d'humanité qu'il a revêtue, c'est la nature humaine, dans sa réalité et son intégrité. Il aime à s'appeler « le Fils de l'homme, » pour montrer qu'il est de notre sang et de notre race. Il a d'ailleurs réalisé toutes les conditions attachées à l'humanité. Il est né de femme, il est issu de la famille de David « selon la chair; » il a été petit enfant et, comme tous les enfants, il s'est développé dans son corps, dans son esprit et même dans sa conscience. Il a été rendu participant des peines, des agitations, des souffrances, inséparables de notre destinée. Il a manifesté tous les sentiments naturels et légitimes de l'âme humaine : la joie, la tristesse, la sympathie, l'indignation, l'espérance, la crainte, le trouble, l'angoisse. Enfin, il a connu la tentation et la mort[1].

[1] Ce côté de la personne de Jésus-Christ a été vivement mis en lumière à notre époque; mais il a été méconnu dans les premiers siè-

Toutefois, hâtons-nous de signaler entre l'humanité de Christ et la nôtre une différence essentielle : tous les hommes sont pécheurs; Jésus a été *sans péché*. Il a été homme, *l'Homme;* mais l'Homme pur et normal, l'Homme qui a vraiment réalisé la vocation humaine, « le nouvel Adam. » Ce trait fondamental, loin de porter atteinte à l'humanité du Seigneur, ne fait que la confirmer. Comme nous l'avons établi, le péché est en nous par l'effet d'un désordre et d'une contradiction, il n'est pas un élément primitif et nécessaire de notre nature.

A cette différence, les récits évangéliques en ajoutent une autre qui sert à l'expliquer : ils nous apprennent que la naissance de Jésus a été *surnaturelle*, qu'il a été « conçu du Saint-Esprit et est né de la Vierge Marie : » Matth. I, 20 ; Luc I, 35. Par ce miracle, le Christ a été rendu exempt, dès sa naissance, de ce germe de péché qui se perpétue par une loi fatale à travers l'humanité; il a été placé dans les conditions mêmes du premier Adam, de l'homme sorti des mains de Dieu. Destiné à rompre la chaîne du péché, il n'en a pas été un simple anneau ; il est entré dans le temps et dans l'histoire, mais il est venu de plus haut et de plus loin [1]. Ceci nous amène au second élément de la nature du Seigneur, *sa divinité*.

cles de l'Église par plusieurs sectes chrétiennes, notamment celle des *Dokètes* (de *dokein*, paraître, parce que l'humanité de Christ n'était pour eux qu'une apparence), et des *Gnostiques* (de *gnosis*, connaissance, parce qu'ils aspiraient à une connaissance des mystères divins supérieure à la foi).

[1] Nous avons emprunté cette pensée à un beau passage d'un ser-

Le Christ est, en effet, plus que le *Fils de l'Homme*, il est encore le *Fils de Dieu*, dans un sens unique et spécial. Avant de vivre au milieu des hommes, avant de devenir homme, le Seigneur existait et habitait auprès de Dieu, issu éternellement de Lui, participant de sa nature, de sa gloire et de sa félicité. Pour établir solidement cette doctrine capitale de la préexistence éternelle et de la divinité de notre Sauveur, invoquons, comme nous l'avons fait pour sa sainteté parfaite, le témoignage de *Jésus*, celui des *apôtres* et celui de l'*Église chrétienne*.

1° Pendant les jours de sa chair, le Seigneur affirme qu'il est descendu du ciel, qu'il est venu de Dieu, qu'il était avant Abraham, avant la fondation du monde, et que quiconque l'a vu a vu le Père dont il est la révélation fidèle et parfaite : Jean III, 13; Jean XVII, 3, 5, 24; Jean VIII, 58; Jean XIV, 5-11. Il s'attri-

mon de M. le Pasteur Verny (*Sermons*, pag. 67), que nous nous plaisons à reproduire : « Si le péché est bien en effet l'enchaînement dont nous parlions...; si toute action pécheresse, effet d'un péché précédent, devient cause à son tour d'une transgression nouvelle; si toute génération humaine, conçue et née dans le péché, engendre, conçoit, enfante et forme à son tour une nouvelle génération pécheresse, et si le Sauveur est venu afin de rompre cette chaîne, il n'a pas dû en être lui-même un simple anneau. Pour la saisir d'une main puissante, pour la casser par le milieu, il a dû être placé, avoir son point d'appui et sa force en dehors et au-dessus d'elle. Pour guérir l'arbre malade de l'humanité, il n'a pas dû en être lui-même un des rameaux, un des fruits de cet arbre; je dis le fruit le plus noble et le plus doux, car le plus noble et le plus doux porte encore au cœur un ver qui le ronge. Il a dû être un commencement nouveau, le chef et le père d'une humanité, d'une histoire nouvelle, un autre Adam, comme l'appelle saint Paul. »

bue bien des pouvoirs qui n'appartiennent qu'à Dieu et qu'il déclare avoir reçus de Lui : la connaissance de la nature du Père, la toute-présence, la toute-puissance, la vie et la communication de la vie : Matth. XI, 27 ; Matth. XVIII, 20 ; Matth. XXVIII, 18 ; Jean V, 26.

Dans ses rapports avec les hommes, le Seigneur prend vis-à-vis d'eux une position qui implique sa supériorité absolue à leur égard et son unité avec Dieu. Il déclare qu'il est leur Maître, leur Sauveur, leur Lumière, leur Roi et leur Juge : Matth. XXIII, 8 ; Matth. XI, 28 ; Jean VIII, 12 ; Matth. XXV, 31 et 32.

Il réclame de ses disciples la foi, l'amour pour sa personne, le dévouement absolu à son service : Jean VI, 40 ; XXI, 15 ; Matth. X, 37. Il veut être confessé, honoré par eux à l'égal du Père céleste ; il reçoit les hommages de ceux qui proclament sa divinité : Matth. X, 32 ; Jean V, 23 ; Matth. XVI, 16-17 ; Jean XX, 28, 29. Enfin, il met son nom à côté de celui du Père dans la formule du baptême : Matth. XXVIII, 19.

2° Les apôtres et les écrivains du Nouveau Testament rendent tous témoignage à la divinité de Jésus-Christ. Ils l'appellent « la Parole faite chair, » qui « était au commencement avec Dieu et qui était Dieu, » « Emmanuël ou Dieu avec nous, » « le Fils unique de Dieu, » « l'image du Dieu invisible : » Jean I, 1 et 14 ; Matth. I, 23 ; Jean, I, 18 ; Coloss. I, 15. Ils attribuent à Christ les œuvres mêmes de Dieu, la création matérielle et la création morale ou la régénération : Jean I, 3 ; Coloss. I, 16 ; Jean I, 12 ; Hébr. I, 10. Ils

invoquent le nom de Jésus-Christ, ils lui rendent obéissance et adoration, ils le sentent vivre en eux, ils résument toute leur piété et toute leur théologie dans la connaissance de sa personne, dans la communion avec lui : 1 Cor. I, 2, 9 ; 2 Cor. XIII, 5 ; Philip. 4, 21 ; II, 9-11 ; 1 Cor. II, 2 ; Apoc. V, 13 et 14.

3° L'Église chrétienne de tous les temps a proclamé la nature divine du Sauveur et, à des degrés divers, lui a fait place à côté du Père céleste dans son amour et dans son culte. La plupart des discussions qui se sont élevées au milieu d'elle sur Jésus-Christ ont eu pour cause, non la *négation absolue de sa divinité*, mais la manière différente dont on a *entendu l'union* de l'élément humain et de l'élément divin dans sa personne. Le *comment* de cette union est un mystère que nous ne pouvons entièrement sonder ; mais le fait lui-même demeure et s'élève au-dessus de toutes les difficultés pour le chrétien qui s'appuie sur le témoignage des Écritures.

C'est d'ailleurs un besoin de l'âme chrétienne de contempler dans la personne de son Sauveur le Fils unique et bien-aimé du Père, Emmanuël ; Dieu avec nous ; elle trouve dans cette certitude la sécurité de sa foi et de ses espérances. La doctrine de la divinité de Christ complète celle de la rédemption. L'expérience nous apprend en effet que, si la première est ébranlée, la seconde l'est aussi, et avec elle, tôt ou tard, le Christianisme tout entier.

Remarquons enfin que cette doctrine laisse intacte

et garantit même la vraie notion de Dieu. Comme nous l'avons vu (Section X), le Dieu de l'Évangile n'est pas resté enfermé en lui-même, il s'est déterminé de toute éternité comme amour. Mais cet amour a dû avoir un objet; cet objet, c'est le Fils que l'Écriture nous montre comme étant « dans le sein du Père; » « aimé du Père, » et partageant « sa gloire avant la fondation du monde : » Jean I, 1 et 2; XVII, 5, 24. Le Dieu vivant et libre a donc éternellement engendré le Fils et s'est donné à lui tout entier. Le Fils est « la splendeur de sa gloire, l'image empreinte de sa personne. » Mais le Fils à son tour s'est donné tout entier à Dieu; il est devenu l'organe de sa puissance et la révélation parfaite de sa sagesse et de son amour. « Le Père aime le Fils, et lui a donné toutes choses entre les mains; » le Fils à son tour aime le Père, et il le glorifie. Rien ne manque à la félicité divine. Dès lors la création du monde n'est pas l'effet d'une nécessité en Dieu, elle est le fruit d'une pensée d'amour et d'un acte de liberté. La rédemption à son tour devient la manifestation suprême et gratuite de la charité du Père et du Fils; elle est une immolation, un sacrifice volontaire. Comme l'a remarqué un grand moraliste chrétien, « en pardonnant, Dieu s'est donné [1] » dans la personne du Fils unique et bien-aimé. L'Évangile apparaît d'un bout à l'autre comme une dispensation de liberté et d'amour [2].

[1] A. Vinet; lisez dans les *Nouvelles études évangéliques* les dernières et belles études intitulées : *Christ avec nous.*

[2] Lisez à ce sujet les 7 conférences de M. le Professeur C. Bois : *Évangile et Liberté*, surtout la 5e, *la Rédemption.*

En présence de Jésus-Christ, nous pouvons donc nous associer de cœur à l'exclamation de Thomas (Jean XX, 28) : « Mon Seigneur et mon Dieu! » nous recevons et proclamons avec joie la pleine divinité du Sauveur.

Mais, pour être entièrement fidèles à l'enseignement biblique, nous devons reconnaître aussi le fait de *la subordination* et de *la dépendance* du Fils à l'égard du Père. Cette subordination est déjà impliquée dans ce titre de *Fils* donné à Jésus-Christ. Le Sauveur la proclame avec le même soin qu'il met à rendre témoignage à son origine divine. Il appelle Dieu *son Père, son Dieu :* Jean XX, 17; il déclare avoir tout reçu de Lui, et tout rapporter à Lui : Jean V, 19, 26, 30; Jean VIII, 28, 38; il affirme même que le Père est plus grand que lui : Jean XIV, 28. Les écrivains sacrés l'établissent aussi : Rom. V, 1; VIII, 3; Éphés. I, 17; 1 Cor. III, 22; XI, 3; XV, 28. Ce dernier passage est surtout catégorique. Le monothéisme chrétien est ainsi maintenu dans son intégrité. Le Dieu absolu demeure le Dieu unique, principe final et but de tous les êtres. Le Fils procède de Lui, et du Père par le Fils dérivent toutes choses. Le Père est la *source*, le Fils est le *canal* de toutes les grâces : Cor. VIII, 6[1].

Nous proclamons aussi, dans la communion de l'É-

[1] L'Écriture exprime cette différence par deux prépositions : *ex, de* indiquant l'origine; et *diá, par le moyen de*. Nous avons tout *du Père, par le moyen du Fils*.

glise universelle, la doctrine de l'*Incarnation*. En Christ, le Verbe éternel « s'est fait chair, » le Fils unique est devenu homme. Mais cette incarnation n'a pas été un simple changement de forme, mais un *dépouillement*. En entrant dans notre monde, en revêtant notre humanité, le Fils de Dieu a déposé sa gloire et ses attributs divins, et a vécu ainsi d'une vie vraiment humaine : Jean XVII, 5 ; 2 Cor. VIII, 9 ; surtout Philip. II, 5-8[1]. La vie terrestre du Christ a été un long combat contre le mal, combat dans lequel il n'a eu recours qu'aux armes dont nous pouvons nous servir nous-mêmes : la vigilance, la prière, la lutte, la foi. La réelle humanité de Jésus ne reçoit ainsi aucune atteinte de son origine divine. Mais ce dépouillement du Fils de Dieu aboutit à sa rentrée dans la gloire, et dans une gloire agrandie par les fruits de son abaissement. A la grandeur du Fils unique de Dieu, le Christ a ajouté celle de Rédempteur ; il a élevé au ciel et glorifié avec lui la nature humaine qu'il avait revêtue, et il règne maintenant comme le Dieu-Homme, l'éternel et parfait Médiateur entre l'humanité et Dieu : Jean XIV, 13 et 14 ; Éph. IV, 8-10 ; Philip. II, 9-11 ; 1 Tim. II, 5.

[1] Ce passage a été mal traduit par nos versions françaises usitées ; il faut, ce nous semble, le rendre ainsi : « Lequel étant en forme de Dieu, n'a pas considéré l'égalité avec Dieu comme un bien qu'il dût saisir, mais au contraire il s'est dépouillé lui-même, etc. » Voyez sur ce sujet l'excellent commentaire de M. A. Rilliet sur l'Épître aux Philippiens.

SECTION XXXIV.

L'ŒUVRE DE JÉSUS-CHRIST.

Si nous passons de la personne de Jésus-Christ à son œuvre, il nous sera facile d'établir maintenant qu'elle répond à tous les besoins spirituels de l'humanité déchue et qu'elle accomplit véritablement notre rédemption.

1° Le premier besoin de l'homme pécheur est, nous l'avons établi (V. Section XIX), *de connaître le Dieu vivant et vrai*, le Dieu saint et miséricordieux, Créateur, Juge et Père de tous les hommes. Ce Dieu, la nature humaine obscurcie par le péché était impuissante à le découvrir. Les nations païennes, par l'organe de leurs plus nobles représentants, l'avaient « cherché en tâtonnant, » sans le trouver. Le peuple élu avait appris *lentement* à le connaître, mais non encore dans la plénitude de ses perfections et l'universalité de sa grâce. Par sa parole, par sa vie, par sa mort, Jésus-Christ l'a révélé : Jean I, 18.

2° L'homme pécheur n'a pas seulement besoin de connaître Dieu, mais encore d'être *réconcilié* avec lui. Pour que cette réconciliation se réalisât, il fallait que la condamnation qui pesait sur notre race fût abolie et que le pardon de Dieu fût garanti et proclamé. Un grand acte de réparation était donc nécessaire qui, en manifestant la sainteté et la justice de Dieu, laissât un

libre cours à ses miséricordes. Cet acte, le Christ l'a accompli, au nom et au profit de l'humanité dont il est devenu le représentant. Son incarnation, ses humiliations, ses souffrances, sa mort sanglante, sa résurrection glorieuse nous attestent, aussi bien que ses paroles; que Dieu est amour, que le péché est réparé, expié, et que le pardon divin est offert aux pécheurs repentants.

3° Mais il ne suffit pas à l'homme devenu esclave du mal d'être pardonné, il faut qu'il soit affranchi de la domination du péché, qu'il soit *régénéré*. L'œuvre de Jésus-Christ est encore destinée à opérer cette transformation spirituelle, la suite de nos Études aura pour but de le montrer. La contemplation du Saint et du Juste éveille dans le cœur de tout homme qui a commencé à prendre au sérieux les réalités morales, avec le sentiment du péché, le désir, la soif de la sainteté. La foi en la bonne Nouvelle de la rémission des péchés dont la mort de Jésus-Christ est le gage, la certitude de cette grâce divine qui surpasse et efface toutes les transgressions, la vertu toute-puissante du Saint-Esprit qui agit en lui (S. XXXV), allument dans ce même cœur le feu sacré de l'amour, d'un amour de reconnaissance pour ce Dieu qui l'a aimé le premier et pour ce Christ sauveur qui s'est donné tout entier pour lui. Un tel amour devient pour le racheté le principe d'une vie nouvelle, qui doit progressivement détruire le vieil homme et produire l'homme nouveau. Mais cette vie ne restera pas solitaire et inactive : le chrétien trouvera dans la société de ses frères en la foi, dans l'É-

glise, un foyer de lumière et d'activité dont, à son tour, il accroîtra la force (V. S. XLIII).

Par la rédemption de Jésus-Christ, la puissance du *péché* est donc brisée pour celui qui croit. Celle de l'*erreur*, de l'erreur morale et religieuse, l'est du même coup : le chrétien a trouvé en Christ « le chemin, la vérité et la vie ». Les *souffrances* de la vie terrestre perdent aussi leur amertume et se transforment pour lui en bénédictions : il sait « qu'elles ne sont que pour un temps » et « qu'elles préparent une gloire infiniment excellente ». Enfin, la *mort* même « est engloutie en victoire » : le fidèle voit en elle le chemin qui conduit à la vie, à la vie glorieuse dans la pleine communion et l'entière ressemblance avec son Sauveur. Le chrétien peut dès lors s'associer à la déclaration de l'apôtre : 1 Cor. I, 30.

L'œuvre de la rédemption accomplie par Jésus-Christ est donc parfaite dans ses applications aux besoins de l'homme individuel. Elle ne l'est pas moins dans *son étendue*, dans ses applications à l'humanité tout entière.

Et d'abord, c'est pour *tous* les hommes que le Fils de Dieu est venu au monde. Comme nous l'avons affirmé (S. XIX), la charité de Dieu n'est pas une charité restreinte et capricieuse, qui n'embrasserait qu'une portion de ses créatures morales, c'est une charité universelle, sans limites, qui veut le salut de tous les hommes et qui a envoyé le Sauveur

pour tous. Les discours du Seigneur, la doctrine de ses apôtres, la pratique de son Église, rendent également témoignage de cette universalité. Si le dessein de miséricorde du Père céleste ne se réalise pas encore pour tous, s'il y a encore des païens « du dehors et du dedans » qui sont éloignés des sources de la vie, c'est d'abord parce que parmi les enfants d'Adam il en est qui repoussent la grâce divine; c'est ensuite parce que Dieu s'est soumis, dans son œuvre de rédemption comme dans son œuvre de création, à la loi du temps et qu'il a devant lui la longue série des siècles pour atteindre son but; et ce but est, d'après l'Écriture, « de réunir tout en Christ, tant ce qui est dans les cieux que ce qui est sur la terre. » (Éphés. I, 10.)

C'est aussi à tous les hommes, aux hommes de tout pays, de toute époque, de toute race, de toute classe et de toute condition morale, que l'Évangile a la prétention de s'adresser. « Le Grec et le Juif, l'esclave et l'homme libre, l'homme et la femme » ont déjà trouvé et trouveront toujours en lui une source sans cesse jaillissante de régénération. La Croix de Christ a été prêchée en divers siècles et sous diverses latitudes, au milieu de nations et de circonstances très-diverses, et elle a fait éclater partout la même vertu. Le Christianisme a marqué d'une empreinte salutaire les lois, les mœurs, les institutions aussi bien que les âmes; il a été la lumière des nations comme des individus; il a enfanté partout une civilisation nouvelle, un monde nouveau, éclairant et améliorant parmi les hommes ceux-là mêmes qui le

méconnaissaient ou le défiguraient. De nos jours, loin d'être dépassé par le progrès des lumières, il a encore bien des choses à nous dire ; il est à la fois toujours ancien et toujours nouveau ; ce n'est pas lui qui demeure en arrière, c'est nous qui ne sommes pas encore à sa hauteur.

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que l'œuvre de Jésus-Christ est bien, comme nous l'avons nommée, la *rédemption du monde*. La Religion Chrétienne est donc la Religion *parfaite et définitive*, qui a seule « les promesses de la vie présente et celles de la vie à venir ». Que nous reste-t-il à faire? Une seule chose : nous l'approprier. C'est de cette appropriation que nous allons maintenant nous occuper, en l'étudiant tour à tour dans l'individu et dans la société religieuse.

CHAPITRE V.

L'APPROPRIATION INDIVIDUELLE DE LA RÉDEMPTION OU LA VIE CHRÉTIENNE.

SECTION XXXV.

DU SAINT-ESPRIT.

Dieu ne s'est pas contenté de donner son Fils au monde pour accomplir notre rédemption, il a pourvu encore aux moyens de continuer et de faire fructifier au milieu des hommes cette œuvre de miséricorde. Le premier et le plus efficace de ces moyens, c'est le don du *Saint-Esprit*.

Pendant les jours de son ministère, le Seigneur avait promis à ses disciples, en plusieurs occasions, un secours spécial qui devait les aider dans leur ministère et dans leur vie spirituelle, et il avait désigné ce secours sous le nom d'*Esprit du Père*, de *Saint-Esprit* : Matth. X, 19, 20 ; Luc XI, 13. La veille de sa mort, Jésus renouvelle et précise cette promesse ; pour consoler les

siens de son départ, il déclare qu'il leur enverra *l'Esprit de vérité*, le *Consolateur* (plus littéralement le *Défenseur*, l'*Avocat*), dont la présence leur sera plus salutaire que celle du Maître lui-même : Jean XV, 26 ; XVI, 7-14. Enfin, au moment de monter au Ciel, il les invite à se rendre à Jérusalem pour « y recevoir l'effet de la promesse » : Act. I, 4, 5, 8.

Le jour de la *Pentecôte* (fête des moissons et de la promulgation de la loi), dix jours après l'Ascension, la parole du Seigneur se réalisa. Comme les disciples étaient réunis dans un même lieu, le Saint-Esprit descendit sur eux, avec des signes merveilleux qui étaient l'emblème de son action spirituelle. (*Lisez Act. II, 1-4.*) A partir de ce moment, ils nous apparaissent comme des hommes nouveaux, pleins de foi, de courage et d'amour ; le miracle de la Pentecôte achève l'œuvre commencée par celui de la résurrection de Jésus. Dès lors aussi l'Église est fondée (Voyez Section XLIII), et le règne de l'Esprit commence sur la terre. Le livre des Actes rend témoignage de cette bienfaisante révolution.

Mais l'effusion du Saint-Eprit sur les apôtres et les chrétiens de l'Église primitive, n'épuise pas la promesse du Seigneur. Sans doute cet Esprit leur fut accordé, comme nous l'avons vu (Section VII), dans une mesure spéciale et avec des dons extraordinaires; mais il a été promis et donné à tous ceux qui ont cru depuis cette époque mémorable ; et c'est de lui que procèdent tous les fruits de repentance, de foi, de charité, de sainteté, tous ces réveils spirituels qui se sont produits à

travers les âges et se produisent encore au sein de l'Église de Jésus-Christ : Galat. V, 22.

L'*existence* du Saint-Esprit nous est donc attestée à la fois par l'Évangile et par l'expérience. Quant à sa *nature*, il nous est difficile de la définir : il en est de cette puissance mystérieuse comme du vent qui en est le symbole ; on en constate la présence par les effets qu'elle produit : Jean III, 8. Il nous suffit de savoir que cet Esprit est l' « Esprit de Dieu, » « l'Esprit de Christ », Dieu lui-même agissant, parlant en nous, Jésus-Christ faisant en nous sa demeure spirituelle : 1 Cor. III, 16; Rom. VIII, 9-10. Quoiqu'il ne se soit révélé dans toute sa plénitude que le jour de la Pentecôte, le Saint-Esprit existait avant la fondation du monde. Procédant à la fois du Père et du Fils, il a, comme le Fils « une issue d'ancienneté, dès les jours éternels. » C'est par lui que Dieu a agi sur la matière de l'univers : Gen. I, 2; c'est lui qui a inspiré les prophètes : 1 Pierr. I, 11 ; c'est lui qui a rempli le Christ de sa plénitude : Luc III, 22. Mais il n'a pu être communiqué aux hommes d'une manière directe et universelle qu'après la glorification du Sauveur, dont il est le représentant : Jean VII, 39.

Ce qui importe surtout, c'est de caractériser la *mission* du Saint-Esprit. Il a été chargé par Dieu d'agir dans le monde pour amener les pécheurs à recevoir le salut accompli par Jésus-Christ. Aussi est-il placé par le Seigneur et par les apôtres après le Père et le Fils : Matth. XXVIII, 19; 2 Cor. XIII, 13; 1 Pier. I, 2.

De même qu'aux premiers jours l'Esprit de Dieu se mouvait sur les eaux pour préparer l'avénement de la création organisée, ainsi de nos jours le Saint-Esprit agit sur les âmes pour y opérer la nouvelle création, la création spirituelle. Le pécheur ne peut entrer de lui-même en contact avec la vérité divine, il ne peut pas s'approprier par lui-même la Rédemption. C'est le Saint-Esprit qui amène ce contact et accomplit cette appropriation. Son intervention n'a pas d'ailleurs pour but de détruire les facultés primitives de l'homme ou de créer une faculté nouvelle, mais de leur donner une direction nouvelle : il éclaire l'intelligence, il réchauffe le cœur, il incline la volonté, et devient ainsi le principe de la vraie vie religieuse.

Toutefois, la vertu du Saint-Esprit s'est manifestée dans l'histoire sous deux formes principales : l'une exceptionnelle et extraordinaire, l'*inspiration*, ou encore le don *des miracles*, ou de *prophétie ;* l'autre ordinaire et permanente, la *régénération* des pécheurs. La première s'est montrée dans la période de fondation du christianisme, aux temps apostoliques, et semble avoir pris fin avec les circonstances qui l'avaient rendue nécessaire ; nous l'avons déjà signalée et nous en avons fait une des marques de l'autorité des apôtres et des premiers disciples (Voyez Section VII) ; occupons-nous maintenant de la seconde, qui doit durer jusqu'à la fin des siècles.

Le Saint-Esprit nous approprie le salut par une sé-

rie d'opérations spirituelles que l'on appelle l'*ordre de la grâce ;* essayons de les caractériser.

1° *La préparation.* — L'Esprit de Dieu n'agit pas d'une manière magique sur les cœurs qu'il veut conduire à Jésus-Christ. A l'exemple de celui dont il est le remplaçant, il prépare peu à peu l'œuvre du renouvellement moral. La vie de chacun de nous est toute remplie de cette action préparatoire. La grâce divine est essentiellement *prévenante :* elle travaille pour nous et en nous longtemps avant que nous en ayons conscience; elle tend à vivifier ces besoins spirituels qui dorment dans notre cœur, à nous réveiller du sommeil de l'indifférence, à nous faire sentir notre état de misère et de péché, à créer en nous une sérieuse aspiration vers une vie supérieure. Pour atteindre ce but, elle emploie tous les moyens, elle met à profit toutes les circonstances de notre vie : joies, épreuves, chutes même. De là ces pieuses émotions, ces désirs de réforme, ces mouvements de tristesse et de repentir, ce penchant à la foi, qui apparaissent tout à coup au sein d'une vie mondaine et jusque dans l'âme la plus déréglée. Le terme le plus élevé de cette action préparatoire, c'est la *conviction de péché :* Jean XVI, 8, 9; Luc XV, 17-19.

2° *L'appel divin.* — A cette grâce générale, le Saint-Esprit ajoute une grâce spéciale, pour ceux du moins qui sont destinés à recevoir ici-bas le salut. Comme ce salut ne peut être obtenu que par la foi en Jésus-Christ, et que l'on ne connaît Jésus-Christ que par le témoi-

gnage de sa Parole ou de ses disciples (Rom. X, 14-17), le Seigneur fait entendre tôt ou tard à l'âme qu'il a préparée la bonne nouvelle de l'Évangile : 2 Thess. II, 13-14. Par le moyen des Saintes Écritures ou par le ministère d'un des serviteurs de Dieu, quelquefois même par l'organe d'un simple fidèle, cette âme est appelée à entrer dans la vie de la foi et de la sainteté, dans la participation personnelle à la rédemption. Ainsi se trouve réalisée, pour elle comme pour les pécheurs au temps de Jésus-Christ, la parabole des Conviés : Matth. XXII, 2-10.

3° *L'appropriation.* — Si l'âme *ainsi appelée, après* avoir résisté peut-être à l'attrait du Père vers le Fils (Jean VI, 44), finit par le suivre et désire sincèrement se donner à Dieu, la grâce qui a commencé son œuvre en elle la continue en lui communiquant la force d'entrer dans la voie étroite. C'est par l'influence de cette grâce que les liens qui la retenaient attachée au monde et au péché sont brisés, et que s'accomplit en elle la révolution morale à laquelle l'Écriture donne le nom de *conversion* ou de *nouvelle naissance.* (Voyez Section XXXVI.) Alors le croyant reconnaît avec joie qu'un esprit nouveau, l'Esprit de Jésus-Christ, a pénétré en lui et l'a affranchi tout à la fois de la condamnation et de l'empire du péché : Rom. VIII, 1 et 2.

Mais, de même que le Créateur ne s'est pas retiré du monde après l'avoir créé et ne cesse de le soutenir de sa présence, de même le Saint-Esprit, après avoir déposé en nous le germe de la vie nouvelle, ne nous

laisse pas seuls pour le féconder. Cet esprit demeure dans le fidèle, et c'est par son assistance que s'opèrent tous les progrès spirituels : Rom. VIII, 9 ; Éphés. III, 16.

S'il est nécessaire, comme nous venons de l'établir, que Dieu agisse en l'homme par son Esprit; s'il y a une grâce qui prépare, qui appelle et qui régénère le pécheur, celui-ci ne doit pas rester inactif. La grâce ne détruit pas la *liberté* et *l'activité* humaines, elle les réveille et réclame leur concours. Le même Évangile qui nous dit que nous sommes « sauvés par grâce, que c'est un don de Dieu », nous dit encore que nous sommes « ouvriers avec Dieu », que nous pouvons accepter la grâce et aussi la repousser. Comme l'a écrit un docteur chrétien, c'est Dieu qui nous sauve; mais « il ne nous sauve pas sans nous et malgré nous ». La coopération de l'homme avec Dieu doit avoir lieu à chacune des phases que nous avons décrites; les passages suivants nous l'attestent : Jean V, 40; Matth. XXIII, 37; Matth. XIII, 12; Hébr. III, 15; Apoc. III, 20; 1 Thess. V, 19.

Cette double action de Dieu et de l'homme, qu'il nous est difficile d'accorder et même de concevoir par la pensée, mais qui s'harmonise si bien dans la pratique, se trouve signalée dans une parole de S. Paul : Philip. II, 12 et 13.

SECTION XXXVI.

DE LA RÉGÉNÉRATION ET DE LA JUSTIFICATION PAR LA FOI.

Après avoir indiqué les deux agents dont Dieu se sert pour nous approprier la rédemption, savoir : le Saint-Esprit et notre propre activité, nous devons étudier de plus près la révolution morale qui est le résultat de cette double action.

Cette révolution peut être caractérisée d'un mot : *la régénération* : Jean III, 3; Gal. VI, 15; 2 Cor. V, 17; 1 Pier. I, 23. Pour mieux comprendre ce grand fait spirituel, il nous faut en décrire les divers *moments*, en n'oubliant pas que les voies de Dieu sont infiniment diverses, et qu'il faut tenir compte de la variété des manifestations inhérentes à tout principe de vie[1].

1° *Le réveil de la conscience.* — La régénération a ordinairement pour point de départ un état spirituel auquel on a donné le nom de *réveil*. Ce mot renferme une image. La vie de l'homme, en dehors de la connaissance vivante de Dieu et de sa loi, peut être com-

[1] Nous avons mis à profit, pour cette Section et aussi pour le reste de ce Chapitre, le résumé d'un excellent Cours de morale chrétienne donné à l'École de Théologie de Genève, il y a déjà plus de vingt ans, par M. le Professeur E. Scherer. Ce cours n'a malheureusement pas été publié.

parée à un sommeil, et le premier mouvement qu'il fait pour se retourner vers Dieu et vers sa loi, à un réveil : Éphés. V, 14. C'est dans la conscience que s'opère surtout ce premier changement. Le réveil est donc le passage de l'homme, de l'indifférence à l'égard des réalités de la vie religieuse à un vif sentiment de leur existence et de leurs droits sur lui.

Cet état n'est pas imaginaire : il se manifeste dans tous les cœurs où l'Évangile commence à exercer une influence sérieuse; il a donné son nom aux grands mouvements qui se sont produits dans la chrétienté et qui l'ont renouvelée (réveils aux temps apostoliques, à l'époque de la Réformation; réveil en Angleterre au XVIII^e^ siècle; réveil contemporain, etc.). Le réveil de la conscience peut être amené par divers moyens et revêtir diverses formes; il peut être le fruit de la prédication de la loi ou de celle de la grâce; il est quelquefois prompt, soudain, le plus souvent lent et progressif. L'essentiel est qu'il s'accomplisse. Son trait dominant, ce n'est pas la paix, c'est plutôt le trouble, et même l'angoisse qui naît dans le cœur de l'homme réveillé du sentiment de son impuissance à accomplir la loi, à se réformer lui-même et à se mettre en règle avec le Dieu saint : tel est l'état décrit dans Rom. VII, l'état de l'*homme sous la loi*. (Voyez Section XVII.)

Le réveil peut ne pas aboutir. Si l'homme, au lieu d'écouter les appels de sa conscience et de céder aux attraits de l'Esprit, se retourne vers le monde ou se contente de quelques réformes extérieures, il finit par

se rendormir, et alors sa condition spirituelle est pire qu'auparavant; c'est ce que nous montre l'expressive parabole de Jésus-Christ : Matth. XII, 43-45. Mais si cette première grâce est mise à profit, si le réveil se continue, si le message évangélique est accueilli, le réveil conduit à la *conversion.*

2° *La conversion.* — La conversion est donc un réveil qui porte ses fruits. *Se convertir* signifie *se tourner vers :* la conversion est, en effet, un *changement de direction* dans la vie morale. Le pécheur réveillé s'unit à Dieu dans la foi en Jésus-Christ et ne veut plus vivre que pour le servir. Il marchait autrefois dans la voie large, dans le sens du monde et du péché, dans un esprit d'indifférence religieuse ; il marche désormais dans la voie étroite, du côté de Dieu et de Jésus-Christ, dans un esprit d'amour et de fidélité.

On voit par là qu'il ne faut pas confondre la *conversion* avec la *perfection*, ni même avec la *sanctification.* En nous servant de l'image déjà employée d'une route à suivre, nous pouvons nous représenter la conversion comme le premier pas décisif fait par l'homme dans la bonne route, la sanctification comme la route elle-même, et la perfection comme le but et le terme du voyage. On peut donc être réellement converti et avoir encore des défauts, commettre des fautes, faire même des chutes ; mais on ne l'est pas sérieusement ou on cesse de l'être, si on ne s'humilie pas sincèrement et si on ne se hâte pas de revenir au Seigneur. Ceci nous

amène à caractériser les éléments essentiels qui entrent dans la conversion.

Toute vraie conversion est composée de deux éléments : *la repentance* et *la foi*.

La repentance est d'abord le regret sincère et profond qu'éprouve le pécheur, non-seulement d'avoir violé la loi, mais encore d'avoir offensé Dieu, d'avoir méconnu ses appels et son amour. C'est ensuite un effort sérieux pour abandonner le péché et pour entrer dans la faveur et la communion divines. La conviction et la confession du péché, le sentiment de la condamnation, le besoin ardent du pardon de Dieu et de la régénération personnelle, l'accompagnent d'ordinaire. La *repentance* se distingue du simple *repentir :* celui-ci est un simple mouvement, quelquefois passager, de la conscience ; celle-là est une disposition, un état de l'âme, cet état de « tristesse selon Dieu dont on ne se repent jamais » (*2 Cor. VII, 10*)[1].

Ainsi envisagée, la repentance est toujours présentée par l'Écriture comme la première condition et le signe infaillible du renouvellement spirituel. Les prophètes l'avaient souvent prêchée à Israël comme moyen de retour à Dieu : És. LXVI, 2 ; nous en trouvons une admirable expression dans le psaume LI. La venue de Jésus-Christ fut précédée de celle de Jean-Baptiste, qui annonça la repentance : Matth. III, 6, 11. Le Seigneur l'a recommandée comme le premier pas à faire

[1] Voyez le discours de A. Vinet, sur *le Repentir et la Repentance*, dans les *Discours sur quelques sujets religieux*.

pour obtenir la justification : Luc XVIII, 9-14. Les apôtres ont résumé tout leur ministère dans la prédication « de la repentance envers Dieu, et de la foi en Jésus-Christ : » Act. XX, 21.

Pour que la conversion soit complète, à la repentance doit s'ajouter la *foi*, la *foi chrétienne*. Dans le langage ordinaire, croire, c'est tenir un chose pour vraie, mais c'est aussi *se confier* en celui qui a gagné notre estime et notre affection. C'est dans ce double sens, surtout dans le dernier, qu'il faut entendre la foi chrétienne. Cette foi est d'abord la certitude que les vérités chrétiennes, que les faits du salut sont des réalités, mais elle est encore et avant tout l'abandon, le don du cœur de l'homme à Dieu envisagé comme Père et à Jésus-Christ contemplé comme Sauveur. Le pécheur qui s'humilie dans le sentiment de ses transgressions et qui soupire après la délivrance, ouvre enfin son âme à la parole de l'Évangile ; il croit, il accepte pour lui-même le message de grâce ; il contemple Jésus-Christ dans sa personne et dans son œuvre, dans sa vie et dans sa mort ; il se confie en lui pour son salut et se donne à lui sans réserve et avec joie. Il sait maintenant que Dieu est amour, que Christ a tout accompli, qu'il a été « fait de la part de Dieu pour lui, sagesse, justice, sanctification et rédemption ; » qu'il n'est pas seulement le Sauveur du monde, mais *son* Sauveur. Dès lors, le sentiment de la condamnation qui pesait sur le pécheur disparaît pour faire place à celui du pardon divin, d'un pardon complet et gratuit ; la paix succède

au trouble, l'espérance à la crainte. C'est vraiment le grand jour de fête de son âme (Luc XV, 22-24). Dans la joie de sa rédemption, à la pensée de cet amour immense dont il a été l'objet, il veut marcher, il veut courir dans la voie que son Sauveur lui a ouverte ; la volonté de Dieu lui paraît « bonne, agréable et parfaite ; » le joug du Seigneur lui est léger ; une force jusqu'alors inconnue le pousse et le soutient : une vie nouvelle a commencé pour lui : Ps. CXIX, 32 ; Matth. XI, 30 ; Rom. VIII, 2.

On comprend dès lors l'importance de la doctrine de la *justification par la foi*, établie par saint Paul : Rom. V, 1, et remise en lumière par les Églises de la Réformation. Le premier effet de la foi en Jésus-Christ est de justifier le pécheur devant Dieu. Être justifié, c'est être *traité comme juste*, c'est être absous devant le tribunal de Dieu. L'Écriture déclare et l'expérience confirme que « nul ne peut être justifié devant Dieu par les œuvres de la loi » (Rom. III, 20), car la loi réclame une entière et joyeuse obéissance, et il n'y a personne qui puisse l'offrir : Rom. III, 40. Ce que la loi n'a pu faire, la grâce l'accomplit. La vraie justification est celle qui procède de l'amour rédempteur et que le pécheur s'approprie par la foi en Jésus-Christ. Cette justice qui manque à tous les hommes se trouve pleinement en Jésus-Christ qui, comme nous l'avons établi, est à la fois le Représentant et le Sauveur de l'humanité ; en vertu de sa libre miséricorde, Dieu l'applique aux pécheurs, et ainsi leur fait grâce, à la condition qu'ils

s'unissent par la foi à leur Sauveur. Aussi l'Écriture déclare-t-elle que « la foi nous est imputée à justice, » et que nous sommes « justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ » (Rom. III, 22 et 23 ; IV, 23-25). Dieu ne voit plus en quelque sorte en eux-mêmes les pécheurs qui croient, mais en Jésus-Christ, de la justice duquel ils sont enveloppés.

Mais si la foi nous justifie, ce n'est qu'à la condition qu'elle nous *sanctifie*. La justification par la foi serait une doctrine dangereuse, si par la foi on entendait la simple adhésion de l'esprit aux vérités évangéliques. La vraie foi est un acte moral, un mouvement du cœur et de la volonté, une union personnelle du croyant avec Dieu par Jésus Christ. Le Seigneur déclare qu'elle est une *œuvre*, l'œuvre par excellence que Dieu réclame et de laquelle procèdent toutes les œuvres de justice et de charité : Jean VI, 28-29 ; XV, 5[1]. Uni à son Sauveur, le chrétien est virtuellement mort au péché et a commencé à marcher en nouveauté de vie : Rom. VI, 11. La foi par laquelle nous sommes *tenus pour justes* est donc celle qui *nous rend* progressivement *justes*.

Il nous est dès lors facile d'indiquer les *signes* auxquels nous pouvons reconnaître si nous sommes véritablement convertis ; nous les ramenons à deux : le changement qui s'opère dans les affections de notre cœur, et les bons fruits que nous portons dans notre

[1] Lisez les deux discours de A. Vinet : *L'Œuvre de Dieu*, dans les *Nouveaux discours*.

vie. Le sentiment qui domine dans l'âme de celui qui est né de nouveau, c'est *l'amour*, l'amour de Dieu et de ses frères : Rom. V, 5; 1 Jean III, 14. Les fruits qu'il doit porter sont les *bonnes œuvres* : Jacq. II, 20; Matth. VII, 17. L'Écriture joint à ces signes un autre témoignage, tout personnel et intime, *le témoignage du Saint-Esprit* : Rom. VIII, 16.

3° *La sanctification*. — Quand la conversion est sérieuse, elle conduit à la sanctification. La sanctification est le développement de la vie nouvelle dans l'âme qui l'a reçue; on l'a quelquefois définie : *une conversion toujours renouvelée* : 2 Cor. IV, 16. Elle est à la conversion ce que la conversion est au réveil. Comme la conversion, elle est absolument nécessaire pour le salut : Hébr. XII, 4; elle est l'objet de la volonté de Dieu et le travail de notre vie entière : 1 Thess. IV, 3; 2 Cor. VII, 1. Le terme vers lequel elle doit tendre, c'est *la perfection* : Matth. V, 48; Philipp. III, 12.

La sanctification a un côté *négatif* et un côté *positif*. Celui qui se sanctifie fait mourir journellement en lui « le vieil homme » que la conversion a commencé à détruire; il crucifie la chair et ses convoitises : Éphés. IV, 20-22; Gal. V, 24. De plus, il se donne tous les jours à Dieu, et il s'efforce de réaliser la loi de la sainteté : Rom. VI, 13. Pour accomplir cette double œuvre, le chrétien doit demeurer uni à Jésus-Christ, en *renonçant à soi-même* et *au monde* : Jean XV, 5; Matth. XVI, 24; 1 Jean II, 15. Renoncer à nous-mêmes,

c'est chercher avant toute chose, non pas notre propre gloire ou notre propre jouissance, mais la gloire de Dieu et notre perfectionnement moral. Renoncer au monde, ce n'est pas fuir la société et se retirer dans la solitude, c'est renoncer à cet ensemble de passions, de désirs et d'habitudes qui sont contraires à la sainteté et qui règnent dans le monde.

On peut donc affirmer que le caractère distinctif de la sanctification, c'est *la lutte,* le combat. Aussi le chrétien est-il souvent comparé à un athlète ou à un soldat : Hébr. XII, 4 ; 2 Tim. IV, 7. Cette lutte est accompagnée de souffrance ; mais cette souffrance à son tour est pénétrée d'une joie spirituelle pure et profonde. C'est ce que nous pourrons mieux constater dans la Section suivante, où nous exposerons les mobiles et les priviléges du chrétien.

SECTION XXXVII.

DE LA VIE CHRÉTIENNE.

I. LES MOBILES ET LES PRIVILÉGES DU CHRÉTIEN.

Nous avons essayé de caractériser dans ses diverses phases l'œuvre de la régénération ; il nous faut main-

tenant décrire cette vie nouvelle dans laquelle le chrétien régénéré est appelé à marcher. Voyons d'abord quels en sont les *mobiles* et les *priviléges ;* nous en retracerons ensuite les *devoirs ;* enfin, nous indiquerons les *secours spirituels* qui doivent aider le fidèle à pratiquer ces devoirs.

On a appelé cette vie la *vie chrétienne*. Ce nom si simple et si beau en exprime bien le principe et le but : c'est de la communion avec Christ que le croyant tire sa vie spirituelle, et c'est l'exemple de Christ qu'il s'efforce de suivre. Un chrétien est un racheté et un imitateur de Jésus-Christ.

Le premier *mobile*[1] qui doit pousser et diriger le fidèle, c'est *la foi*, la foi en Dieu et en Christ. C'est par la foi qu'il s'est approprié le pardon divin et qu'il a commencé à se régénérer ; ce sera aussi par la foi qu'il se sanctifiera tous les jours. La même force qui, une première fois, l'a fait entrer dans la carrière, l'y maintiendra jusqu'à la fin. Sans doute, par l'effet de sa conversion, l'homme n'est plus « l'esclave du péché, » mais le principe du péché n'a pas été entièrement détruit dans son cœur, et il tend sans cesse à porter ses fruits amers ; c'est pourquoi, comme nous l'avons reconnu, la sanctification chrétienne est une lutte. Par la foi, le chrétien sera victorieux dans cette lutte ; par la foi, il restera vivant et fidèle : 1 Jean V, 4 ; Rom.

[1] *Un mobile* est ce qui met en mouvement, ce qui porte à faire quelque chose.

I, 17. La foi n'est donc pas un fait accompli une fois pour toutes ; c'est une œuvre qu'il faut sans cesse renouveler, et qui n'exerce son influence qu'à cette condition. Il faut donc remettre cette foi journellement en contact avec son objet : Dieu manifesté en Christ ; il faut croire chaque jour de nouveau.

Le second mobile du chrétien, c'est l'*amour*, un amour de reconnaissance pour ce Dieu Sauveur qui l'a racheté, et par suite un amour de sympathie pour tous ceux que Dieu a aimés et lui a donnés à aimer. Aussi bien la foi et l'amour, que nous distinguons pour les mieux comprendre, sont étroitement unis dans les profondeurs de l'âme. L'amour ne vient pas s'ajouter à la foi comme quelque chose de nouveau ; une foi sans amour ne serait pas la foi vivante, la *foi du cœur*, qui seule est salutaire. Sous l'influence de cet amour, le fidèle sera rendu capable de poursuivre, « d'achever sa sanctification, » de supporter courageusement les souffrances, de vaincre les tentations, de combattre et de détruire en lui le vieil homme. L'amour chrétien est le feu qui tour à tour réchauffe et consume ; par lui l'obéissance est rendue possible, par lui la loi est vraiment accomplie : 1 Jean V, 3 ; 2 Jean, 6 ; Rom. XIII, 40. — Ainsi que la foi, l'amour a besoin d'être sans cesse vivifié par la contemplation de ce Dieu qui nous a aimés le premier, et de cette œuvre magnifique de rédemption qui est la manifestation suprême de son amour : 1 Jean, IV, 10 et 19.

Mais la foi et l'amour ne sont pas les seules forces

du croyant. Comme sa vie est un combat souvent douloureux, comme il demeure jusqu'au terme de la carrière un être faible et incomplet, comme il rencontre sans cesse autour de lui et en lui la souffrance et la mort, il a besoin, pour ne pas se décourager, de savoir que cette lutte prendra fin, et que ce qui est imparfait sera « amené à la perfection. » Aussi l'Évangile fait-il intervenir un nouveau mobile, celui de *l'espérance*. L'espérance chrétienne peut être définie : la vue anticipée du triomphe du fidèle sur tous ses ennemis, notamment sur le péché et sur la mort. Dans le domaine de la vie naturelle, l'espérance est le nerf de toute activité, le principe du courage et de la persévérance ; dans la sphère de la vie spirituelle, elle déploie toute sa puissance : elle forme comme un contre-poids salutaire aux soucis et aux préoccupations terrestres ; elle tient en éveil le sentiment de notre céleste vocation ; elle transforme peu à peu nos pensées et nos affections ; elle nous rend dès ici-bas des citoyens du ciel, des domestiques de Dieu. Les écrivains sacrés l'invoquent souvent comme un motif permanent de consolation et un stimulant énergique de la sanctification chrétienne : Jean XIV, 1-3 ; Rom. V, 1-5 ; Pier. I, 3, 4 ; 1 Jean III, 2, 3.

Ces trois mobiles sont réunis par S. Paul dans 1 Cor. XIII, 13. Il déclare que, de ces trois vertus, la plus grande est la *charité* ou l'amour, d'abord parce que l'amour fait du chrétien l'imitateur de Dieu qui « est charité ; » ensuite parce que l'amour subsistera éter-

nellement, tandis que la foi sera changée en vue et l'espérance en possession.

Telles sont les forces spirituelles du croyant ; disons aussi quelques mots de ses *priviléges*.

Nous mentionnerons d'abord le sentiment de *son adoption* dans la famille du Seigneur. Par la foi, le fidèle se sait devenu enfant de Dieu, frère et racheté de Jésus-Christ, « héritier de Dieu, cohéritier de Christ » : Jean I, 12 ; Hébr. II, 11 ; Rom. VIII, 17. C'est le Saint-Esprit qui par son témoignage intérieur (voyez Section précédente) lui en donne la certitude : Rom. VIII, 14-16. Ce sentiment peut s'élever chez le chrétien jusqu'à l'assurance de son *élection* et de cette *prédestination de grâce* qui l'a choisi, ainsi que ses frères, malgré son indignité, comme l'objet des miséricordes divines et l'a rendu participant de la rédemption : Éphés. I, 3-6. — Il va sans dire que cette assurance n'est pas le résultat d'une croyance morte, mais d'une foi vivante, et qu'elle est accompagnée d'humilité et d'activité. Ainsi entendue, elle est pour le fidèle une consolation précieuse, au milieu des fatigues de la vie et des défaillances de son propre cœur.

Le sentiment de l'adoption chrétienne en produit un autre, celui de la *liberté*, de la liberté morale. Le chrétien est un affranchi, ou mieux encore un esclave devenu « le fils de la maison » et, comme tel, véritablement libre : Jean VIII, 35 et 36. Il est libre à l'égard de la loi cérémonielle, qui est une source de fatigues

et un sujet de condamnation : Coloss. II, 14 ; Rom. VIII, 1. Il est libre à l'égard du péché dont il ne subit plus la domination souveraine : Rom. VIII, 2. Il est libre enfin à l'égard de l'opinion du monde, car il ne relève plus que du Seigneur : 1 Cor. IV, 3. Aussi le Christ a-t-il été appelé le *Libérateur* : Rom. XI, 26.

De cette liberté découle à son tour *la paix*. Reçu dans la famille du Seigneur, affranchi de la crainte de la condamnation et de la servitude du péché, le fidèle se sent en paix, en paix avec Dieu et en paix avec lui-même : Jean XIV, 27 ; Éphés. II, 14 ; Philip. IV, 6, 7. Le Sauveur est encore nommé dans les Écritures « le Prince de la paix. » Cette paix avec Dieu et avec sa propre conscience inspire à l'enfant de Dieu le désir d'avoir la paix avec tous les hommes et de procurer la paix : Jacq. III, 17, 18 ; Matth. V, 9. Elle ne ressemble d'ailleurs en rien à cette sécurité charnelle qui dit : « Paix, quand il n'y a point de paix, » et qui ne tient pas compte du péché ; elle est la compagne de la vigilance et de la fidélité, et s'évanouit quand elles disparaissent.

La paix chrétienne se transforme enfin en *joie* : Rom. XIV, 17. La joie, cette fleur si rare et si recherchée, ne se montre et ne s'épanouit que sur la tige d'une vie réellement et fortement chrétienne. Le mot de joie est un de ceux qui reviennent le plus souvent sous la plume des auteurs sacrés : Jean XV, 11 ; Philip. IV, 4. Cette joie n'est pas la gaieté mondaine, qui recouvre souvent un fond de tristesse et qui prépare

quelquefois le désespoir : Prov. XIV, 13 ; c'est un sentiment intime et profond, pur et doux, qui n'exclut point le sérieux et la prière : 1 Thess. V, 16, 17. L'Écriture fait de cette joie tout ensemble une grâce et un devoir[1]. Toutefois, à cause du mal qu'il voit régner dans le monde, et dont les atteintes se font sentir dans son propre cœur, le fidèle n'est pas exempt d'une sainte tristesse ; sa joie est, comme on l'a dit, « trempée dans les larmes, » mais elle survit à toutes les épreuves, et elle est souvent comme le rayon de soleil qui brille à travers le nuage.

En résumé, la vie chrétienne nous donne ce que le monde nous promet en vain : le *bonheur*, non le bonheur parfait, qui ne peut être l'hôte de cette terre de péché, mais ce contentement d'esprit de l'homme qui se sait rentré dans la voie de l'ordre moral. C'est pourquoi le Seigneur a commencé son premier discours public par le mot HEUREUX répété huit fois. (Lisez les béatitudes : Matth. V, 2-12.)[2].

[1] Lisez le discours de A. Vinet, intitulé : *La Joie*, dans ses *Nouveaux discours*.

[2] Voyez l'ouvrage de M. A. de Gasparin, intitulé : *Le Bonheur*.

SECTION XXXVIII.

DE LA VIE CHRÉTIENNE.

II. LES DEVOIRS DU CHRÉTIEN.

A. Devoirs envers Dieu.

Pour jouir véritablement de tous les priviléges attachés à la vie chrétienne, le fidèle doit s'efforcer d'en accomplir tous les *devoirs*. Sans l'acceptation du devoir, il n'y a plus de droits, il n'y a plus de grâces.

Mais le disciple de Jésus-Christ a-t-il des devoirs à pratiquer? N'est-il pas écrit qu'il « n'est plus sous la loi, » et que le Seigneur « a effacé toutes les obligations » qui pesaient sur lui? Rom. IV, 14; Coloss. II, 14. — Sans doute le chrétien n'est plus sous la loi, en ce sens d'abord qu'il a été affranchi du joug de la loi cérémonielle, laquelle, dit S. Paul, « n'était qu'une ombre dont le corps était en Christ; » en ce sens encore que la sentence de condamnation que la loi prononçait contre lui a été abolie par l'effet de son union avec Christ. Mais, tant que le croyant demeurera sur la terre, il aura le péché à combattre; la loi morale, telle qu'elle est gravée dans son cœur, telle aussi qu'elle se présente dans les préceptes et l'exemple de Jésus-Christ, conservera son autorité sur lui : elle sera tou-

jours et plus que jamais la règle de ses pensées et de ses actions : Matth. V, 17 ; Rom. III, 30. La conscience, que l'on a définie, d'après l'étymologie, « la science de la loi, » n'est pas *abolie*, mais *accomplie* dans la vie nouvelle. A la lumière de l'Évangile, elle devient toujours plus pure et plus délicate ; elle est la compagne fidèle de la foi : 1 Tim. I, 5, 19; 2 Tim. I, 3; 1 Pier. III, 16.

Le disciple a donc des devoirs à pratiquer, et c'est à cet ensemble de devoirs que l'on a donné le nom de *Morale chrétienne*. Selon les principes déjà posés (Voyez Section II), nous n'avons pas voulu traiter à part cette étude ; nous l'avons rattachée étroitement à celle de la doctrine chrétienne et du grand fait de la Rédemption.

Comment classerons-nous les devoirs du chrétien ?

L'Écriture ne donne pas un catalogue complet et systématique des obligations morales, elle pose seulement les grands principes qui doivent nous diriger dans la vie journalière. C'est que l'Évangile n'a rien de commun avec ce que l'on a nommé la *Casuistique*, cette science funeste qui détermine d'avance les cas de conscience et fixe d'une manière immuable la conduite à tenir, jetant ainsi toutes les âmes dans le même moule et leur imposant un joug inutile. La religion de Jésus-Christ est une religion de liberté et d'amour, qui a pour but d'inspirer de nouvelles affections et de donner ainsi à la vie morale une direction nouvelle. Au lieu de supprimer ou d'enchaîner la conscience indi-

viduelle, elle la fortifie et l'affranchit, en la mettant en contact avec son unique Modèle, et en l'éclairant des lumières de sa parole. C'est donc à la conscience chrétienne, réglée par l'exemple de Jésus-Christ et par les préceptes généraux contenus dans l'Écriture sainte, qu'il appartient de conduire le fidèle dans les détails de la sanctification chrétienne.

Ce fait reconnu, essayons de classer les devoirs de cette sanctification.

Nous ne prendrons pas, comme on le fait le plus souvent, *le Décalogue* pour base de cette classification. Quelque belle et quelque populaire qu'elle soit, la loi des deux Tables n'est pas la loi chrétienne; nous ne devons pas oublier qu'elle a été donnée à un peuple qui ne connaissait pas encore le Sauveur, et qui, à cause de sa grossièreté et de son ignorance, était encore traité comme un enfant mineur. Aussi le Décalogue procède-t-il par défenses plutôt que par commandements, et mêle-t-il des éléments cérémoniels et transitoires aux préceptes moraux et permanents (le 2e commandement qui défend toute représentation des choses visibles ou invisibles, par la peinture ou la sculpture; le 4e qui établit le sabbat juif). Nous aimons mieux tirer notre classification d'une parole de Jésus-Christ dans laquelle il résume toute la loi ancienne et nouvelle, en la ramenant à son principe vital, l'amour : Matth. XXII, 37-40.

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée ; c'est là le pre-

mier et le grand commandement. Et voici le second qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Toute la loi et les prophètes se réduisent à ces deux commandements. »

De ce sommaire de la Loi, nous déduisons trois classes de devoirs :

1° Les devoirs envers Dieu ;

2° Les devoirs envers nous-mêmes ;

3° Les devoirs envers les hommes.

Un verset de l'apôtre Paul implique cette division (Tite II, 11 et 12) :

« La grâce de Dieu salutaire à tous les hommes a été manifestée ; et elle nous enseigne qu'en renonçant à l'impiété et aux convoitises du monde, nous vivions, dans le siècle présent, dans la *tempérance*, dans la *justice* et dans la *piété*. » On peut voir dans la *tempérance* le résumé de nos devoirs *envers nous-mêmes* : dans la *justice*, celui des devoirs *envers les hommes;* et dans la *piété*, celui des devoirs *envers Dieu*.

Reconnaissons cependant que cette division n'est pas tout à fait rigoureuse : en un sens, il n'y a que des devoirs envers Dieu; dans un autre, tout devoir est envers nous-mêmes.

A. Devoirs envers Dieu.

La *piété*, qui résume tous nos devoirs envers Dieu, est pour l'homme la source des bénédictions les plus précieuses : 1 Tim. IV, 8. En énumérant les éléments

qui la composent, nous constatons les faits suivants :

1° L'âme de la vraie piété, c'est l'amour, *l'amour de Dieu*. Si cet amour est un mobile, il est aussi un devoir (Section XXXVII) ; c'est « le premier et le plus grand commandement. » L'amour de l'homme pour Dieu a deux motifs : les perfections de Dieu, qui le rendent souverainement aimable, et les bienfaits dont Dieu a comblé ses créatures : Ps. CIV, 1; CIII, 2; CXVI, 1. L'homme naturel est tenu d'aimer Dieu qui l'a créé et qui le conserve ; combien plus le fidèle, qui a trouvé dans la Rédemption en Jésus-Christ la révélation la plus éclatante des perfections divines et le plus grand de tous les bienfaits, celui du salut : 1 Jean IV, 19. L'amour que Dieu lui inspire est à la fois un amour d'*adoration* et un amour de *reconnaissance*.

Qu'est-ce qu'aimer Dieu? L'amour est une puissance qui nous fait pour ainsi dire sortir de nous-même pour nous porter vers l'être aimé, afin de jouir de sa présence, de rendre hommage à ses qualités et de nous mettre à son service. Aimer Dieu, c'est donc chercher la présence, la communion de Dieu ; c'est aussi l'honorer et le servir. Celui qui aime Dieu, c'est celui qui peut s'écrier avec le Psalmiste : « Pour moi, m'approcher de Dieu est tout mon bien » (Ps. LXXIII, 28), ou encore : « Comme un cerf altéré brame après les eaux courantes, ainsi mon âme soupire après toi, ô Dieu » (Ps. XLII, 2). Celui qui aime Dieu, c'est celui qui répond joyeusement à l'appel du Père céleste : « Donne-

moi ton cœur » (Prov. XXIII, 26), et qui, en donnant à Dieu son cœur, lui consacre ses forces, ses facultés, sa vie tout entière : 1 Cor. VI, 20. Celui qui aime Dieu, c'est enfin celui qui s'intéresse activement à la gloire de Dieu, à l'avancement de son règne dans le monde, et qui répète de cœur la prière dominicale : « Notre Père qui es aux cieux, ton nom soit sanctifié, ton règne vienne, ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel... » (Matth. VII, 9 et 10.) Le véritable amour de Dieu allume dans l'âme le *zèle* évangélique, cette ardeur, à la fois vive et soutenue, à défendre et à répandre la foi chrétienne, à faire connaître et aimer le vrai Dieu et la vraie religion : Jean II, 17. De là le devoir de la *confession du nom du Seigneur* : Matth. X, 32, devoir que le fidèle accomplira, malgré les oppositions, les railleries, les persécutions même, à l'exemple de Jésus-Christ, des apôtres et des martyrs : Matth. X, 28, 38.

Cette vertu royale de l'amour n'a point de limites, elle doit croître tous les jours et tendre à la perfection : nous sommes appelés à aimer Dieu « de tout notre cœur, de toute notre âme et de toute notre pensée. » Aucune de nos affections terrestres ne doit être égale à celle-là ; sinon, nous commettrions une *idolâtrie* : 1 Jean V, 2. Toutefois, l'amour de Dieu n'exclut pas et ne comprime pas nos attachements légitimes, il aspire au contraire à les vivifier et à les épurer ; comme la Religion qui en est la source, il veut tout pénétrer pour tout renouveler.

Les dispositions opposées à ce grand devoir sont : l'*impiété* qui nie Dieu, l'*indifférence religieuse* qui l'oublie, la *tiédeur* qui ne lui offre qu'un cœur froid et partagé.

2° L'amour de Dieu doit être accompagné de la *crainte* de Dieu, non de cette crainte *servile* qui est le sentiment de l'esclave tremblant devant son maître, mais de cette crainte *filiale* qui procède du respect que le chrétien éprouve pour son Père céleste, et du désir qu'il a de ne pas l'offenser : Rom. VIII, 15 ; Hébr. XII, 28.

Si la crainte de Dieu est le « commencement de la sagesse, » elle en est aussi l'aliment. C'est elle qui nous enseigne à discerner et à fuir le mal, que Dieu voit et condamne ; c'est elle qui, en tenant notre conscience en éveil, gardera notre piété des écueils d'un faux mysticisme et lui imprimera un cachet de simplicité et de virilité morale ; c'est elle qui nous affranchira de toute crainte [1].

Les actes contraires à la crainte de Dieu sont résumés dans les trois premières défenses du Décalogue (Exode XX, 3-7) savoir : l'*idolâtrie*, les *pratiques superstitieuses*, les *blasphèmes*, les *parjures* et l'*usage profane du nom de Dieu* (les jurements et les jurons).

3° La crainte de Dieu unie à l'amour de Dieu

[1] De là le vers si connu de Racine :

« Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte. »

inspirera au fidèle une autre vertu, qui est aussi un devoir : l'*humilité*.

L'humilité est le sentiment qui pénètre notre âme quand, nous plaçant en présence de Dieu, nous mesurons, d'une part notre petitesse, nos infidélités, notre misère morale; de l'autre sa grandeur, sa sainteté et ses miséricordes à notre égard. Nous serions déjà obligés d'être humbles, comme étant des êtres créés et dépendants de Dieu; à plus forte raison devons-nous le devenir en notre qualité de pécheurs : Luc XVIII, 13. L'humilité est donc le fruit immédiat de la vraie repentance et le signe le plus sûr de l'œuvre de la grâce : És. LXVI, 2; Jacq. IV, 6. Le Seigneur a recommandé à ses disciples cette précieuse disposition par la première parole du discours sur la Montagne : Matth. V, 3.

A cette vertu sont opposés : la *propre justice*, disposition de l'homme à méconnaître son indignité morale, à se croire juste devant Dieu, et l'*orgueil spirituel*, qui nous pousse à oublier que nous sommes sauvés par pure grâce, ou qui nous fait tirer vanité des grâces mêmes que nous avons reçues du Seigneur : Luc XVIII, 11 et 12.

4° Pour que la piété soit vivante et efficace, il faut qu'elle se manifeste par l'*obéissance* à la volonté de Dieu.

L'essence de l'amour est le don de soi-même à l'être aimé, le sacrifice. Celui qui aime véritablement s'ou-

blie lui-même pour se consacrer à l'objet de son affection, pour satisfaire ses désirs et accomplir sa volonté. Le fidèle, dans le cœur duquel « l'amour de Dieu a été répandu par le Saint-Esprit, » s'empresse de faire la volonté de son Dieu et de garder ses commandements : 1 Jean V, 3. Or, la volonté de Dieu se manifeste de deux manières : par les *dispensations de sa Providence* et par les *prescriptions de sa loi.*

Le chrétien obéissant acceptera d'abord tous les événements de la vie comme dirigés par la main de ce Père céleste qui fait « concourir toutes choses » au bien spirituel de ses enfants (Rom. VIII, 28). Il se montrera *soumis*, *patient* et même *joyeux* dans les épreuves : Hébr. XII, 9; Jacq. I, 2, 3; *vigilant* et *courageux* dans les tentations : 1 Cor. XVI, 13; pénétré d'un esprit *de reconnaissance* et *d'actions de grâces* dans la prospérité : Coloss. III, 15; 1 Thess. V, 18; plein d'une entière *confiance* au Seigneur pour tout ce qui concerne son avenir : Ps. CXII, 7; Matth. VI, 25.

Il voudra faire aussi la volonté de Dieu en accomplissant sa loi : Ps. XL, 9. Cette loi s'exprimant à la fois dans la conscience, par les préceptes de l'Écriture et par l'exemple de Jésus-Christ, le chrétien sera attentif à consulter la voix intérieure, à méditer la Parole de Dieu, et à porter ses regards sur « le Chef et le Consommateur de sa foi. » Son désir constant, son ambition suprême sera de servir le Seigneur par ses œuvres, ses paroles et ses pensées; dans son corps et dans son âme : Jean IV, 34; Rom. XII, 1. Rien ne lui

paraîtra indifférent dans son activité, et les détails même les plus humbles seront pour lui l'occasion de glorifier le Maître qu'il sert : 1 Cor. X, 31. C'est là le grand devoir de *la fidélité* chrétienne, à laquelle le Seigneur a fait de si magnifiques promesses : Matth. XXV, 20, 21; Apoc. II, 10.

Les dispositions condamnées par l'esprit d'obéissance sont : la *révolte contre Dieu*, le *mépris de sa loi* et le *murmure* contre ses dispensations.

5° La piété chrétienne ne se contente pas, pour honorer son objet, des vertus que nous venons d'énumérer, elle a besoin d'un hommage plus direct et plus sensible. Cet hommage est celui de l'*adoration*.

Il est plus facile de sentir que d'exprimer ce mouvement mystérieux de l'âme humaine. Adorer, c'est admirer, c'est contempler, c'est invoquer l'Être qui est la source de toute vie et de toute grâce; c'est célébrer, c'est confesser sa grandeur, sa sagesse, sa miséricorde; c'est verser en sa présence les effusions d'un cœur croyant et reconnaissant. L'adoration est le besoin de la créature en tant que créature : les anges adorent le Saint des Saints : És. VI, 3. Elle est surtout la loi de la créature pécheresse : aussi en trouvons-nous le principe dans le cœur de tous les hommes, et les manifestations dans toutes les religions. Elle est essentielle à la Religion du Dieu qui est amour.

Le besoin d'adorer a donné naissance au *culte*, qui est l'acte positif et régulier par lequel l'homme élève

son âme à Dieu, soit seul, soit dans la société de ceux qui partagent sa foi. L'âme du culte est la *prière* sous ses diverses formes. Le culte lui-même prend divers noms et divers aspects, suivant le milieu où il est offert. Rendu à Dieu par le fidèle dans la solitude de son cabinet, il constitue le *culte privé;* pratiqué dans le cercle de la famille, il devient le *culte domestique;* quand il est célébré dans l'assemblée des chrétiens, il prend le nom de *culte public.* Nous verrons plus loin que les principaux éléments qui le composent sont : la méditation de la Parole de Dieu, la prière et le cantique. (S. XLII et XLVI.)

Quant aux caractères de la véritable adoration, et par suite d'un culte vivant, ils ont été résumés par le Seigneur dans son entretien avec la Samaritaine : Jean IV, 24. L'adoration ne réside pas dans les formes, dans l'attitude du corps, dans les paroles des lèvres; elle a sa source dans cette partie de nous-mêmes qui nous met en rapport avec Dieu, dans l'*esprit*, elle est *spirituelle;* c'est alors qu'elle est conforme à son objet, qu'elle est *vraie*, « en esprit et en vérité. »

La fausse adoration, qui est en abomination devant Dieu, est celle que lui offrent l'*hypocrisie* qui, dans un esprit de mensonge et de calcul, prend les dehors de la piété; et le *formalisme*, moins coupable, mais plus commun, qui fait prédominer dans le culte les formes sur l'esprit.

Pendant les jours de sa chair, Jésus-Christ a donné à la fois le précepte et le modèle accompli de toutes

ces vertus chrétiennes qui résument nos devoirs envers Dieu; c'est donc à lui qu'il nous faut regarder pour être rendus capables d'accomplir « le premier et le plus grand commandement. »

On s'est demandé si on devait distinguer nos devoirs envers Dieu de nos devoirs envers Jésus-Christ. Comme nous ne connaissons le Père que par le Fils, comme le Père et le Fils sont un de nature et de volonté, comme ils ont accompli à l'égard de l'humanité la même œuvre d'amour, nous ne croyons pas pouvoir les séparer dans notre piété. Tout en maintenant la distinction du Père et du Fils et la subordination du Fils au Père, nous rendrons, au Fils comme au Père, amour, obéissance et adoration : Jean XXI, 15; Jean XIV, 23; Jean V, 23. Toutefois nous n'oublierons pas que nous sommes invités par l'Écriture à adresser directement nos prières à Dieu « au nom de Jésus-Christ : » Jean XIV, 13 et 14; XV, 16.

SECTION XXXIX.

B. DEVOIRS ENVERS NOUS-MÊMES.

L'idée de *devoir* renferme ordinairement l'idée de deux êtres : celui qui est obligé et celui auquel on est obligé. Dès lors, peut-il exister des *devoirs envers nous-mêmes*? Y aurait-il donc en nous deux êtres?

Sans doute l'homme est un, et il n'y a pas en lui deux êtres; mais il y a bien en lui *deux natures :* la nature supérieure, l'esprit, l'âme, et la nature inférieure, le corps (Section XIV). Ces deux natures soutiennent entre elles des rapports constants, et ont une importance inégale : l'une est appelée à commander, l'autre à obéir. Quels sont les principes qui doivent présider à ces rapports? Que fera le chrétien de son âme? que fera-t-il de son corps? Ce sont là des questions légitimes; il est donc permis de parler de devoirs envers nous-mêmes. Jésus-Christ semble avoir reconnu indirectement cette classe de devoirs en nous disant : « Tu aimeras ton prochain *comme toi-même.* » Toutefois, nous n'oublierons pas, comme nous l'avons indiqué, que c'est encore à Dieu que nous devons obéir dans cette sphère nouvelle de notre activité, et aussi que c'est dans l'amour du Seigneur qu'il nous faut chercher le principe et le souffle inspirateur de ces nouveaux devoirs.

L'Évangile ne condamne pas l'amour naturel que l'homme se porte à lui-même, et qui est fondé sur l'instinct légitime de sa conservation et de son bonheur; mais il veut le contenir et le sanctifier. Ce qu'il réprouve énergiquement, c'est l'*égoïsme*, qui est le faux amour de soi-même et que nous avons défini : le vice de l'homme qui rapporte tout à soi en oubliant Dieu et ses frères, et que nous pouvons définir encore : la disposition de l'homme à renverser l'ordre établi de

Dieu, et à placer le souci de ses intérêts temporels et de son bien-être charnel au-dessus de son développement moral et de son éternel bonheur. Le devoir du chrétien envers lui-même est donc de substituer le véritable amour de soi à l'égoïsme, qui en est la contrefaçon, et de travailler à son propre perfectionnement, en faisant un bon usage des biens qu'il a reçus de Dieu.

Or, ces biens peuvent se ramener à trois : *l'âme*, le *corps* et les *biens terrestres*. Nous avons donc à caractériser la conduite du fidèle dans ces trois domaines.

1° Le premier soin du chrétien sera pour son *âme*, parce qu'elle est la partie essentielle de son être et qu'elle est destinée à une existence immortelle. Conserver, purifier, sauver son âme, tel est pour lui le but de la vie terrestre : Matth. XVI, 25 et 26.

Mais l'âme à son tour manifeste son activité de diverses manières. Il y a en elle une vie *intellectuelle*, qui est l'exercice des facultés dont elle est douée : la raison, l'imagination, la sensibilité, la volonté; une vie *morale*, qui a la conscience pour centre; une vie *religieuse* ou *spirituelle*, qui a pour principe le sentiment religieux et pour fin la communion parfaite avec Dieu. Ces trois sphères de la vie ont une importance relative et sont subordonnées l'une à l'autre. Les facultés de l'homme ne sont que des *pouvoirs*, des instruments qui peuvent être bien ou mal employés; il faut donc leur donner pour guide et régulateur la conscience morale et religieuse. Le chrétien respectera

cette subordination, et il s'efforcera de rattacher ainsi l'un à l'autre les anneaux de cette chaîne d'or qui, comme l'a dit Platon, relie la terre au ciel [1].

Il poursuivra donc, en premier lieu, avec une ardeur persévérante, l'accroissement de sa vie *religieuse*, et pour cela il se remettra souvent en contact avec les objets de la foi et les faits de la rédemption. De là, la nécessité de l'*activité spirituelle* et de la *vigilance quotidienne;* de là, l'usage constant des moyens d'édification que nous caractériserons plus loin (S. XLII), savoir : la méditation religieuse, la prière, la lecture de la Bible et celle des livres religieux, le culte et les sacrements; de là, enfin, l'importance des *habitudes* religieuses, qui ont pour but de placer le fidèle dans une sorte d'atmosphère morale destinée à vivifier sa piété. Dans l'emploi de ces moyens et la pratique de ces habitudes, il est nécessaire de se tenir en garde contre l'ennemi caché qui les menace, l'esprit de *routine* et de *formalisme*.

Le soin de son âme amènera le chrétien à se respecter lui-même comme ayant été créé à l'image de Dieu et pour le service de Dieu. Ce respect, à son tour, le

[1] On connaît le magnifique passage de Pascal sur *les trois ordres de grandeur :* « La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité. Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas le moindre des esprits, car il connaît tout cela et soi, et les corps rien. Tous les corps ensemble et tous les esprits ensemble et toutes leurs productions ne valent pas le moindre mouvement de charité, cela est d'un ordre infiniment plus élevé. » (*Pensées*, tom. II, pag. 331, 332.)

rendra jaloux de sa *liberté spirituelle* : Gal. V, 1 ; il maintiendra et professera ses convictions religieuses au milieu de tous les périls, sans intolérance et sans ostentation : il voudra être à la fois humble, modeste, et indépendant de l'opinion des hommes et des préjugés de la multitude : Matth. X, 27, 28 ; Rom. XII, 3 ; 1 Cor. VII, 23; 1 Cor. IV, 3.

Pour mieux accomplir tous ces devoirs, le chrétien travaillera à développer et à purifier sa vie *morale*. Se souvenant (Section II) que l'homme religieux doit être l'homme moral par excellence, il unira le sentiment du devoir au sentiment de la présence et de l'amour de Dieu; il deviendra toujours plus *esclave de sa conscience*. Pour que cette conscience le dirige avec pureté, il sera jaloux de l'éclairer à la lumière de l'Écriture, de la méditation et de la prière ; et quand elle parlera, il se montrera attentif à l'écouter et prompt à en suivre les inspirations. La conscience est comme un de ces instruments à cordes qui, placés entre les mains d'un habile artiste, se perfectionnent par l'exercice ; plus on s'en sert, plus on la consulte, plus aussi elle devient sensible. Le fidèle doit donc acquérir une conscience *délicate* ou *scrupuleuse*, qu'il ne faut pas confondre avec une conscience *timorée* ou *méticuleuse*, qui en est l'exagération [1]. Il ne transigera jamais avec sa conscience, quelques sacrifices qu'elle lui demande, et il considérera une « bonne conscience

[1] *Timoré* vient de *timor*, crainte; et *méticuleux* de *metus*, peur.

devant Dieu et devant les hommes » comme le plus précieux des biens : Act. XXIV, 16. Il s'élèvera ainsi dans l'occasion jusqu'à l'*héroïsme moral*, qui est la vertu portée à son degré le plus élevé. Cet héroïsme ne se manifeste pas toujours par des actions éclatantes; il peut se trouver dans l'existence la plus obscure et dans les détails les plus vulgaires.

Dans cette sphère d'activité, la tâche par excellence du disciple de Jésus-Christ, c'est l'*éducation de lui-même*, la formation de son caractère et de sa personnalité morale. Qu'il fasse de constants efforts pour être lui et non point un autre, pour s'appartenir; c'est son droit et son devoir. Il se donnera d'autant plus à Dieu et à ses frères qu'il se possédera davantage [1]. Il faut donc acquérir et conserver avec soin le gouvernement de soi-même (le *self-government* des Anglais) contre toutes les atteintes dont le menacent notre paresse morale, les défauts de l'éducation moderne et l'esprit du siècle.

Enfin, le chrétien est appelé à cultiver ses *facultés*, dans la mesure de sa position et de son temps : il doit éclairer et enrichir son intelligence, affermir son jugement, ennoblir son imagination, purifier et réchauffer son cœur, et fortifier sa volonté; pour y parvenir, il doit mettre à profit tous les moyens que peuvent lui fournir l'étude, le commerce de ses semblables et sa propre expérience. Convaincu que l'Évangile n'est pas

[1] « Il faut s'appartenir pour se donner à Dieu. » (A. Vinet.)

venu mutiler la nature humaine, mais la relever ; que la vraie piété chrétienne est l'amie de tous les progrès, il ne méprisera aucune de ces choses « qui sont bonnes, qui sont aimables, où il y a quelque vertu et quelque louange, » telles que la science, la littérature, l'art ; autant qu'il est en lui, il en admirera les beautés et en favorisera les développements [1]. Mais il subordonnera toujours les joies de l'esprit à celles de la conscience ; derrière et au-dessus du beau, il cherchera le vrai et le saint.

2° Le second devoir du chrétien *dans ses rapports* avec lui-même est relatif à son *corps.*

La Révélation a restitué au corps de l'homme sa valeur et sa place. Dans le monde antique, le corps était l'objet, tantôt d'un injuste dédain, tantôt d'une recherche exagérée : les Grecs l'idolâtraient, les disciples de Bouddha en méconnaissaient l'importance ; ceux-ci tombaient dans l'ascétisme, ceux-là dans la sensualité. A son tour le Catholicisme du moyen âge l'a trop souvent traité comme la source principale du péché et comme un obstacle à la sanctification. L'Évangile nous apprend à le considérer comme un instrument qui peut être mis au service de la justice comme de l'iniquité, et comme destiné à devenir « le temple du Saint-Esprit : » Rom. VI, 13 ; 1 Cor. IV, 19.

[1] Le chrétien doit répéter le mot du vieux Térence :

« *Homo sum, et nihil humani à me alienum puto.* »

Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger.

Dès lors le devoir du chrétien est de gouverner son corps de telle sorte qu'il soit l'organe docile d'un esprit éclairé et purifié par l'Esprit de Dieu. Il veillera donc à la *conservation de sa vie* et aura horreur du *suicide* sous toutes les formes. Il prendra soin de sa *santé*, en s'accordant la nourriture et le repos qui lui sont nécessaires et en pratiquant la vertu de la *tempérance*, qui se tient à égale distance de l'abstinence et de l'abus. Il fortifiera ses membres par un exercice régulier et par d'innocentes récréations [1]. Il fera régner sur sa personne et dans son intérieur l'*ordre* et la *propreté*, qui exercent une si grande influence sur l'être moral. Il maintiendra son corps et son cœur dans la *pureté*, et fuira soigneusement les occasions et les lieux qui peuvent l'entraîner dans ces honteux péchés de la chair que condamne énergiquement l'Écriture et que flétrit la conscience : Galat. V, 19-21 ; 1 Cor. VI, 10. Il observera fidèlement la loi du *travail* et combattra l'esprit de paresse et d'oisiveté, source de tant de misères : 2 Thess. III, 10; Prov. XXIV, 30-34. Il s'efforcera d'être tout ensemble *sobre*, *chaste* et *laborieux*.

Ceci nous amène à une question souvent controversée, celle des *plaisirs*.

Qu'est-ce qu'un plaisir en général?

C'est une sensation agréable. Ainsi défini, il est évi-

[1] De là l'utilité de la gymnastique, des jeux de force et d'adresse si pratiqués chez les Grecs et trop négligés dens notre éducation moderne.

dent que le plaisir n'est pas contraire en soi à la piété chrétienne : Dieu a mis dans ce monde des objets destinés à nous donner du plaisir et nous a pourvus d'une organisation physique, intellectuelle et morale, capable de nous en faire goûter. Le plaisir a d'ailleurs une mission providentielle : il est destiné à contre-balancer les fatigues et les soucis de la vie, à prévenir les dangers qui pourraient naître d'un travail trop intense de l'esprit ou du corps, et à entretenir en nous de précieuses dispositions : la sérénité, l'entrain, la sociabilité. Nous pouvons appliquer aux choses qui nous procurent des sensations agréables ce que saint Paul disait des viandes : « Tout ce que Dieu a créé est bon, et rien n'est à rejeter, pourvu qu'on le prenne avec actions de grâces. » (1 Tim. IV, 4.) Mais comme le péché est entré dans le monde et a créé une foule de désirs et de jouissances qui nous éloignent de Dieu, la question, si facile à résoudre en principe, cesse de l'être dans les applications. Il y a des plaisirs *légitimes*, des plaisirs *défendus*, et enfin des plaisirs *dangereux*.

Comment distinguerons-nous ces divers plaisirs ? L'Écriture sainte ne nous donne pas de règles détaillées à cet égard, parce qu'elle veut laisser à la conscience dirigée par l'Esprit de Jésus-Christ le soin de nous conduire dans la pratique. Cependant nous pouvons considérer comme plaisirs *légitimes* tous ceux qui répondent aux besoins *naturels* et *impérieux* de notre nature : ainsi la satisfaction que l'on trouve à se nourrir quand on a faim, à se reposer quand on a tra-

vaillé, etc. Nous comprenons encore dans cette classe toutes les *distractions* qui délassent notre esprit et affermissent la santé de notre corps : la promenade, les exercices corporels, les jeux, etc. Enfin, nous y renfermons les plaisirs plus nobles que nous procurent les fêtes de famille, les relations de l'amitié, la contemplation des chefs-d'œuvre de la nature, de la science ou de l'art. Tous ces plaisirs, l'esprit chrétien fait plus que les permettre, il les recommande. Toutefois, en y participant librement, on ne doit pas oublier deux règles : 1° qu'il faut en user avec modération, sans y trop attacher son cœur, sans oublier qu'ils sont passagers : 1 Cor. VII, 31 ; 2° qu'il faut en jouir à propos et en les subordonnant à la loi austère du devoir.

Nous regarderons comme plaisirs *défendus* tous ceux qui en soi ont quelque chose de contraire à la piété, à la tempérance et à la charité, tous ceux qui provoquent l'explosion des convoitises charnelles ou favorisent l'esprit de légèreté. Ainsi, les premiers chrétiens fuyaient les représentations théâtrales de leur temps, parce qu'elles prêchaient l'impiété et la corruption; les jeux de l'amphithéâtre, parce qu'ils développaient la cruauté ; la plupart des fêtes nationales, parce qu'elles étaient entachées d'idolâtrie. De nos jours, la conscience chrétienne saura bien indiquer à chacun quels sont les plaisirs qu'il doit absolument s'interdire.

Nous placerons parmi les plaisirs *dangereux* les jouissances qui, sans être un péché, y conduisent aisément. La *danse* est un exercice du corps très-natu-

rel, surtout au jeune âge, et qui en soi n'a rien de mauvais ; mais telle qu'elle est organisée dans les *fêtes mondaines*, elle est nuisible à la piété. Les *représentations dramatiques* sont une forme de l'art, et correspondent à un besoin de notre nature intellectuelle ; mais le *théâtre contemporain* est trop souvent une occasion de pensées malsaines et une école d'immoralité. Le *jeu*, avec les chances qu'il entraîne et l'intérêt qu'il excite, est un délassement légitime ; mais les *jeux de hasard*, qui ont pour but de nous faire gagner de l'argent, sont contraires à l'esprit de charité chrétienne et risquent même de provoquer en nous les plus funestes passions. La *lecture* est un plaisir de l'esprit qu'il est permis de se donner ; mais la lecture des livres *immoraux* ou *frivoles* est corruptrice pour l'âme. On voit donc que, suivant les formes qu'ils revêtent et les dispositions de chacun, les plaisirs peuvent devenir ou des plaisirs légitimes ou des plaisirs défendus. Le grand principe qui doit nous diriger peut se formuler ainsi : « Ne jouir d'un plaisir que tout autant qu'en le goûtant on peut garder dans son cœur le sentiment de la présence de Dieu et rester fidèle à sa vocation de chrétien. »

3° Il est enfin une série de devoirs envers nous-mêmes qui se rattachent à l'usage que nous devons faire des *biens* terrestres. Parmi ces biens, les uns sont matériels, comme la *fortune*, la *naissance*, etc., les autres moraux ou personnels, comme les *talents*, la *ré-*

putation, les *honneurs*, les *dignités*, la *gloire*. Le fidèle y verra des biens réels et se gardera de les mépriser, s'il les possède; mais il saura s'en passer, s'ils lui font défaut, ou même les sacrifier, si le devoir l'exige. Il fera de l'*argent*, non un but, mais un moyen, le moyen de pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille, et de faire du bien ; 1 Tim. V, 8 ; Éphés. IV, 28. Il travaillera avec activité, il veillera sur ses affaires, et saura même épargner sur le fruit de son travail ; mais il fuira l'*avarice* qui « est une idolâtrie » aussi bien que la *prodigalité* qui gaspille les biens de la vie : 1 Tim. VI, 9, 10; Luc XV, 13, 14. Le vœu le plus sage qu'il puisse former est celui d'Agur : « Ne me donne ni pauvreté ni richesse, nourris-moi du pain de mon ordinaire... » (Prov. XXX, 8 et 9), ou celui que le Seigneur a exprimé dans l'Oraison dominicale : « Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » (Luc XI, 3.) Il s'efforcera de s'attirer l'*estime* de ceux qui l'entourent [1], et il prendra un soin légitime de sa *réputation* : il acceptera les honneurs, les dignités, la gloire elle-même, s'ils sont le fruit d'une carrière bien remplie ou de talents exceptionnels. Mais il se gardera avec soin de l'*orgueil*, de la *vanité* ou de l'*ambition* mondaine, et il se maintiendra dans l'*humilité* : Jacq. IV, 6; 1 Pierre III, 3 et 4; Matth. XX, 26 ; Phil. II, 3. Enfin, se souvenant que « la piété avec le contentement d'esprit est un grand gain » et que nos vrais

[1] L'estime est comme l'écho de notre conscience dans la conscience d'autrui.

biens « sont cachés dans les cieux; » il élèvera sans cesse en haut ses pensées et ses affections, à l'exemple de Jésus-Christ son éternel modèle.

SECTION XL.

C. DEVOIRS ENVERS LES HOMMES.

1° Devoirs généraux.

Les devoirs du chrétien envers les hommes sont résumés dans ce commandement : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Mais qui est notre *prochain?*

Jésus-Christ a répondu à cette question par la parabole du *Bon Samaritain*, confirmée par tous les autres préceptes de son enseignement. (Luc X, 25-37; Matth. V, 43-fin [1].)

Notre prochain, ce n'est pas seulement le membre de notre famille, de notre Église, l'habitant de notre cité, de notre pays; c'est tout homme quel qu'il soit, concitoyen ou étranger, ami ou ennemi, bon ou méchant. L'œuvre de rédemption accomplie par le Sauveur a donné à ce principe une éclatante et définitive consécration : en face de la croix du Calvaire, sur la-

[1] Lisez le discours de A. Vinet sur *Le Samaritain*, *Nouvelles études évangéliques*.

quelle s'est immolée l'innocente victime « qui ôte les péchés du monde » nous sommes amenés à reconnaître avec S. Paul qu'il n'y a plus « ni Juif, ni Grec, ni esclave, ni libre, ni homme, ni femme, et que nous sommes tous un en Jésus-Christ. » (Gal. III, 28.) La doctrine de la *fraternité universelle*, à peine soupçonnée du monde antique, ressort de la doctrine de la *paternité universelle* de Dieu, manifestée par l'Évangile.

Le chrétien a donc des devoirs à remplir à l'égard du prochain, indépendamment de toutes ses relations particulières; mais il a aussi des obligations spéciales envers sa famille, ses amis, sa patrie, son Église. Nous distinguerons donc, dans notre étude des devoirs envers les hommes, les *devoirs généraux* et les devoirs *relatifs* ou *spéciaux*. Occupons-nous d'abord des premiers.

1° DEVOIRS GÉNÉRAUX.

On a souvent résumé les devoirs envers le prochain dans le devoir de la *justice*, qui consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû, à respecter ses droits : Rom. XIII, 7. Mais comme le modèle de notre vie c'est Jésus-Christ, qui a fait plus que nous rendre ce qui nous était dû, qui nous a acquis un salut que nous n'avions pas mérité, au devoir de la justice doit s'unir celui de la *charité*. La justice et la charité sont donc les deux principes de la vertu chrétienne appelés à se tempérer réciproquement et à dominer tour à tour selon les cir-

constances. Là où il s'agira d'un droit personnel qu'il nous est permis d'abandonner, *la charité primera sur la justice;* quand nous défendrons les droits d'autrui, ceux de la famille, de la société, ou des droits personnels que nous ne pouvons abdiquer, ce sera *la justice qui dominera sur la charité.* Mais, dans ce cas même, l'esprit de pardon et d'amour persistera dans notre cœur : le chrétien doit se souvenir qu'il n'y a pas de véritable justice sans charité, comme il n'y a pas de véritable charité sans justice [1]. C'est pourquoi le Seigneur a tout résumé dans *l'amour*, et S. Paul a pu dire que « l'amour est la fin du commandement » et « l'accomplissement de la loi. » (1 Tim. I, 5; Rom. XIII, 10.)

Les devoirs du chrétien dans ses rapports avec ses semblables peuvent se diviser en deux classes : 1° les devoirs *négatifs*, qui consistent à ne faire aucun tort à son prochain, suivant cette maxime : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas que les autres vous fissent; » 2° les devoirs *positifs*, qui consistent à faire à son prochain tout le bien possible, suivant ce précepte du Seigneur : « Faites aux autres tout ce que vous voulez que les autres vous fassent. » (Matth. VII, 12.)

1° Les devoirs négatifs sont indiqués dans la se-

[1] Cette pensée a été développée dans le discours de A. Vinet, sur *La fin et le commencement de la loi*, en particulier aux pages 418-420, *Nouveaux discours.*

conde table du Décalogue : Exode XX, 13-17, et dans la réponse de Jésus-Christ au jeune riche : Matth. XIX, 18.

Le chrétien respectera la *vie* de son prochain. Il aura en horreur le *meurtre*, soit direct, soit indirect, et tous les mouvements du cœur qui pourraient y conduire : la haine, la colère, la vengeance, les querelles : Exode XX, 13; Genèse XXXVII, 4; Matth. V, 21 et 22; 1 Jean III, 15; Jacq. IV, 1 et 2. De ce principe résulte l'immoralité du *duel*, cette coutume à la fois absurde et cruelle : absurde, parce qu'elle expose le bon droit à succomber sous les coups de la force brutale; cruelle, parce qu'elle autorise l'homme à sacrifier la vie de son semblable à sa soif de vengeance ou à un faux point d'honneur [1]. Mais nous ne devons pas en tirer la condamnation de ce qu'on a appelé le droit de *légitime défense*. Un chrétien injustement attaqué peut défendre sa vie jusqu'à ôter la vie à son agresseur; dans ce cas, à défaut de la protection de la société, il se protége lui-même. Toutefois, il est évident que c'est poussé par la nécessité et avec une profonde douleur qu'il ira jusqu'au bout. — La question de la *guerre*, qui se rattache indirectement à ce précepte, est plus compliquée.

[1] L'argument souvent invoqué en faveur du duel, savoir : que dans certains cas et dans certaines professions il est le gardien de l'honneur et la marque du courage, ne tient pas devant la conscience chrétienne. Aucun cas, aucune profession, ne peuvent légitimer ce qui est mauvais, et nous savons que le vrai courage consiste à braver les préjugés, quand ils sont faux.

La guerre est en soi en opposition avec la raison et le cœur humain ; elle contredit l'esprit de l'Évangile, qui est un esprit de paix; elle porte la plus grave atteinte aux intérêts des individus et des nations. Aussi l'Écriture nous fait-elle entrevoir ce glorieux avenir où « les épées se transformeront en hoyaux et les hallebardes en serpes, » et où « une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre. » (Ésaïe II, 4.) Le chrétien doit donc aimer la paix [1] et, dans la mesure de son influence, réprimer l'esprit belliqueux. Mais, dans l'état actuel de notre société, la guerre est quelquefois inévitable ; elle constitue souvent pour un pays, pour une classe de citoyens, un cas de légitime défense. Le chrétien a le droit d'y participer quand il y est appelé ; il peut et il doit être un soldat courageux, ou un officier actif et vaillant. Mais en combattant, il s'abstiendra des meurtres inutiles, du pillage et des exactions : Luc III, 14.

Le chrétien respectera aussi la *propriété* de son pro-

[1] L'amour de la paix a fait en nos jours d'immenses progrès, grâce à l'influence croissante des principes chrétiens du respect de la vie humaine, de la charité et de la fraternité universelles. Le vieux patriotisme, si souvent entaché d'orgueil et de dureté (que l'on a appelé alors le *chauvinisme*), tend à céder la place à un patriotisme plus élevé et plus intelligent. Il faut ajouter que la science a aussi sa part dans cette révolution ; les engins de destruction qu'elle a fait découvrir sont si variés et si puissants qu'ils augmentent l'horreur de la guerre *.

* Cette note a été écrite deux mois avant la terrible guerre de 1870 ; les malheurs et les iniquités dont cette guerre a été la source ont donné tout ensemble un cruel démenti à nos espérances et une éclatante confirmation à nos craintes.

chain, en s'abstenant du *vol* sous toutes les formes (vols à main armée ou par ruse, larcins, recels, fraudes dans le commerce et dans l'industrie, infidélités des serviteurs et des ouvriers, usure, etc.) et en bannissant de son cœur la convoitise du bien d'autrui, qui est le point de départ du vol : Exod. XX, 15; Éphés. IV, 28; Lév. XXV, 14; Tit. II, 9, 10; Ps. XV, 5; Luc XVI, 10; Exod. XX, 17. — Ce principe uni aux précédents conduit à reconnaître l'iniquité de l'*esclavage* et de la *traite* des hommes, *noirs* ou *blancs*, iniquité contre laquelle la conscience publique, si longtemps endormie, s'est élevée, dans notre siècle, avec tant de force et de succès [1].

Le chrétien respectera l'*honneur* et le *bonheur* de son prochain, en s'interdisant les faux témoignages, la calomnie, la médisance et les jugements téméraires et précipités : Exode XX, 16; Coloss. III, 8; Matth. VII, 1-5. Il veillera sur son cœur et sur sa langue qui, comme le fait observer saint Jacques, « est un petit

[1] Tous les arguments cités pour le maintien de cette institution, et que l'on a puisés dans l'ordre des intérêts matériels, ont été renversés par l'expérience. Dans presque tous les pays, l'abolition de l'esclavage a été un bienfait pour tous. D'ailleurs, ces arguments seraient-ils aussi solides qu'ils le sont peu, il n'en résulterait point que l'homme a le droit de propriété sur l'homme. Quant aux arguments physiologiques et moraux appuyés sur la diversité des races et sur l'infériorité de la race nègre, ils ne sont nullement concluants. Alors même que l'unité primitive de la race humaine fût une chimère, et l'infériorité des nègres un fait irrémédiable, nous n'en maintiendrions pas moins le principe capital que les noirs font partie, aussi bien que les blancs, de la famille humaine, du « règne de Dieu, » et qu'à ce titre leur liberté est inviolable.

membre et se vante de grandes choses. » (Jacq. III, 1-12.) Il se gardera de toute pensée et de toute parole qui pourraient le conduire à l'adultère, ou qui risqueraient de jeter le trouble dans une famille ou dans un cœur : Exod. XX, 14; Matth. V, 27 et 28. Mais en s'abstenant de ce qui peut porter atteinte à la réputation de ses semblables, il n'aura aucune complaisance pour le mal et, quand le devoir l'exigera, il saura démasquer le vice, dévoiler le crime, confondre le mensonge et l'hypocrisie : 2 Thess. III, 6. Toutefois, dans ces circonstances même, il s'efforcera d'unir la pitié pour le pécheur avec la haine du *péché*.

Enfin, le chrétien respectera les sentiments *moraux* et *religieux* de son prochain. Il veillera à ne pas le *scandaliser* (d'un mot grec qui veut dire *piége, trébuchet*, qui fait tomber) par ses paroles et par sa conduite : Matth. XVIII, 6, 7. Il ne substituera jamais à la vérité le mensonge ou la flatterie qui est un mensonge dissimulé : Éphés. IV, 25; Prov. XXVI, 28. Il ne violentera ni directement ni indirectement la conscience de ses frères et, tout en exerçant les droits d'un prosélytisme sérieux et actif pour propager ses convictions, il se montrera sans cesse animé d'un esprit de *tolérance* religieuse à l'égard de ceux-là mêmes qui lui semblent marcher dans les sentiers de la superstition, de l'erreur ou de l'incrédulité.

2° Mais il ne peut suffire au chrétien de ne pas faire du mal à ses semblables ; il a le devoir de leur faire du

bien, en les aimant d'une manière *positive* et *effective :* Philip. II, 4; 1 Jean III, 18.

Cet amour et l'activité qui en découle embrassent à la fois les intérêts *spirituels* et les intérêts *matériels* du prochain.

Le premier devoir du fidèle est de travailler au *bien spirituel*, *au salut* de ses semblables. Chaque disciple de Jésus-Christ a, en un sens, « charge d'âmes; » il est, dans une certaine mesure, pasteur et missionnaire. Il doit favoriser le développement intellectuel et moral de ses frères, en mettant à leur service ses talents et ses vertus, et en soutenant toutes les œuvres, toutes les institutions ou associations qui ont pour but la diffusion des lumières, l'amélioration des mœurs et l'évangélisation des âmes. Il s'efforcera, dans un esprit de prudence et de douceur, de gagner à la foi chrétienne ceux qui ne la possèdent pas, soit en rendant témoignage à l'Évangile par la parole : 1 Pierre III, 15; II, 9; soit en employant le moyen plus persuasif de l'exemple et des bonnes œuvres : Matth. V, 13, 16; soit encore en recourant à la prière : 1 Tim. II, 1. Il déploiera à l'égard de ses semblables, dans les diverses situations de leur vie, les ressources et les vertus de cette charité chrétienne qui est prompte à « procurer la paix, » à « reprendre ceux qui sont déréglés, à consoler ceux qui ont le cœur abattu, à supporter les faibles. » (Matth. V, 9; 1 Thess. V, 14.) Tout en conservant le sentiment de sa dignité personnelle et en défendant ses droits légitimes, il pratiquera à l'égard de ceux qui lui

ont fait quelque tort, la vertu du *pardon des offenses* : Matth. V, 44, 45 ; XVIII, 21, 22. Aux yeux du disciple de Jésus-Christ, il ne doit y avoir aucun homme, aussi bas qu'il soit tombé ou quelque mal qu'il ait fait, qui ne soit un objet de miséricorde.

Le second devoir du fidèle est de concourir, selon sa position, au *bien temporel* de ses frères. Il se montrera toujours disposé à les aider de ses services et de ses conseils, à sympathiser avec leurs peines et avec leurs joies, à faciliter leur bien-être ou leur relèvement : Rom. XII, 11, 13, 15. En présence de toutes les misères qui éclatent dans la société contemporaine, il sera animé de l'esprit de *compassion* qui remplissait le cœur de son Maître aux jours de sa chair : Matth. IX, 35, 36 [1]. S'il est dans l'aisance, il se regardera comme « le banquier du Seigneur [2] » et emploiera une partie de sa fortune à faire du bien ; soit directement (c'est le moyen le plus moral et le plus efficace), en *fondant* ou soutenant des *entreprises* commerciales, industrielles, agricoles, etc., qui ont pour résultat d'accroître la prospérité de tous et de donner du travail, et par suite du pain, à ceux qui en manquent ; soit indirectement, par la *bienfaisance* sous toutes les formes. Quant au

[1] Cet esprit se fait vivement sentir dans les pages d'un petit volume de poésies que vient de publier Mme E. de Pressensé, avec cette épigraphe : « J'aime et je veux souffrir, » et que nous recommandons à nos lecteurs.

[2] Cette parole, qui ne se trouve pas dans les Évangiles, a été attribuée à Jésus-Christ par une tradition très-ancienne et qui semble digne de foi.

premier moyen, le chrétien qui sera placé à la tête de ces œuvres n'oubliera jamais, tout en veillant à ses propres intérêts, de prendre en sérieuse considération les intérêts de ceux qu'il emploie. Il se gardera de les exploiter en leur imposant des tâches au-dessus de leurs forces ou en leur donnant un salaire insuffisant; il saura leur ménager des temps de repos nécessaires à la conservation de leur santé et même à leur développement intellectuel et moral; il se préoccupera et, autant qu'il est en lui, il leur apprendra à se préoccuper de leur avenir; enfin, peut-être devra-t-il les faire bénéficier, dans une certaine mesure, de la prospérité de sa maison. — En ce qui concerne la bienfaisance, dont l'*aumône* est une des branches, il nous est impossible d'entrer dans les détails que réclame un sujet si important. Il nous suffira de remarquer que la véritable bienfaisance doit être le plus souvent personnelle, active, secrète; qu'elle ne consiste pas uniquement dans quelques faciles aumônes faites à des sociétés charitables ou à des familles que l'on ne visite pas, mais dans les efforts d'une charité qui se met en contact direct avec la pauvreté, qu'elle s'efforce de détruire et surtout de prévenir. A ce point de vue, l'aumône *préventive* (qui prévient la misère) est préférable à l'aumône *subventive* (qui subvient aux besoins des indigents). Ajoutons encore que le même esprit de charité qui pousse le chrétien à donner, l'obligera quelquefois à refuser, quand l'aumône risquerait de favoriser le vice, la paresse ou la mendicité.

Si le chrétien est pauvre ou dans la gêne, il saura exercer encore la charité envers son prochain, en veillant avec sollicitude aux intérêts de ceux qui l'occupent, en faisant soigneusement et avec goût tout ce qu'il a à faire, ou même en venant en aide dans l'occasion à ceux qui sont plus pauvres que lui. La pauvreté est quelque chose de relatif, et le pauvre chrétien sait trouver dans des cas extrêmes, comme la veuve de Jérusalem, des ressources et des moyens. (Luc XXI, 1-4.)

Les sujets que nous venons d'aborder touchent à des questions graves, actuelles, pressantes, et que l'on a nommées les *questions sociales*. Nous ne pouvions ici essayer de les traiter à fond : nous avons eu seulement le dessein de montrer que la piété chrétienne, loin d'écarter ces nobles préoccupations, les accepte et les recherche, et que le chrétien intelligent et fidèle est toujours un vrai philanthrope. N'a-t-il pas pris pour modèle Celui qui « allait de lieu en lieu en faisant du bien, » et pour programme l'admirable description qu'a laissée l'apôtre de la plus excellente des vertus, la charité [1]. (1 Cor. XIII.)

[1] Lisez à ce sujet un livre qui unit à une foi vivante en Jésus-Christ un ardent amour pour le progrès social et moral : *le Christianisme et l'Esprit moderne*, par M. Arbousse Bastide.

SECTION XLI.

C. DEVOIRS ENVERS LES HOMMES.

2° DEVOIRS SPÉCIAUX.

A côté de ces devoirs généraux envers les hommes, que nous venons d'énumérer, nous devons mentionner les devoirs *spéciaux*, qui naissent pour le chrétien des relations spéciales dans lesquelles il est engagé, au sein de la *famille*, de l'*État* et de *l'Église*.

a. Devoirs du chrétien dans la famille[1].

C'est dans le cercle de *famille* que le chrétien est tout d'abord appelé à réaliser son activité religieuse.

La famille est une des institutions à la fois les plus anciennes, les plus nécessaires et les plus sacrées qui existent sur la terre. La Bible en fait remonter la fondation à l'origine de notre race. (Lisez Genèse II, 18-fin, et voyez Section XIV.) Elle a été destinée de Dieu à être la sauvegarde de l'individu, dont elle n'est en

[1] A ceux de nos lecteurs qui voudraient étudier de plus près, quoique d'une manière pratique, ce beau sujet de *la Famille*, nous recommandons les livres suivants : *La Famille, ses devoirs, ses joies et ses douleurs*, par M. le C^te^ A. de Gasparin, 2 vol. ; *La Famille chrétienne*, discours par M. E. de Pressensé ; *La Famille, son influence sur le développement de l'être moral*, par M. le pasteur E. Buisson ; *La Famille*, par M. le professeur Janet.

quelque sorte que le prolongement, et de la société, dont elle est le point de départ. Pour son développement moral comme pour son bonheur, l'homme, le chrétien a besoin du sanctuaire du foyer domestique, que l'esprit de l'Évangile a pour mission de restaurer et de purifier.

A la base de la famille, se trouve le *mariage*, ou l'union intime et permanente de l'homme et de la femme. Comme la famille, le mariage est une institution divine, dont le triple but est de satisfaire au besoin de cette vie à deux que Dieu a mis au cœur de l'homme et de la femme, d'aider les deux époux à mieux accomplir leur vocation terrestre et spirituelle, et de perpétuer la famille humaine d'une manière régulière. Cette institution est donc revêtue à la fois d'un caractère civil, moral et religieux. Elle a existé et elle existe encore en dehors de l'influence du christianisme, mais le plus souvent dénaturée ou affaiblie ; c'est l'esprit de Jésus-Christ qui l'a élevée à sa vraie dignité : Matth. XIX, 4-6 ; Éphés. V, 22-fin. La femme n'est plus considérée comme l'esclave de l'homme, mais comme sa compagne et son aide. Le mariage chrétien est l'association libre de deux personnalités morales, en vue de leur bonheur et de leur perfectionnement mutuel.

Cette relation sainte ne peut exister qu'entre un *seul* homme et une *seule* femme ; c'est là ce qui exclut la *polygamie* et condamne l'*adultère*. Le *divorce* est aussi

contraire à l'esprit de l'institution : il ne doit être permis que dans des cas très-graves, par exemple le cas d'adultère : Matth. XIX, 9 [1]. Aux yeux de deux époux chrétiens, le mariage est un lien indissoluble. La mort de l'un des deux conjoints peut seule permettre au survivant une nouvelle union.

La beauté morale de cette institution impose aussi au disciple de Jésus-Christ le devoir impérieux de ne s'engager dans les liens du mariage que dans un esprit sérieux et lorsqu'il est assuré d'en réaliser les conditions morales. Le jeune homme ou la jeune fille qui considèrent la piété comme « la seule chose nécessaire, » s'efforceront de se marier chrétiennement, « selon le Seigneur : » 1 Cor. VII, 39. Dans leur choix, ils ne négligeront pas, sans doute, de tenir compte des convenances de toute nature (convenances de famille, de fortune, d'éducation, d'inclination naturelle); mais ils devront mettre en première ligne les convenances morales et religieuses ; ils voudront trouver dans la vie conjugale une source de force spirituelle, en même temps que de félicité. De là la con-

[1] La législation qui régit les pays du midi de l'Europe, placés, à des degrés divers, sous l'influence du catholicisme (France, Italie, Espagne), nous semble trop étroite sur ce point : le divorce y est formellement exclu dans tous les cas. D'un autre côté, la législation des pays du nord et du centre, chez lesquels domine l'esprit protestant, nous paraît trop relâchée : en Suisse et en Allemagne, le divorce est permis même pour cause d'incompatibilité d'humeur. Il faut ajouter cependant que l'austérité des institutions et des mœurs compense la faiblesse de la loi ; les divorces y sont relativement rares.

damnation, par la conscience chrétienne, des mariages d'*argent* et des mariages *mondains;* de là aussi le danger des mariages *mixtes*.

Les rapports des époux chrétiens doivent être sans cesse réglés par ce noble idéal du mariage : la fusion de deux vies en une, sous le regard et pour le service de Dieu. Ils voudront être l'un pour l'autre comme une seconde conscience; ils travailleront ensemble à leur régénération; ils mettront en commun leurs peines et leurs joies, leurs combats et leurs prières; ils ne seront pas moins ambitieux en fait de bonheur domestique qu'en fait de sainteté morale [1]. Leurs devoirs peuvent se ramener à ces trois : fidélité inviolable dans leur attachement; confiance et support réciproques ; par-dessus tout, amour mutuel, croissant et s'épurant de jour en jour et d'année en année. L'amour du mari pour la femme devra naturellement revêtir un caractère particulier de protection, de douceur et d'égards ; l'amour de la femme pour son mari sera pénétré d'un esprit de soumission et de dévouement ; 1 Pierre III, 1-7 ; Coloss. III, 18, 19. En proclamant l'égalité spirituelle de l'homme et de la femme, l'Évangile consacre la subordination naturelle de la femme à l'homme

[1] « L'Évangile nous ordonne toutes les grandes ambitions. Ayons celle de l'amour et du bonheur. Ne nous contentons pas de peu. Aspirons à beaucoup ; et c'est aussi le moyen de beaucoup avancer sur la voie du perfectionnement moral. » (*La Famille*, par M. le C^te^ de Gasparin, tom. I, pag. 109). Cette pensée est l'âme d'une excellente brochure trop peu connue : *Des conditions d'un mariage selon le Seigneur*, par M. Ph.-J. Cazalet, pasteur.

et maintient à l'homme les droits et les devoirs de chef de maison : 1 Cor. XI, 3.

Lorsque des *enfants* viennent compléter la famille, de nouveaux et sérieux devoirs commencent pour les époux.

Des *parents* chrétiens considéreront leurs enfants comme un *don* du Seigneur : Ps. CXXVII, 3. Toutefois, ils se rappelleront que ce don est, en un sens, un *prêt* dont il leur sera redemandé compte. Les parents n'ont aucun droit absolu de propriété sur leurs enfants, comme on l'a cru dans le monde païen ; le seul Maître absolu des enfants est Dieu, dont ils portent l'image. Élever les enfants pour leur propre bien et pour la gloire de Dieu ; assurer, autant qu'il est possible, leur avenir temporel et éternel, telle est la grande tâche imposée à la famille, plus spécialement à un père et à une mère. Tous les devoirs des parents se résument donc en un seul, celui de l'*éducation* à donner à leurs enfants.

Cette éducation doit embrasser tous les éléments, tous les intérêts de la vie; elle doit être à la fois *physique*, *intellectuelle*, *morale* et *religieuse*.

a. Les parents fourniront à leurs enfants les moyens de conserver la vie qu'ils leur ont transmise : 1 Tim. V, 8. Ils pourvoiront à leur subsistance ; ils veilleront attentivement sur leur santé et sur leur développement physique [1]. Ils déploieront en leur faveur toutes les

[1] De là l'utilité pour les parents des notions premières d'une science

ressources de la prudence et de l'activité, sans tomber dans cette affection mal entendue qui voudrait épargner aux enfants, dans la carrière de la vie, toute souffrance et tout combat, et sans oublier qu'il y a dans le ciel un Père qui veille sur nous et sur les nôtres.

b. Ils s'efforceront de leur donner une éducation *intellectuelle* en rapport avec leurs ressources et leur position. La culture des facultés de leurs enfants, l'éveil de leur intelligence, l'essor de leur imagination, la formation de leur jugement, seront, d'abord tout spécialement de la part de la mère, plus tard de celle du père, l'objet d'une sérieuse préoccupation et de soins assidus et personnels. A moins d'empêchements invincibles, tout en recourant aux précieuses ressources de l'instruction publique, ils ne se départiront jamais de leur droit de contrôle et de surveillance sur le développement intellectuel de ces jeunes êtres qui leur sont si chers. Ils s'efforceront particulièrement de les diriger (sans leur rien imposer) dans le choix qu'ils doivent faire d'une *profession*. La nature de cette profession est ordinairement déterminée par deux choses : la condition sociale de la famille d'une part, de l'autre les goûts et les aptitudes des enfants. Quelle que soit leur position, des parents chrétiens inspireront à leurs

qui a fait en nos jours de rapides progrès : la science de l'*hygiène*, surtout de l'*hygiène domestique*. On consultera avec intérêt et avec fruit les divers ouvrages par lesquels M. le professeur Fonssagrives, de Montpellier, cherche à populariser cette science : *Entretiens familiers sur l'hygiène ; le Rôle des mères dans les maladies des enfants*, etc.

enfants, avec l'amour du travail, le désir d'être utiles à la société et de glorifier Dieu dans leur vocation terrestre.

c. L'attention, l'activité des parents devra surtout se porter sur la culture *morale* et *religieuse* de leurs enfants; c'est même là l'objet propre de l'*éducation* [1]. Les *élever* de la sphère de l'animalité à celle de l'esprit, de la vie naturelle à la vie chrétienne, et pour cela éveiller à la fois leur conscience et leur sentiment religieux; leur inspirer l'amour de la vérité, de la justice, de la sainteté, et donner à cet amour pour mobile et pour aliment la connaissance vivante du Dieu de l'Évangile et des faits du salut; les initier à tous les mystères de la vie morale en jetant dans leurs cœurs, avec la bénédiction de Dieu, les semences de la vie nouvelle, de la vie en Christ; faire d'eux tout ensemble des hommes vraiment hommes, et des chrétiens vraiment chrétiens, tel est le but à atteindre. Dans la poursuite de ce but, un père et une mère enseignés de Dieu devront se garder d'un double écueil: celui des illusions téméraires et celui des lâches découragements. L'éducation est comme une semence jetée en terre, qui ne germe pas toujours et surtout qui ne lève pas incontinent. Comme l'agriculteur, il

[1] Parmi les livres qui traitent de l'éducation, nous recommanderons surtout le grand ouvrage de M^me^ Necker de Saussure : *L'Éducation progressive*, 2 volumes. On consultera aussi avec profit le livre de M. L. Burnier : *Histoire littéraire de l'éducation morale et religieuse en France et dans la Suisse romande*, 2 vol. in-8°.

faut savoir attendre... et quelquefois se résigner, sans désespérer de l'avenir : Ecclés. XI, 1.

Dans cette grande œuvre de l'éducation morale, les parents auront recours aux divers moyens d'action que proposent l'Évangile et l'expérience : l'enseignement, les conseils, la répréhension, la prière, et surtout l'influence personnelle, soutenue de l'exemple : Prov. XXII, 6 ; XIII, 24 ; Éphés. VI, 4.

A leur tour, des *enfants* chrétiens regarderont leurs parents comme tenant la place de Dieu lui-même. Ils leur doivent :

a. Le *respect :* Exod. XX, 12. S. Paul fait observer que c'est le premier commandement qui ait une promesse (Éphés. VI, 2). Le respect des enfants pour les auteurs de leurs jours est la sauvegarde de la famille et la condition indispensable de l'éducation. L'histoire sacrée, l'histoire profane elle-même nous offrent de nombreux exemples de cette vertu (*Joseph*, Salomon, vénération des Chinois pour leurs vieux parents).

b. L'amour. — L'enfant chrétien n'oubliera jamais qu'il a été de la part de ses parents l'objet de la plus tendre affection et de la plus vive sollicitude, et que c'est d'eux, après Dieu, qu'il tient la vie et la conservation de la vie : il leur rendra amour pour amour, pendant toute la durée de leur carrière terrestre. Plus ils seront âgés et infirmes, plus il éprouvera le besoin de les entourer des prévenances et des soins de son affection, et cette affection survivra à toutes les épreuves

et à la mort même. C'est là la noble vertu que l'on a nommée la *piété filiale*, dont l'antiquité païenne a glorifié l'excellence [1], et dont l'histoire de l'Église chrétienne nous raconte les admirables effets.

c. L'*obéissance*. — Le respect et l'amour doivent se traduire par l'obéissance : Prov. I, 8 ; Éphés. VI, 1 ; Colos. III, 20. Pour se former, la volonté des enfants a besoin d'être dirigée par celle des parents ; abandonnée à elle-même, elle se laisse aisément déterminer par des mobiles charnels. L'enfant pieux doit s'habituer de bonne heure à obéir promptement et avec joie. Il est vrai qu'à mesure qu'il grandit, il doit se rendre compte de ses actes et se préparer à se gouverner lui-même. Enfin, l'époque arrive où il a conquis son indépendance et où sa destinée est remise en quelque sorte entre ses mains. Mais, à partir de ce moment, le fils chrétien se sentira obligé de redoubler envers ses parents de déférence et d'affection, et, tout en se laissant conduire, dans les affaires de la vie, par les inspirations de sa conscience et de sa raison, il aura jusqu'au bout le plus grand égard pour leurs conseils et leurs avertissements.

Les mêmes sentiments qui doivent animer les enfants envers leur père et leur mère, les dirigeront aussi dans leurs relations avec leurs *grands parents* et leurs *ascendants*.

[1] Par exemple, dans le personnage déjà cité d'*Antigone*, voyez *Œdipe à Colone* de Sophocle.

S'il y a plusieurs enfants dans la même famille, l'esprit chrétien poussera les *frères* et les *sœurs* à s'aimer tendrement ; à bannir toute jalousie, toute aigreur et, plus tard, toute querelle d'intérêt ; à se prêter dans toutes les occasions assistance et appui ; à s'exciter au bien, et à maintenir les traditions et l'honneur de la famille (Histoire de Joseph). Le frère ou la sœur aînés devront exercer, à tous ces égards, par la seule autorité de l'affection et de l'exemple, une influence marquée et salutaire.

Les *amis* font, en quelque sorte, partie de la famille : Prov. XXII, 17. Le chrétien ne s'engagera dans les liens de l'amitié qu'avec prudence et discernement ; mais une fois formés, il veillera à ne pas les laisser se rompre ou se relâcher ; tout en restant fidèle à sa foi et à ses principes, il sera fidèle à ses amis ; prévenant, affectueux, dévoué jusqu'au sacrifice dans ses rapport avec eux, il gardera soigneusement dans son cœur le culte des souvenirs.

Enfin, il y a dans plusieurs familles des *maîtres* et des *serviteurs*.

L'esprit chrétien, qui a progressivement aboli l'*esclavage* et le *servage*, accepte et sanctifie l'institution des serviteurs. Ceux-ci sont des *domestiques*, c'est-à-dire (comme l'indique l'étymologie du mot *domus*, maison) de la maison.

Les *maîtres* doivent traiter leurs domestiques avec

justice, douceur et modération : Éphés. VI, 9; Coloss. 1. Ils doivent s'interdire à leur égard les mauvais traitements, les paroles hautaines ou irritantes, les exigences capricieuses ou exagérées. Ils doivent aussi contribuer à leur développement moral, soit en leur fournissant des loisirs nécessaires à leur édification (repos du dimanche, etc.), soit en leur donnant de bons conseils et de sages avertissements, soit en les faisant participer, autant qu'il est en eux, aux priviléges du culte domestique, soit surtout en leur donnant le spectacle journalier d'une vie pure, laborieuse et bien réglée.

De leur côté, les *serviteurs* doivent à leurs maîtres : le *respect* : 1 Tim. VI, 1 et 2 ; — la *fidélité*, soit directe, qui consiste à ne jamais s'approprier ce qui appartient à leurs maîtres, soit indirecte, qui consiste à prendre un soin vigilant des intérêts de la maison : Tit. II, 9, 10 ; — l'*obéissance*, une obéissance prompte et volontaire dans les choses bonnes et honnêtes : Coloss. III, 22.

Pénétrée de cet esprit, la famille deviendrait un sanctuaire où se ferait sentir la présence de Dieu et où brilleraient les vertus les plus rares et les plus admirées : la concorde et la paix, la pureté et la grandeur morales.

b. Devoirs du chrétien dans l'État et dans l'Église.

Bornons-nous à mentionner en peu de mots ces devoirs ; l'étude des uns (devoirs dans l'État) nous entraînerait à des développements trop étendus ; l'indication des autres (devoirs dans l'Église) se trouvera plus loin (Sect. XLV).

L'Évangile ne veut pas rester indifférent ni étranger aux intérêts sociaux et politiques de ce monde. Tout en faisant avant tout des hommes et des citoyens du ciel, il aspire à exercer une influence puissante et progressive sur l'*État*, c'est-à-dire sur le peuple constitué en corps de nation distincte, ayant ses lois, ses institutions, son gouvernement. Pour cela, il enseigne aux citoyens tout à la fois leurs droits et leurs devoirs.

Guidé par sa lumière, le chrétien doit : 1° aimer sa patrie sans étroitesse et sans aveuglement, et, s'il le faut, sacrifier ses biens et sa vie pour la défendre : Ps. CXXXVII, 5, 6; Rom. X, 1; 2° se soumettre aux autorités légitimes, à moins que sa conscience morale ou religieuse ne lui commande la résistance : Rom. XIII, 1 ; Actes IV, 19, 20 ; 3° enfin, s'efforcer de faire pénétrer dans l'État un esprit de justice, de charité et de liberté.

De leur côté, les *gouvernants*, les *magistrats* et les *administrateurs* ne devront jamais oublier qu'ils ne sont que les mandataires de la nation ou de la cité, que le gouvernement n'existe que pour le bien des

gouvernés, et que la conscience humaine est inviolable. De là pour eux l'obligation de se dévouer à la chose publique avec intelligence, avec zèle et avec amour ; de là encore le devoir d'aimer, de respecter et de fonder la *liberté* sous toutes les formes, surtout la *liberté religieuse*, qui est le principe et la garantie de toutes les autres.

Quant aux devoirs du chrétien dans l'*Église*, qui est comme sa patrie spirituelle, ils se résument tous dans l'*amour chrétien*. (Voyez plus loin.)

Jésus-Christ a donné l'exemple des vertus réclamées par les diverses relations dans lesquelles il a été placé, aux jours de sa vie terrestre. Il a été enfant docile, ami fidèle, citoyen dévoué, vraiment patriote et libéral (Luc. II, 51 ; Jean XIX, 26, 27; Luc XIX, 41, 42).

SECTION XLII.

III. LES SECOURS SPIRITUELS DU CHRÉTIEN.

En présence de l'idéal si pur, mais si élevé de la vie chrétienne, que nous venons de retracer d'après l'Évangile, le fidèle est amené à s'écrier comme l'apôtre : « Qui est suffisant pour de telles choses ! » (2 Cor. II, 16.) Mais cette même grâce qui l'a fait entrer dans

cette vie lui donnera la force d'y persévérer. Le secours spirituel par excellence du chrétien est donc le *recours à la grâce*, c'est-à-dire l'abandon chaque jour renouvelé de son âme à la miséricorde de ce Dieu-Sauveur qui l'a régénéré. Mais à côté, au-dessous de ce moyen permanent d'édification, le disciple de Jésus-Christ peut et doit recourir à des moyens particuliers, qui sont destinés à entretenir sa piété. Indiquons-les rapidement.

1° Le premier de ces moyens, c'est la *méditation religieuse* : Ps. XIX, 15. Il ne peut suffire au fidèle d'avoir appris une première fois, à l'époque de sa conversion, à se connaître tel qu'il est devant Dieu et à connaître l'Évangile de Jésus-Christ; il faut qu'il renouvelle, qu'il augmente tous les jours cette connaissance spirituelle, en descendant de nouveau dans son âme pour en constater les besoins, les imperfections, les misères, et en réfléchissant surtout aux vérités qui sont le fondement de sa foi. C'est là l'objet de la méditation religieuse. Rien n'est plus propre que cet exercice à combattre notre paresse morale, à chasser de notre cœur l'esprit de légèreté, d'insouciance, de mondanité; à élever nos pensées et nos affections vers les choses qui sont en haut; à rallumer en nous la flamme de l'amour et de l'enthousiasme chrétien.

Pour nous livrer efficacement à la méditation, il est nécessaire que nous sachions nous réserver, pendant le cours de la journée, quelques moments où

nous puissions nous retirer à l'écart, dans la solitude et le recueillement. Tous les hommes vraiment grands dans le Royaume de Dieu ont pratiqué cet exercice et contracté cette sainte habitude ; c'est là qu'il faut chercher, au moins en partie, le secret de la richesse de leur vie intérieure, comme aussi de la beauté morale des écrits que plusieurs nous ont laissés. (Voyez les *Psaumes*.)

La méditation peut revêtir, à certains moments et chez certaines âmes, une forme plus élevée. Quand, sous l'influence d'une méditation religieuse intense ou d'une fervente prière, l'esprit du chrétien acquiert un sentiment particulièrement vif et profond de la présence et de la grâce de Dieu ; quand il parvient à cette sorte d'intuition religieuse qui nous fait voir et comme toucher spirituellement les réalités du monde invisible, la méditation devient la *contemplation*. Cet état d'âme est des plus précieux ; un seul regard du fidèle qui contemple le Seigneur, a souvent suffi pour dissiper bien des nuages et conjurer bien des tentations. Mais cet état est rare, surtout en nos jours ; le chrétien doit le considérer comme *le Thabor* de sa vie religieuse. Il s'efforcera donc de s'élever quelquefois sur la montagne ; quand il en aura atteint le sommet, il jouira avec reconnaissance des lumières et des grâces qu'il y recevra du ciel ; mais il saura se résigner à redescendre, comme les disciples, dans la vallée, pour y continuer le rude combat de la foi et de la sainteté. (Lisez à ce sujet le trait de la Transfiguration : Marc IX, 2-9.)

2° Si nous ne pouvons pas toujours nous élever jusqu'à la contemplation, nous pouvons au moins recourir à la *prière* : Ps. XXV, 1 ; XXVII, 7, 8 ; Matth. VII, 7; Jacq. I, 5. On a défini la prière « l'entretien de l'âme avec Dieu. » Le chrétien prie pour s'unir à Dieu, pour l'adorer, pour lui rendre grâces, pour lui confesser ses péchés, pour demander son pardon et son secours, pour implorer sur autrui les bénédictions divines. Mais il y a deux manières de prier. Il y a la prière *intérieure*, qui n'est que la direction du cœur vers Dieu, et qui doit tendre à devenir incessante : 1 Thessal. V, 17. C'est de celle-là surtout qu'on a pu dire qu'elle est « la respiration de l'âme chrétienne. » Il y a aussi la prière *directe* et positive, qui s'exprime en paroles, et que nous adressons au Seigneur à certains moments ou dans certaines occasions. Pour demeurer vivant et fidèle, l'enfant de Dieu aura recours à ces deux formes, à ces deux manifestations de l'esprit de prière. Il aspirera à réaliser dans son cœur le sentiment de la présence constante de Dieu, et il aura ses heures et ses lieux de prière, selon le précepte et l'exemple de son Maître : Matth. VI, 6 ; XIV, 23.

L'heure qui commence et celle qui finit la journée, ont été considérées avec raison par toutes les âmes pieuses comme les plus naturelles et les plus favorables à la prière. Toutefois, le chrétien se gardera de tomber sur ce point dans le légalisme, et il saura trouver aussi d'autres occasions d'invoquer le Seigneur : soit seul, quand son cœur l'y poussera, sous l'influence

d'une bénédiction qu'il aura reçue de Dieu, ou en présence de quelque épreuve, de quelque tentation ; soit dans la communion de ses amis et de ses frères en la foi. Dans toutes ces circonstances, le lieu où l'on prie et l'attitude que l'on prend ne sont pas indifférents. C'est dans la retraite, loin des regards des hommes et des bruits du dehors, que l'on élève le mieux son âme au Seigneur. Quand on est seul, la prière à genoux semble préférable ; toutefois, les formes peuvent varier suivant les moments et les caractères. L'essentiel est de prier véritablement, de « prier en priant. »

Pour qu'il en soit ainsi, il faut apporter à ses prières les dispositions suivantes : la foi : Jacq. I, 6 ; la persévérance : Luc XVIII, 1 ; la spiritualité : Jacq. IV, 3, et l'humilité : Luc XVIII, 13. Nous pouvons bien exposer à Dieu tous les besoins et tous les désirs de nos cœurs, même ceux qui se rapportent à notre vie terrestre ; mais il faut que ces besoins soient légitimes et que ces désirs soient toujours subordonnés à la volonté de Dieu, qui seul sait ce qui nous est véritablement bon. Ajoutons que nous devons adresser nos prières à Dieu « au nom de Jésus-Christ, » c'est-à-dire dans la communion de Jésus-Christ et en nous appuyant sur l'œuvre de rédemption qu'il a accomplie pour nous : Jean XVI, 23. L'Écriture condamne formellement l'invocation des créatures, soit anges, soit saints : 1 Tim. II, 5 ; Coloss. II, 18. (Voyez Section XII.)

Ainsi entendue, la prière est à la fois pour le chré-

tien un devoir, un besoin et un puissant moyen de grâce ; l'expérience de tous les enfants de Dieu nous l'atteste. Elle possède une double vertu : 1° *Elle* exerce d'abord une influence salutaire sur celui qui s'y livre. Après s'être approché de Dieu, le fidèle se sent relevé, éclairé, consolé par sa prière même. La prière est à la piété ce que la parole est à la pensée ; elle manifeste la piété, mais, en la manifestant, elle l'enrichit et la fortifie. 2° L'Évangile et la foi attribuent à la prière une action plus puissante encore. Le Dieu de l'Évangile, le Dieu qui nous a donné Jésus-Christ, n'est pas un Dieu de *loin*, *enchaîné aux lois de l'univers* ; c'est le Dieu de près, *libre et miséricordieux*, que l'on prie et qui exauce, qui a fait entrer les prières de ses créatures et les réponses de leur Père céleste dans les plans de sa Providence. L'Écriture est parsemée d'un bout à l'autre de promesses magnifiques faites à la prière.

Jésus-Christ nous a donné dans *l'Oraison dominicale* : Luc XI, 1-5, non un *formulaire*, mais un *modèle* de prière, pour nous enseigner dans quel esprit il nous faut prier, et quels doivent être les sujets de nos prières.

3° Un autre moyen d'édification pour le chrétien, c'est la *lecture de l'Écriture sainte* : 2 Tim. III, 15-17 ; Jean V, 39.

La Bible est à la fois, comme nous l'avons établi, l'histoire des misères et des besoins spirituels de l'hu-

manité déchue, et le récit des compassions, des révélations de Dieu à son égard ; elle nous offre, sous une forme profondément humaine, la Parole même de Dieu ; elle contient des doctrines salutaires et des exemples vivifiants. Quoi de plus efficace que la lecture assidue de ce livre pour éclairer notre foi et affermir notre piété ! Tous les saints, et à leur tête Jésus-Christ, ont rendu témoignage à la vertu de ce secours spirituel.

Le chrétien mêlera donc la lecture de la Parole de Dieu à ses méditations et à ses prières journalières; il s'efforcera de pénétrer toujours plus le sens des textes sacrés et des vérités qu'ils expriment ; il vivra dans l'intimité de ces grands serviteurs de Dieu qui sont les auteurs ou les héros de la Bible ; il cherchera surtout à mieux connaître la personne et l'œuvre de Celui qui est leur Maître à tous et auquel les Écritures rendent témoignage, Jésus-Christ.

La lecture de l'Écriture sainte peut être faite de deux manières, qui ont chacune leur valeur : 1° On peut lire l'Écriture d'une manière *réglée*, en choisissant un ou plusieurs des livres qui la composent et en les lisant chaque jour et avec suite. Cette méthode donne à la Bible un intérêt et un charme qu'on n'aurait pas soupçonnés. Elle apprend au chrétien à connaître la Bible dans son ensemble, à discerner les rapports qui en unissent les diverses parties, et surtout à saisir cet admirable enchaînement des révélations divines qui fait de l'Écriture un organisme vivant,

comme un grand poëme religieux. — 2° On peut la lire aussi d'une manière *fragmentaire*, en prenant les passages qui correspondent le mieux à nos besoins et à nos dispositions du moment. Chaque chrétien a dans la Bible ses chapitres et ses versets favoris, auxquels il ne se lasse pas de revenir ; il est naturel d'y avoir recours dans les circonstances particulières où ces passages ont déjà montré leur influence, à l'heure de l'épreuve, ou en présence de quelque bénédiction. Si la première de ces deux méthodes est plus instructive, la seconde est peut-être plus populaire et plus édifiante. Le chrétien les combinera l'une avec l'autre, et il voudra ainsi unir pour son avancement spirituel la lumière à la chaleur.

A la lecture de la Bible peut s'ajouter encore celle des *livres religieux* qu'elle a inspirés et qui ont pour but, tantôt d'expliquer et de commenter nos saints Livres, tantôt de développer les doctrines ou les préceptes de l'Évangile, tantôt d'en raconter les magnifiques effets à travers les âges, tantôt enfin de nourrir l'esprit de prière et de fidélité chrétienne. C'est là le champ de la *littérature spirituelle*, et la matière d'une série de bons livres qui vont se multipliant dans nos bibliothèques religieuses et qui fournissent à la piété un aliment sain et varié [1].

[1] Parmi ces livres, il en est plusieurs que nous croyons devoir recommander en première ligne, surtout à la jeunesse chrétienne. Ce sont d'abord les ouvrages d'édification proprement dite : l'*Imitation de Jésus-Christ*; les *Heures de recueillement chrétien*, de Tholuck (2 vol, traduit par M. A. Sardinoux); *les Adieux* d'Adolphe Monod, et les divers *sermonnaires* de nos prédicateurs contemporains. Nous indi-

4° Nous devons mentionner encore, comme moyens subsidiaires, destinés à fortifier notre vie religieuse et à lui imprimer une direction pratique, les ressources que nous pouvons trouver dans la *famille*, dans l'*amitié* et dans le *travail*. La famille, avec les devoirs journaliers qu'elle impose et les joies pures dont elle est la source, sera d'ordinaire pour le chrétien un rempart contre les tentations qui lui viennent du dehors. Il trouvera certainement aussi dans des amitiés sérieuses un cordial et un stimulant religieux. Enfin le travail, un travail quotidien et bien réglé, en le mettant à l'abri des dangers qui accompagnent une vie de paresse et de désœuvrement, contribuera dans une large mesure à conserver en lui l'entrain de l'esprit, la sérénité du caractère et même la ferveur de la piété.

5° Il ne nous reste plus qu'à signaler les secours spirituels qu'offre à chaque fidèle la grande et précieuse institution de l'*Église*. Mais ceci nous conduit à un nouveau et important sujet, qui mérite une place à part et qui sera la matière du chapitre suivant.

querons ensuite les diverses biographies des hommes pieux. Nous recommandons enfin aux jeunes gens instruits, les *Pensées* de Pascal et les nombreux ouvrages d'*Alexandre Vinet*, l'un des penseurs religieux les plus éminents de notre siècle (25 volumes environ touchant aux sujets les plus divers, religion, philosophie, littérature, morale, et tous pénétrés d'un esprit profondément chrétien); parmi eux nous signalerons les *Discours* et *Nouveaux Discours sur quelques sujets religieux*, les *Études* et les *Nouvelles Études évangéliques*.

CHAPITRE VI.

L'APPROPRIATION DE LA RÉDEMPTION A LA SOCIÉTÉ OU L'ÉGLISE.

SECTION XLIII.

NATURE DE L'ÉGLISE.

L'œuvre de rédemption accomplie par Jésus-Christ n'a pas eu seulement pour but de donner le salut à un certain nombre d'individus, mais encore de fonder sur la terre une *société nouvelle*, qui réalisât l'idée du Royaume de Dieu et devînt pour l'humanité un foyer de lumière et un levain régénérateur. Il était d'ailleurs inévitable qu'une telle institution s'établît. Comme nous l'avons vu, l'homme ne peut vivre isolé : il a reçu de Dieu un instinct profond qui le pousse vers ses semblables, pour les associer à ses travaux, à ses intérêts, à ses misères et à ses joies. La religion, spécialement la religion de l'Évangile, fondée sur l'amour, est devenue, à plus forte raison, un principe puissant d'association. Le chrétien a toujours cherché d'autres chrétiens, afin de prier, de servir, de glorifier avec eux

ce Dieu qui les a également aimés, et qui est l'objet de leur commune foi et de leurs communes espérances. C'est cette double nécessité morale qui a donné naissance à l'*Église*.

Le mot *église* est d'origine grecque (*ekklesia*) ; il signifiait primitivement, *réunion*, *assemblée*. Appliqué d'abord à toutes sortes d'assemblées, il a servi depuis Jésus-Christ à désigner exclusivement la société nouvelle des chrétiens. L'Église peut donc être définie : l'*assemblée* ou la *société des disciples de Jésus-Christ*.

Quand a commencé l'Église ? Il va sans dire que cette institution ne pouvait exister au sein de l'antiquité païenne. Avant la venue du Sauveur, la religion était sans doute chez les Gentils un lien, mais un lien essentiellement national et politique. La cité, l'État, était le but ; les croyances et la vie religieuse n'étaient qu'un moyen. — Au sein du peuple élu, l'Église est en quelque sorte préparée par la *théocratie*, mais elle n'existe pas encore. La théocratie juive est une société locale, extérieure, dans laquelle on entre par l'effet de la naissance ou en participant à certains rites, tandis que l'Église est, comme le Christianisme, un fait spirituel et universel.

L'Église n'a été réellement fondée que par la Parole et par l'Esprit de Celui qui est venu « afin que tous soient un » dans la communion avec lui et avec le Père céleste. Pendant son ministère, Jésus-Christ a fait plus que prévoir cette sainte association, il en a jeté les bases en réunissant autour de sa personne cette

phalange de disciples qui le suivaient de lieu en lieu. Aussi c'est de sa bouche que nous recueillons pour la première fois, prononcé dans son sens spécial, ce beau nom d'Église : Matth. XVI, 18. Toutefois ce n'est qu'après la glorification de Jésus-Christ et la venue du Saint-Esprit, à partir du jour de la première Pentecôte, que l'Église s'est constituée et manifestée. Privés de la présence corporelle de leur Maître, mais pénétrés de son esprit d'amour, les disciples se rapprochèrent les uns des autres et formèrent une société dont les membres se sentaient unis comme les membres d'un même corps et appelés à travailler ensemble à l'extension du règne de Dieu : Act. II, 42-47. (Voyez Section XXXV.) Cette société n'a pas pris fin avec ce premier élan de la foi chrétienne; selon la promesse du Seigneur, elle s'est conservée et propagée à travers les âges, sous des formes diverses, et c'est par son canal que le fleuve divin a coulé dans le monde et est venu jusqu'à nous.

De ces faits, il résulte que la source première et toujours jaillissante de l'Église, c'est l'Esprit de Jésus-Christ, le *Saint-Esprit*. Tant que sur la terre il y aura quelques hommes qui posséderont l'Esprit de Jésus-Christ et qui pourront se rapprocher, il y aura une Église. « Là où est l'Esprit, là est l'Église. »

Nous concluons aussi que l'Église est une société *purement religieuse*, indépendante de toute nationalité et de toute institution politique, destinée, comme l'Évangile, à s'établir dans tous les pays, dans tous les

temps, au milieu des hommes de toutes les races et de toutes les classes, et sous toutes les formes de gouvernement.

Nous concluons encore que le seul chef et roi de l'Église, celui qu'elle doit seul aimer et servir, c'est *Jésus-Christ*. Aussi le Seigneur s'est-il désigné d'avance comme « l'*Époux* » de l'Église, et les apôtres nous présentent-ils l'Église comme « l'Épouse » de Jésus-Christ, comme « le corps » dont il est « la tête, » comme « le temple » dont il est « la pierre angulaire : » Matth. IX, 15 ; Éphés. I, 22, 23 ; II, 20-22 ; V, 23-27.

Enfin, nous pouvons affirmer que l'Église a une double mission : unir les croyants et régénérer le monde. Elle est donc à la fois une *société* et une *école* religieuse, le *résultat* de l'œuvre de la grâce et un *moyen* de grâce ; elle réalise le royaume de Dieu et elle tend à le propager.

Mais en caractérisant ce grand fait de l'Église, il faut distinguer les deux aspects différents sous lesquels il se présente à nous.

a. Il y a l'aspect *idéal* et *divin*. L'Église nous apparaît telle qu'elle devrait être, telle qu'elle est dans le plan de Dieu, telle qu'elle sera un jour, quand sera consommée l'œuvre de la rédemption. C'est ce côté que les écrivains sacrés, en particulier saint Paul, aiment à mettre en lumière, et pour cela ils ont eu recours aux images les plus riches et les plus variées, celles que nous avons rappelées plus haut. L'Église

ainsi considérée revêt les plus beaux caractères : — 1° Elle est *une;* elle est unie tout entière à son unique chef, Jésus-Christ, qui répand en elle la même foi, la même espérance, le même amour, en sorte que les membres de l'Église sont comme les membres d'un même corps : I Cor. XII, 12, 13; 2° Elle est *sainte*, consacrée à Dieu dans la communion avec Jésus-Christ et pénétrée de cet esprit de sainteté qui la purifie de tout égoïsme et de tout péché : Éphés. V, 25-27; 3° Elle est *catholique* ou *universelle* (c'est là le sens du mot grec), parce que, s'adressant à tous sans distinction, elle renverse toutes les barrières de nationalités, d'espace, de temps, et embrasse tous les enfants de Dieu qui sont sur la terre et ceux-là mêmes qui sont entrés dans le ciel : Jean X, 16; Éphés. II, 14-16 [1].

b. L'Église se présente aussi à nous sous un aspect *réel* et *actuel*. Par l'effet du péché et de ses conséquences, par l'effet aussi des entraves *naturelles qui* naissent de la diversité des esprits, de la différence des lieux et des temps, ce magnifique idéal n'est pas encore réalisé. Le corps du Christ est encore brisé et subdivisé en un grand nombre d'associations qui portent chacune le nom d'Église. — Il faut distinguer l'*Église* en soi et les *églises*, comme nous avons distingué la *Religion* et les *religions* (Section II). Les diverses églises ne revêtent jamais dans leur plénitude

[1] A ce point de vue, on distingue dans l'Église l'Église *militante* (celle qui combat encore sur la terre) et l'Église *triomphante* (celle qui est glorifiée dans le ciel).

les caractères d'unité, de sainteté, d'universalité que nous avons constatés dans l'Église. Aucune d'elles n'est entièrement *sainte*, car leurs membres ne sont pas encore exempts de tout péché, et ils ne peuvent avoir la prétention de ne compter parmi eux que de vrais enfants de Dieu : Matth. XIII, 28, 29. Aucune d'elles ne peut se dire *une* ni *universelle*, car il n'en est aucune qui soit à l'abri des divisions et qui n'ait à côté d'elle d'autres églises : 1 Cor. III, 3. Les temps apostoliques, tout en restant l'âge d'or de l'Église, ne font pas exception à cette règle [1].

Nous sommes donc obligés de distinguer aussi, comme on l'a toujours fait, l'*Église invisible* (ainsi nommée parce que ses vrais membres ne sont réellement et complétement connus que de Dieu seul), et l'*Église visible* (ainsi désignée parce qu'elle se compose de tous ceux qui appartiennent visiblement à quelqu'une des églises particulières). L'Église invisible est seule « le corps de Christ ; » l'Église visible est la manifestation nécessairement imparfaite de ce corps spirituel dans un monde où l'erreur et le péché règnent encore. La première renferme tous les chrétiens et ne renferme que des chrétiens ; la seconde rassemble avec des disciples de Jésus-Christ des chrétiens qui ne le sont que de nom. On peut faire partie de l'Église vi-

[1] Il y a entre l'Église en soi et les églises, la même différence qu'entre le chrétien arrivé à la perfection et le chrétien qui lutte contre le péché, entre la vie éternelle avec ses gloires et la vie actuelle avec ses ombres, entre l'idéal et le réel.

sible sans appartenir à l'Église invisible. Dans celle-ci, on n'entre que par la foi vivante, que donne le Saint-Esprit; dans celle-là, on peut n'apporter que « les apparences de la foi. » L'essentiel est donc d'être membre de l'Église invisible ; c'est de celle-là seule qu'on peut dire : « Hors de l'Église, point de salut. »

Toutefois, comme l'Église invisible ne se manifeste et ne se propage ici-bas que par le moyen des églises visibles ; comme celles-ci dans leur totalité sont à l'Église invisible ce que le corps est à l'âme, il est nécessaire qu'il y ait des églises visibles et que le chrétien fasse partie de l'une d'elles. Il nous reste donc à voir quels sont les principes qui doivent être à la base de l'Église considérée sous cet aspect.

SECTION XLIV.

DES PRINCIPES CONSTITUTIFS D'UNE ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE.

Si une église visible ne peut avoir la prétention de posséder tous les caractères qui distinguent l'Église invisible, elle doit cependant aspirer sans cesse à les revêtir. Elle a pour mission de réaliser de plus en plus « la communion des saints » et d'étendre autour d'elle le royaume de Jésus-Christ, en combattant avec une croissante énergie l'erreur et le péché. Pour atteindre

ce double but, il faut qu'elle repose sur les grands principes qui sont à la base du Christianisme et assurent son triomphe au milieu des hommes. D'après nos études précédentes et conformément à l'idée que l'Écriture nous donne de l'Église, ces principes peuvent être résumés de la manière suivante :

1° Le Sauveur et le chef de l'Église étant Jésus-Christ, et Jésus-Christ seul, il faut qu'une société qui porte ce nom mette vivement en lumière la *nécessité* et la *suffisance de Jésus-Christ* pour éclairer, sanctifier et sauver les âmes; il faut, en d'autres termes, qu'elle s'appuie sur la grande doctrine *du salut par la foi en Jésus-Christ*. Une église qui voilerait ou diminuerait la personne et l'œuvre du Sauveur, en interposant entre le Sauveur et les fidèles d'autres médiateurs, célestes ou terrestres; qui ferait de la foi une confiance aveugle, une simple adhésion de l'esprit à une autorité extérieure, ou altérerait la pureté de cette foi par le principe du mérite des œuvres, ne serait pas une église évangéliquement constituée.

2° Comme l'Église est une association libre et volontaire de personnalités morales qui ne reconnaissent pour guide en matière de foi que les Saintes Écritures, il faut que l'Église fasse sans cesse appel à la *conscience individuelle* de ses membres, éclairée et dirigée par la *Parole de Dieu* contenue dans les écrits sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament. Une église qui supprimerait ou enchaînerait la conscience du fidèle; qui interdirait à quelques-uns la lecture de la Bible ou ne

favoriserait pas sa diffusion ; qui imposerait des dogmes ou des pratiques contraires à la Parole de Dieu, ne serait pas une église évangéliquement constituée.

3° Comme l'Évangile, en nous révélant le souverain Médiateur, a aboli tout sacerdoce spécial et a fait de tous les chrétiens « des rois et des sacrificateurs à l'Éternel, » il faut que dans son gouvernement l'Église manifeste *l'égalité spirituelle* de ses membres et les appelle tous à coopérer à son édification et à son administration. Une église qui mettrait à part une classe d'hommes pour en faire les intermédiaires obligés entre Dieu et les fidèles, les dispensateurs exclusifs des grâces célestes, les guides et les maîtres absolus des troupeaux du Seigneur, ne serait pas une église évangéliquement constituée.

4° Enfin, comme l'adoration enseignée par Jésus-Christ à ses disciples est une adoration « en esprit et en vérité, » il faut que l'Église fasse *prédominer* dans son culte *l'esprit sur la forme*, l'enseignement sur les rites extérieurs. Une église qui attacherait une importance exagérée aux formes du culte; qui ferait de l'adoration de Dieu et de la contemplation du Sauveur une occasion de pompes et de cérémonies au milieu desquelles la foi est absorbée par la vue, ne serait pas une église évangéliquement constituée.

En comparant d'après ces principes les trois grandes communions qui se partagent la chrétienté, on reconnaîtra aisément quelle est celle qui, dans son ensemble, est la plus fidèle à l'esprit de l'Évangile. Ces trois

Églises sont : l'Église *romaine*, l'Église *grecque* et l'Église *protestante* [1].

[1] Le plan et l'étendue de ce Manuel ne nous permettent pas de raconter, comme il faudrait le faire pour traiter à fond cet important sujet, les origines de ces trois grandes Églises et leurs développements à travers les âges. Nous regrettons aussi de ne pouvoir donner un rapide aperçu de l'*Histoire de l'Église*. Nous espérons le faire un jour dans un autre ouvrage destiné à la jeunesse et qui complétera celui-ci. A ceux de nos lecteurs qui ont le temps et le goût de se livrer à cette étude si intéressante et si actuelle, nous recommandons, parmi beaucoup d'autres, les ouvrages suivants :

Histoire de l'Église chrétienne au siècle apostolique, par Néander, traduit par F. Fontanès, 2 vol.; *La Vie chrétienne aux trois premiers siècles de l'Église*, par le même, traduit par Diacon; *Histoire des trois premiers siècles de l'Église*, par E. de Pressensé, 5 vol.; *Le Christianisme aux six premiers siècles : au moyen âge : dans l'âge moderne*, par E. Chastel, 3 vol.; *Histoire* (abrégée) *de l'Église chrétienne*, par A. Vulliet; *Origines de l'Église romaine*, par Archinard; *Les Grands hommes de l'Église.*

Histoire des Vaudois, par Muston, 4 vol.; *Les Réformateurs avant la Réforme*, par de Bonnechose, 2 vol.; *Histoire de la Réformation* (abrégé) par F. Naef; *Histoire générale de la Réformation*, par Merle d'Aubigné, 2 séries, 10 vol.; *Histoire de la Réformation française*, par Puaux, 7 vol.; *Histoire des Protestants de France*, par G. de Félice; *Histoire des Églises du Désert*, par C. Coquerel, 2 vol.; *Histoire des Pasteurs du Désert*, par N. Peyrat, 2 vol; *Histoire des Réfugiés protestants de France*, par Weiss, 2 vol.; *Histoire de la liberté religieuse*, par Dargaud, 4 vol.; *Histoire du Concile de Trente*, par Bungener; *Les Huguenots*, par A. Schaeffer; *Essai sur l'esprit et l'influence de la Réformation de Luther*, par Ch. de Villers; *Vues sur le Protestantisme*, par S. Vincent; *Le Manuel des chrétiens protestants*, par E. Frossard.

Les diverses biographies des *Réformateurs*, par Hoff, Haag, Bungener, etc.; les écrits de M. J. Bonnet : *Olympia Morata, Aonio Paleario*; *Récits du XVI^e^ siècle*; *Nouveaux récits*; *Lettres de Calvin.* Les monographies sur les Églises réformées spéciales : *Précis de l'histoire de l'Église réformée de Paris*, par A. Coquerel fils; Histoires des Églises : *de Genève*, par Gaberel, 3 vol.; *de Nîmes*, par A. Borrel; *de Montpellier*, par Ph. Corbière; *d'Anduze*, par J.-P. Hugues; *Une ville protestante* (*Montauban*), par Mary Lafon; l'*Église sous la Croix* (Lille), par Ch.-L. Frossard; *Antoine Court ou histoire de la Restauration du*

L'Église romaine reconnaît bien Jésus-Christ pour chef et pour roi ; mais elle place entre lui et les âmes d'autres médiateurs : les saints, les anges, la vierge Marie dont elle fait une véritable déesse (surtout depuis la proclamation de l'étrange dogme de l'Immaculée Conception [1]) ; elle altère la doctrine de la justification par la foi en y ajoutant celle des œuvres *méritoires* et *surérogatoires*. — Elle rend hommage à la divine inspiration de la Bible, mais elle met à côté et souvent au-dessus de son autorité celle de la *tradition* [2] ; elle ne reconnaît pas aux simples fidèles le droit de lire sans son autorisation et d'interpréter librement les Écrits sacrés ; elle se défie de la conscience individuelle et ramène la foi de ses membres à un seul article : l'autorité de l'Église. — Elle a établi un sacerdoce hiérarchiquement constitué, ayant à sa tête un *pape*, dont elle vient de proclamer l'infaillibilité absolue dans le domaine religieux, en dépit de l'Évangile, des enseignements de l'histoire et des tendances les

Protestantisme en France au XVIII[e] siècle, par Ed. Hugues, 2 vol, etc. Nous renvoyons aussi les amis de notre histoire religieuse à *la France protestante*, de Haag, 9 vol., et au *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*.

Parmi les nombreux ouvrages de controverse, nous nous bornerons à signaler un petit opuscule qui unit la brièveté à l'exactitude, la hauteur des vues à la largeur des sentiments et à la vivacité de la forme, les *Lettres à mon curé*.

[1] Le 8 décembre 1854.

[2] L'Église romaine appelle de ce nom un enseignement oral qui, dit-elle, émanant de Jésus-Christ et des apôtres, et transmis par ceux-ci à leurs successeurs, est parvenu jusqu'à nous à travers les siècles, et dont elle a exclusivement le dépôt et la clef.

plus légitimes de la société moderne [1]. — Enfin, dans sa conception du culte et de la vie chrétienne, elle tombe dans le matérialisme religieux par la multiplicité de ses cérémonies, par l'idée qu'elle se fait des

[1] Nous ne pouvons discuter ici les divers passages bibliques autour desquels s'est longtemps concentrée la controverse entre les docteurs des deux Églises. Nous croyons que l'interprétation de ces passages dépend essentiellement de la manière dont on a résolu les questions capitales relatives à la doctrine chrétienne. Nous ferons seulement remarquer que le fameux texte biblique sans cesse invoqué par le catholicisme pour établir la suprématie papale : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église : » Matth. XVI, 18 et 19, n'a pas le sens et la portée qu'on lui attribue; voici nos raisons :

1° Si Jésus déclare à Pierre qu'il se servira de lui pour fonder son Église, c'est que l'apôtre a été le premier à confesser le Sauveur : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant : » Matth. XVI, 16, 17, et qu'il est appelé à jouer dans l'Église naissante le rôle d'*initiateur* (Actes II, conversion des 3,000 après la prédication de Pierre, et Actes X, conversion du centenier Corneille par le ministère de Pierre). Il faut reconnaître à Pierre une sorte de *priorité* historique; mais cette priorité n'est pas la *primauté*, encore moins la *souveraineté*.

2° D'après les déclarations apostoliques, la *pierre angulaire* de l'Église, c'est Jésus-Christ : Actes IV, 11; 1 Cor. III, 11; Éphés. II, 20-22. Sur cette pierre s'élèvent d'autres pierres qui sont le fondement de l'édifice, et ces pierres-là sont « les apôtres et les prophètes; » Pierre n'est nullement distingué de ses collègues. Quant au pouvoir de *lier* et de *délier* (c'est-à-dire de proclamer le pardon des péchés pour ceux qui croient, et la condamnation de ceux qui demeurent incrédules), il est conféré aux autres disciples aussi bien qu'à Pierre : Matth. XVIII, 18.

3° Le Nouveau Testament ne renferme pas un seul mot, y compris la belle épître de saint Pierre, sur les prétendus pouvoirs de l'apôtre. Saint Paul déclare qu'à Antioche il « résista en face à Pierre, parce qu'il méritait d'être repris : » Gal. II, 11-14, et il affirme que lui, Paul, n'est en rien inférieur à aucun des apôtres : 2 Cor. XI, 5. De fait, quand Paul paraît sur la scène de l'Église apostolique, la personne de Pierre diminue d'importance et finit par disparaître.

4° Il est très-douteux que Pierre soit jamais allé à Rome; le Nouveau Testament ignore ce séjour, dont la supposition repose sur une tradition du IIe siècle. Alors même que Pierre y serait allé, ce ne serait

sacrements (Sections XLVI et XLVII), par l'influence qu'elle attribue à des actes purement rituels (exorcismes, eau bénite, reliques, génuflexions, rosaires, pénitences, pèlerinages, etc.).

En réalité, le Catholicisme romain demeure une forme inférieure du Christianisme; comme on l'a dit, « il est le produit de l'alanguissement de la vie spirituelle dans l'Église primitive; sa naissance marque une chute dans la société chrétienne [1]. »

Toutefois, pour être pleinement juste à l'égard de cette vaste institution, il faut reconnaître : 1° qu'elle a conservé de magnifiques lambeaux de la vérité chrétienne et qu'elle a vu naître dans son sein des docteurs, des fidèles et même des prêtres et des pontifes qui ont bien mérité de l'humanité (par exemple, les saint Bernard, les saint Louis, les Fénelon, les Pascal, les Sylvestre II); 2° qu'elle a correspondu pendant une assez longue période à l'état encore inculte de l'esprit humain et qu'elle a souvent défendu la société du moyen âge contre les excès de la tyrannie des grands et de la barbarie des peuples. — Si, de nos jours, le Catholicisme est un anachronisme et, qui pis est, un embarras pour le progrès des lumières et l'établissement du royaume de Dieu, rendons justice aux chré-

pas une raison de croire qu'il y ait été proclamé vicaire de Jésus-Christ, encore moins d'imaginer que ses prétendus successeurs aient hérité de ses prétendus privileges.

[1] *Lettres à mon Curé*, pag. 85; lisez toute cette huitième lettre, qui est comme l'analyse philosophique du catholicisme considéré dans son principe.

tiens fervents qu'il abrite encore; rappelons-nous que, par l'effet d'une inconséquence assez commune, il se rencontre partout des hommes qui valent mieux — comme il s'en trouve qui valent moins — que leurs principes.

Quant à l'Église *grecque* (dite *orthodoxe*), nous devons apporter dans notre jugement plus de réserve, parce qu'elle nous est moins connue. Il nous semble cependant qu'elle altère aussi, à un moindre degré peut-être, les principes que nous avons énumérés [1].

Enfin, nous affirmons que l'Église *protestante*, envisagée dans son ensemble, respecte et met en relief ces principes. Jésus-Christ y est présenté comme le seul Médiateur; la conscience individuelle y est res-

[1] L'Église *grecque* se sépara de l'Église *latine* à l'issue de la longue rivalité qui s'établit entre les évêques de Rome et ceux de Constantinople (867 à 1054). C'est ce qu'on appela le *grand schisme d'Orient;* il fut un des mauvais fruits des prétentions papales. Cette Église domine en Grèce, en Russie, en Turquie et dans l'Orient chrétien. La conquête musulmane l'affaiblit considérablement; mais dans les temps modernes elle s'est beaucoup relevée, grâce à la décadence de l'empire turc et aux progrès de l'empire russe. Elle compte environ 80 millions d'adhérents. Sa doctrine est nettement formulée dans le catéchisme composé en 1642 par le métropolitain de Kiew, Pierre Mogilas. Elle se distingue de l'Église romaine sur plusieurs points : elle rejette la suprématie papale (le patriarche de Constantinople a une simple primauté d'honneur), le purgatoire, le culte des statues (non des images), la confession auriculaire; elle garde la communion sous les deux espèces (tout en retenant l'idée de la présence réelle); elle permet la lecture de la Bible en langue vulgaire et le mariage des prêtres (*popes*); enfin, elle maintient contre l'Église romaine la croyance que le Saint-Esprit procède seulement du Père. On trouve dans les classes lettrées de l'Église grecque des chrétiens fervents, d'une grande largeur d'esprit, et dont les sympathies seraient plutôt tournées vers le protestantisme évangélique; mais dans les classes laborieuses et chez les paysans, l'ignorance et les superstitions abondent.

pectée et mise directement en contact avec les Saintes Écritures, qui sont répandues, vulgarisées, lues de droit par tous les fidèles; le sacerdoce y est aboli et remplacé par un ou plusieurs ministères, qui tirent toute leur autorité de l'Église elle-même, dont ils sont la représentation et l'organe; enfin, le culte chrétien y a reconquis sa simplicité et sa pureté primitives.

L'Église protestante doit son existence, comme église distincte, à la *Réformation* du XVI^e^ siècle (que l'on fait dater du 31 octobre 1517, jour où Luther afficha publiquement 95 thèses contre les indulgences sur les murs de l'Église de Wittemberg). Cette Réformation fut une *révolution* et une *protestation* contre des erreurs et des abus séculaires; mais elle fut aussi et avant tout une *restauration* du Christianisme primitif, un retour à l'Écriture et à la foi de l'Église apostolique. Les principes générateurs du protestantisme ont été ramenés à deux : 1° le principe dit *matériel* (ou de fond), la doctrine de la justification par la foi en Jésus-Christ; 2° le principe *formel* (ou de méthode), le libre examen appliqué à l'Écriture, seule règle de foi.

Le chrétien éclairé s'attachera donc de préférence à l'Église protestante, comme étant la plus fidèle, et il considérera le protestantisme comme la forme la plus épurée et la plus vivante du Christianisme [1].

Le *droit* de s'unir à l'église dont on reconnaît la

[1] Lisez une remarquable brochure de M. de Rémusat sur *la Réforme et le Protestantisme*, où il déclare « que la Réforme n'est pas une diminution, mais un *accroissement de f i.* »

supériorité spirituelle est légitime et se transforme même en obligation. Le dicton populaire : « Il faut mourir dans l'église où l'on est né » est un sophisme inspiré par l'ignorance ou par la lâcheté morale. Seulement, la séparation d'avec une église et l'entrée dans une autre ne doivent être accomplies que sous l'influence de convictions mûries et désintéressées; le droit n'existe que lorsqu'il devient un *devoir*.

SECTION XLV.

DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR D'UNE ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE; DROITS ET DEVOIRS DE SES MEMBRES.

L'Église protestante ne se présente pas sous la forme d'une *société* unique, mais comme un ensemble de sociétés qui, avec un fond commun de doctrines et un esprit commun, ont une assez grande diversité de coutumes et d'organisation. Cette diversité n'est pas un mal, au moins dans certaines limites : elle est la marque de la diversité même et de la sincérité des esprits; elle est le fruit du principe de liberté qui est à la base du Protestantisme; elle remonte d'ailleurs aux temps apostoliques [1].

[1] L'étude attentive des *Actes* et des *Épîtres* nous amène à reconnaître qu'il y avait au siècle des apôtres, non pas *une Église* uniformé-

Les formes ecclésiastiques et la physionomie générale des églises issues de la Réformation ont été déterminées par plusieurs causes : le caractère particulier des nations et des races au milieu desquelles le Protestantisme s'établit, les circonstances politiques et morales qui accompagnèrent le mouvement réformateur, le génie des fondateurs et des organisateurs de ces églises, enfin la manière différente dont furent envisagées et résolues certaines questions de doctrine et de culte. De là l'existence de plusieurs églises : l'Église *luthérienne* (qui a prévalu en Allemagne, en Suède, en Norwége, au nord-est de la France); *l'Église réformée*, qui s'est établie en France, en Suisse, etc.; l'Église *anglicane*, qui est l'Église protestante nationale d'Angleterre, etc. De là encore l'existence de plusieurs *types* ecclésiastiques : les types *luthérien*, *réformé*, *anglican*, *morave*, *wesleyen*, *indépendant*, etc. Chacune de ces églises a son cachet spécial et sa constitution propre; chacun de ces types correspond à des besoins individuels ou sociaux, et reflète un des côtés de la vérité et de la vie chrétienne [1].

ment et hiérarchiquement constituée, mais *des églises* qui se régissaient librement elles-mêmes et présentaient des différences dans l'organisation.

[1] L'Église *luthérienne* porte à la fois l'empreinte de la conception de Luther et du génie allemand; elle met surtout en relief dans la doctrine le principe *de la justification par la foi*, et dans le culte *l'importance des sacrements*. L'Église *réformée* à son tour a subi la double influence de l'esprit français et du caractère de Calvin; le principe de l'*autorité de l'Écriture* occupe dans sa dogmatique la première place; dans son culte, l'*enseignement* l'emporte sur l'adoration et le sacre-

Quant au choix que le chrétien fera entre ces diverses églises, il sera avant tout inspiré par des motifs de conscience et de fidélité. L'instruction et l'éducation religieuse qu'il aura reçues d'une église seront pour lui des titres considérables à son respect et à son affection, et, à moins que sa vie spirituelle ne soit directement compromise, à moins qu'il ne trouve dans la communauté à laquelle il est rattaché, ou une altération positive des grandes doctrines chrétiennes, ou un relâchement moral dangereux, ou une étroitesse insupportable, il lui demeurera fidèle, sans méconnaître ses lacunes et en s'efforçant d'y faire pénétrer un esprit de plus en plus chrétien. Comme nous l'avons remarqué, le droit de séparation d'une église est un droit légitime, mais qui ne doit être exercé que quand il constitue un devoir. Une église n'est pas un vêtement que l'on puisse dépouiller ou revêtir à son gré, sans motifs sérieux et sans déchirement intérieur. Il faut se rappeler d'ailleurs qu'aucune forme ecclésiastique ne correspond pleinement à l'idéal, et que l'erreur et le péché se retrouvent partout; il ne faut pas oublier non plus que l'esprit de *secte* et de *schisme* est

ment. L'Église *anglicane* étant le résultat d'une révolution religieuse très-complexe, renferme en elle des éléments divers : une confession de foi nettement protestante (les XXXIX *articles*) et une liturgie qui a retenu plusieurs formes et même certaines idées catholiques (par exemple la régénération baptismale) ; de là dans son sein l'existence de deux courants, dont l'un, de beaucoup le plus profond et le plus populaire, est essentiellement protestant, et dont l'autre est un retour plus ou moins prononcé à la conception catholique (le *Puséisme*, le *Ritualisme*).

condamné par l'Écriture et mis au rang des fruits de la chair : Gal. V, 19 et 20.

Ceci nous amène à dire quelques mots de l'*organisation* d'une église évangélique.

Une société quelconque ne peut exister sans un ensemble de règles et de lois qui y maintiennent à la fois l'ordre et la liberté. La société religieuse, l'Église, n'échappe pas à cette condition. Si Jésus-Christ est son seul maître, et le Saint-Esprit son vrai guide, elle ne peut pourtant pas se passer d'administrateurs et de conducteurs humains. L'expérience a prouvé que dans une communion religieuse, l'imprévu, la liberté absolue entraîne à la longue l'anarchie, le morcellement indéfini, quelquefois même la tyrannie spirituelle. Nous rejetons donc nettement le principe de certains chrétiens de nos jours qui ne veulent d'aucune organisation ni d'aucun gouvernement ecclésiastique constitué[1].

Quels sont les principes qui doivent présider à une bonne organisation ecclésiastique?

Ici se présente encore l'opinion d'autres chrétiens qui pensent qu'il nous faut copier exactement le gou-

[1] C'est le principe des *frères de Plymouth*, appelés en France *Darbistes*, du nom de l'un de leurs chefs les plus influents et les plus zélés, M. Darby. Le darbisme compte parmi nous quelques hommes d'une piété sincère; mais le système nous paraît contraire à l'enseignement biblique, à la tradition chrétienne et aux besoins légitimes de l'Église et de la société; aussi ne rallie-t-il qu'un très-petit nombre d'adhérents et n'exerce-t-il qu'une influence très-limitée. La négation de toute organisation se rattache chez lui à une idée assez singulière, celle de l'*Apostasie de l'Église*.

vernement des églises apostoliques. Nous ne croyons pas que cette assertion soit légitime, pour deux motifs : 1° En fondant son Église par sa Parole et par son Esprit, Jésus-Christ ne l'a pas lui-même organisée ; il en a jeté la semence en lui laissant le soin de prendre, quand elle aurait levé, la forme, l'*organisme* qui lui conviendrait le mieux, selon les temps et les circonstances. De là la merveilleuse aptitude de l'Église à correspondre à tous les besoins et à s'accommoder à toutes les situations ; de là aussi une grande variété de coutumes, d'institutions, qui a éclaté dans sa marche au milieu du monde [1]. 2° Comme nous l'avons fait observer, l'organisation des églises apostoliques n'était pas uniforme, et elle se fit lentement, peu à peu, au fur et à mesure des nécessités intérieures [2].

Mais si nous ne sommes pas obligés de reproduire servilement la constitution des églises apostoliques,

[1] L'Église catholique elle-même n'a pas été immuable ; elle compte dans l'histoire de son gouvernement au moins deux grandes périodes : la période *catholique* proprement dite, où l'épiscopat était le centre de l'unité et le siége de l'autorité religieuse, et la période *romaine*, où la papauté décidément constituée est devenue la clef de voûte de tout l'édifice.

[2] Ainsi, dans les commencements (lisez Act. II-V), les *apôtres* seuls dirigeaient la communauté de Jérusalem ; plus tard on éprouva le besoin d'instituer des *diacres* chargés du soin des pauvres (Act. VI) ; on vit ensuite naître successivement diverses charges, celle des *presbyters* ou anciens (du grec *presbyteroï*), des surveillants ou *évêques* (en grec *episcopoï*), des *pasteurs* ou bergers, etc. Dans certaines églises, il n'y avait que des évêques ou des diacres ; dans d'autres, on trouvait des évêques, des diacres et des anciens ; dans plusieurs, ces diverses charges, au lieu d'être distinctes, s'échangeaient ou se confondaient. (Lisez les Épîtres, et spécialement Act. XX, 17, 28 ; Tit. I, 5-7.)

nous devons en retrouver l'esprit et en appliquer les principes généraux. Voici, dès lors, quels nous paraissent être les principaux éléments d'une organisation vraiment évangélique :

1° Comme l'Église réside essentiellement dans la société des fidèles qui la composent, il faut que *tous ses membres participent* soit directement, soit indirectement, au *gouvernement* de la Communauté, et que toutes les charges constituées dans son sein émanent d'elle et puisent en elle leur autorité.

2° Dans l'intérêt de l'ordre et de l'édification, il faut qu'il y ait dans l'Église *un ou plusieurs ministères* réguliers qui aient pour mission spéciale d'exhorter, d'enseigner et de paître spirituellement le troupeau du Seigneur. Le ministère en général a été voulu par Jésus-Christ, reconnu par les écrivains sacrés du Nouveau Testament et admis par les églises apostoliques : Matth. XXVIII, 19; Éphés. IV, 11-13; Tit. I, 5.

3° Puisque l'Église chrétienne repose sur la foi et sur la vie chrétienne, et que cette foi et cette vie ne sont pas le résultat de la naissance, mais d'une conviction personnelle et d'une libre détermination, il faut que chaque Église exprime cette foi, soit par le moyen de sa *liturgie* (actes du culte), soit par celui d'un *symbole* ou d'une *profession de foi* [1], qui soit tout

[1] Il va sans dire que ce symbole ne sera jamais placé au-dessus de l'Écriture Sainte et qu'il tirera d'elle toute sa valeur; il va sans dire aussi qu'il pourra être révisé et modifié, s'il y a lieu, par les représentants autorisés de l'Église (soit le Conseil d'anciens et de pasteurs, si

ensemble large et positive, et à laquelle adhèrent tous ceux qui veulent entrer dans cette Église, et spécialement ceux qui sont appelés à la diriger; il faut aussi qu'elle maintienne cette vie par une *discipline* qui, sans tomber dans l'esprit d'étroitesse et d'inquisition, tende à écarter de son sein le désordre ecclésiastique et la corruption morale.

4° Pour veiller à l'application de ces lois intérieures, et pour résoudre les diverses questions qui peuvent se présenter, touchant les relations de l'Église avec la société civile [1] ou avec d'autres sociétés religieuses, il

l'Église appartient au régime *congrégationaliste* —voyez pag. 336, note,— soit le Synode général, si elle est *presbytérienne*). Ce symbole doit être court et biblique, et il doit mettre surtout en relief la personne et l'œuvre du Rédempteur. Dans notre Église réformée, le seul symbole qui soit resté est le Symbole dit *des Apôtres*, plusieurs fois exprimé dans notre liturgie. Tout le monde sait qu'il n'a pas été rédigé par les Apôtres, ni tout d'une pièce, mais successivement, au sein de l'Église du second, du troisième et du quatrième siècle. Il nous paraît certes bien insuffisant pour exprimer la foi d'une église évangélique : il contient des articles qui donnent lieu à des interprétations diverses et n'ont pas une grande importance (par exemple l'article : *il est descendu aux enfers*); d'un autre côté, il n'affirme pas certaines doctrines capitales : les doctrines de la justification par la foi et de la régénération. Mais tel qu'il est, en attendant que l'Église réformée puisse se reconstituer, ceux de ses membres qui désirent maintenir dans son sein la foi évangélique et la tradition chrétienne, ont le droit et le devoir de veiller à sa conservation, parce qu'il offre un résumé des principaux faits de la Révélation et de la Rédemption, et qu'il est un lien entre le présent et le passé de l'Église chrétienne.

[1] Ces relations de l'Église avec la société civile ou politique sont inévitables, même dans le système de la séparation de l'Église et de l'État, parce que l'Église ne peut rester absolument étrangère aux intérêts de ce monde (par exemple en cas de donations qui lui sont faites, etc.), et parce que l'État non plus ne peut être indifférent aux

est nécessaire que chaque église ait un corps régulier d'*administrateurs*, composé des ministres qu'elle possède, auxquels se joindront un certain nombre de simples fidèles qu'elle aura elle-même choisis et délégués. Ce Corps aura aussi pour mission d'administrer les biens de la Communauté, de subvenir aux besoins de ses conducteurs et de ses employés, et de pourvoir au soutien des diverses œuvres de charité ou d'évangélisation fondées dans son sein [1].

phénomènes religieux et moraux qui se produisent dans son sein. Si l'Église est unie à l'État, elle devra s'efforcer de restreindre plutôt que d'accroître l'intervention de celui-ci dans les affaires religieuses; elle croira de sa dignité de renoncer aux faveurs du pouvoir, pour se borner à réclamer et à maintenir ses propres libertés.

[1] Ajoutons, pour être complet et afin de tenir compte de la situation de notre Église réformée française et de la plupart des Églises, que si plusieurs communautés d'un même pays, réunies dès l'origine autour des mêmes principes, forment ensemble une grande Église ayant sa physionomie propre et ses traditions spéciales, il sera convenable de grouper ensemble un certain nombre d'églises locales qui nommeront des représentants destinés à former un Conseil supérieur qui les administrera. Ce Conseil, uni à ceux des autres groupes, pourra à son tour nommer des députés pour former des assemblées plus *générales*, qui pourront constituer le Corps législatif de l'Église générale. Ce Corps veillera aux intérêts religieux de l'Église tout entière; il sera chargé de maintenir ou de réviser les lois qui la régissent, et prononcera en dernier ressort sur les questions qui lui auront été déférées.

C'est là ce qu'on désigne sous le nom de régime *presbytérien* ou *synodal*, bien distinct du régime *congrégationaliste*, qui est celui des églises se gouvernant d'une manière isolée. Notre Église réformée de France, depuis son premier synode (mai 1559), a adopté le premier de ces régimes, qui semble plus en harmonie que le second avec l'esprit français et les traditions nationales. A la base de l'édifice se trouvent les églises particulières, dirigées maintenant chacune par un Consistoire local appelé *Conseil presbytéral*. Les églises d'une certaine région sont groupées en Église consistoriale, administrée par un *Con-*

Quelles que soient d'ailleurs les règles d'organisation qu'elle adopte, une église vraiment évangélique ne doit pas oublier que ces règles n'ont rien d'absolu et peuvent être modifiées par l'Église elle-même, si des be-

sistoire général qui se compose de tous les Pasteurs de ces églises, du Conseil presbytéral du chef-lieu et des délégués des églises locales. Au-dessus des Consistoires, il existait autrefois des *Colloques*, qui réunissaient les délégués de plusieurs Églises consistoriales; au-dessus de ceux-ci, des *Synodes provinciaux*, et au-dessus encore le *Synode général* ou *national*, qui était comme l'Assemblée législative de l'Église réformée de France. Cette organisation subsiste toujours en principe; mais en fait, depuis le premier Empire (loi du 18 germinal an X), l'État auquel l'Église réformée est unie ne reconnaît guère que les Consistoires, et subsidiairement les Conseils presbytéraux, qui ont été officiellement constitués par un décret du 26 mars 1852. Le silence du législateur sur le Synode national, sans lequel notre constitution presbytérienne n'est qu'un corps sans tête, a équivalu pour nous jusqu'à ce jour à une suppression. Il serait peut-être facile d'obtenir maintenant de l'État l'autorisation de le réunir, si notre Église n'était pas déchirée par la lutte des deux tendances contraires qu'elle porte dans son sein. Le dénoûment de cette douloureuse situation nous paraît être, ou dans la séparation générale de l'Église et de l'État, vers laquelle marche l'esprit moderne, mais qui tardera peut-être quelque temps encore, ou, en attendant, dans une scission, sans colère et sans injustice, de l'Église réformée en deux Églises se rattachant ou non à l'État, et jouissant l'une et l'autre de la plus entière liberté*.

* Cette note a été écrite en 1870; depuis lors, le Gouvernement de la République, fidèle aux grands principes du libéralisme moderne, a rendu à l'Église réformée nationale (par son décret du 29 novembre 1871) le droit de se régir entièrement elle-même d'après ses principes et ses traditions, en l'autorisant à réunir d'une manière officielle son Synode général. La 1re Session de ce Synode s'est tenue à Paris du 6 juin au 10 juillet 1872, et a eu un grand retentissement. Les débats qui s'y sont produits sur les faits et sur les doctrines caractéristiques du Christianisme, aussi bien que sur les principes ecclésiastiques, ont rendu manifeste la séparation des esprits et nécessaire la solution que nous avions déjà indiquée : la scission définitive et légale. Nous sommes plus que jamais persuadé, en voyant ce qui se passe dans nos églises, que cette solution, toute douloureuse et toute difficile qu'elle soit dans la pratique, est la seule vraiment loyale et libérale.

soins nouveaux se font sentir, et surtout que l'organisation la plus parfaite ne suffit pas pour donner la vie. La vie d'une église dépend de la présence du Saint-Esprit, et cette présence elle-même de la fidélité de ceux qui en font partie. Ceci nous amène à indiquer rapidement les *devoirs* des membres de l'*Église*.

Les fidèles doivent : *a* Aimer sincèrement leur église, sans étroitesse et sans fanatisme, et concourir à son développement spirituel par la ferveur de leur foi, la pureté de leur vie, leur assiduité au culte, leur participation aux sacrements, leurs sacrifices et leur activité religieuse : *1 Cor. XIV, 12; Hébr. X, 24, 25. b* S'aimer et se soutenir mutuellement dans toutes les situations de la vie, en écartant tout esprit d'égoïsme et de division, et en pratiquant les vertus de l'humilité, de la tolérance, de la charité et du pardon mutuel : Philipp. II, 1-4; Coloss. III, 12-15. *c* Encourager leurs conducteurs spirituels, surtout dans les temps difficiles, par leur respect, leur sympathie, leurs prières et leur obéissance à la Parole qu'ils annoncent : 1 Thess. V, 12, 13; Hébr. XIII, 17. *d* Enfin, travailler à l'extension de la grande Église universelle, en profitant de toutes les occasions de mettre en lumière l'unité spirituelle des enfants de Dieu (Alliance évangélique, Mission intérieure, etc.), et en soutenant avec un zèle persévérant les entreprises qui ont pour but la conversion des âmes et le triomphe des grands principes de l'Évangile (Sociétés bibliques, des Missions, d'évangélisation, des livres et traités religieux, Écoles, Asiles

de l'enfance et de la vieillesse, Instituts d'orphelins, Maisons de refuge ou de secours pour tous les membres déshérités de la famille humaine).

De leur côté, les conducteurs et administrateurs d'une église doivent : *a* Respecter la conscience morale et religieuse des membres du troupeau, se souvenant qu'ils n'en sont pas les dominateurs, mais les serviteurs : 2 Cor. I, 24 ; *b* Édifier l'Église par une prédication ou une administration fidèle, par un dévouement sans bornes et par l'exemple d'une vie sérieuse et chrétienne : 1 Tim. III, 1-4 ; 1 Pier. V, 1-3 ; 1 Tim. III, 8-13.

Les uns et les autres, fidèles et pasteurs, doivent s'unir et marcher ensemble dans la même foi, pour travailler à « l'édification du corps du Christ. »

SECTION XLVI.

LES MOYENS DE GRACE CONFIÉS A L'ÉGLISE.

I. LA PAROLE DE DIEU ET LE CULTE.

Après avoir étudié la nature de ce fait si important du Royaume de Dieu que l'on appelle l'Église, il nous faut examiner quels sont les *moyens de grâce* qui lui ont été confiés pour accomplir sur la terre sa double

mission : vivifier les croyants et régénérer le monde [1].

Ces moyens pourraient être ramenés à un seul : *la Parole de Dieu*. Dieu a parlé aux hommes par son Fils Jésus-Christ; il a parlé aussi par Moïse, par les prophètes et par les apôtres. Cette Parole a été déposée dans les saintes Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament; par elle, des milliers et des millions d'âmes ont été éclairées et régénérées; par elle, le Royaume de Dieu est parvenu jusqu'à nous. Ce que cette Parole a accompli dans le passé, elle est appelée à le faire encore : elle est et elle sera jusqu'à la fin « comme un feu qui consume et comme un marteau qui brise la pierre, » « utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger et pour instruire dans la justice. » (Voyez Section VII.) Or, c'est à la garde de l'Église qu'elle a été confiée : « Allez et enseignez toutes les nations. » « Vous me serez témoins, » a dit le Seigneur à ses disciples (Matth. XVIII, 19; Act. I, 8). Répandre la Parole de Dieu, telle est donc l'œuvre de l'Église, tel est aussi son premier moyen de grâce.

Mais l'emploi de ce moyen entraîne une série de devoirs que nous ne pouvons qu'indiquer :

1° Pour répandre dans le monde la Parole de Dieu, il faut d'abord que l'Église *conserve* dans leur intégrité et leur pureté les écrits qui la contiennent. C'est là l'objet d'une science qui doit être à la fois historique et chrétienne, et à laquelle on donne le nom de *Cri-*

[1] Lisez à ce sujet les intéressants discours de M. de Pressensé sur *l'Église et ses moyens de grâce.*

tique sacrée. Contrôler avec respect et indépendance l'œuvre accomplie dans les premiers siècles de l'Église, c'est-à-dire la formation du *canon* du Nouveau Testament, et pour cela recueillir patiemment les témoignages rendus aux livres qui le composent par les Pères de l'Église et les auteurs profanes de cette époque, et en peser la valeur ; comparer ensemble les plus anciens manuscrits et les innombrables versions de la Bible, pour en dégager autant que possible le texte primitif ; étudier le contenu des écrits sacrés pour préciser la date de leur composition et en déterminer le but et les auteurs, telle est la mission de cette science. Bien comprise, la Critique sacrée est la gardienne du saint Recueil, et, surtout en nos jours, un auxiliaire indispensable de l'Église chrétienne.

2° L'Église doit s'efforcer ensuite de *mettre en circulation* la Parole de Dieu, afin qu'elle soit la lumière, non-seulement du peuple chrétien, mais encore des hommes « de toute tribu, de toute langue et de toute nation, » auxquels elle est adressée. C'est là la noble tâche des docteurs appelés à traduire la Bible dans les diverses langues vulgaires et des *Sociétés bibliques* chargées d'en opérer la diffusion. Les sociétés bibliques sont une des gloires les plus pures et un des moyens de grâce les plus puissants de l'Église de Jésus-Christ, et tout spécialement des églises issues de la Réformation.

3° L'Église ne doit pas se contenter de conserver et de semer dans le monde la Parole de Dieu, il faut en-

core qu'elle se replie sur cette Parole pour la *méditer* et pour en tirer, comme le père de famille de son trésor (Matth. XIII, 52) « des choses vieilles et des choses nouvelles. » De là l'utilité de la *Théologie* avec ses diverses branches et la nécessité du *Ministère de la Parole* sous ses diverses formes. La théologie évangélique est la fille légitime de la foi chrétienne, qu'elle est destinée tout ensemble à éclairer et à affermir chez ceux qui la possèdent, à recommander et à justifier auprès de ceux qui l'ignorent et à défendre contre ceux qui l'attaquent. Quant au ministère de la Parole, il a toujours été et il restera toujours dans l'Église l'instrument le plus efficace d'édification et de réveil. L'Église doit donc honorer la théologie et le ministère évangélique ; elle laissera à la première sa liberté d'investigation et au second sa liberté d'action. Mais, à leur tour, la théologie et le ministère doivent aimer et édifier l'Église ; ils prendront pour point de départ et pour guides permanents de leur activité les deux principes générateurs de l'Église : l'Écriture sainte et la conscience chrétienne.

4° Enfin, pour communiquer régulièrement aux âmes la Parole de Dieu, l'Église a surtout recours au *culte public*.

Comme nous l'avons vu (Section XXXVIII), le Culte public est né du besoin qu'éprouve l'homme d'adorer dans la communion de ses semblables le Dieu qu'il aime et qu'il sert. Aussi est-il une des institutions les plus anciennes et les plus universelles au sein

de l'humanité. Dans la théocratie juive, il occupait une large place, et c'est pour le régulariser que fut promulgué cet ensemble de lois *cérémonielles* que nous avons énumérées (Section XXI). Ces lois étaient en harmonie avec l'état du peuple hébreu et avec le caractère figuratif de l'économie mosaïque. Il ne faut donc pas s'étonner si le culte évangélique diffère considérablement du culte juif : celui-ci est surchargé de formes et de symboles ; celui-là doit être simple et spirituel. Caractérisons en peu de mots les éléments qui le composent.

a. Le *lieu.* — Dans l'ancienne alliance, le culte rendu à Jéhovah n'avait toute sa valeur que dans un lieu spécial ; ce fut d'abord le Tabernacle, ce fut ensuite le Temple de Jérusalem, construit sur le modèle du Tabernacle. Dans la nouvelle alliance, il n'y a plus de lieu exclusivement consacré au Seigneur : Jean IV, 21-24 ; tous les lieux de la terre peuvent devenir des lieux de culte et d'adoration. Il est bon cependant que nous ayons des *maisons de prières.* Les premiers disciples se réunissaient dans une chambre haute ; les chrétiens persécutés des trois premiers siècles se réfugiaient dans les Catacombes ; l'Église triomphante, depuis l'avénement de l'empereur Constantin, s'appropria les temples des anciens dieux et les basiliques des cités ; le catholicisme du moyen âge éleva des cathédrales ; la piété protestante prit pour sanctuaires, tour à tour, des maisons particulières, des grottes et des carrières du désert, et d vieilles églises; de nos

jours, elle s'efforce de créer son architecture religieuse [1]. Cet attachement à des lieux de culte spéciaux, à des *parvis sacrés*, est légitime ; mais le chrétien ne doit pas oublier que le véritable temple où Dieu veut être adoré est partout, et que l'autel par excellence est celui du cœur qui aime et qui se donne au Dieu vivant.

b. Les *organes du culte*. — Dans l'ancienne alliance, c'étaient les ministres de la religion, les sacrificateurs et les lévites qui offraient à Jéhovah les sacrifices et les prières ; à eux seuls était accordé le privilége de pénétrer dans le Sanctuaire. Dans la nouvelle alliance, tous les chrétiens forment « la sacrificature royale ; » tous ont directement accès auprès de Dieu ; tous peuvent et doivent lui rendre hommage, louange et adoration : Hébr. X, 19-22 ; 1 Pier. II, 5 et 9. Il n'y a donc plus de prêtres, et par suite plus de barrières, dans les temples chrétiens. Mais si le prêtre a disparu, il est nécessaire que les services du culte soient présidés par des hommes spéciaux, dont l'autorité repose tout en-

[1] Le Protestantisme évangélique, sans attacher une importance trop grande à l'art religieux dans le culte, ne doit pas le dédaigner : le beau peut et doit être la splendeur du saint comme du vrai. Seulement, dans la construction de nos temples, nous devons nous souvenir que l'enseignement de la vérité, la prédication de la Parole est un des éléments essentiels du culte. Il faut dès lors que l'architecture protestante fasse de la chaire le point central de l'intérieur du sanctuaire, et donne aux fidèles toutes les facilités pour former un auditoire attentif et recueilli. Ayons des temples qui ne ressemblent pas à des écoles, mais ne bâtissons pas non plus des cathédrales. Il vaut mieux, pour l'édification commune, élever au sein des Églises populeuses plusieurs oratoires, qu'un vaste temple où la voix du prédicateur se perd dans le vide et où le recueillement est difficile.

tière sur l'appel de Dieu et de l'Église, et sur l'éducation spéciale qu'ils ont reçue. Ces hommes sont des *ministres*, des ambassadeurs de Christ et des serviteurs de l'Église qu'ils sont destinés à nourrir de la Parole de vie. Leur activité religieuse ne doit pas suspendre celle des fidèles, mais plutôt la diriger et la stimuler. Tous sont appelés à contribuer à l'édification commune. Dans la primitive Église, tous les membres d'une assemblée pouvaient prendre la parole pour exhorter et prier : 1 Cor. XIV, 31. Si, de nos jours, le pasteur seul est chargé de ce soin, c'est parce que les assemblées sont trop nombreuses et sans doute aussi parce que la piété est moins naïve et moins spontanée. Il reste toujours aux fidèles une part active à prendre dans le culte, par le chant des louanges de Dieu [1].

c. Les *éléments du culte.* — Le culte chrétien doit réunir les moyens d'édification que nous avons énumérés à propos de la vie chrétienne : *la méditation* et *la contemplation; la prière* et *la lecture de la Parole de Dieu.* Mais il faut y en ajouter trois autres qui peuvent seuls être employés en commun : *la prédi-*

[1] L'activité des laïques qui ont reçu des dons exceptionnels pour édifier l'Église, peut être mise à profit avec une grande efficacité, soit dans les assemblées plus intimes et plus familières qui sont établies dans plusieurs Églises (réunions bibliques, de prières, d'entretiens fraternels), soit même dans des services ayant un caractère spécial (par exemple les *Conférences*). Quelques laïques ont donné de nos jours à cet égard un noble exemple et exercé une influence considérable et salutaire. Qu'il nous soit permis en particulier de citer avec reconnaissance les noms de MM. A. de Gasparin et Ernest Naville.

cation, *le chant sacré* et *les sacrements*. Comme la religion évangélique est une religion de lumière et d'amour, il faut que le culte chrétien présente et unisse dans une juste proportion ces deux caractères : *l'enseignement* et *l'adoration*. La lecture et la méditation de la Parole de Dieu ont pour mission de maintenir le premier ; la prière, les chants et les sacrements, de nourrir le second.

L'Église romaine a voulu surtout mettre en relief l'élément de l'adoration ; malheureusement, infidèle à l'esprit de la nouvelle alliance et aux recommandations expresses de Jésus-Christ et des apôtres, elle a fait de son culte une imitation des cérémonies du culte hébraïque ; elle a attribué aux symboles et aux rites l'importance qu'il fallait donner à l'exposition et à l'intelligence des vérités religieuses ; elle a rempli ses temples d'images et de statues qui entretiennent l'esprit de superstition et d'idolâtrie ; elle fait parler ses ministres et prier le peuple dans une langue inconnue. (1 Cor. XIV, 19.)

La Réformation a ramené le culte à sa simplicité et à sa pureté primitive ; elle a rendu à l'enseignement de la vérité sa place légitime ; elle a voulu que les simples laïques pussent adorer et prier d'une manière intelligible. Reconnaissons toutefois que quelques-unes des églises qu'elle a fondées, en particulier notre Église réformée, ont trop négligé dans l'application l'élément *liturgique* (la prière et le chant sacré) et donné à la prédication une prépondérance exagérée.

d. Les *temps du culte.* — Le culte chrétien est de tous les temps et de tous les jours. Toutefois l'Église primitive éprouva de bonne heure le besoin de mettre à part un jour spécial de la semaine pour l'adoration en commun. Ce jour fut le premier de la semaine juive ; il fut choisi en souvenir de la résurrection de Jésus-Christ, et appelé *Dimanche*, ou jour du Seigneur. Le Dimanche ne peut être envisagé comme le sabbat juif ; la célébration de ce jour est un privilége et un devoir moral plutôt qu'une obligation légale. Il est bon que le corps et l'esprit de l'homme prennent un repos régulier et réparateur ; il est bon que la famille, souvent dispersée dans la semaine, puisse de temps en temps se trouver réunie ; il est bon aussi que l'âme chrétienne ait un loisir prolongé pour s'unir plus directement à Dieu par le culte privé et public. La sanctification volontaire et sérieuse du Dimanche est, pour l'Église et pour un peuple, un signe et un moyen de prospérité spirituelle [1].

A côté du Dimanche, l'Église des premiers siècles a progressivement établi des jours de *fêtes* destinés à solenniser les grands événements de la Rédemption : *Noël* (anniversaire de la naissance de Jésus-Christ, célébré le 25 décembre), le *Vendredi-Saint* (anniver-

[1] Voyez le sermon d'un de nos prédicateurs contemporains les plus goûtés, M. le Pasteur Bersier, intitulé : *le Dimanche* (*Sermons*, première série). Quoique notre manière de concevoir l'origine du Dimanche soit un peu différente de celle de M. Bersier, nous adhérons pleinement aux considérations morales par lesquelles il s'efforce de prouver les heureux effets de la sanctification de ce jour.

saire de sa mort, fête *mobile*, de la fin mars à la fin avril) ; *Pâques* (anniversaire de sa résurrection, le dimanche qui suit le Vendredi-Saint et la pleine lune) ; l'*Ascension* (anniversaire de son élévation glorieuse, quarante jours après Pâques) ; la *Pentecôte* (anniversaire de la première effusion du Saint-Esprit, dix jours après l'Ascension et cinquante jours après Pâques). L'Église du moyen âge avait multiplié les jours de fêtes, en instituant celles consacrées aux Saints et à la Vierge Marie, etc. — La Réformation est revenue à la simplicité des temps primitifs et à la vérité biblique. Parmi les églises protestantes, quelques-unes (l'Église luthérienne, l'Église anglicane, etc.) ont ajouté quelques fêtes à celles-là, mais sans sortir des traditions chrétiennes et sans tomber dans l'idolâtrie. Quelques autres, par excès de spiritualisme, les ont toutes supprimées. Notre Église réformée célèbre celles que nous avons indiquées ; elle en a récemment établi une autre : la fête de la *Réformation* (solennisée le 31 octobre ou le premier dimanche de novembre, en souvenir du 31 octobre 1517).

Ces fêtes ne sont pas d'institution divine : c'est donc une erreur d'attacher à leur célébration, comme le fait l'Église romaine, un caractère sacramentel et une vertu exceptionnelle ; mais nous croyons qu'il est bon de les conserver et de les rendre aussi belles et aussi édifiantes que possible : elles servent à retracer vivement à notre esprit les doctrines capitales de l'Évangile, à vivifier la piété des fidèles et à réveiller l'intérêt des

indifférents. Seulement il faut, en les célébrant, ne pas oublier que la fête à laquelle Dieu prend plaisir est celle d'un cœur qui se réjouit dans sa communion, et que cette fête est de tous les jours.

SECTION XLVII.

II. LES SACREMENTS.

1° LE BAPTÊME.

Le culte chrétien trouve son expression la plus haute dans deux cérémonies instituées par Jésus-Christ, et destinées à représenter par des signes visibles les faits spirituels qui sont à la base du Christianisme et de la vie chrétienne. Ces deux cérémonies sont le *Baptême* et la *Sainte-Cène* ; on leur a donné le nom de *Sacrements*.

Le mot de sacrement n'est pas biblique, mais il exprime très-bien une des idées de l'institution. Il vient d'un mot latin (*sacramentum*) qui veut dire *serment*. Chez les Romains, ce mot servait à désigner les engagements du soldat qui s'enrôlait sous les drapeaux. On a bien pu l'appliquer à ces cérémonies saintes qui ont

pour but de figurer l'entrée ou la marche du fidèle au sein du Royaume de Dieu. L'Église est comme une armée dont Jésus-Christ est le chef, et la Croix l'étendard. Celui qui s'attache à l'Église fait donc un serment de fidélité à Dieu et au Sauveur. Les sacrements représentent sous une forme visible cette consécration intérieure.

Les sacrements sont donc d'abord des *symboles* qui nous rappellent à la fois les priviléges et les devoirs du chrétien, et qui manifestent au dehors la foi qu'il possède. Mais ils sont aussi des *moyens de grâce,* providentiellement établis pour accroître et confirmer sa foi. Si l'homme s'approche de Dieu par le sacrement, Dieu à son tour s'approche de l'homme ; si l'homme promet à Dieu fidélité, Dieu promet et communique à l'homme la force d'être fidèle. Le sacrement, qui est un *signe de la foi,* devient un *sceau de la grâce.*

On voit dès lors qu'il faut, dans la manière d'envisager les sacrements, se préserver d'une double erreur : celle qui consiste à les considérer comme inutiles à la piété, « comme des cérémonies vaines et sans effet, » et celle qui consiste à penser qu'ils sont absolument nécessaires au salut, et qu'ils confèrent par eux-mêmes et nécessairement la grâce divine. La première de ces deux erreurs est celle d'un *idéalisme exagéré;* elle méconnaît la sagesse de Jésus-Christ et les nécessités de notre nature; elle oublie que l'homme est composé d'un corps en même temps que d'un esprit, que l'idée et la vie religieuse ont besoin de symboles pour mieux

s'exprimer. La seconde est celle du *matérialisme sacramentel;* elle est infidèle au caractère essentiellement spiritualiste de l'Évangile, et au vrai sens des paroles du Sauveur; elle fait prédominer la forme sur le fond, le rite extérieur sur la vie intérieure; elle est l'occasion des malentendus et des superstitions les plus funestes.

La première de ces erreurs a été commise par quelques chrétiens et quelques sectes mystiques; la seconde est le résultat nécessaire de la doctrine du catholicisme romain.

Si nous nous demandons maintenant quels sont les sacrements que doit célébrer l'Église chrétienne, nous rencontrons l'opinion de l'Église romaine qui, conséquente avec sa conception des sacrements, en a multiplié le nombre et en reconnaît sept : le *Baptême*, l'*Eucharistie*, la *Confirmation*, la *Pénitence*, le *Mariage*, l'*Ordination* et l'*Extrême-Onction*. La Réforme n'en a admis que deux : le *Baptême* et la *Sainte-Cène :* le premier, qui représente l'entrée de l'homme dans la vie chrétienne et dans l'Église; le second, qui figure la conservation et le développement de cette vie par la communion avec Christ et avec ses disciples. Le principe qui a présidé à cette réduction est bien simple : on n'a accepté pour sacrements que les cérémonies positivement instituées par Jésus-Christ et célébrées dans l'Église apostolique. Or l'étude attentive du Nouveau Testament n'en a révélé que deux, et ces deux suffi-

sent d'ailleurs au symbolisme évangélique. Seulement le baptême, étant l'emblème de l'entrée dans la vie nouvelle (la conversion), n'est administré qu'une fois; tandis que la Sainte-Cène représentant le renouvellement de cette vie (la sanctification), chaque fidèle doit y participer souvent.

1° Le Baptême.

Si nous essayons de découvrir les premières origines du baptême, nous devons remonter, comme le contenant en germe, aux ablutions juives. Établies par Moïse sur l'ordre de Dieu, elles avaient à la fois un but hygiénique et moral : elles obligeaient les Hébreux à entretenir la propreté de leur corps, et elles éveillaient dans leur cœur le besoin de purification morale. Plus tard, quand les Juifs firent des prosélytes, ils établirent une sorte de baptême comme signe de leur incorporation à la théocratie. Mais ce fut Jean-Baptiste qui institua le premier le baptême de *repentance* ou de préparation à la venue du Royaume de Dieu (Marc I, 4). Jésus-Christ lui-même voulut le recevoir de son Précurseur, comme consécration de sa charge messianique (Matth. III, 13-15). Les disciples du Seigneur baptisèrent plus tard en son nom (Jean IV, 2). Tous ces baptêmes étaient préparatoires ; ils servaient à faire désirer le vrai baptême, le seul qui peut régénérer et sauver, et que le Christ apportait au monde : le baptême du Saint-Esprit : Matth. III, 11 ; Jean III, 3 et 5.

Toutefois, avant de monter au ciel, Jésus-Christ ordonna à ses disciples d'annoncer l'Évangile à toutes les nations, « les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » (Matth. XXVIII, 19). L'Église apostolique se montra fidèle à ce commandement (Voyez le livre des Actes), et l'usage du baptême s'est perpétué à travers les âges et est venu jusqu'à nous.

Les paroles de l'institution et la forme primitive du baptême étaient bien propres à en révéler le sens. Le néophyte était baptisé « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, » ce qui signifiait qu'en devenant chrétien et en entrant dans l'Église, il se plaçait dans la communion de Dieu le Père qui l'adoptait comme son enfant, du Fils de Dieu qui l'avait racheté, de l'Esprit de Dieu qui le sanctifiait : 1 Pierre I, 2. Il était baptisé par *immersion*, c'est-à-dire plongé dans l'eau (*mergere in*), d'où il ressortait aussitôt pour recevoir l'imposition des mains. La submersion dans les flots indiquait sa mort au péché, et sa sortie, son renouvellement intérieur; il était considéré alors comme devenu « une même plante avec le Christ par la conformité de sa mort et de sa résurrection » (Rom. VI, 3, 4). Ainsi étaient admirablement représentés : d'une part, la grâce de la rédemption (pardon et régénération); de l'autre, l'engagement du racheté (renoncement au péché et vie nouvelle), en d'autres termes le grand drame de la conversion. De là les riches images que cette cérémonie a fournies aux écrivains sacrés, surtout à saint Paul, pour peindre la vie du chrétien.

Le baptême était alors vraiment le signe de la foi et un moyen de grâce.

La forme de l'immersion dut bientôt faire place à celle de l'aspersion (*aspergere*, répandre sur) ; mais ce changement était secondaire, il n'altérait pas l'idée du baptême. Une modification plus grave eut lieu peu à peu dans le courant du second et du troisième siècle. Primitivement, le baptême était administré aux adultes qui faisaient profession de la foi chrétienne. Il était alors le symbole de l'entrée volontaire et personnelle dans l'Église du Seigneur, et il était précédé, dans la plupart des églises, d'un temps de noviciat et d'instruction, qui était plus ou moins long. Dans l'église d'Alexandrie, la durée en était de trois ans. Les docteurs chrétiens appelés à préparer les candidats étaient nommés *catéchètes* (d'un mot grec *katekeistai*, faire retentir la parole de Dieu), et les candidats *catéchumènes*. Ceux-ci recevaient le baptême et pouvaient participer ensuite à la Sainte-Cène, quand ils avaient rendu témoignage de leur foi, soit dans des examens particuliers, soit dans l'ensemble de leur vie. Mais à mesure que la société chrétienne s'accroissait, à mesure aussi que le matérialisme sacramentel pénétrait dans l'Église et se substituait au spiritualisme apostolique, on éprouva le besoin de présenter les enfants des chrétiens au baptême. On voulut ainsi les rattacher de bonne heure à l'alliance de grâce, à l'Église et au ministère évangélique; mais on fut inspiré aussi par la pensée que le baptême était un moyen de purification et de salut, et

qu'il avait par lui-même la vertu d'effacer la tache originelle et de conférer la grâce.

C'est sous cette forme et avec cette idée que l'Église romaine a conservé cette institution. D'après sa doctrine, l'eau du baptême est seule efficace pour nous remettre en état de grâce dès notre entrée dans la vie. Si un enfant meurt sans baptême, il est considéré comme allant, non pas précisément en enfer, mais dans une sorte de région vague et mystérieuse qui n'est pas le ciel ni l'enfer, appelée *limbes*. Cette idée est étrange, fantastique, sans racines dans l'Écriture ni dans la conscience. Le baptême ne peut sauver, pas plus que son absence ne saurait perdre une âme humaine ; ce qui sauve, c'est la grâce de Dieu en Jésus-Christ; ce qui perd, c'est le refus de cette grâce. Pour le salut de nos enfants morts en bas âge, baptisés ou non, nous devons compter plutôt sur l'amour de Dieu et sur la parole du Sauveur : Matth. XIX, 14.

La Réforme, dans son ensemble, crut devoir conserver le baptême des petits enfants, et il est universellement pratiqué dans notre Église réformée. Les mêmes raisons qui l'ont introduit autrefois dans l'Église en ont commandé le maintien. Seulement, le protestantisme évangélique a élagué les idées superstitieuses que le catholicisme a mêlées à cette institution. Le baptême est pour nous une cérémonie de famille et d'Église par laquelle l'enfant est consacré au Seigneur; l'eau versée sur son front est le symbole de cette grâce de la vie nouvelle qu'on demande à Dieu de répandre

dans son cœur, à mesure qu'il croîtra en stature et en intelligence. C'est aussi du côté des parents une occasion de prendre l'engagement solennel de veiller, non-seulement à la conservation temporelle de leur enfant, mais à sa santé spirituelle, et de lui donner une éducation chrétienne. L'institution des *parrains* et *marraines* est venue de la nécessité des choses, et s'est établie surtout à l'époque des persécutions. Si le père et la mère viennent à mourir, le parrain et la marraine deviennent les protecteurs et les guides spirituels de l'enfant.

Ainsi envisagé, le Sacrement du baptême conserve encore un caractère frappant d'édification et de beauté morale. Il est une présentation, une consécration de l'enfant à Dieu qui, par l'organe de l'Église et de ses ministres, le place en quelque sorte sous l'influence de sa grâce, pour le rendre un jour participant des bienfaits de la rédemption. Les parents, les parrains, l'Église, le pasteur, prennent à cet acte une part directe et contractent une sérieuse responsabilité. Quant à l'enfant, il demeure inactif à cause de son âge; mais quand il sera parvenu à l'âge de raison et qu'il aura reçu une instruction religieuse suffisante; quand il aura appris à connaître et à aimer ce Dieu-Sauveur auquel il a été consacré, il sera tenu de renouveler lui-même l'engagement qu'on a prononcé pour lui à son baptême. C'est là l'origine de la *confirmation* ou de la *ratification du vœu du baptême*, qui est devenue dans nos églises l'un des éléments essentiels de ce que

l'on nomme la *première communion* [1]. Le catéchumène qui, après s'être examiné lui-même et sous sa responsabilité personnelle, prononce librement ce vœu, est reçu dans l'Église et admis à participer au second Sacrement, la Sainte-Cène.

[1] Nous croyons devoir transcrire ici les engagements que notre Église réformée fait prendre à ses catéchumènes :

« *Première demande.* — Vous donc qui souhaitez d'être admis à la Sainte-Cène, et qui avez été instruits des vérités de l'Évangile, êtes-vous si bien persuadés de ces vérités que rien ne puisse vous faire renoncer à la religion chrétienne, et que vous soyez prêts à tout souffrir plutôt que d'en abandonner la profession ? — *Réponse* : Oui.

« *Deuxième demande.* — Vous êtes-vous éprouvés vous-mêmes et êtes-vous résolus à renoncer au péché et à régler toute votre vie sur les Commandements de Dieu ? — *Réponse :* Oui.

« *Troisième demande.* — Comme dans le sacrement de la Sainte-Cène nous faisons profession d'être tous un même corps, voulez-vous vivre dans la paix et dans la charité, aimer sincèrement vos frères, et leur en donner les marques dans toutes les occasions? — *Réponse :* Oui.

« *Quatrième demande.* — Pour affermir toujours plus votre foi et votre piété, promettez-vous de vous appliquer avec soin à la lecture, à la méditation de la Parole de Dieu, et à la prière; de fréquenter assidûment les saintes Assemblées et d'employer tous les autres moyens que la Providence vous fournira pour avancer votre salut? — *Réponse :* Oui.

« *Cinquième demande.* — Confirmez-vous donc sincèrement le vœu de votre Baptême, qui vous oblige à combattre vos passions, à vous consacrer à Dieu et à Jésus-Christ, votre Sauveur, et à vivre dans sa communion selon la tempérance, selon la justice et selon la piété? — *Réponse :* Oui. »

SECTION XLVIII.

II. LES SACREMENTS (*suite*).

2° LA SAINTE-CÈNE.

Si le Baptême est, d'après son institution primitive, le signe de l'entrée du fidèle dans l'Église par la conversion, la *Sainte-Cène* est le symbole de sa communion sans cesse renouvelée avec Christ et avec son Église. Quelle est l'origine de ce nouveau Sacrement?

Dans l'ancienne alliance, il existait une fête que l'on célébrait d'une manière particulièrement solennelle, et qui avait pour but de commémorer la grande délivrance de la servitude d'Égypte, la fête de *Pâque*. Le soir qui précédait le premier jour de cette fête, la famille israélite se réunissait autour d'une table présidée par le chef de la maison, pour manger l'agneau pascal avec des pains sans levain et des herbes amères. A la fin du repas, le père se levait, bénissait une coupe de vin, y trempait les lèvres, puis la faisait circuler de main en main parmi ses enfants. Après quoi, on chantait un cantique d'actions de grâces, le cantique dit de *Hillel* (tiré des psaumes 113, 114, 115 et surtout 118). Avant de se séparer de ses disciples, Jésus voulut célébrer avec eux la dernière Pâque qu'il devait passer sur la terre; mais fidèle à sa méthode « d'ac-

complir » et non d'abolir, il transforma la fête juive en un symbole chrétien qui rappelât vivement à l'esprit de ses disciples la mort sanglante qu'il allait souffrir et la délivrance spirituelle qui devait en être le fruit : Matth. XXVI, 26-29 (rapproch. de Luc XXII, 14-20, et de 1 Cor. XI, 23-29). Le Seigneur ordonna donc à ses disciples que ce repas sacré fût renouvelé par eux après sa mort jusqu'à son retour, et il institua ainsi le Sacrement de la *Sainte-Cène* ou de la *Communion*. L'Église primitive s'empressa d'accomplir la volonté de son Chef et, sous des formes diverses, l'Église chrétienne de tous les âges a célébré et célèbre encore la Sainte-Cène. Demandons-nous tour à tour quelle est la *signification* de la Sainte-Cène, de quelle *manière* elle doit être administrée, quelles sont les *conditions* pour s'en approcher, et enfin quels sont les *résultats* de la participation à ce Sacrement.

1° Les paroles prononcées par Jésus-Christ nous font aussitôt comprendre le *sens* de cette cérémonie : « *Faites ceci en mémoire de moi.* » « *Vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne,* » ajoute saint Paul. La Sainte-Cène est un *mémorial* de la mort de Jésus-Christ, et une représentation visible de son œuvre de *Rédemption*, à laquelle sa mort a mis le dernier sceau. Le pain est l'emblème de son « corps rompu pour nous; » le vin est l'emblème de son sang, « du sang de la nouvelle alliance, versé pour la rémission de nos péchés. » En mangeant de ce pain et en buvant

ce vin dans la communion de ses frères, le fidèle fait profession de s'unir par la foi à son Rédempteur mort et ressuscité; il s'engage à rendre témoignage à cette mort rédemptrice, en mourant lui-même au péché et en marchant en nouveauté de vie; il déclare enfin qu'il est membre du corps spirituel dont Christ est la tête, et qu'il est animé de l'esprit de charité et de fraternité qui unit entre eux tous les membres de ce corps. En d'autres termes, la Sainte-Cène figure l'œuvre du Sauveur sous ses divers aspects : Christ *pour nous*, Christ *en nous*, Christ *au milieu de nous*, telle est sa triple signification.

Le sens de l'institution une fois saisi, il nous sera facile d'écarter l'erreur de l'Église romaine qui, prenant à la lettre ces mots : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, croit qu'après leur consécration par le prêtre, le pain et le vin de la Cène conservent leurs attributs, mais non leur substance, laquelle est *changée* au corps et au sang de Jésus-Christ : c'est là ce que l'on appelle la *transsubstantiation* (changement de substances), ou encore la *présence réelle*. Voici, en résumé, les raisons qui nous font repousser cette doctrine.

a. Il est d'abord impossible et absurde que Jésus-Christ ait donné, lui présent et vivant sur la terre, son corps à manger et son sang à boire, et qu'il ait mangé lui-même de son propre corps et bu de son propre sang. Il ne l'est pas moins qu'un corps, qui est quelque chose de fini et de limité, puisse être présent en plusieurs lieux à la fois. L'Évangile renferme des *mys-*

tères, mais non des *contradictions* et des *monstruosités*.

b. Le langage du Seigneur et des écrivains sacrés est souvent figuré (Section VIII). Pour en saisir le vrai sens, il faut dégager l'idée de la lettre : Jean X, 9; XIV, 6; XV, 1; Jean VI, 50; Gal. IV, 24. L'Église romaine voit des images dans les expressions contenues dans ces textes; pourquoi ne nous permettrait-elle pas d'en trouver une dans les paroles prononcées dans la Chambre haute? Le Sauveur semble lui-même avoir prévenu toute interprétation littérale, lorsqu'après avoir dit : « Ceci est mon sang, » il dit : « Je ne boirai plus de *ce fruit de la vigne* jusqu'au jour où je le boirai nouveau dans le Royaume de mon Père » (Matth. XXVI, 29). D'après saint Luc (XXII, 20), il aurait dit : « Cette *coupe* est *la nouvelle alliance* en mon sang. » Une coupe, objet matériel, peut-elle être une alliance, qui est quelque chose d'abstrait? Quant au passage qu'invoque le catholicisme : Jean VI, 51-56, il se retourne contre lui. Il n'est nullement là question de la Sainte-Cène, mais de la communion avec Christ, qui est le pain descendu du ciel, lequel seul nourrit l'âme. Comme les Juifs murmurent parce qu'ils prennent les paroles de Jésus dans un sens charnel, il ajoute : « C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien; les paroles que je vous dis sont esprit et vie. » (Jean VI, 63.)

c. Ce qui importe d'ailleurs à notre salut, ce n'est pas que nous recevions le corps de Jésus-Christ, mais que nous possédions son Esprit, que nous le recevions

lui-même spirituellement par la foi. La Sainte-Cène entendue à la manière des catholiques est en contradiction directe avec l'essence même de l'Évangile et de la vie chrétienne.

La Réforme a donc eu raison de rejeter nettement la doctrine de la transsubstantiation, et avec elle l'institution de *la Messe* qui en est la conséquence. L'idée d'un sacrifice non sanglant du corps de Jésus-Christ se renouvelant chaque jour en plusieurs points de la terre, à la parole du prêtre, n'est pas moins contraire à l'esprit de l'Évangile, qui nous apprend à contempler sur la croix de Golgotha le sacrifice nécessaire et suffisant pour la rançon de nos péchés, et aux déclarations formelles de l'Écriture, qui affirment que l'Agneau de Dieu s'est offert une seule fois : Hébr. IX, 25-28.

Mais, pour les mêmes raisons, nous ne pouvons accepter la doctrine *luthérienne*, qui n'est qu'une modification de celle du catholicisme, et d'après laquelle le corps glorifié de Jésus-Christ est offert aux fidèles avec le pain et le vin dans le sacrement de la Sainte-Cène. C'est là ce que l'on a appelé la *consubstantiation* (l'union des substances).

Nous adhérons à la conception de *Zwingle*, qui voyait dans le pain et le vin de la Cène des *signes* du corps de Jésus-Christ immolé pour nous, et non une présence corporelle; et dans le repas sacré un *mémorial* de la Rédemption. Nous croyons, avec *Calvin*, que Jésus-Christ est présent dans le symbole, mais *spiri-*

tuellement, et que celui qui communie avec foi a seul communion avec le Seigneur.

2° Disons maintenant *de quelle manière* la Cène doit être célébrée.

D'après son institution, la Sainte-Cène est une cérémonie très-simple, mais bien belle dans sa simplicité. Jésus l'établit à la fin du dernier repas qu'il fit avec ses disciples. Il y employa le pain et le vin comme les substances matérielles les plus communes et les plus symboliques. Après avoir consacré par la prière le pain rompu, il en mangea et il en donna à ses disciples; après avoir béni la coupe, il y trempa les lèvres et la fit circuler parmi ses disciples. Tous mangèrent de ce pain et burent à cette coupe. N'était-ce pas le symbole le plus populaire et le plus expressif de l'union des disciples avec le Maître, et des disciples entre eux ?

L'Église romaine, en dénaturant le sens de cette cérémonie, en a aussi changé la forme. L'*Eucharistie* a pris dans son sein un caractère mystérieux et fantastique qu'elle n'avait point pour le Seigneur et pour l'Église primitive (Relisez attentivement les deux relations de l'institution, dans les Évangiles et dans 1 Cor. XI). Au lieu d'être le repas des chrétiens, fidèles ou ministres, elle est distribuée isolément et solitairement à chaque fidèle par le prêtre, sous forme d'*hostie* qu'il faut prendre à *jeun* et qu'il ne faut pas manger, mais avaler. La coupe est retranchée aux laïques et

réservée aux prêtres seuls, au mépris de la parole du Seigneur qui a dit : « Buvez-en *tous*. » (Matth. XXVI, 27.)

Les Églises évangéliques protestantes ont rendu à la célébration du repas chrétien son caractère de simplicité, et, sans vouloir revenir sur tous les points à la forme primitive, elles en ont conservé l'esprit. La Cène y est célébrée sous les *deux espèces* du pain et du vin. Le pasteur qui la distribue n'est plus que l'organe du troupeau, et ne se distingue pas de lui dans la manière dont il la prend. Les fidèles s'approchent deux à deux ou par groupes de la Table sacrée, sans distinction de rangs et de personnes; chacun mange du même pain et boit à la même coupe.

3° Mais ici se présente la grande question : *Qui doit prendre part* à la Sainte-Cène? D'après ce que nous avons établi, les sacrements sont d'abord des *symboles*. Mais tout symbole n'a de valeur que tout autant qu'il correspond à une réalité chez celui qui y participe. La Sainte-Cène, qui dans la pensée du Seigneur est, comme la Rédemption, destinée à tous, n'est pas, ne peut être, dans l'état actuel du monde, le repas de tous, mais de ceux-là seulement qui, en quelque mesure, sont pénétrés de l'esprit qui doit présider à ce repas. La participation à la Sainte-Cène repose donc sur certaines conditions, dont chacun peut seul être juge : 1 Cor. XI, 27-29 [1].

[1] Nous sommes appelés à nous juger *nous-mêmes*, mais non pas à

Quelles sont ces conditions? Elles se résument en une seule : il faut être *disciple de Jésus-Christ*, il faut être *chrétien*, ou tout au moins en voie de le devenir. La Cène, représentant le triple fait de Christ pour nous, Christ en nous et Christ au milieu de nous, n'aura vraiment de valeur que pour celui qui fait ou qui veut faire de Jésus-Christ l'objet de sa foi, le centre de sa vie et le modèle de sa charité.

Cette condition une fois posée, nous sommes aisément amenés à caractériser les dispositions qui doivent animer le vrai communiant. Ces dispositions sont les suivantes :

a. La *repentance.* — En participant à la Cène, nous faisons profession de savoir et de sentir que nous sommes de pauvres pécheurs, incapables de nous sauver et de nous régénérer nous-mêmes ; nous devons donc nous approcher de la Table sacrée avec la prière du péager dans le cœur : « Seigneur, sois apaisé envers moi qui suis pécheur. »

b. La *foi*, la foi au pardon de Dieu par Jésus-Christ. — En recevant le pain, symbole du corps rompu du Seigneur, et le vin symbole de son sang versé pour nos péchés, nous déclarons que nous avons recours pour

juger les autres. Ce qui constitue une bonne communion, c'est notre disposition personnelle, et non la connaissance (toujours très-incertaine) que nous pouvons avoir des dispositions de ceux qui communient avec nous. L'indignité spirituelle des autres communiants et même celle du ministre, à supposer qu'elle fût démontrée, ne peut nuire à notre communion. L'essentiel est que la Cène soit distribuée au nom et avec les paroles du Seigneur, avec respect et recueillement. Le jugement des cœurs appartient à Dieu seul.

notre salut au sacrifice rédempteur, et que nous croyons de cœur à la miséricorde du Père céleste qui nous a donné son Fils, et à la rémission de nos péchés.

c. L'*esprit de renoncement au monde et au péché.* — En communiant, nous affirmons que nous nous donnons à Dieu dans la foi en Jésus-Christ et que nous voulons vivre de la vie dont Jésus-Christ a vécu. Or, Christ est mort « à cause du péché et pour le péché. » Nous devons donc apporter à la Sainte-Cène un cœur qui hait le péché et qui est résolu à combattre le bon combat de la sanctification.

d. L'*amour fraternel.* — En nous approchant de la Table du Seigneur avec nos frères, nous reconnaissons que nous sommes avec eux membres de ce corps que le Christ a racheté. Nous ne pouvons donc recevoir les sacrés symboles qu'après avoir déraciné de notre cœur tout sentiment de haine, de malveillance, d'orgueil, et avoir « revêtu des entrailles de bonté, de miséricorde et de compassion ».

Sans doute, celui qui prendra la Communion au sérieux sera toujours disposé à croire que ces sentiments de repentance, de foi, de pureté, d'amour, sont bien faibles en lui; peut-être se demandera-t-il en tremblant s'il peut s'approcher de la Sainte-Cène. Si ces dispositions se trouvent dans son cœur, même en germe, qu'il se rassure : la Sainte-Cène n'est pas le repas des *parfaits*, mais des « *pécheurs* qui sentent leur misère, et qui cherchent dans la communion de leur Sauveur et dans la méditation de sa mort des secours

très-efficaces pour combattre le péché et le monde, et pour avancer dans le chemin de la sanctification et du salut [1]. »

4° Quant aux *fruits* qui découlent de la participation à la Sainte-Cène, on peut affirmer que quiconque s'approchera de la Table sacrée avec les dispositions que nous venons de caractériser, sera fortifié dans sa foi et dans ses résolutions morales, et y recevra « l'assurance de l'amour de Dieu, les sceaux de son alliance et les gages de ses promesses. » Mais celui qui communie indignement, c'est-à-dire avec des dispositions contraires, « mange et boit son jugement » (1 Cor. XI, 29), c'est-à-dire qu'il attire sur lui le juste jugement de Dieu et s'endurcit dans le péché. Rien n'est plus dangereux et plus corrupteur que l'abus des choses saintes [2].

Les membres de l'Église doivent donc s'éprouver eux-mêmes avant de prendre part à la Communion : 1 Cor. XI, 28; 2 Cor. XIII, 5. C'est là surtout l'impérieux devoir de ceux qui communient pour la première fois, et spécialement des jeunes catéchumènes. Que chacun d'eux se place seul à seul en présence de Dieu, en dehors de tous les entraînements de l'opinion du monde et des usages de l'Église; qu'il interroge sérieusement sa conscience, et qu'il se demande s'il

[1] Ce passage est emprunté à la liturgie des Églises réformées sur la Sainte-Cène; il est rassurant pour les âmes pieuses, mais timides et effrayées par le sentiment de leurs péchés.

[2] *Corruptio optimi pessima.*

réalise les conditions exigées, s'il peut répondre affirmativement à cette question : « Suis-je devenu, ou suis-je sérieusement décidé à devenir disciple de Jésus-Christ, et à le servir dans un esprit de repentance, de foi, de sainteté et de charité ? » Là est la question suprême; c'est à chacun qu'il appartient de la résoudre. Si elle n'était pas résolue d'une manière affirmative, la première communion serait un acte frivole et coupable, un mensonge, une profanation.

Pour se préparer à la Sainte-Cène, il est bon que le fidèle fasse une sorte de retraite spirituelle, c'est-à-dire qu'il se retire de temps en temps dans la solitude pour s'examiner lui-même, pour lire la Parole de Dieu et pour s'unir au Seigneur par la contemplation et la prière. La lecture de quelques livres d'une saine édification pourra être pour lui, dans ces moments, une précieuse ressource spirituelle [1].

La participation *régulière* à la Communion est pour tous les chrétiens une grâce et un devoir. Se tenir habituellement éloigné de la Table sacrée, c'est se priver de réelles bénédictions et méconnaître le commandement du Seigneur.

[1] Parmi les ouvrages de notre littérature religieuse qui traitent de la préparation à la Sainte-Cène, nous signalerons le petit livre de Gonthier, intitulé : *Exercices de piété pour la communion; le Guide du fidèle à la Table sacrée*, par M. Grand-Pierre; et les deux ou trois méditations de Tholuck à ce sujet, dans les *Heures de recueillement chrétien*, tom. II.

CHAPITRE VII.

L'APPROPRIATION COMPLÈTE DE LA RÉDEMPTION OU LA VIE ÉTERNELLE [1].

SECTION XLIX.

ÉTAT DES RACHETÉS APRÈS LA MORT.

Pour achever notre étude de la Religion chrétienne, il nous reste à voir comment la Rédemption sera pleinement appropriée aux rachetés dans la vie à venir. C'est donc la doctrine des *choses futures* ou *des derniers temps* que nous avons à exposer. Il convient d'apporter en un sujet si mystérieux et si difficile un esprit de sagesse et de sobriété, et de prendre plus que jamais pour fil conducteur la parole de Jésus-Christ et des Apôtres. Ici encore nous n'oublierons pas que le lan-

[1] On peut consulter sur ce sujet les belles Conférences de M. Ernest Naville sur *la Vie éternelle*, et le livre de Mme A. de Gasparin, intitulé : *les Horizons célestes*, où les solutions bibliques sont quelquefois dépassées par les élans d'une riche imagination et d'une vive sensibilité, mais où règne un souffle fortifiant de foi et d'espérance chrétienne.

gage du Seigneur et des écrivains sacrés est souvent figuré, et qu'il nous faut dégager la vérité des symboles qui la contiennent.

La première question qui se présente à nous est celle-ci : Que deviennent les rachetés après leur mort ? Cette question elle-même suppose la solution d'une autre : « Si l'homme meurt, revivra-t-il ? » (Job XIV, 14.)

La croyance en une immortalité personnelle de l'homme se retrouve chez les peuples même les plus barbares, mais comme une aspiration vague, inquiète, plutôt que comme une certitude ferme et joyeuse. L'humanité a de tout temps pressenti que, tandis que l'animal n'est rien qu'une manifestation passagère de l'espèce, et que son existence individuelle disparaît quand il a rempli sa destinée, qui est de perpétuer son espèce, l'homme, qui a son but en lui-même, a une valeur infinie et une immortelle durée. De là, chez tous les peuples, l'idée d'un séjour où vont habiter les morts et où ils continuent leur existence commencée sur la terre ; de là le respect des tombeaux et les offrandes que les vivants viennent y déposer ; de là aussi la peur des apparitions, des fantômes, des revenants, etc. Mais, en dehors des lumières de l'Évangile, l'humanité a toujours été impuissante à préciser et à épurer ses espérances de l'avenir. L'Élysée des Grecs est une demeure froide, crépusculaire, peuplée par des ombres, et dont l'attente ne console pas ceux

qui doivent mourir de la perte de la vie terrestre [1]. Le Paradis des peuples du Nord, avant leur conversion au Christianisme, leur apparaissait comme un pays assez semblable à celui qu'ils habitaient, où ils devaient rencontrer les mêmes occupations, les mêmes plaisirs... et les mêmes passions. Dans l'Inde, le fond du système des brahmanes, complété par celui de Bouddha, c'est la *transmigration des âmes,* aboutissant au *Nirvanâ*, c'est-à-dire à l'absorption de toute existence personnelle dans le grand Tout [2].

La philosophie grecque, par l'organe d'un Socrate et d'un Platon, a formulé la doctrine de l'immortalité [3]. Mais cette doctrine s'appuie sur des preuves trop abstraites et trop subtiles pour devenir populaire; elle manque d'ailleurs de son complément nécessaire, celle du jugement et de la rétribution à venir [4]. Seule, la

[1] Dans les poëmes d'Homère, il y a un avenir pour l'homme après la mort; mais quel avenir! « L'âme qui s'en va voltige comme un songe. Oh! hâte-toi de revoir la lumière, » dit l'ombre de Pénélope à son fils. « Noble Ulysse, s'écrie Achille aux enfers, ne flatte pas un mort; j'aimerais mieux être le mercenaire d'un homme voisin de la pauvreté, à peine assuré de sa subsistance, que de régner sur tous ceux qui ne sont plus. » (*Odyssée,* chant. XI.) On a souvent cité les plaintes de l'*Iphigénie* d'Euripide : « Ne me fais pas mourir avant le temps, dit-elle à son père, car il est doux de voir la lumière; ne me force pas à visiter la région souterraine des morts... Vivre misérablement vaut mieux que mourir avec gloire. »

[2] Lisez sur ce point l'Introduction du livre de M. Barthélemy Saint-Hilaire, sur *le Bouddha et sa religion*.

[3] Voyez le beau dialogue de *Phédon* de Platon.

[4] D'après l'éminent traducteur de Platon, M. Cousin, tel est le résultat légitime de la philosophie en général : « La philosophie, dit-il, démontre qu'il y a dans l'homme un principe qui ne peut périr. Mais

race gauloise a eu la gloire de s'élever à une notion claire et ferme d'une vie personnelle et active au delà du tombeau, et d'un jugement individuel qui en détermine la nature. De là, chez ces peuples, comme l'a remarqué un historien national [1], « cette facilité à courir sur le fer et à sacrifier avec indifférence une vie qui va revenir meilleure ; de là ces lettres jetées dans la flamme des bûchers funéraires, afin que l'âme du défunt en prît connaissance et reportât les souvenirs et les effusions d'ici-bas aux parents et aux amis déjà partis pour les sphères lointaines ; de là ces armes, ces ornements, ces chevaux, ces chiens, et quelquefois aussi ces esclaves brûlés et ensevelis avec le guerrier défunt, pour qu'il retrouvât de l'autre côté de la tombe tout ce qui lui avait servi sur notre terre ; de là ces hécatombes volontaires des amis à l'ami, des *dévoués* à leur chef, qu'ils ne veulent pas laisser entrer seul dans un monde inconnu, et qu'ils se hâtent de rejoindre. » Toutefois, de l'aveu même de ce fervent admirateur du génie gaulois, cette croyance est encore incomplète ; le principe de l'amour, l'attente d'un ciel de paix et

que ce principe reparaisse dans un autre monde, avec le même ordre de facultés et les mêmes lois qu'il avait dans celui-ci, qu'il y porte les conséquences des bonnes et des mauvaises actions qu'il a pu commettre... c'est là une probabilité sublime qui échappe peut-être à la rigueur de la démonstration, mais qu'autorisent et consacrent et le vœu secret du cœur et l'assentiment universel des peuples. » (*Œuvres de Platon*, traduites par V. Cousin.)

[1] Lisez à ce sujet l'intéressant chapitre sur le génie, les mœurs et les croyances des Gaulois, dans la grande *Histoire de France* de M. Henri Martin, tom. I, pag. 30-87.

de gloire y font encore défaut ; la vieille idée de la *métempsycose*[1] vient d'ailleurs l'embarrasser et la corrompre.

Dans l'ancienne alliance, la foi en la vie future ne se forme et ne se dégage que lentement. Comme nous l'avons vu, la Révélation donnée à Israël est préparatoire et progressive. Le peuple hébreu est longtemps traité comme un enfant ; ce sont des récompenses ou des châtiments terrestres qui sont employés auprès de lui comme stimulants de sa fidélité. D'ailleurs, dans la théocratie juive, le royaume des cieux est descendu en quelque sorte sur la terre : Jéhovah est toujours présent au milieu de son peuple, et il manifeste sa gloire dans le Lieu très-saint. Cependant, on rencontre çà et là, dès les premiers livres de l'Ancien Testament, quelques vagues lueurs d'immortalité qui, à mesure que l'on passe de Moïse aux Psaumes et des Psaumes aux Prophètes, vont croissant. L'auteur de la Genèse, parlant des patriarches, répète plusieurs fois qu'à leur mort ils ont été recueillis auprès de *leurs peuples* ou de *leurs pères :* Genès. XXV, 8 ; XXXV, 29, etc. Dans son apparition à Moïse, Dieu se « nomme le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, » témoignant ainsi, comme l'explique plus tard Jésus-Christ, que les morts dont il est le Dieu sont encore vivants. (Exode III, 6,

1 La métempsycose (de deux mots grecs : *metà empsukôsis,* changement de l'âme) est la croyance au passage successif de l'esprit affranchi par la mort des liens du corps, dans d'autres corps d'hommes ou même d'animaux, suivant que, sous sa précédente forme d'existence, l'esprit a mérité ou démérité.

rapproché de Matthieu XXII, 31 et 32.) Job exprime la pensée d'une survivance personnelle après la destruction du corps : Job XIX, 26. Les psaumes et les prophètes antérieurs à l'exil contiennent quelques allusions à une vie future ; mais ils se représentent le lieu où vont les morts comme un lieu sombre, inférieur, où les âmes n'ont qu'une demi-existence [1] (Ps. VI, 6 ; És. XXXVIII, 18, 19). Ce n'est qu'à partir de la Captivité que l'idée d'une vie future, personnelle et complète, se fait jour chez les Hébreux, et bientôt se consolide dans la doctrine de *la résurrection des corps :* Daniel XII, 2. Aux derniers siècles de son histoire, cette doctrine était populaire en Israël ; mais la plupart des juifs y mêlaient les superstitions les plus étranges et les rêveries les plus fantastiques.

Jésus-Christ paraît, et avec lui la foi en l'immortalité personnelle de l'homme arrive à sa plénitude et à sa perfection : 2 Tim. I, 10. L'enseignement tout entier du Sauveur suppose et affirme une vie future ; l'attente de l'immortalité devient l'assurance de la vie éternelle, et d'une vie éternelle qui commence sur la terre : Jean VI, 47 ; XI, 25 et 26. A cet enseignement, la résurrection de Jésus-Christ ajoute une éclatante confirmation : 1 Cor. XV, 12, 20-23. Depuis l'Évangile, la doctrine de la vie à venir est devenue le patri-

[1] On donnait à ce lieu le nom de *Scheol,* que l'on a traduit en grec par *hadès* et en latin par *inferi,* les enfers. C'est dans ce sens qu'il faut entendre l'article du Symbole : « Il est descendu aux enfers, » c'est-à-dire : il est allé au lieu où vont les morts.

moine spirituel de cette portion de l'humanité qu'il a éclairée de sa lumière.

On a donné plusieurs preuves rationnelles de cette doctrine; bornons-nous à les indiquer :

1° L'âme humaine étant une substance simple, indivisible, qui possède une vie propre et qui déploie sa force au milieu des défaillances du corps, ne peut pas être anéantie par la dissolution de celui-ci. La mort n'est pour elle qu'une crise, un passage d'un état à un autre, le point de départ d'une nouvelle forme d'existence : 2 Cor. IV, 16, 17.

2° Nous avons reçu de Dieu des facultés qui aspirent à se développer, des désirs infinis de bonheur, de vérité, de sainteté, d'immortalité, qui aspirent à se satisfaire. Or, nous mourons tous avant que ce développement soit accompli et que ces désirs soient réalisés. Il doit donc y avoir une autre vie dans laquelle nous pourrons atteindre le but qui nous est proposé; sinon nous serions les plus misérables des créatures : 1 Cor. XV, 19.

3° Le monde où nous vivons est plein de désordres et d'injustices : la vertu y est souvent méconnue, opprimée; le vice honoré et triomphant. Et cependant nous portons en nous le sentiment indestructible de l'accord nécessaire entre le bien moral et le bonheur, entre le péché et le malheur. Il faut que cet accord soit un jour rétabli, et que chacun recueille selon ce qu'il aura semé, le méchant la calamité, le juste la vie éternelle : Galat. VI, 7 et 8.

Ces preuves ont sans doute leur valeur; mais, comme celles qu'on a données de l'existence de Dieu (Voyez Section IX), elles constituent plutôt une présupposition favorable qu'une démonstration sans réplique de l'immortalité personnelle. Pour le chrétien, la vraie preuve est dans sa foi en Jésus-Christ mort pour ses offenses et ressuscité pour sa justification, et dans la possession de cette vie spirituelle que l'Esprit de Jésus-Christ lui a communiquée et que la mort ne peut anéantir : Philip. I, 21 ; 1 Jean III, 2.

Mais que devient le racheté immédiatement après la mort?

Suivant l'Écriture, après cette vie, chacun ira en son lieu : le chrétien auprès du Seigneur, le méchant dans un lieu de souffrances : Act. I, 25; Philip. I, 23 ; Luc XVI, 22, 23. Mais comme la perfection du bonheur des enfants de Dieu ne doit être atteinte qu'à la résurrection des corps, et que cette résurrection n'aura lieu qu'à la fin de l'histoire du genre humain et à l'apparition du Rédempteur glorifié (Section L), il en résulte que l'état des âmes après la mort jusqu'à la résurrection, est un état de transition. Toutefois, cet état ne doit pas être envisagé comme une sorte d'engourdissement ou de repos dans lequel serait suspendue la conscience de la vie. Plusieurs assertions de l'Écriture nous font supposer au contraire que, pour les fidèles, la mort est le passage à la vie bienheureuse : Luc XVI, 22; Luc XXIII, 43 ; Philipp. I, 23. Nous

croyons dès lors devoir rejeter la croyance d'un *sommeil des âmes* après la mort jusqu'à l'époque de la résurrection. Cette croyance, que plusieurs Pères de l'Église et quelques théologiens pieux ont professée, a été fondée sur quelques déclarations du Nouveau Testament mal comprises, et sur les textes de l'Ancien, déjà cités, qui attestent l'ignorance des Hébreux touchant les mystères du monde à venir.

Nous rejetons aussi la doctrine catholique du *Purgatoire*, d'après laquelle les âmes des fidèles qui n'ont pas achevé l'expiation de leurs péchés, entrent pour un temps plus ou moins long dans un lieu de souffrances et de pénitence où elles doivent se purifier. On sait l'influence funeste que cette doctrine qui, depuis sa naissance, est allée se matérialisant de plus en plus, exerça au moyen âge et exerce encore sur les esprits crédules, par la manière dont elle a été unie aux institutions romaines de la Messe, de la Confession et des Indulgences. L'Écriture ne la justifie nulle part et la contredit formellement par la doctrine de la justification par la foi. Il y a cependant une idée vraie cachée au fond de cette erreur, c'est celle du complet dépouillement qui doit s'accomplir, dans l'âme des rachetés, de toutes les souillures morales qui troublaient ici-bas leur communion avec Dieu : Hébr. XII, 14. Cette œuvre commencera dès leur entrée dans la vie céleste, par la contemplation même du Seigneur de gloire : 1 Jean, III, 2.

Une autre idée qu'on peut dégager de la conception

catholique est relative à l'avenir des âmes qui, pendant leur existence terrestre, n'ont pas pu connaître et recevoir l'Évangile. Plusieurs docteurs pieux ont pensé que, dans cette période intermédiaire qui doit s'étendre entre la mort et le jugement universel, l'Évangile sera présenté à ces âmes, de telle sorte qu'elles seront personnellement mises en demeure de l'accepter ou de le repousser. Le salut des unes et la perdition des autres seraient alors en harmonie avec toutes les lois du Royaume de Dieu. Ainsi serait résolue la difficile question du sort des païens, des *païens du dehors*, c'est-à-dire de ces innombrables générations d'hommes qui ont vécu dans des pays où l'Évangile n'a point été annoncé; et des *païens du dedans*, c'est-à-dire de cette classe, trop nombreuse aussi, d'hommes qui, au sein même de la chrétienté, ne sont éclairés d'aucun rayon de la lumière évangélique. On a voulu appuyer cette croyance sur quelques passages obscurs du Nouveau Testament (en particulier sur 1 Pier. III, 19 et 10; et IV, 6); mais il vaut mieux reconnaître que l'Écriture ne renferme aucune révélation sur ce mystère. Aussi est-il permis de garder dans son cœur, à ce sujet, une généreuse espérance fondée sur l'amour divin, plutôt que de formuler une solution nette et précise.

La pensée de la mort et la certitude de la vie future doivent porter le chrétien à regarder aux choses invisibles qui sont éternelles, et à se préparer chaque jour, dans un esprit de paix et de fidélité, en vue du départ pour la céleste patrie. (Lisez 2 Cor. IV, 18; et V, 1-9.)

SECTION L.

LES DERNIERS TEMPS ET LA VIE ÉTERNELLE.

Quand les plans de Dieu relatifs à l'humanité auront été accomplis, quand l'Évangile aura été annoncé sur la terre à toute créature, plusieurs événements considérables auront lieu, qui achèveront l'œuvre de la Rédemption et consommeront la gloire des rachetés et de l'Église. Ce sont ces événements qui constituent ce que l'Écriture appelle *les derniers temps*. Énumérons-les :

1° L'*avénement glorieux de Jésus-Christ.* — La première venue du Rédempteur a été humble et douloureuse ; elle n'a pas pleinement accompli les prophéties, elle ne peut suffire à l'âme chrétienne. L'humanité a reçu l'Homme de douleurs, il faut qu'elle contemple le Roi de gloire. De là la doctrine de l'avénement glorieux de Jésus-Christ. Pendant son ministère, le Seigneur a plusieurs fois entretenu ses disciples de cette manifestation : Matth. XVI, 27; XXIV, 30. Les écrivains sacrés y reviennent sans cesse dans leurs lettres : Philipp. III, 20-21 ; 1 Pier. IV, 13. L'Église primitive tout entière attendait le retour du Christ comme prochain : 1 Thess. IV, 15-17.

Ce grand événement nous est présenté, dans la Révélation, sous les emblèmes les plus beaux et avec les

figures les plus variées. Ici encore nous devons appliquer la règle souvent rappelée sur la distinction à faire dans les écrits sacrés entre l'esprit et la lettre. Le spiritualisme constant de l'Évangile ne nous permet donc pas de nous faire de ce retour des idées grossières, et de fonder sur quelques passages mal interprétés un ensemble de croyances et d'espérances qui ramèneraient la tendance judaïque au sein du Christianisme. Il serait également contraire à l'esprit et à la lettre de l'Écriture de chercher à déterminer le *moment* précis de ce retour, comme l'ont fait plusieurs chrétiens et quelques sectes enthousiastes : Matth. XXIV, 36 ; Act. I, 7. L'essentiel est de savoir que Notre-Seigneur reviendra dans la gloire et pour glorifier les siens ; l'essentiel est de nous tenir prêts pour ce retour : Matth. XXV, 31.

2° *La résurrection des corps.* — A l'apparition glorieuse du Fils de l'Homme, l'Écriture lie étroitement la résurrection des corps.

Le corps est sans doute inférieur à l'âme, mais il est son organe, il fait partie en quelque mesure de nous-même. L'œuvre de la Rédemption, destinée à tout transformer sans rien supprimer, si ce n'est le mal, doit aussi embrasser le corps. Sous l'action vivifiante de l'Esprit-Saint et à l'avénement du Sauveur glorifié, les âmes des rachetés recevront chacune un organe pleinement conforme à leur état de sainteté : Rom. VIII, 11, 23 ; 1 Cor. VI, 14 ; Philipp. III, 20

et 21. Ce corps nouveau sera comme la continuation, la résurrection du corps actuel qui en aura fourni le germe; mais il sera d'une tout autre nature. Ce sera un corps *spirituel, céleste, incorruptible, glorieux,* semblable au corps glorifié du Seigneur : 1 Cor. XV, 35-45. L'Écriture déclare que la substance matérielle du corps actuel, *la chair,* appartient à la terre et doit se dissoudre : Ecclés. XII, 9; et 1 Cor. XV, 50. Quand le Symbole dit *des Apôtres* parle de « la résurrection de la chair, » c'est la résurrection *des corps* qu'il faut entendre. Ainsi comprise, cette doctrine n'est nullement contraire à la science et à la raison : elle est pleinement en harmonie avec une notion juste de la nature humaine. L'Écriture en fonde la certitude sur le fait de la résurrection de Jésus-Christ, et nous la montre figurée dans la nature elle-même par de nombreuses analogies : 1 Cor. XV, 12-20, 35-38.

Les écrivains sacrés envisagent surtout la résurrection des corps au point de vue du bonheur des fidèles [1]; mais plusieurs passages attestent que cette résurrection sera *universelle :* Daniel XII, 2; Jean V, 28 et 29; Act. XXIV, 15. Par la résurrection, les infidèles recevront un corps dont la nature sera sans doute correspondante à leur état de dégradation morale, et avec lequel ils entreront dans ce que l'Écriture appelle la *seconde mort :* Apoc. XX, 14.

[1] C'est à ce point de vue que se place saint Paul dans le beau chapitre XV de la première aux Corinthiens.

Une série de textes bibliques semblent enseigner que la nature extérieure elle-même participera à la résurrection des croyants, qu'elle sera renouvelée, délivrée de toutes les puissances de destruction qui agissent en elle, parée d'une immortelle beauté, et qu'elle sera ainsi la demeure glorieuse des enfants de Dieu glorifiés : Ésaïe LI, 6; LXV, 17; Rom. VIII, 19-23; Apoc. XXI, 1-5.

3° *Le jugement dernier et ses suites.* — La résurrection des corps doit être suivie du jugement dernier.

Parmi les misères de la vie présente, il faut compter le mélange des fidèles et des infidèles, de « l'ivraie et du bon grain. » (Voy. Matth. XIII, 24-30 et 37-43.) Une séparation doit donc s'accomplir pour consommer l'œuvre du Réparateur. La justice divine exige d'ailleurs le châtiment éclatant de ceux qui ont résisté et résistent jusqu'à la fin à la divine miséricorde. De là la croyance presque universelle des peuples à un dernier et universel jugement, dans lequel Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. La Révélation chrétienne confirme ce pressentiment et proclame la réalité de ce jugement; le jour où il s'accomplira est appelé le *dernier jour*, le *jour du Seigneur* : Jean XII, 48; 1 Thess. V, 2.

L'auteur de ce jugement, ce sera, dit l'Écriture, le Fils de l'Homme : Matth. XXV, 31-33; Act. XVII, 31. Il est juste que celui qui s'est fait notre Sauveur devienne notre Juge. Déjà la première manifestation de

Christ sur la terre a été, pour ceux des hommes aux ; quels il a été annoncé, l'occasion d'une suite de jugements intérieurs qui ont déterminé pour chacun d'eux le salut ou la condamnation : Luc II, 34, 35; Jean III, 18. Mais à ces jugements individuels et souvent cachés doit correspondre un jugement manifeste et général. Devant le tribunal de Christ, les œuvres, les paroles et les pensées de tous seront mises à découvert et deviendront la base de la sentence : Matth. VII, 21-23; XII, 37; 1 Cor. IV, 5; 2 Cor. V, 10. Le juste Juge rendra à chacun selon ses œuvres et son état moral, en tenant compte de la mesure de lumières et de talents que chacun aura reçue : Luc XII, 47 et 48. Ce jugement ne peut être de même nature pour les fidèles qui sont déjà participants de la vie éternelle. Il ne servira donc qu'à manifester extérieurement l'œuvre de la grâce dans leur cœur : Jean V, 24; Coloss. III, 4.

Le résultat de ce jugement sera la *séparation des bons et des méchants.* Les uns, dit le Seigneur, seront placés à « sa droite, » les autres à « sa gauche, » dans le royaume de son Père. (Lisez Matth. XXV, 31-46.) Il y aura cependant des degrés dans le bonheur comme dans le châtiment : Matth. X, 41; XI, 22.

Les méchants, c'est-à-dire ceux qui auront vécu loin de Dieu et résisté à tous les appels de la grâce, seront jetés, nous dit encore le Sauveur, dans un lieu de souffrances et d'angoisses qui nous est dépeint sous les couleurs les plus effrayantes : Matth. VIII, 12; X, 28-XI, 20-24; XXV, 30, 41, 46; Luc XVI, 23-26. Les

écrivains sacrés du Nouveau Testament expriment la même pensée : Rom. II, 5-9 ; Hébr. X, 26, 27; 1 Pier. IV, 17, 18 ; Apoc. VI, 16 et 17. Dans l'interprétation de ces passages, il faut sans doute dégager la pensée de l'image, mais non la supprimer. Il est donc permis de se représenter les tourments des infidèles comme essentiellement *spirituels*, comme la prolongation de leur misère morale commencée sur la terre ; mais, tout spirituels qu'ils sont, ils n'en constituent pas moins la tragique réalité à laquelle on a donné le nom d'*enfer*. L'enfer, c'est l'indissoluble union du péché et du malheur. L'enfer est déjà dans le cœur des méchants, mais seulement en germe ; les jouissances et les agitations de la vie présente ne leur permettent pas d'en avoir conscience ou d'en connaître l'affreuse amertume. Le dernier jour, en déchirant tous les voiles et dissipant toutes les illusions, les mettra en possession de ce juste salaire de leur incrédulité. Dans cette doctrine de l'enfer, la conscience chrétienne ne peut rien trouver qui la contredise. D'une part, elle affirme que Dieu est amour, mais un amour saint qui hait le péché et qui repousse le pécheur qui s'obstine dans son péché ; de l'autre, elle reconnaît, à la lumière de l'expérience, que le péché porte en lui-même son châtiment, qu'il produit inévitablement le désordre et le malheur.

Mais ici vient se poser une question redoutable : Cet enfer sera-t-il *éternel ?* ou bien la grâce divine se servira-t-elle de ces longues et terribles souffrances pour amener à Jésus-Christ et sauver à la fin les dam-

nés? Cette dernière alternative, le cœur voudrait pouvoir l'adopter, et la raison recule devant la pensée de l'éternité du mal. Mais la révélation chrétienne ne nous permet pas de trancher la question et de fonder la doctrine d'un *rétablissement universel*. La plupart des passages de l'Écriture nous donnent l'idée d'un malheur sans limites, sans qu'on soit pourtant autorisé à en tirer des conclusions aussi rigoureuses que quelques théologiens en ont déduites : Marc III, 29 ; Matth. XXVI, 24. Quelques autres semblent ouvrir une plus douce perspective, sans qu'on puisse non plus en faire la base assurée du rétablissement final : Actes III, 21; Rom. XI, 32; 1 Cor. XV, 28 [1]. D'un autre côté, nous savons que la liberté des créatures morales reste intacte; que le pécheur ne peut jamais être contraint de retourner à Dieu; que le péché produit le péché; que la conversion différée devient de plus en plus difficile; que l'homme qui résiste au Saint-Esprit tend à blasphémer contre lui et à tomber dans l'endurcissement (Voy. Section XVII). Si le péché peut se perpétuer, la perdition peut s'éterniser aussi. La conscience, appuyée sur l'expérience, confirme donc la *possibilité* d'un enfer éternel. Mais là, ce nous semble, doivent s'arrêter nos affirmations. Peut-être la Révélation n'a-t-elle pas

[1] Plusieurs des passages cités sur l'éternité des peines expriment plutôt l'idée de durée indéfinie, de continuité dans les souffrances, que l'idée d'éternité absolue ; comme aussi les déclarations invoquées en faveur du rétablissement final, ont plutôt pour but d'établir la plénitude de la Rédemption et la manifestation de la souveraineté de Dieu sur toutes les créatures.

voulu lever entièrement le voile, pour ne nous inspirer sur l'avenir d'une portion de l'humanité, ni de trop amères pensées, ni une sécurité dangereuse.

Plusieurs docteurs chrétiens ont essayé de résoudre le problème par la théorie de l'*anéantissement* progressif et final de tous les réprouvés. Mais ce n'est là qu'une hypothèse qui soulève de nouvelles difficultés et ne peut se transformer en certitude. Le parti le plus sage, c'est de croire à la réalité de l'enfer, de trembler à la pensée des justes jugements de Dieu, et de s'en remettre à lui du soin d'accorder les lois de sa justice avec les desseins de sa miséricorde : Rom. XI, 33-36.

Ce qui est plus clair dans l'Écriture, c'est le sort des rachetés. Le langage dont elle se sert pour nous donner quelque idée de leur bonheur emprunte à la nature ses symboles les plus touchants et ses couleurs les plus magnifiques. L'élément négatif de ce bonheur, c'est l'affranchissement entier et définitif de tous les maux de la vie présente : la souffrance, la mort et le péché : Apoc. XXI, 4 ; Luc XX, 36. La société des saints glorifiés et des anges du Seigneur; la *vision béatifique* de Dieu (comme s'exprimaient nos pères) et la contemplation de son Christ; la possession de la sainteté, de la paix, de la gloire divine; un repos infini qui n'empêchera pas une activité sainte et sans relâche mise au service du Père des esprits : tels seront les principaux éléments de ce bonheur : Apoc. XXI, 3, 22, 23; Matth. V, 8; VIII, 11; Hébr. XII, 22, 23; 1 Co:.

XIII, 12; 1 Jean III, 2; Hébr. IV, 9; Apoc. III, 21; VII, 15. Et ce bonheur sera d'une éternelle durée !

Alors l'œuvre de la Rédemption sera consommée; le chrétien aura atteint la parfaite stature de Christ; l'Église sera devenue la communion des saints, l'Épouse sans défaut et sans tache de Celui qui l'a rachetée; la Jérusalem céleste brillera dans tout son éclat. Alors aussi le règne du Fils, sous sa forme militante, aura pris fin; toutes choses seront assujetties à Christ, et Christ lui-même sera assujetti à Dieu, qui sera « tout en tous : » 1 Cor. XV, 24-28.

Arrivé à ce terme final, qui est aussi le terme de cette longue étude, impuissant comme nous le sommes à exprimer les émotions de notre pensée et de notre cœur, nous nous bornons à répéter cette parole d'actions de grâces d'un apôtre : 1 Pier. I, 3-5.

« Béni soit Dieu le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, selon sa grande miséricorde, nous a fait renaître, en nous donnant par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, une espérance vive de posséder l'héritage qui ne se peut corrompre, ni souiller, ni flétrir, et qui est réservé dans les cieux pour nous, qui sommes gardés par la puissance de Dieu, par la foi, pour obtenir le salut qui est prêt a être manifesté dans les derniers temps... »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS 5

INTRODUCTION.

DES BASES FONDAMENTALES DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

I. Du sentiment religieux 11
II. La Religion et les Religions 16
III. De la Révélation.
I. Sa nécessité et sa nature 22
IV. De la Révélation (*suite*).
II. Ses caractères et ses preuves 26
V. De l'Écriture Sainte.
I. Livres qui la composent.
A. L'Ancien Testament 31
VI. De l'Écriture Sainte (*suite*).
I. Livres qui la composent (*suite*).
B. Le Nouveau Testament 38
VII. De l'Écriture Sainte (*suite*).
II. Autorité de l'Écriture Sainte 46
VIII. De l'Écriture Sainte (*suite et fin*).
III. Usage qu'il en faut faire 54

CHAPITRE Ier.

DE DIEU.

IX. De l'existence de Dieu 61
X. Des attributs de Dieu.
I. Attributs absolus 67
XI. Des attributs de Dieu (*suite*).

II. Attributs relatifs 73
XII. De la Création 79
XIII. De la Providence 86

CHAPITRE II.

DE L'HOMME.

XIV. La nature et la vocation de l'homme 93
XV. L'existence du mal dans l'humanité 103
XVI. De la nature du péché et de ses manifestations 111
XVII. Misère et culpabilité de l'homme pécheur 120
XVIII. Origine de notre état de péché 129

CHAPITRE III.

LA PRÉPARATION A LA RÉDEMPTION OU ISRAEL ET LES GENTILS.

XIX. Le plan de la Rédemption 139
XX. La préparation spéciale au sein du peuple élu.
1° Abraham et la famille patriarcale 144
XXI. 2° Moïse et la loi 152
XXII. 3° Les Prophètes 159
XXIII. État religieux du peuple juif à la venue de Jésus-Christ 167
XXIV. La préparation générale au milieu des nations païennes. 175

CHAPITRE IV.

L'ACCOMPLISSEMENT DE LA RÉDEMPTION OU JÉSUS-CHRIST.

XXV. Naissance de Jésus-Christ et sa préparation à son ministère 186
XXVI. L'Enseignement de Jésus-Christ.
I. La forme de cet enseignement 195
XXVII. L'Enseignement de Jésus-Christ (*suite*).
II. Le contenu de cet enseignement 202
XXVIII. Les Miracles de Jésus-Christ 208

XXIX. L'Exemple de Jésus-Christ. 216
XXX. Les Souffrances et la Mort de Jésus-Christ.
I. Les faits. 222
XXXI. Les Souffrances et la Mort de Jésus-Christ (*suite*).
II. Leur signification. 229
XXXII. La Résurrection, l'Ascension et la Glorification de Jésus-Christ 236
XXXIII. La Nature de Jésus-Christ. 243
XXXIV. L'Œuvre de Jésus-Christ. 252

CHAPITRE V.

L'APPROPRIATION INDIVIDUELLE DE LA RÉDEMPTION, OU LA VIE CHRÉTIENNE.

XXXV. Du Saint-Esprit. 257
XXXVI. De la Régénération et de la justification par la foi. . 264
XXXVII. De la Vie chrétienne.
I. Les Mobiles et les Priviléges du chrétien. 272
XXXVIII. II. Les Devoirs du chrétien.
A. Devoirs envers Dieu. 279
XXXIX. *B*. Devoirs envers nous-mêmes. 290
XL. *C*. Devoirs envers les hommes.
1° Devoirs généraux. 302
XLI. 2° Devoirs spéciaux. 313
XLII. III. Les secours spirituels du chrétien. 325

CHAPITRE VI.

L'APPROPRIATION DE LA RÉDEMPTION A LA SOCIÉTÉ, OU L'ÉGLISE.

XLIII. Nature de l'Église 334
XLIV. Des principes constitutifs d'une église évangélique. . 340
XLV. Du gouvernement intérieur d'une église évangélique; droits et devoirs de ses Membres. 349
XLVI. Des moyens de grâce confiés à l'Église.
I. La Parole de Dieu et le Culte. 359
XLVII. II. Les Sacrements.

1° Le Baptême 369
XLVIII. Les Sacrements (*suite*).
2° La Sainte-Cène 378

CHAPITRE VII.

L'APPROPRIATION COMPLÈTE DE LA RÉDEMPTION, OU LA VIE ÉTERNELLE.

XLIX. État des rachetés après la mort. 389
L. Les derniers temps et la vie éternelle. 399

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Imprimerie Eugène HEUTTE et Cie, à Saint-Germain.

GRASSART, LIBRAIRE-ÉDITE

2, RUE DE LA PAIX, A PARIS

RECOLIN (N.) *L'Esprit du ministère évangélique.* Discours. In-8, 2e édition..... » 50

— *Le fondement de l'unité spirituelle.* Sermon. In-8..... » 60

— *Les leçons de la mort.* Sermon. In-8..... » 50

— *L'Evangélisation de la France.* In-8..... » 50

— *Sermons et méditations.* 1 vol. in-12. (*Sous presse*).

OSTERWALD (J.-F.). *Abrégé de l'Histoire sainte et du Catéchisme,* nouvelle édition augmentée de prières, de tableaux chronologiques, etc. In-12 cartonné..... » 60

RABAUD (Paul). *Précis du Catéchisme d'Ostervald,* nouvelle édition revue et augmentée par un pasteur de l'Eglise réformée. In-12..... » 50

ABELOUS (L.). *Nouveau Catéchisme évangélique.* In-12..... » 50

FROSSARD (C.-L.). *Catéchisme protestant,* 3e édition. In-18, cart.. » 60

VIGUET, COULIN, TOURNIER. *Formulaire d'instruction chrétienne* à l'usage des catéchumènes. In-12, cart. 1 25

BERNARD (H.). *Catéchisme évangélique.* In-12, cartonné..... 1 25

CUVIER (Ch.). *Catéchisme pour tous.* In-12..... 1 25

Catéchisme, ou instruction familière sur la religion chrétienne réformée. In-12..... » 35

BÉRARD (S.). *Catéchisme élémentaire,* pour les enfants de six à onze ans. In-18..... » 35

DURAND (L.) *Catéchisme élémentaire.* In-18..... » 40

— *Catéchisme* historique et biblique. In-18, cart..... » 70

LAUNE (C.) *Petit cours de religion chrétienne* à l'usage des écoles primaires protestantes. In-18, cart. » 50

BONNEFON (D.). *Nouveau Catéchisme élémentaire* In-12..... » 50

DEMOLE. *Catéchisme évangélique.* In-12..... 3 »

CELLERIER. *Catéchisme* ou cours d'instruction chrétienne. In-12... 2 50

Index des livres de la Bible, rédigé par MM. les pasteurs de l'Eglise réformée de Paris, à l'usage des catéchumènes. In-18..... » 10

Principales, différences
criture sainte, de l'Egli
et de l'Eglise catholique.

WITT, née Guizot (Mme d
sainte racontée aux
12.....

ROCHAT (A.). *Conseils po*
tion et l'éducation des
12.....

ROTH (J.-J.) *Petite histoi*
l'usage des écoles prin
établissements protest
cartonné.....

FABRE (Louis). *Cours de r*
tienne. In-12.. .....

BABUT (E.). *Cours de re*
tienne. In-12.....

MONTANDON. *Récits de l'A*
ment, dans les termes
criture sainte. In-18...

— Le même, avec 48 grav

— *Récits du Nouveau*
In-18.....

BARTH. *Histoire de la Bi*
des écoles et des famill
l'allemand, par L. Dur
In-12.....

ROUSSEL (N.). *L'Evangile*
Marc) expliqué aux en
in-12. 18 grav. Chaque

ARNAUD (E.). *Commenta*
Nouveau Testament.
in-12.....

BARNES (A.). *Notes exp*
pratiques sur les actes
et l'Epître aux Romains
N. Roussel. In-8.....

— *Notes explicatives et p*
les deux épîtres de sai
Corinthiens. In-8.....

LAMBERT (C.-H.) *Dictionn*
raitelles, concordances
bibliques. In-12, broché

BAUX-LAPORTE. *Histoire p*
protestantisme. In-12.

VIARD (H.). *Histoire de*
tirée du Nouveau Test
une carte de ses voyages
In-12.....

— *Direction* pour l'inst
gieuse dans les familles.

Imprimerie Eugène Heuttre et Cie, à Saint-Germain.